

Bac
Pro 1^{re}

Histoire Géographie

Enseignement moral et civique

GUIDE PÉDAGOGIQUE

*Nouveau
programme*

F. Blanchard
M. Boulanger
C. Caubet
J. Kermarec
D. Le Nuz
A. Morvan
R. Signarbieux

Sous la direction de
A. Couderc



HISTOIRE GÉOGRAPHIE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

**F. Blanchard
M. Boulanger
C. Caubet
J. Kermarec
D. Le Nuz
A. Morvan
R. Signarbieux**

Sous la direction de A. Couderc

Avec la collaboration de V. Saunier



« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs.

Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération.

En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. »

ISBN 978-2-216-13272-0

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du Droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992, art. 40 et 41 et Code pénal, art. 425).

© Foucher, une marque des Éditions Hatier – Paris 2016

SOMMAIRE

HISTOIRE

SUJET D'ÉTUDE 1

<i>Être ouvrier en France (1830-1975)</i>	6
Ouverture	6
Situation 1 : 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès	7
Situation 2 : Être ouvrier à Renault-Billancourt	8
Cours : Les ouvriers, un monde en évolution	9
Cours : Les ouvriers, un monde qui s'organise	10
L'ESSENTIEL	11
CAPACITÉS : Confronter des points de vue	11
POUR MIEUX RÉDIGER	12
ÉVALUATION	13

SUJET D'ÉTUDE 2

<i>Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours</i>	15
Ouverture	15
Situation 1 : Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre deux guerres	16
Situation 2 : Simone VEIL et le débat sur l'IVG	17
Cours : Une lutte pour l'égalité des droits	18
Cours : L'émancipation des femmes : une lutte pour la liberté	19
L'ESSENTIEL	20
CAPACITÉS : Comprendre un dessin caricatural	21
POUR MIEUX RÉDIGER	22
ÉVALUATION	23

SUJET D'ÉTUDE 3

<i>La République et le fait religieux depuis 1880</i>	25
Ouverture	26
Situation 1 : Les lois laïques des années 1880	26
Situation 2 : Aristide Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État	27
Cours : La République et la laïcisation de la société depuis 1880	28
Cours : La laïcisation de la société depuis 1905	29
L'ESSENTIEL	29
CAPACITÉS : Étudier un discours	30
POUR MIEUX RÉDIGER	31
ÉVALUATION	32

SUJET D'ÉTUDE 4

<i>De l'État français à la IV^e République</i>	34
Ouverture	34
Situation 1 : La rafle du Vél' d'Hiv	35
Situation 2 : Jean Moulin et l'unification de la Résistance	36
Cours : Le gouvernement de Vichy	37
Cours : « La flamme de la Résistance » et le combat pour la République	38
L'ESSENTIEL	39
CAPACITÉS : Étudier une affiche de propagande	40
POUR MIEUX RÉDIGER	41
ÉVALUATION	42

GÉOGRAPHIE

SUJET D'ÉTUDE 5

<i>Acteurs, flux et réseaux de la mondialisation</i>	44
Ouverture	45
Situation 1 : Les migrations internationales	46
Situation 2 : Le circuit mondial d'un produit : le diamant	48
Cours : Des flux croissants dessinent des réseaux mondiaux	51
Cours : Les acteurs de la mondialisation	52
L'ESSENTIEL	53
CAPACITÉS : Étudier une carte de flux	55
POUR MIEUX RÉDIGER	56
ÉVALUATION	57

SUJET D'ÉTUDE 6

<i>Mondialisation et diversité culturelle</i>	60
Ouverture	61
Situation 1 : Le cinéma en Asie	62
Situation 2 : Géographie des goûts alimentaires	64
Cours : Une culture mondiale émerge	66
Cours : Une diversité culturelle, vivante et dynamique	67
L'ESSENTIEL	70
CAPACITÉS : Étudier une affiche	71
POUR MIEUX RÉDIGER	73
ÉVALUATION	74

SUJET D'ÉTUDE 7

<i>Pôles et aires de puissance</i>	77
Ouverture	77
Situation 1 : La Chine littorale	78
Situation 2 : La Californie	79
Cours : Les villes mondiales : centres d'impulsion de la planète	80
Cours : Les aires majeures de l'économie mondiale	81
L'ESSENTIEL	82
CAPACITÉS : Réaliser un croquis géographique	82
POUR MIEUX RÉDIGER	84
ÉVALUATION	85

SUJET D'ÉTUDE 8

<i>Les dynamiques des périphéries</i>	87
Ouverture	87
Situation 1 : Un pays émergent : l'Inde	88
Situation 2 : Un PMA : le Mali	90
Cours : Les périphéries émergentes	92
Cours : Les pays les moins avancés (PMA)	94
L'ESSENTIEL	96
CAPACITÉS : Lire une carte thématique	97
POUR MIEUX RÉDIGER	99
ÉVALUATION	101

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

THÈME 1 – *Exercer sa citoyenneté dans la République française*

<i>et dans l'Union européenne</i>	104
Ouverture	149
1 : Exercer sa citoyenneté européenne	105
2 : Voter : citoyenneté et droit de vote	106
3 : Payer l'impôt	107
4 : À quoi sert de s'engager, de militer	108
5 : Défendre : organisation et enjeux de la défense nationale	109
S'engager dans UN PROJET	109
Évaluation 1	
Payer ses impôts	110
Évaluation 2	
Le droit de vote.....	111

THÈME 2 – *Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information*

Ouverture	112
1 : L'identité numérique	113
2 : Éthique et numérique	114
3 : Spécificité et rôle des différents médias	115
S'engager dans UN DÉBAT	116
Évaluation 1	117
Évaluation 2	118
	119

HISTOIRE – SUJET D'ÉTUDE 1

Être ouvrier en France (1830-1975)

Ce chapitre est le premier sujet d'étude relatif aux mutations de l'Europe au XIX^e siècle, qu'elles soient économiques, sociales ou politiques. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours. Elles ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. Les instructions officielles demandent de rappeler l'évolution du monde ouvrier de 1830 à la fin des Trente Glorieuses. On étudie la constitution d'une culture ouvrière et d'une conscience de classe. On présente les luttes sociales et politiques (grèves, syndicalisme, partis) et le processus d'intégration républicaine des ouvriers et des ouvrières.

Problématique générale du chapitre

Le monde ouvrier en France est un monde hétérogène en construction, en évolution constante. Le titre du chapitre, «être ouvrier», invite à réfléchir à l'évolution de la condition ouvrière dans son rapport au travail, à la société et à la politique. Il s'agit de montrer que ce monde n'est pas figé autour d'une figure, l'ouvrier masculin en bleu de travail louant sa force de travail. Il s'agit de rompre avec cet imaginaire qui ne donne pas à voir et à entendre l'ouvrière et le travailleur immigré. En effet, le monde ouvrier est diversifié, il s'homogénéise et se structure peu à peu à travers des luttes sociales qu'il s'agit de présenter dans leur dimension collective, sociale et politique. Celles-ci participent largement à la construction d'une culture spécifique et d'une conscience de classe en opposition à celle du patron.

Le monde ouvrier s'organise et s'affirme à travers le syndicalisme et les partis politiques. La dimension révolutionnaire des débuts s'estompe pour laisser la place aux négociations et à une dimension réformatrice : la participation aux élections, les grandes grèves de 1936 et de 1968 illustrent ces évolutions. Les ouvriers développent des formes de lutte spécifiques, grèves et manifestations, se dotent d'organisations syndicales, d'associations sportives et culturelles, de partis qui permettent aux ouvriers de s'affirmer et de prendre pleinement leur place dans la société française, de passer d'une catégorie sociale mise à l'écart à une frange de la population qui influence durablement la société. On passe

notamment d'une culture ouvrière à une culture pour tous. Il ne s'agit pas d'étudier seulement l'affaiblissement du monde ouvrier à travers ses organisations mais de montrer dans quelle mesure il a participé à modifier les rapports sociaux, à conquérir des droits pour tous qui perdurent encore aujourd'hui : congés payés, contrat de travail, délégués syndicaux.

La mémoire des hommes et le paysage sont marqués par cette histoire faite par des acteurs individuels et collectifs, le patrimoine industriel est vivant : écomusées, pavillon de la mémoire... C'est l'objet des situations qui accordent une large place aux acteurs individuels et collectifs.

Ainsi la démarche adoptée s'appuie sur les éléments encore présents dans notre environnement et notre imaginaire afin de problématiser au mieux les séances et de les confronter au passé. On s'appuie sur une démarche comparative diachronique (évolution dans le temps) et synchronique (simultanéité).

Enfin, les exercices et entraînements s'appuient sur des documents variés, et peuvent être utilisés pour l'étude d'une situation supplémentaire sur le Creusot.

Les exercices permettent de travailler des capacités spécifiques pour l'étude des documents en histoire et des capacités rédactionnelles faisant appel au français.

Ouverture (p. 4-5)

L'objet de la page d'ouverture est de réaliser un lancement de séquence qui permet de travailler sur les

représentations des conditions de travail des ouvriers. Il s'agit de mettre en perspective les conditions de travail et les moyens d'obtenir des améliorations.

1. Dites dans quelles conditions travaillent les ouvriers mineurs au début du xx^e siècle.

Au début du xx^e siècle, les ouvriers mineurs travaillent dans des conditions effroyables. Pour descendre sous terre afin d'extraire le charbon, ils sont parqués dans des cages, des ascenseurs comme des animaux. En effet, ils ne tiennent pas debout, ils sont recroquevillés, ils semblent fatigués. Leur visage est marqué par le travail. Ils ont un équipement de protection sommaire : le casque. On constate que les hommes travaillent au fond, mais que les femmes jouent également un rôle, elles ne sont pas cantonnées aux tâches domestiques.

2. Citez les acquis qu'ont obtenus les ouvriers au cours des xix^e et xx^e siècles.

En 1864, les ouvriers obtiennent le droit de grève, en 1884 le droit de former un syndicat et en juin 1936 les congés payés notamment.

3. Expliquez comment ils ont acquis de nouveaux droits.

Ces nouveaux droits sont acquis par la grève (chronologie) et les manifestations (photographie).

Les syndicats (la CGT sur la photographie) organisent les luttes et portent les revendications des ouvriers.

Situation 1 : 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès (p. 6-7)

1. (Doc 2) Présentez la sculpture (lieu, nature, date de production) en identifiant et en décrivant les personnages.

Il s'agit de la sculpture de Jean Jaurès qui se trouve dans la ville de Carmaux. Elle a été réalisée en 1923, après l'assassinat de Jean Jaurès en 1914. Elle représente Jean Jaurès debout sur un piédestal, le bras gauche levé.

À ses pieds, on distingue les ouvriers mineurs de Carmaux reconnaissables à leur casque (comme sur la page d'ouverture) et des ouvriers verriers de la même ville. Ils observent Jaurès. On distingue parmi les ouvriers un personnage plus petit, on peut penser qu'il s'agit d'un enfant, un adolescent. Les inscriptions sur les côtés de la sculpture sont les extraits du discours à la jeunesse de Jaurès.

2. (Doc 1) Interprétez l'attitude des différents personnages.

Jaurès est présenté comme un guide pour les ouvriers qui semblent l'écouter. Jaurès était célèbre pour ses discours, notamment celui sur la jeunesse dont des extraits sont écrits sur les côtés de la sculpture. Une indication de la légende précise : « Apôtre et martyr ». Il est assimilé à un saint, un homme qui a consacré sa vie aux ouvriers et sa parole les guide encore. Ce qui est paradoxal, compte tenu du fait que les idées socialistes rejetaient la religion et les hommes providentiels (voir le chant *L'Internationale : ni Dieu, ni César ni tribun...*). Cette sculpture représente la légende de Jaurès.

3. (Doc 2 et 5) Présentez l'auteur des articles de La Dépêche.

L'auteur des articles du journal *La Dépêche* est Jean Jaurès, c'est un philosophe journaliste gagné aux idées socialistes, il n'est donc pas un ouvrier, mais plutôt un bourgeois intellectuel.

4. (Doc 2 et 3) Identifiez les causes de la grève.

Les causes de la grève sont le licenciement de Jean-Baptiste Calvignac, ouvrier mineur, pour absences répétées. Il s'absente pour exercer son mandat de maire.

5. (Doc 2) Dites pourquoi, selon Jean Jaurès, la Compagnie « a porté atteinte au suffrage universel ».

Pour Jaurès, la Compagnie « a porté atteinte au suffrage universel » car elle refuse d'autoriser le nouveau maire à s'absenter pour exercer son mandat municipal.

Calvignac a été élu, mais son patron refuse cette situation et l'empêche d'exercer son mandat. Il le licencie, ce qui ne permet pas au nouveau maire de subvenir à ses besoins. Pour Jaurès, le patron de la mine ne respecte donc pas le vote des ouvriers.

6. (Doc 4) Classez les acteurs du conflit en deux catégories et expliquez leur rôle.

D'une part, les mineurs de Carmaux en grève soutiennent Calvignac et demandent sa réintégration. Ils exigent qu'il soit autorisé à s'absenter pour exercer son mandat de maire. Ils sont soutenus par Jean Jaurès qui publie de nombreux articles et qui interpelle le gouvernement pour que le suffrage universel soit respecté. La grève s'étend au-delà de Carmaux et les mineurs obtiennent le soutien financier de nombreux ouvriers en France, même de l'étranger.

D'autre part, il y a les patrons de la Compagnie des mines de Carmaux, notamment le député, le mar-

quis de Solage, et le baron Reil. Ils sont opposés à la grève et n'acceptent pas qu'un ouvrier puisse diriger la ville.

7. (Doc 4) Dites qui oblige la Compagnie à céder aux revendications des ouvriers et de Jaurès.

Le gouvernement se positionne en arbitre et finit par donner raison aux ouvriers qui sont tous réintégrés. En effet, la grève a dépassé le simple cadre des revendications, elle est devenue un affrontement politique dont l'enjeu est pour un ouvrier la possibilité non seulement de voter, mais aussi d'être élu et d'exercer son mandat sans entrave. À l'issue de cet affrontement, les ouvriers sont reconnus comme des citoyens à part entière.

8. (Doc 5) Énoncez, selon Jean Jaurès, les conséquences de la victoire des ouvriers de Carmaux.

Pour Jaurès :

- aucune compagnie n'osera s'attaquer au suffrage universel ;
- les ouvriers pourront désormais exercer leur mandat électoral sans crainte d'être licenciés ;
- ils auront donc des élus dans les communes où travaillent les ouvriers ;
- ils pourront envoyer des élus à tous les échelons administratifs, départements, assemblée nationale, sénat...

9. Pourquoi peut-on dire que Jaurès est devenu un représentant des ouvriers ?

On peut dire que Jaurès est devenu un représentant des ouvriers car il les a soutenus, alors qu'il n'est pas ouvrier. Suite à la démission du marquis de Solage, il est élu député de Carmaux et portera les revendications ouvrières à l'Assemblée nationale.

Pour conclure

Quel rôle a joué Jaurès lors la grève de Carmaux ?

Il a été le porte-voix des ouvriers de Carmaux. À travers cette grève, il a défendu les droits politiques des ouvriers. Désormais les patrons ne peuvent plus les empêcher d'exercer leur mandat d'élu.

Il a montré que la grève de Carmaux concernait tous les ouvriers et que la République devait respecter le suffrage universel et permettre à chacun d'y prendre part. Il participe à l'intégration républicaine des ouvriers. Plus tard, en 1902, il unifie le parti socialiste et en 1904, il crée le journal *L'Humanité*. Par son action, il a montré que les ouvriers pouvaient améliorer leur sort par les élections. Il entre dans la légende du monde ouvrier.

Situation 2 : Être ouvrier à Renault Billancourt... (p. 8-9)

Durant tout le xx^e siècle, la ville de Boulogne-Billancourt a été marquée, dans son paysage, par les usines Renault. Les hommes et les femmes qui y ont travaillé sont porteurs d'une mémoire qui tend à disparaître. Tout autant que les mineurs, elle symbolise l'histoire ouvrière, son évolution.

1. (Doc 1 et 3) Que sont devenues les usines de Renault-Billancourt ?

Les usines de Renault-Billancourt ont disparu du paysage de l'Île Seguin et de la ville de Boulogne Billancourt. Il ne reste aujourd'hui qu'un pavillon de la mémoire présent sur l'emplacement des anciennes usines automobiles. Il s'agit d'un lieu qui regroupe des photographies, des témoignages des ouvriers, des employés et des cadres de l'usine. Les bâtiments de production des automobiles ont été rasés. La dernière automobile sortie des usines date de 1992.

2. (Doc 1 et 2) Montrez que le site industriel a évolué et qu'il occupe une place importante dans le paysage.

Le site industriel a considérablement évolué entre 1898 et 1985. À l'origine, Louis Renault travaille de façon artisanale dans un petit local (le cabanon). Peu à peu, notamment durant l'entre-deux-guerres, les usines s'étendent, occupant tout le site de l'Île Seguin : des nouveaux bâtiments sont construits accueillant les chaînes de montage (voir document 4), des ponts sont construits pour relier l'Île à la ville de Billancourt. Les usines regroupaient près de 30 000 ouvriers en 1975.

3. (Doc 2, 4, 5) Justifiez, en décrivant les documents 4 et 5, la phrase d'Emmanuelle Dupuy : « Ce site a connu toute l'évolution industrielle de notre pays, de la création du travail à la chaîne et la taylorisation jusqu'aux premières robotisations ».

La photographie 4 illustre le travail à la chaîne. L'ouvrier ne quitte plus son poste de travail, il effectue une tâche simple et répétitive, le véhicule avance sur la chaîne au rythme imposé par la machine. Les ouvriers sont soumis à la cadence imposée par la vitesse de la chaîne.

La photographie 5 illustre le taylorisme et la robotisation : on voit les ouvriers en bleu de travail effectuant des tâches répétitives. On perçoit également des outils perfectionnés, préfigurant la robotisation, c'est-à-dire l'utilisation de machines automatisées.

4. (Doc 2) Selon vous, que signifie l'expression « forteresse ouvrière » ?

Emmanuelle Dupuy réfute cette expression. Néanmoins, on peut esquisser une définition avec les élèves rassemblant les éléments suivants. L'idée de forteresse laisse entendre qu'il s'agit d'un lieu protégé des agressions extérieures notamment du patronat. En effet, grâce à leur lutte et au fait que la marque Renault est un fleuron de l'industrie automobile française nationalisée après la Seconde Guerre mondiale, les ouvriers ont obtenu des acquis, des avancées sociales que d'autres entreprises n'avaient pas. De plus, entre 25 et 30 000 ouvriers travaillaient sur ce site, les syndicats étaient puissants et pouvaient déclencher des grèves importantes. Pour les ouvriers des autres entreprises, les luttes étaient exemplaires et servaient de modèle.

Pour conclure

Pourquoi peut-on dire que Renault-Billancourt est un lieu symbolique de la mémoire industrielle et ouvrière de la France ?

Renault-Billancourt est un lieu symbolique de la mémoire industrielle et ouvrière de la France car le site a connu toutes les évolutions techniques du xx^e siècle. Même si le site est aujourd'hui rasé, même si le patrimoine industriel a disparu laissant la place à des logements et des bureaux, il n'en demeure pas moins que le lieu a marqué l'histoire de la France au xx^e siècle. Renault est une marque automobile mondialement connue. Les grèves de 1936 et 1968 ont marqué les esprits. Travailler à Billancourt relève de la fierté, il s'agissait d'un travail difficile, mais aussi collectif. Ce lieu rappelle la mémoire ouvrière du xx^e siècle, il a connu toutes les luttes sociales et il a rassemblé également de nombreux travailleurs étrangers (qui représentaient 80 % des ouvriers spécialisés). L'image et la mémoire de Renault-Billancourt ont dépassé les frontières de la France.

Les ouvriers, les cadres ont créé leurs associations pour perpétuer la mémoire. La direction de Renault y travaille également.

Cours : Les ouvriers, un monde en évolution (p. 10-11)

Le monde ouvrier ne peut pas être envisagé comme un monde figé. Il se caractérise par son hétérogénéité et son évolution. Des changements importants ont affecté le monde du travail et l'ensemble de la société. Afin de permettre de mesurer ces évolutions, l'étude

comparative à des époques différentes permet de dégager les causes de ces changements.

L'évolution du travail ouvrier

1. (Doc 1 et 2) Identifiez les points communs et les différences entre les deux photographies.

Les deux photographies illustrent le travail du textile à deux époques différentes

La première montre une famille de canuts au milieu du xix^e siècle, le travail s'effectue à domicile à l'aide d'un grand métier à tisser. Toutes les générations participent au travail.

La seconde illustre une entreprise de textile en 1975, elle est composée essentiellement de femmes. Elles occupent un poste de travail, elles travaillent seules avec leur machine à coudre. Elles sont nombreuses dans un lieu grand et ouvert.

2. (Doc 3) Expliquez comment les évolutions techniques modifient le travail des ouvriers.

Les évolutions techniques modifient le travail des ouvriers, il est de plus en plus mécanisé et à chaque évolution technique, les ouvriers voient une partie de leur salaire diminuer. En effet, ils ne profitent pas de la modernisation. Bien au contraire, les machines augmentent la productivité, mais le gain ne leur est pas reversé. Le travail est de plus en plus déqualifié, et le savoir-faire technique disparaît. Les ouvriers ont des prolongements des outils de production, ils guident les machines.

Le salaire ouvrier

3. (Doc 4) Identifiez le poste de dépense le plus important pour une ouvrière au xix^e siècle. Justifiez votre réponse.

Le poste de dépense le plus important est la nourriture. Le logement pèse également lourdement sur le budget. Nourriture et logement représentent plus des trois quarts des dépenses. Sur 540 francs de dépenses, la nourriture représente 311 francs et le logement 127 francs, soit 438 francs. Les dépenses ne sont pas compensées par le salaire qui représente 388,5 francs (222 × 1,75). La lingère doit faire appel à l'aide de son frère pour le logement, à des dons pour les vêtements. Sa situation est donc très précaire.

4. (Doc 5) Comparez l'équipement des ménages des ouvriers et celui des autres catégories socio-professionnelles.

En 1954, on constate que peu d'ouvriers sont équipés en automobile (8 %), téléviseur (0,9 %), réfrigérateur (3,3 %), lave-linge (8,5 %). Le taux d'équi-

pement des ouvriers est très nettement inférieur à celui des autres catégories socioprofessionnelles. En 1975, ils ont rattrapé leur retard et atteignent pratiquement le taux d'équipement des agriculteurs et des employés. Les classes supérieures demeurent à un taux d'équipement nettement plus élevé.

Le logement ouvrier

5. (Doc 6 et 7) Comparez les conditions de logement des ouvriers au XIX^e siècle et au milieu du XX^e siècle.

Au XIX^e siècle, les conditions de logement des ouvriers sont épouvantables, les habitations sont petites, sales, les étages trop bas ressemblent à des caves avec des escaliers les traversant.

Au milieu du XX^e siècle, l'habitat est ordonné, il s'agit de grands bâtiments, d'habitat collectif moderne mais aussi des espaces de loisirs avec des jeux pour les enfants.

6. (Doc 7) Quels acteurs sont à l'origine de cette évolution ?

Les acteurs à l'origine de cette évolution sont des architectes, des élus gagnés aux idées socialistes. Ils favorisent dans leur ville, leur département, la construction des habitations à bon marché, ancêtres des HLM (habitations à loyers modérés). On parle de cités jardins encore présentes dans de nombreuses villes.

Cours : Les ouvriers, un monde qui s'organise (p. 12-13)

Depuis le milieu du XIX^e siècle, les ouvriers se sont organisés pour gagner peu à peu des avancées sociales et améliorer leur condition. Ils se sont intégrés politiquement, socialement.

Quand les ouvriers s'organisent

1. (Doc 1) Où se réunissent les ouvriers ? Pourquoi ?

Les ouvriers se réunissent dans un café pour discuter de leur condition de travail. On distingue au fond de la salle le bureau du syndicat. En effet les organisations ouvrières sont interdites dans les entreprises. Depuis 1884, le droit syndical est acquis, mais pas sur le lieu de travail.

2. (Doc 2) Quel est l'objectif de la CGT au début du siècle ?

Au début du siècle, l'objectif de la CGT (Confédération générale du travail) est de faire disparaître le patronat, et d'abolir ainsi le salariat qui maintient les ouvriers sous domination.

3. (Doc 3) Énumérez les moyens d'action des ouvriers pour faire aboutir leurs revendications.

Les moyens d'action des ouvriers pour faire aboutir leurs revendications sont la grève, la manifestation, les occupations d'usines et les élections.

Les avancées sociales et l'intégration républicaine

4. (Doc 3) Repérez à quelle période les avancées sociales sont les plus rapides et les plus importantes.

C'est en 1936, sous le gouvernement de Front populaire, que les avancées sociales sont les plus rapides et les plus importantes. On peut énumérer avec les élèves les mesures en s'appuyant sur le document 4. Grèves, manifestations, occupations d'usines, élections et négociations ont permis d'obtenir des droits sans précédents.

5. (Doc 4) Identifiez les signataires des accords Matignon.

Les signataires des accords Matignon sont les syndicats ouvriers, le patronat et le gouvernement. Le nom Matignon fait référence au lieu d'exercice du président du conseil. Il s'agit d'un accord, donc d'une négociation, ici tripartite, le gouvernement étant partie prenante aux côtés des syndicats.

6. (Doc 2 et 4) Montrez que l'attitude des syndicats à l'égard du patronat a changé par rapport au début du siècle.

On peut constater qu'en 1936 les syndicats signent des accords avec le patronat. Au début du siècle, la CGT avait pour objectif de transformer la société en supprimant le patronat et le salariat. Or en 1936, ils obtiennent des augmentations de salaire et reconnaissent les patrons comme des interlocuteurs avec lesquels négocier.

7. (Doc 4) Citez deux acquis sociaux importants obtenus en 1936. Justifiez votre réponse. Quel rôle le gouvernement du Front populaire joue-t-il ? Pourquoi ?

Le gouvernement de Front populaire joue un rôle d'arbitre entre syndicats et patronat, mais il est du côté des ouvriers malgré tout. Il a été élu par eux. Les congés payés qui n'étaient pas demandés par les ouvriers sont acquis grâce au gouvernement. L'instauration du contrat de travail est une mesure importante car elle permet à l'ouvrier de contractualiser par écrit son travail avec le patron et ainsi faire respecter ses droits et reconnaître sa qualification.

La conscience de classe et la culture ouvrière

8. (Doc 5) *Selon Patrick Schweitzer, qu'est-ce que la conscience de classe ?*

Pour Patrick Schweitzer, ouvrier à Renault-Billancourt, la conscience de classe est « la conscience d'être une force et que lorsqu'on est tous ensemble, on peut aller loin ». Les ouvriers comprennent que collectivement, tous ensemble, unis, ils peuvent obtenir satisfaction et améliorer leur sort.

9. (Doc 6) *Quand et pourquoi les ouvriers se sont-ils dotés d'une fédération sportive spécifique ?*

Créée en 1934 pour faire face à la montée du fascisme en France et préparer ses adhérents à un rôle de « citoyen au service d'une République Laïque et Démocratique » (art 1 de ses statuts rédigé en 1945), la FSGT (Fédération sportive gymnique du travail) plonge ses racines dans le sport ouvrier fondé en 1908. Elle fête ses 80 ans d'existence en 2014 et s'adresse encore aujourd'hui à tous, elle est devenue une fédération du sport pour tous, une association d'éducation populaire.

L'Essentiel autrement et L'Essentiel en cartes (p. 14-15)

1. *Identifiez trois domaines qui montrent que la condition ouvrière s'améliore entre 1830 et 1975.*

On peut notamment citer : le logement ; la réduction du temps de travail ; l'accès à la culture au sens large : sport, théâtre, lecture.

2. *Quels sont les moyens utilisés par les ouvriers pour améliorer leur condition et s'affirmer ?*

Les moyens utilisés sont la grève, la manifestation, la négociation et la signature d'accords avec le patronat et le gouvernement, les élections.

Capacités : Confronter des points de vue (p. 16-17)

Cette page peut être le démarrage pour l'étude d'une situation sur le Creusot. L'ensemble des documents présentés permet de conduire une étude approfondie sur la condition ouvrière au Creusot à la fin du XIX^e siècle et ainsi réinvestir le cours.

Appliquer

1. *Présentez pour chaque document le contexte, l'auteur, l'interlocuteur, les thèmes évoqués.*

Jules Huret est un journaliste qui mène durant les années 1890 une enquête sur les conditions sociales des ouvriers en Europe.

Dans ces deux extraits, il interviewe deux ouvriers du Creusot : un contremaître, celui qui commande et organise le travail des ouvriers, et un ouvrier.

Les thèmes abordés sont le logement, le salaire et les grèves.

2. *Recopiez et complétez le tableau ci-dessous.*

Thèmes communs	Informations	Point de vue du contremaître	Point de vue de l'ouvrier
Logement	Les ouvriers ont un logement avec un petit jardin.		La Compagnie vend le logement aux ouvriers avec d'importants intérêts qui pèsent sur le revenu du ménage. <i>À mettre en relation avec le document du cours 1 (le budget d'une lingère).</i>
Salaires et conditions de travail	Ils varient selon les ouvriers et leur qualification et leur mérite. Les journées sont longues de 10 à 12 h.	Les ouvriers sont bien payés, mais ils ne travaillent pas vraiment pour mériter un salaire plus élevé. Ils prennent des pauses ce qui diminue leur temps de travail	Les salaires ne sont pas très élevés, ils permettent tout juste de subvenir aux besoins de la famille. Le logement pèse lourdement sur le budget.
Grèves	Il n'y a pas de grèves.	Les grèves ne servent à rien et ceux qui ont fait grève en 1871 ont été sévèrement punis probablement licenciés. Et surtout les ouvriers ne se plaignent pas.	Faire grève, c'est perdre son travail. On veut bien revendiquer, mais les ouvriers sont surveillés par d'autres ouvriers. On a peur.

3. Comment expliquez-vous les différences de points de vue ?

Le contremaître est celui qui surveille les ouvriers. Intermédiaire entre les ouvriers et le patron de la Compagnie, il ne travaille pas comme les ouvriers, il les encadre et il est bien mieux payé. L'ouvrier doit obéir, il a peur de perdre son travail, il sait que si cela arrivait il ne retrouverait jamais de travail et finirait dans la misère.

Entraînement Exercice

1. Pour comparer les deux documents, complétez le tableau suivant.

	Document 1	Document 2
Auteur	Jules Adler (1865-1952)	Anonyme
Nature	Tableau	Photographie
Lieu	Le Creusot	Le Creusot
Événements	Une manifestation en 1899	Une manifestation en juin 1899
Personnages représentés	Les ouvriers : hommes, femmes et enfants	Les ouvriers, essentiellement des hommes
Allure du cortège	Il est groupé, massif, plan rapproché	Plutôt dispersé, mais ordonné
Impressions de l'observateur	Impression de masse, de nombre, détermination	Un mouvement calme et pacifique

2. (Doc 1) Décrivez l'attitude des deux manifestants au premier plan. Que symbolise-t-elle ?

Au premier plan, à gauche de la femme qui tient le drapeau tricolore, on distingue deux hommes se tenant la main. Ce tableau symbolise l'unité des ouvriers, hommes, femmes et enfants, la solidarité, la fraternité.

3. (Doc 1 et 2) Quelle représentation des événements ces documents donnent-ils ?

La photographie montre un cortège ordonné avec des tambours dans le carré de tête. Les ouvriers défilent en habit du dimanche semble-t-il (veste, chapeau) ils ne sont pas vêtus de leur tenue de travail. Ils ne débordent pas sur les trottoirs. L'événement photographie donne une image de calme de la manifestation.

Le tableau : les ouvriers ont des visages fatigués, ils sont épuisés par le travail mais, malgré tout, ils sont unis, rassemblés et déterminés. Ils brandissent le drapeau tricolore. Le tableau montre que la grève et l'union des ouvriers sont une force qui veut prendre sa place au cœur de la République.

L'historienne Michelle Perrot dira : « À travers ce tableau le calme Creusot fournit à l'imagerie de la grève une de ses représentations les plus célèbres. »

Pour mieux rédiger (p. 18-19)

Exercice 1

Décrivez l'organisation de la ville du Creusot en 1847, à l'aide des informations de la lithographie et en utilisant les conseils suivants.

1. Au premier plan, on distingue les usines de fabrication du métal et de construction mécanique, il s'agit de bâtiments longs rectangulaires surmontés de cheminées où travaillent les ouvriers. À l'arrière-plan gauche, la résidence de la famille Schneider dans la cour de laquelle on distingue les deux fours des anciennes verreries. Elle est très grande en forme de U et toute proche de l'église et de parc boisés. À l'arrière-plan droit, on aperçoit les logements des ouvriers, ce sont de petites maisons sur plusieurs étages, elles sont toutes semblables.

2. La ville du Creusot est organisée de façon ordonnée.

Exercice 2

Décrivez l'atmosphère de la ville du Creusot à l'aide du vocabulaire du texte.

Étape 1. Relevez dans le texte ci-contre le champ lexical de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du toucher.

Vue : poussière / fumée / aveuglante / noires

Ouïe : grands bruits

Odorat : irrespirable / puante / sale

Toucher : pluie / gratte la gorge / sale

Étape 2. Vous utiliserez ce lexique pour élaborer votre texte. Commencez votre paragraphe par : « À la fin du XIX^e siècle, dans la ville du Creusot, on ressent... ».

On attend des élèves qu'ils reprennent les termes qui caractérisent l'atmosphère de la ville du Creusot. Il fait beau, il y a du soleil mais tous les sens sont saturés : quel que soit le temps qu'il fait.

À la fin du XIX^e siècle, dans la ville du Creusot, on ressent une atmosphère triste et sombre. Tous les sens sont saturés. Il fait beau et pourtant il n'y a pas de luminosité, l'odeur est suffocante, on a l'impression d'être dans le brouillard, tout semble sale. On entend sans cesse des bruits métalliques.

Exercice 3

À l'aide des réponses aux deux premiers exercices, du document ci-dessous et de vos connaissances, expliquez en quelques lignes pourquoi l'auteur du texte précédent écrit : « La pensée est ramenée fatalement vers la nécessité implacable du travail. »

Au Creusot, la pensée est ramenée fatalement vers la nécessité implacable du travail.

Tout d'abord, on constate que la ville est organisée de façon ordonnée. Au premier plan, on distingue les usines de fabrication du métal et de construction mécanique, il s'agit de bâtiments longs rectangulaires surmontés de cheminées où travaillent les ouvriers. À l'arrière-plan gauche, la résidence de la famille Schneider dans la cour de laquelle on distingue les deux fours des anciennes verreries. Elle est très grande en forme de U et toute proche de l'église et de parcs boisés. À l'arrière-plan droit, on aperçoit les logements des ouvriers, ce sont de petites maisons sur plusieurs étages, elles sont toutes semblables.

Puis, quand on s'y promène, à la fin du XIX^e siècle, dans la ville du Creusot, on ressent une atmosphère triste et sombre. Tous les sens sont saturés. Il fait beau et pourtant il n'y a pas de luminosité, l'odeur est suffocante, on a l'impression d'être dans le brouillard, tout semble sale. Les usines de fabrication du métal produisent une fumée noire. On imagine un bruit infernal, le marteau pilon fonctionnant en permanence.

En effet, les ouvriers travaillent tous les jours même le dimanche, le repos hebdomadaire ne sera instauré qu'en 1906.

Évaluation

1. Le sujet d'étude (p. 20)

Exercice 1

Dates	Faits
1864	Droit de grève en France
1906	Repos hebdomadaire
1919	Journée de 8 h
1936	Gouvernement de Front populaire
1968	Renforcement du droit syndical dans les entreprises

Exercice 2

1. Citez deux mesures obtenues par les ouvriers en 1936.

Deux semaines de congés payés

Semaine de 40 heures

Hausse de salaires

Contrat de travail

2. Précisez l'attitude des syndicats en 1936, à l'égard du patronat et du gouvernement de Front populaire de Léon Blum.

En 1936, les syndicats soutiennent le gouvernement de Léon Blum. Ils négocient avec le patronat et le gouvernement de Front populaire et obtiennent des avancées sociales sans précédent. Ils soutiennent les grèves spontanées des ouvriers qui occupent les entreprises. Il s'agit de grèves joyeuses dans le but de fêter la victoire politique des ouvriers qui ont voté pour des partis politiques qui portent leurs revendications (socialistes et communistes). Ce sont des grèves de soutien au gouvernement afin qu'il puisse mener la politique pour laquelle il a été élu.

Exercice 3

1. Décrivez les bâtiments de la photographie.

Les bâtiments sont grands et modernes : construits en hauteur avec de grandes ouvertures ils sont bordés d'arbres. (Voir la légende). Ils préfigurent les grands ensembles des années 1960.

2. À qui sont-ils destinés ?

Ils sont destinés aux ouvriers de Villeurbanne

3. Pourquoi peut-on dire qu'ils sont un progrès pour les ouvriers ?

Ils sont un progrès, car les ouvriers avaient peu de moyens pour vivre dans de tels logements. Ils vivaient le plus souvent dans des logements insalubres.

4. Quel autre type d'habitat a été construit à la même époque pour les ouvriers ?

En région parisienne, des maires comme Henri Sellier (maire de Suresnes) ont construit des cités jardins sous forme de logement collectifs ou individuels.

2. Les situations (p. 21)

Situation 1

1. Expliquez le point de vue de Jean Jaurès et celui du baron Reille.

Le baron Reille estime qu'il est maître chez lui, il est propriétaire de la compagnie. Il est partisan de l'ordre et il refuse qu'on conteste son pouvoir sur les ouvriers. Il s'oppose aux idées socialistes.

En revanche, Jean Jaurès estime que le patron abuse de son pouvoir en refusant que des ouvriers comme

Calvignac puissent s'absenter de leur travail pour exercer leur mandat électoral.

2. Complétez le tableau suivant, concernant les événements de Carmaux.

Motifs	Licenciement de Calvignac, élu maire de Carmaux, pour absences répétées
Acteurs	– Calvignac, Jaurès et les ouvriers mineurs, les socialistes – La Compagnie, le baron Reille, le marquis de Solage
Déroulement	Grève des mineurs, intervention de l'armée, extension de la grève en France par solidarité, interpellation du gouvernement par Jean Jaurès. Ce dernier se pose en arbitre et donne raison aux ouvriers
Conséquences	Le travail des ouvriers n'est plus une entrave à l'Exercice d'un mandat électoral. Les patrons doivent les autoriser à s'absenter. Jaurès est élu député de Carmaux
Rôle de Jean Jaurès	Interpelle le gouvernement, organise la solidarité des ouvriers, fait connaître la grève.

Situation 2

3. Présentez les usines de Renault-Billancourt.

Les usines de Renault-Billancourt sont un immense complexe industriel situé à Boulogne Billancourt sur l'île Seguin notamment. On trouve sur ce site d'immenses bâtiments qui abritent des chaînes de montage automobile, une centrale électrique et près de 25 000 ouvriers y travaillent quand Simone Weil écrit son texte

4. Quel type de travail effectue Simone Weil ?

Elle effectue un travail non-qualifié, répétitif et sans intérêt. Elle travaille selon les méthodes Taylor, elle ne se déplace pas, elle ne quitte pas son poste de travail.

5. Pourquoi le fait-elle avec « ennui et répugnance » ?

Elle fait toujours le même geste, il est répétitif et elle ne sait pas pourquoi elle doit l'effectuer ainsi. Elle n'a aucune satisfaction personnelle à réaliser ce type de travail. Elle n'a pas besoin de réfléchir.

6. D'après vos connaissances, quel type d'ouvriers effectuait ce travail chez Renault ?

Un travail d'OS, d'ouvrier spécialisé, c'est-à-dire non qualifié. Après la Seconde Guerre mondiale, 80 % d'entre eux étaient des travailleurs immigrés.

HISTOIRE – SUJET D'ÉTUDE 2

Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours

Ce sujet doit s'étudier du point de vue de la condition féminine et plus précisément au xx^e siècle. La conquête des droits civils et politiques correspond à des moments clés et déterminants : l'action de Louise Weiss en faveur du vote dans l'entre-deux-guerres révèle la prise de conscience et la force de conviction du mouvement féministe, enfin le combat de Simone Veil en faveur de l'interruption volontaire de grossesse est un point d'orgue dans le processus d'évolution de la condition féminine dans la deuxième moitié du xx^e siècle. Néanmoins nombre d'inégalités persistent et font l'objet de dénonciations régulières.

Problématique générale du chapitre

Ce sujet d'étude présente une première partie consacrée davantage à la lutte pour l'égalité des droits et une seconde partie à la lutte pour la liberté à travers l'émancipation des femmes. Ce partage respecte la chronologie.

On ne peut s'attarder longuement sur le mouvement des suffragettes de la Belle Époque, néanmoins il est nécessaire de les évoquer. En effet, dans la première période, entre les deux guerres, Louise Weiss réactive leur façon d'agir par des coups d'éclat, afin de bien se faire voir et entendre. Dans cette période, le statut des femmes évolue progressivement, mais irrémédiablement, forcé par l'impact de la nouvelle industrialisation qui modifie leur statut. La scolarisation des jeunes filles bouscule aussi en profondeur les habitudes et les façons de penser. Ces deux phénomènes ont davantage d'impact que le fait de nommer trois femmes au gouvernement en 1936, dont on sait qu'elles ne reçoivent que des postes subalternes : seule concession du Front populaire aux revendications féminines, bel exemple des résistances au droit de vote qu'elles n'obtiendront qu'en 1944. Cependant un nouveau cadre s'est déjà établi pour les femmes, celui de la femme active et de plus en plus indépendante grâce à son salaire. La deuxième période le démontre, elle est le résultat d'un processus déjà établi.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la lutte prend une tout autre tournure sous l'impulsion d'une réflexion due à des intellectuelles comme Simone

de Beauvoir autour de la question du genre féminin et masculin. La bataille pour l'égalité se poursuit, mais s'engage surtout une autre joute : celle pour la liberté du corps et l'émancipation des femmes, impensables jusque-là, et tout juste ébauchées par les « garçonnnes » des années 1920. Le débat sur l'IVG mené par Simone Veil conduit à la maîtrise de la fécondité et bouleverse les modes de vies et les mentalités. La liberté des mœurs qui se met en place révolutionne la structure traditionnelle de la famille. L'éducation des filles renverse aussi le schéma traditionnel puisqu'elles obtiennent plus de diplômes que les garçons et de plus haut niveau. Cependant malgré la création du ministère à la Condition féminine, des lois sur l'égalité professionnelle ou au sein des couples, les mentalités et les habitudes s'arc-boutent, les inégalités dans la carrière sont en permanence dénoncées et les femmes ont du mal à atteindre certaines fonctions.

Ouverture (p. 22-23)

1. (Doc 1) Quand a été publiée cette affiche ? Par qui ?

L'affiche a été publiée par un groupement féministe entre 1925 et 1928 : « La Société pour l'amélioration du sort de la femme ».

2. (Doc 1) Quelle est la revendication la plus importante ? Quels autres domaines sont évoqués ?

La revendication la plus importante concerne le droit de vote : elle apparaît en grands caractères sur l'affiche. Mais les femmes veulent aussi inter-

venir dans la vie quotidienne en faveur de la protection de l'enfant, de l'amélioration de l'hygiène, pour supprimer les taudis, combattre l'alcoolisme et obtenir la vie moins chère. Elles se placent sur le plan de la morale en voulant « endiguer l'immoralité » mais aussi sur celui du droit de la famille en demandant de réformer le Code civil qui légifère les relations entre les personnes privées et donc celui des hommes et des femmes. Le Code civil a été édicté par Napoléon en 1804.

3. (Doc 2) À l'aide de la chronologie, expliquez la joie de la femme dans la première partie de l'affiche.

L'obtention du droit de vote explique la joie de cette femme. Il a été obtenu en 1944 et lui reconnaît le droit à la citoyenneté, elle l'a obtenu tardivement par rapport à beaucoup d'autres pays d'Europe.

4. (Doc 2) Quelle forme nouvelle prennent les revendications des femmes en 1994 ?

En 1994, elles revendiquent d'autres droits : elles veulent une société plus juste et plus humaine, le droit au travail mais aussi la maternité choisie, le droit à la dignité et aux responsabilités. Les domaines de revendication sont devenus différents.

5. Utilisez la chronologie pour préciser ces revendications.

En 1994, les femmes ont obtenu leurs principales revendications. Elles ont le droit de vote depuis 1944, elles ont accès au baccalauréat depuis 1925. Elles peuvent choisir d'avoir des enfants ou non grâce à la contraception et à l'IVG. Un ministère du Droit de la femme est mis en place et elles ont obtenu aussi une loi sur l'égalité des salaires. Cependant, il semble qu'en 1994, il y a une différence entre la théorie et la pratique, car il faut quand même créer une loi sur la parité en 2000 pour qu'elles arrivent à obtenir la même part dans les responsabilités politiques que les hommes. En 1994, elles revendiquent encore le droit au travail et une société plus juste.

Situation 1 : Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux guerres (p. 28-29)

Courte biographie : Louise Weiss (1893-1983), d'origine alsacienne, est marquée par l'horreur de la Première Guerre où elle s'était engagée comme infirmière. Elle s'emploie ensuite, dans sa revue *L'Europe nouvelle* (1920-1934) à un rapprochement

entre l'Allemagne et la France mais l'arrivée d'Hitler au pouvoir (1933) fait échouer tout projet européen. Elle s'engage alors, au sein de son association « La Femme nouvelle », dans le combat féministe pour le droit de vote et se présente aux élections dans le 5^e arrondissement de Paris en 1936. Résistante pendant la Deuxième Guerre mondiale, elle combat en faveur de l'Europe, devient députée européenne en 1979 et doyenne du Parlement européen.

1. (Doc 1) À l'aide de l'en-tête, déterminez la nature du document.

« La femme nouvelle » est une association féministe, « un centre de propagande » qui a pour but de développer « l'égalité des droits civils et politiques des Français et des Françaises ».

2. (Doc 1) Montrez à quelle action appelle ce texte. Pourquoi ? Relevez les arguments mis en avant.

Ce texte appelle à aller manifester lors des élections municipales pour défendre la candidature de Louise Weiss. En effet, les femmes n'avaient pas le droit de vote en France en 1935. Le tract met en avant que les femmes paient des impôts, que l'argent gagné par les femmes est utile au pays et qu'elles ont donc le droit d'être citoyennes, « d'administrer la cité » comme elles administrent leur foyer.

3. (Doc 1 et 2) Repérez les autres moyens de luttes préconisés.

L. Weiss préconise la tenue de réunions publiques, la pose d'affiches et la distribution de tracts. Elle propose aussi des manifestations tapageuses où la presse est conviée pour que les photos et les articles diffusent ensuite la cause des femmes. Par exemple, sur la photo, les femmes se sont enchaînées aux grilles du Sénat qui bloque l'accès du droit de vote aux femmes.

4. (Doc 3) Précisez quelle image du rôle de la femme est soutenue par une partie de l'opinion. Justifiez votre réponse.

Selon les deux sénateurs, le vote des femmes serait dangereux. L'un craint que cela ne favorise l'alcoolisme féminin si elles se réunissent dans les cafés pour parler politique comme le font les hommes, l'autre pense qu'elles sont faites pour rester au foyer et en assurer les différentes tâches. Ces façons de penser illustrent des idées reçues et même fantaisistes. Elles développent l'idée que les femmes ont un rôle irréversible « naturel » à jouer dans la société, ce rôle est réducteur, et plutôt désobligeant à leur égard.

5. (Doc 4) Expliquez quel résultat a été obtenu grâce aux actions menées en faveur du droit de vote des femmes.

Ces actions aboutissent à une sensibilisation du problème et à l'infléchissement des hommes au pouvoir sous le Front populaire. Pour la première fois dans l'histoire de la France, trois femmes vont faire partie du gouvernement. En 1936, le Front populaire accorde les fonctions de secrétaire ou sous-secrétaires de la Recherche scientifique, de l'Enfance et de l'Éducation nationale à trois femmes. Aucune n'est ministre cependant.

6. (Doc 4 et 5) Dégagez les raisons de l'insatisfaction de Louise Weiss.

L. Weiss rappelle qu'elles ont été nommées : elles ne sont ni électrices ni éligibles, ce qui constitue un paradoxe. Elles ne peuvent donc pas obtenir certaines fonctions comme député, ni être maire par exemple. De plus ces trois femmes ne se battent pas pour la cause des femmes ni pour le droit de vote, elles n'y feront même aucune allusion et ne représentent pas le mouvement qui leur a permis d'entrer au gouvernement. L. Weiss semble très déçue.

Pour conclure

Expliquez l'action féministe de Louise Weiss entre les deux guerres, ses aspects positifs et ses limites.

Alors que la chambre des députés se prononce en faveur du droit de vote pour les femmes, le Sénat refuse et bloque la situation. À la fin de la Première Guerre mondiale, plusieurs pays ont accordé ce droit de vote et l'Entre-deux guerres voit le phénomène s'amplifier à travers l'Europe. Louise Weiss se fait la porte-parole de la cause des femmes pendant cette période : comment a-t-elle mené son combat ? Quelles ont été ses limites ?

Dans les années 1930, elle relance la cause des femmes et fonde une association « La Femme nouvelle » qui se concentre sur les actions à mener pour obtenir le droit de vote. Elle organise des manifestations tapageuses pour sensibiliser l'opinion publique. Elle intervient dans les rassemblements populaires comme la Coupe du monde de football, ou devant les bâtiments publics emblématiques comme le Sénat où les femmes s'enchaînent aux grilles pour plaider leur cause. Elle se sert de la presse pour faire connaître les revendications des femmes et rompt ainsi avec le féminisme modéré des suffragettes qui avait cours jusque-là. Elle renoue ainsi avec les moyens d'actions prônés par les suffragettes de la Belle Époque comme Hubertine Auclert.

Il s'agit de frapper les esprits car le poids des mentalités pèse encore lourd. Malgré les réels aména-

gements du Code civil en faveur des femmes, la société les cantonne toujours aux tâches qui leur sont soit disant dévolues par nature : le foyer et la maternité. Le monde masculin craint les bouleversements à venir avec le vote des femmes car il pense que cela va remettre en question leur autorité, jusqu'alors incontestée, il campe donc sur des positions très conservatrices.

Les actions de Louise Weiss vont néanmoins réussir à faire nommer trois femmes dans le gouvernement du Front Populaire. C'est un acquis non négligeable même si ces femmes ne sont pas éligibles car elles n'ont pas le droit de vote. Elles seront donc nommées, à des postes de sous-secrétaires, c'est-à-dire à des postes mineurs par rapport à celui d'un ministre. Elles ne prendront pas la parole pour défendre la cause des femmes ni le droit de vote, à la grande déception de Louise Weiss, mais elles incarnent une avancée non négligeable et déterminante dans l'évolution du droit des femmes.

Ce n'est qu'avec la Seconde Guerre mondiale, en avril 1944, en reconnaissance de leurs luttes dans la résistance, que les femmes obtiendront ce droit. Elles ne voteront qu'un an après.

Situation 2 : Simone Veil et le débat sur l'IVG (p.26-27)

1. (Doc 1 et 2) Déterminez quelle est la revendication commune entre ces deux formes de manifestation. Quelle revendication supplémentaire accompagne le manifeste ?

Bien que les deux formes de manifestations soient différentes, la revendication est identique : les femmes revendiquent le droit à l'avortement et dénoncent les victimes des avortements clandestins. Une revendication supplémentaire est formulée de façon plus claire dans le manifeste, celle de disposer librement de son corps et de son ventre et donc d'obtenir une contraception en libre accès et l'IVG en cas de problème.

2. (Doc 2) Repérez le mot que les femmes emploient pour défendre leur cause. À qui se comparent-elles ? En quoi cela a-t-il pu paraître scandaleux ?

Le mot qui revient trois fois est le mot « corps ». Elles pensent pouvoir se comparer à la condition des esclaves qui ne disposaient pas de leur personne puisqu'ils appartenaient à un maître disposant du droit de vie et de mort sur eux. Ce qu'elles veulent, c'est ne plus être enfermées dans la fonction de leur corps uniquement, c'est-à-dire la maternité, que la

nature leur a accordée, mais dans laquelle la société les a enfermées.

3. (Doc 3) *Observez les pancartes : le combat pour l'IVG est-il définitivement gagné? Justifiez votre réponse.*

L'avortement n'est pas définitivement gagné puisque ces femmes manifestent pour le faire respecter alors qu'il fait partie de la loi. Il semble que les mesures pour l'avortement soient encore difficiles à appliquer.

4. (Doc 2 et 4) *Montrez que ces textes parlent de l'avortement clandestin.*

Les textes en parlent comme quelque chose de douloureux psychologiquement et physiquement « un drame » « une détresse ». C'est une situation traumatisante et dangereuse pour les femmes puisqu'elles peuvent être mutilées et même y laisser leur vie.

5. (Doc 4) *Relevez l'injustice mise en avant par Simone Veil dans ce discours.*

La situation injuste dénoncée par S. Veil est la possibilité pour les femmes plus aisées d'aller avorter dans un pays où c'est autorisé. Ce sont donc les femmes pauvres qui subissent l'avortement clandestin.

Pour conclure

Montrez quelles réflexions ont amené à la dépénalisation de l'IVG. Quelles ont été les conséquences sur les mentalités et les mœurs?

Après la Deuxième Guerre mondiale, les femmes ont obtenu le droit de voter. Les revendications féministes se tournent alors vers d'autres objectifs, poussées par la pensée d'une avant-garde intellectuelle, les femmes obtiennent le droit d'avorter. Comment sont-elles passées à un autre type de revendication? Quelles conséquences en résulte-t-il?

Une réflexion sur la condition féminine se met en place à partir de la réflexion de S. de Beauvoir par exemple qui explique qu'il n'y a pas d'autre différence entre les sexes que celle de la nature. La condition des femmes est donc celle créée par l'éducation et la culture. Elles peuvent par conséquent choisir d'être en rupture avec le rôle que la culture leur a traditionnellement attribué, celui de mère et de maîtresse de maison. « On ne naît pas femme, on le devient » écrit-elle.

Dorénavant les femmes vont porter leurs revendications dans le domaine du privé, celui de la maîtrise de leur corps par le choix de la maternité ou non. Elles obtiennent le droit à la contraception en 1967 et le droit à l'avortement en 1975.

La maîtrise de la fécondité bouleverse les mentalités et les mœurs. Les femmes conquièrent progressivement une nouvelle place dans la société, car cette maîtrise leur permet de vivre plus librement et de s'émanciper. La maternité non voulue ne les oblige plus à se marier pour élever leur enfant ou d'avorter clandestinement au péril de leur santé. Elles peuvent profiter de cette liberté pour faire des études plus longues, travailler, faire une carrière, et gagner ainsi une indépendance financière dans le couple. Le modèle traditionnel de la famille éclate et l'union libre se développe. Le partage des tâches est de plus en plus convenu et les hommes participent davantage à l'éducation de leur enfant, rôle traditionnellement dévolu aux femmes. On parlera même de « papa poule » pour certains d'entre eux.

Néanmoins, si de profondes modifications se sont opérées dans les mentalités et les mœurs, au point d'accorder aux femmes une place très différente et plus intéressante pour elles dans la société, il subsiste de grandes résistances dans le quotidien et dans la mise en pratique des lois protectrices accordées aux femmes.

Cours : Une lutte pour l'égalité des droits (p. 28-29)

Des conditions nouvelles

1. (Doc 1) *Expliquez ce que représente le Code civil pour les féministes.*

Le Code civil est l'ensemble des lois qui régit le statut des personnes, des biens et des relations entre les citoyens, dont les relations au sein du mariage. Élaboré en 1804 par Napoléon 1^{er}, il ne correspond plus à la condition des femmes du xx^e siècle. Le code fait que la femme passe de l'autorité entière du père sous l'autorité entière du mari auquel elle doit obéissance, c'est pourquoi l'affiche dit qu'elle reste « une mineure » toute sa vie. Les féministes le considèrent comme un moyen d'oppression et veulent qu'il soit modifié.

2. (Doc 4) *Montrez que cette politique est un recul.*

C'est un recul car il s'agit d'une politique nataliste. Elle pousse les femmes à faire beaucoup d'enfants, ainsi elles ne penseront plus à aller travailler et resteront des mères au foyer, telles que la « nature » les a créées selon l'esprit de Vichy. .

3. (Doc 1) *Expliquez la façon dont est organisée cette campagne contre le Code civil.*

Elle est organisée par le biais d'une association nommée ligue d'action féminine. Elle mène une pétition, c'est-à-dire une campagne de signatures pour réviser le Code civil et engage par la même occasion les femmes à demander le droit de vote : il leur permettrait alors d'exiger ces modifications.

Les femmes s'organisent et revendiquent

4. (Doc 2) *Observez ce que les femmes ont obtenu : l'éducation est-elle égalitaire ?*

En 1880, les femmes obtiennent le droit d'aller à l'école secondaire. Elles y apprennent le français, une langue vivante, la géographie et l'histoire, les mathématiques et quelques éléments de physique et de chimie. Elles pratiquent le dessin, la musique et la gymnastique. Cet enseignement leur réserve aussi des leçons de morale, d'hygiène et d'économie domestique car elles doivent avant tout apprendre ce qui leur permettra d'être de bonnes mères de famille, elles n'auront donc pas la possibilité d'aborder toutes les disciplines dont bénéficient les garçons au lycée. L'instruction doit être adaptée au rôle de la femme dans la société, elle n'est pas égalitaire mais contribue à reproduire un modèle.

Une place différente acquise dans l'entre-deux-guerres

5. (Doc 3) *Présentez le type de métier exercé par les femmes entre les deux guerres.*

Le secteur privilégié d'emploi des femmes est celui des emplois de bureau, de dactylographie et de secrétariat, c'est-à-dire le secteur tertiaire qui s'est beaucoup développé. Leurs conditions de travail semblent difficiles car elles travaillent toutes dans une vaste pièce où elles sont nombreuses, elles ne sont pas isolées du bruit des machines à écrire et n'ont aucun espace d'intimité. Leur bureau est absolument semblable et extrêmement bien rangé et ordonné, rien ne peut venir les distraire. Elles semblent toutes identiques car elles portent une blouse blanche comme un uniforme. On ne peut s'empêcher de remarquer des éléments similaires avec la salle de classe du document 2 : même ordre, même tenue etc.

6. (Doc 5) *Expliquez le nom donné à ces femmes après la Première Guerre mondiale.*

On les appelle des «garçonnes», car elles portent les cheveux courts, elles adoptent aussi quelquefois le pantalon, leurs jupes ou robes se raccourcissent, elles fument et mènent une vie très libre, comme des garçons. Elles osent s'attabler seules à une terrasse de café.

Cours : L'émancipation des femmes : une lutte pour la liberté (p. 30-31)

La question de l'émancipation

1. (Doc 1) *Montrez quel est l'objectif de l'association Choisir. Pourquoi est-il important ?*

L'objectif de cette association est de promouvoir la contraception afin de n'avoir recours qu'en cas d'accident à l'avortement. Elle met l'accent sur le choix d'avoir la possibilité de donner la vie ou non.

2. (Doc 1 et 2) *Dites ce que dénoncent ces slogans.*

Le premier dénonce le manque de reconnaissance de la participation des femmes en temps de guerre et le manque de reconnaissance de leur statut en général par l'histoire. Elles aussi ont pâti des guerres et n'ont pas de monument pour le rappeler.

Le second est une revendication d'égalité car il rappelle qu'elles forment la moitié de l'humanité en jouant sur le mot masculin « Homme », qui très injustement désigne à la fois les hommes et les femmes. Le troisième ironise sur le poème d'Aragon « la femme est l'avenir de l'homme ». Les femmes annoncent qu'une page est définitivement tournée. Le quatrième dénonce la condition féminine avant la légalisation des moyens de contraception. Elles veulent dorénavant décider de leur grossesse et non plus la subir.

3. (Doc 2) *Expliquez comment S. de Beauvoir considère les femmes. Pourquoi ?*

S. de Beauvoir dénonce ce que sous-entend la façon de parler de « la » femme. Elle ramène la femme à son seul statut de « nature », de « femelle humaine », pour mieux mettre en évidence le rôle que joue la culture dans la construction de l'idée de féminin ou de féminité, avec le rôle traditionnel qui lui est attribué de femme au foyer, d'être fragile et dépendant, etc. Elle affirme ainsi que c'est une construction indépendante de sa seule nature, la « femelle humaine » ne devient femme dans la société que par la culture et les valeurs qu'on lui impose et qui l'enferment dans une seule et unique représentation, celle de bonne épouse et de bonne mère.

Une place prépondérante dans le monde du travail

4. (Doc 6) *Expliquez les difficultés rencontrées par les femmes dans le monde du travail.*

Les femmes cumulent les difficultés. Elles obtiennent plus de diplômes que les garçons, mais la maternité va les mettre en minorité dans le monde du travail :

elles s'arrêtent de travailler pour élever leurs enfants ou prennent un travail à temps partiel, la majorité des emplois à temps partiel est occupé par des femmes, il est 4 fois plus élevé que celui de leurs compagnons. Le taux de chômage féminin est sensiblement égal à celui des hommes et, dans tous les cas, à travail égal, son salaire est inférieur. Il existe un «plafond de verre», les femmes ne font pas carrière comme les hommes auxquels sont encore réservés les postes à responsabilité : ceux de cadres dans les entreprises qui ne comptent d'ailleurs que très peu de femmes dans les fonctions dirigeantes. En revanche, elles conservent leur fonction traditionnelle puisqu'elles font 70 % des tâches ménagères.

La difficile entrée sur la scène politique

5. (Doc 4) *Que revendique le collectif La Barbe ?* Elles voudraient bien qu'il y ait un peu plus de parité dans les fonctions politiques. Elles dénoncent le Conseil général des Deux-Sèvres composé uniquement d'hommes. Alors que la loi sur la parité a été votée en 2000, elle n'est pas toujours appliquée.

6. (Doc 4 et 5) *Commentez l'accession à la fonction d'élue : est-ce facile ?*

La fonction d'élue n'est pas facilement accessible aux femmes. On s'aperçoit que dans aucune des élections, locales ou régionales elles atteignent la moitié des postes. Elles sont presque à égalité avec les hommes au Parlement européen et en tant que Conseillères régionales mais ne sont que 40 % parmi les conseillers municipaux et pas plus de 13,9 % de conseillers généraux. Elles sont seulement 13,8 % à assurer les fonctions de maire et il n'y a pas plus de 6 femmes sur les 38 communes de plus de 100 000 habitants.

L'Essentiel autrement et L'Essentiel en cartes (p. 32-33)

Exposez l'impact des mouvements féministes, de la Belle Époque à nos jours, dans les domaines politique, économique et social.

L'évolution de la condition des femmes s'est faite très rapidement au xx^e siècle. Le gouvernement devenu républicain en 1870 a fondé des espoirs que les femmes vont réaliser au cours du siècle. Quel a été l'impact de cette évolution au plan politique, économique et social ?

Au plan politique, les femmes obtiennent le droit de vote après un demi-siècle de combat. Elles deviennent citoyennes à part entière en 1944. En

1936, trois femmes avaient été nommées au gouvernement du Front Populaire, mais elles n'étaient ni éligibles ni électrices, ce qui constituait une bien piètre avancée. Aujourd'hui les femmes peuvent donc prétendre à toutes les fonctions politiques. Néanmoins, du fait de leurs conditions, elles restaient minoritaires dans les élections. C'est pourquoi il a été nécessaire de créer la loi sur la parité en 2000 qui améliore la situation mais est encore loin de résoudre les difficultés des femmes pour entrer dans la sphère réservée des activités politiques.

Au plan économique, le travail féminin s'est imposé dans l'entre-deux-guerres : la révolution industrielle a créé de nombreux emplois tertiaires (dactylographe, téléphoniste...), peu rémunérés, mais qui donnent aux femmes une autonomie financière. Toujours plus actives après la Seconde Guerre mondiale, elles n'arrivent cependant pas à atteindre le même niveau que les hommes. Si leurs activités se diversifient, elles sont moins payées à responsabilités égales. Il sera nécessaire d'avoir recours à la loi sur l'égalité professionnelle pour garantir à la femme l'égalité des chances et l'égalité des traitements. Malgré cela, elle fait moins carrière qu'un homme en raison du «plafond de verre» qui résiste. Les maternités ralentissent ses ambitions et la confinent bien souvent dans un emploi à temps partiel dont elle a du mal à sortir une fois les enfants autonomes. Elle gagne cependant son autonomie financière. Cette autonomie s'explique par la spectaculaire transformation de sa vie sociale. La scolarité des filles va se développer entre les deux guerres, elles obtiennent aujourd'hui plus de diplômes que les garçons et de plus haut niveau. En outre, la maîtrise de la fécondité bouleverse les fondements de la société basés sur la famille. Une extraordinaire liberté des mœurs se met en place. Autonomes financièrement, elles ont recours au divorce et les familles monoparentales se développent. L'autorité paternelle est devenue parentale, un ministère des Droits de la femme a été créé pour la défense de ses droits, et le viol est dorénavant reconnu comme un crime.

Elles ont, en un siècle, obtenu l'égalité des droits civils, elles se sont émancipées grâce à la lutte pour leurs libertés et pour l'égalité dans tous les domaines. Cependant leur combat reste nécessaire car les lois sont encore trop souvent mal appliquées et l'inégalité des salaires, du partage des tâches ménagères, des carrières subsistent.

Capacités : comprendre une caricature (p. 34-35)

Appliquer

1. Repérez la nature du document et en donner une définition.

Ce document est une caricature. C'est une représentation volontairement humoristique, décalée et exagérée d'une situation, d'un événement ou d'un personnage réels. Son but est de faire rire ou sourire, mais aussi de faire réfléchir. C'est souvent un document qui représente une opinion, un mouvement d'humeur, et qu'il faut donc prendre avec beaucoup de recul. Les élèves évoqueront certainement le problème de la « vérité », de l'objectivité de la caricature qu'une observation précise du document permettra de déjouer.

2. Observez sa date de publication.

Il a été publié le 1^{er} avril 1910. Faut-il y voir un canular comme ceux produits par la fête du poisson d'avril? Certainement : le vote des femmes peut apparaître comme « une bonne blague ».

3. Précisez dans quel genre de presse a été publié ce dessin.

Le journal porte le nom de *Fantasio*. On peut penser qu'il s'agit d'un journal humoristique, une « fantaisie ».

4. Décrivez comment est représentée Marguerite Durand et à quoi elle est reconnaissable.

M. Durand est représentée comme une femme élégante, en chapeau avec un joli chemisier et un collier. C'est le portrait d'une grande bourgeoise distinguée. On la reconnaît car elle possède un lion. Celui-ci a un air débonnaire et serviable, il porte un pot de colle dans sa gueule. Son regard indique qu'il veille quand même sur sa maîtresse.

5. Décrivez ce qu'elle fait.

Elle colle des affiches de propagande sur un panneau électoral en utilisant la queue de son lion comme pinceau de colle.

6. Observez les noms inscrits sur les affiches.

Les noms inscrits sur les affiches sont « Dupont » et « Durand » : des noms très courants en France.

7. Identifiez le mouvement social qu'elle représente.

Le mouvement représenté est celui des féministes et surtout des suffragettes, c'est-à-dire des femmes qui n'hésitent pas à participer à des actions fortes et en dehors de la loi, comme c'est le cas ici puisque

les femmes n'ont pas le droit de vote, elles ne sont ni électrices ni éligibles. Pourtant M. Durand se présente comme candidate aux élections municipales de 1910 dans le IX^e arrondissement de Paris.

8. Expliquez l'opinion du dessinateur en nuanciant votre réponse.

Il est difficile de connaître l'opinion réelle du dessinateur qui semble plutôt nuancée. D'une part, il représente une femme élégante, une femme de caractère qui maîtrise un animal sauvage : il n'a pas déformé son visage ou son allure pour la rendre ridicule, il lui conserve une certaine dignité, il en ressort un regard sympathique et peut-être admiratif pour ce personnage féminin. D'autre part, il se moque car le lion ressemble plutôt à un bon toutou, les noms portés sur les affiches sont des noms banals, sous-entendant que tout le monde peut dorénavant se présenter (« tous les Dupont et tous les Durand »), donc « même les femmes », de plus cette femme porte le nom de Durand!

Pour aller plus loin

La date du 1^{er} avril peut être exploitée de façon plus approfondie en racontant aux élèves que ce jour-là le même journal révèle le canular fait au Salon des artistes indépendants à l'initiative de Roland Dorgelès alors frais émoulu de l'École des Beaux-arts. Aidé de quelques plaisantins, il avait exposé, sous un faux nom, une toile peinte par la queue d'un âne pour ridiculiser l'art des écoles nouvelles comme le fauvisme et le futurisme. Le journal publie deux photos de l'âne avec le pinceau. Cette toile avait reçu une bonne critique. Il semble que cette plaisanterie a inspiré le dessinateur de la caricature. Mais que dire alors de Marguerite Durand qui peint avec la queue de son lion : son action politique est sans valeur? Est-ce une tentative vaine? La politique ou l'action de Marguerite Durand est comme l'art moderne : aléatoire et arbitraire? Questionner en laissant la réponse finale aux élèves montre que « la vérité » est très complexe et pour cette raison bien impossible à définir.

Entraînement

Exercice 1

1. Identifiez le document : auteur, date, type de document.

Le document fait la « Une » d'un journal hebdomadaire intitulé « Les Contemporains » publié en 1880. Il porte une légende du dessinateur, A. Le Petit, composée de vers qui forment un quatrain.

2. Décrivez la scène et expliquez ce qu'évoque la Bastille.

Le personnage principal est Hubertine Auclert. Elle chevauche en tête d'une armée de femmes cavalières vers une haute tour sur laquelle est indiqué « bastille des droits de l'Homme » pour l'assaillir. En haut de la tour, un homme semble narguer les combattantes. La Bastille est le symbole du despotisme mais marque aussi le début de la Révolution française en 1789 et de la chute du pouvoir royal et des privilèges.

3. Décrivez le drapeau et l'arme de combat d'Hubertine.

Elle porte une bannière sur laquelle est inscrit « droits de la femme » et dirige son arme, une longue plume pour écrire, sur la tour, comme un fusil.

4. Expliquez quel mouvement social elle représente.

Elle représente le mouvement féministe de la Belle Époque que l'on a désigné sous le nom de mouvement des suffragettes. Elles sont connues pour leurs actions d'éclat comme l'attaque des bureaux de vote par exemple et de nombreuses manifestations, mais leur principale arme de combat est l'écriture, elles créent de nombreux journaux.

5. Essayez de définir l'opinion de l'auteur à l'aide de son commentaire. Nuancez votre réflexion.

L'opinion de l'auteur est ambiguë. À la fois il reconnaît la cause d'Hubertine Auclert puisqu'il dit que les droits de l'homme ont été créés par les hommes (et pour les hommes), il reconnaît qu'elle a raison de réclamer des droits, mais paradoxalement il reconnaît, dans le dernier vers, le droit du plus fort. On peut alors s'interroger : les hommes sont considérés par tradition comme plus forts, donc le combat d'Hubertine est perdu d'avance. Mais peut-être l'auteur veut-il signifier qu'elle ne gagnera que si elle démontre que sa cause est la plus forte, et il s'agirait alors d'un encouragement.

Exercice 2

1. Identifiez la nature du document.

Le document est une caricature de Plantu, dessinateur du journal *Le Monde*.

2. Décrivez et identifiez les personnages.

Une jeune femme se présente devant un employeur et énonce les diplômes qu'elle a obtenus. Ce sont des diplômes variés et elle est trilingue. L'employeur est assis derrière un bureau, il est beaucoup plus âgé.

3. Relevez la forme de la phrase adressée à la femme.

Il s'adresse à la jeune femme avec des phrases impératives, il lui donne donc un ordre.

4. Mettez en relation les paroles de l'homme et de la femme.

La jeune femme essaie de se mettre en valeur pour avoir toutes les chances d'obtenir un emploi. Elle semble convenir puisqu'il dit « parfait » mais la renvoie tout de suite au statut traditionnel de la femme, soumise et au service de l'homme, puisqu'il lui demande d'aller préparer son café. Il n'a que faire de ses capacités.

5. Expliquez l'injustice dénoncée par le caricaturiste.

L'auteur dénonce ici les idées préconçues sur le travail des femmes. Elles obtiennent davantage de diplômes et de plus haut niveau, mais font moins carrière car elles sont moins prises en considération que les hommes. Un « plafond de verre » limite leur ascension sociale et réserve les emplois de haut niveau aux hommes.

Pour mieux rédiger (p. 36-37)

Exercice 1

Étape 1.

Cette affiche dénonce le travail pénible à l'usine, les horaires de bureau auquel s'ajoute le temps passé au ménage. Elle rejette l'obligation de faire des doubles journées et d'avoir à assumer, comme le montre le dessin, le travail et les tâches ménagères.

Étape 2.

Les femmes revendiquent l'égalité des salaires et des droits. Elles souhaitent combattre plus activement auprès des hommes dans le domaine du travail.

Exercice 2

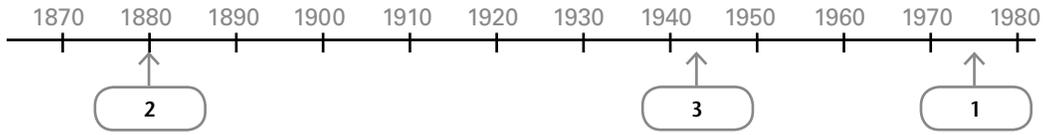
L'écrivain Victor Hugo s'adresse, dans une lettre, à Léon Richer, rédacteur en chef du journal féministe *L'Avenir des femmes*.

L'auteur dénonce le fait que la femme est considérée par la loi comme une mineure, ce qui équivaut pour V. Hugo à la condition d'existence d'un esclave.

Il explique que le Code civil a accordé tous les droits aux hommes et tous les devoirs aux femmes, celles-ci n'existent pas en tant que citoyennes puisqu'elles ne votent pas et n'ont pas le droit d'aller en justice. V. Hugo pense que cette situation de barbarie doit se terminer.

Exercice 3

Ces deux graphiques montrent le nombre de diplômes obtenus par les filles et les garçons en 2010.



L'écart de la situation scolaire entre les filles et les garçons se marque dès la sortie du collège. En effet, en 2015, davantage de garçons (18 %) en sortent sans diplôme ou seulement avec le brevet. Les filles investissent moins (12 %) l'enseignement professionnel que les garçons (15 %). Elles obtiennent presque autant le baccalauréat (28 % pour les filles contre 29 % pour les garçons) mais très nettement plus de diplômes supérieurs. L'écart se creuse au niveau des BTS (17 % contre 14 %) et les garçons obtiennent beaucoup moins de diplômes de haut niveau (24 %) que les filles (31 %). Au final, à la sortie du système éducatif, les femmes sont davantage diplômées.

Exercice 4

Dans l'entre-deux guerres, le droit de vote est la principale revendication féministe. Des mouvements féministes vont se créer autour de femmes comme Louise Weiss qui reprend la tradition des suffragettes d'avant-guerre. Elles créent des journaux, organisent des actions d'éclat et des campagnes de sensibilisation. Elles mettent en place des élections parallèles et se présentent sur les listes malgré la loi qui ne les autorise pas à voter. Elles savent utiliser les journaux qu'elles appellent à chacune de leur manifestation, comme lorsqu'elles s'enchaînent aux grilles du Sénat. Elles revendiquent également le droit à l'éducation à égalité avec les garçons et le droit au travail. En 1936, le gouvernement du Front populaire nommera trois femmes à des postes de secrétaires ou sous-secrétaires d'État alors qu'elles ne sont ni électrices ni éligibles. Ces trois femmes ne relèveront pas le combat des féministes et il faudra attendre 1944 pour l'obtention du droit de voter, grâce en partie à la participation des femmes à la Résistance.

Après la Seconde Guerre mondiale les revendications des femmes sont différentes car elles ont obtenu l'égalité civile. Sous l'impulsion de femmes intellectuelles le débat se porte sur la vie privée. Elles aspirent alors à trouver plus de libertés et à s'émanciper de leur rôle traditionnel : elles vont réclamer la contraception gratuite et le droit à l'IVG qu'elles obtiendront en 1975. Simone Veil, ministre de la santé, portera le projet de loi sur l'IVG devant le parlement. En 1994, cinquante ans après l'obtention de droit de vote, après la création d'un ministère à la condition féminine, elles continuent de

réclamer une société plus juste car malgré les lois (égalité des salaires, interdiction de licencier une femme enceinte, parité) elles restent sous l'emprise du poids des mentalités qui leur affecte un rôle subalterne dans la société.

Évaluation

1. Le sujet d'étude (p. 38)

Exercice 1

1. *Situez dans les cases de la chronologie les chiffres correspondants aux lois (voir ci-dessus).*

2. *Faites correspondre à chaque loi le nom du personnage qui a défendu ces causes.*

- Simone Veil : Elle obtient la légalisation sur l'avortement.
- Louise Weiss : elle défend le droit de vote aux femmes.
- Camille Sée : Il soutient la loi qui autorise l'enseignement secondaire pour les filles.

Exercice 2

1. *Identifiez la nature du document. Quelle période concerne-t-il ?*

Il s'agit d'une publicité. Elle concerne la période allant de 1873 à 1923, date de sa publication.

2. *Définissez en une phrase l'idée développée dans ce document.*

Grâce à la modernité de la machine à écrire, la femme a pu accéder au monde du travail et se garantir un salaire pour être indépendante dans la vie.

3. *Expliquer pourquoi cette idée est encore juste après la Deuxième Guerre mondiale.*

Après la guerre l'industrialisation est plus importante et le travail des femmes se développe surtout dans le secteur tertiaire. Les emplois de bureau constituent un débouché considérable, même s'il est souvent mal payé.

2. Les situations (p. 39)

Situation 1

1. Expliquez si Louise Weiss peut ou non se présenter aux élections de 1935.

Louise Weiss ne peut pas se présenter à des élections puisque les femmes n'ont pas le droit de vote. Elles ne sont donc pas éligibles.

2. Nommez l'assemblée qui s'y oppose.

C'est le Sénat qui s'y oppose, l'Assemblée avait donné son accord.

3. Précisez quel mode d'action choisit Louise Weiss en réaction.

Louise Weiss choisit de faire de la propagande pour faire connaître la cause des femmes, elle crée des journaux, organise des manifestations voyantes et invite la presse pour faire des articles dans tous les journaux, elle organise même des bureaux de vote factice en pleine rue.

4. Expliquez ce qu'est « La Femme nouvelle ».

« La Femme Nouvelle » est une association en faveur de l'égalité des droits civiques entre les hommes et les femmes. Elle réclame le droit de vote pour les femmes.

5. Montrez si son action a abouti.

Son action n'a pas permis aux femmes de décrocher le droit de vote mais elle a permis de sensibiliser l'opinion. Ainsi, le gouvernement du Front Populaire nommera trois femmes au gouvernement, même si ce sont des postes subalternes de secrétaire ou sous-secrétaire d'État qui leur sont accordés. Enfin en 1944, leur cause semble acquise par le général de Gaulle qui édicte, par une simple ordonnance, le droit de vote aux femmes.

Situation 2

6. Expliquez ce que défend cette affiche.

Cette affiche défend le droit à l'avortement et l'accès à la contraception, libres et gratuits.

7. Situez ce document dans le temps.

Cette affiche est éditée entre 1973 et 1975, c'est-à-dire avant que la loi sur l'avortement ne soit votée en 1975. La loi autorisant la contraception est votée en 1967.

8. Indiquez ce que prévoit la loi sur l'avortement en 1973.

La loi punit les avortements de peine de prison et d'amendes, « les faiseuses d'ange », celles qui pratiquent les avortements, peuvent même être condamnées à mort.

9. Expliquez ce qui rend l'enfant heureux.

Ce qui rend l'enfant heureux, c'est qu'il a été désiré par sa mère : elle a eu le choix. Auparavant, bien souvent, les femmes subissaient leur grossesse et l'arrivée d'un nouvel enfant n'était pas toujours source de joie.

10. Présentez Simone Veil et l'action qu'elle a menée.

Simone Veil a été déportée à Auschwitz quand elle avait 17 ans. Elle devient ministre de la Santé entre 1974 et 1979. C'est alors qu'elle défend son projet de loi sur l'avortement devant l'Assemblée nationale en 1974. Malgré de violentes oppositions, elle obtient gain de cause. Fervente européenne, elle sera la première femme présidente du parlement européen (1979-1982) puis sera élue plus tard membre de l'Académie française (2008).

HISTOIRE – SUJET D'ÉTUDE 3

La République et le fait religieux depuis 1880

Le sujet 3 remanié en septembre 2013 étudie l'évolution des rapports entre la République et les Églises en partant des lois scolaires de Jules Ferry. On montre que la laïcité est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes régi (sauf exception) par la loi de 1905.

Problématique générale du chapitre

Répondre au libellé du programme et rendre le thème accessible aux élèves sont les objectifs qui ont guidé la conception du sujet, en insistant sur la démarche historique. Les documents choisis sont toujours d'époque et non des analyses contemporaines « à propos du sujet ».

Il faut rappeler qu'au milieu du XIX^e siècle, sur 38,8 millions d'habitants en France, il y a probablement 38 millions de catholiques baptisés, 750 000 protestants, 75 000 juifs, 3 ou 4 000 personnes dont on ne sait pas si elles ont ou non une religion. Le catholicisme, religion dominante, sûr de sa force et des liens étroits tissés au cours de l'histoire entre l'Église et l'État, imprègne la vie quotidienne des Français. Les relations Église État déchaînent les passions au XIX^e siècle en développant un véritable « conflit des deux France ».

Pour le camp clérical, la France doit redevenir une nation catholique, « la fille aînée de l'Église », comme elle était sous l'Ancien Régime. Pour le camp républicain, la France doit être « fille de la Révolution » fondée sur les valeurs de 1789. La République qui s'ancre dans les mentalités, veut donc se dégager de toute emprise religieuse.

Le sujet commence par la présentation des lois scolaires de Jules Ferry (situation 1, pages 42-43) l'enjeu majeur de la République face à l'Église. L'école républicaine, qui se donne une mission d'unification et de civilisation, va enseigner une morale commune, exempte de tout ce qui particularise et divise les individus. Elle est donc acceptable par chacun, quelles que soient ses convictions religieuses.

La séparation des Églises et de l'État en 1905 établit les dispositions fondamentales de la laïcité (situation 2, pages 44-45). La loi, fruit d'un long travail collectif, est marquée par le rôle d'Aristide Briand rapporteur de la loi à l'Assemblée. Ses talents de négociateur permettent de faire voter un texte de conciliation, en dépit du caractère net et tranché des premiers articles : « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». La loi de 1905 devient une valeur constitutionnelle de la République française, en 1946 puis 1958.

Le cours montre comment la société s'est progressivement laïcisée à partir de 1880 (date qui marque l'installation de la III^e République dans les institutions) et comment se poursuit l'affirmation laïque jusqu'à nos jours. L'étude du discours de Jacques Chirac (Capacités, page 52) annonçant la loi de 2004 sur le port des signes religieux à l'école, montre que le sujet n'a rien perdu de sa charge passionnelle. La loi du 11 octobre 2010 « *Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage* » n'a pas – en principe – de lien avec la précédente.

Le cours suivant reprend l'État des relations entre les deux camps évoqués plus haut, cléricaux et anticléricaux, pour étudier la laïcisation de l'État depuis 1905.

Au tournant du siècle, la politique d'Émile Combes alimente un climat de passion extrême. « Le petit père Combes », ancien séminariste devenu anticlérical, veut une application stricte du Concordat et s'attaque aux congrégations qui ne relèvent pas du traité régissant, depuis sa signature en 1801, les relations entre l'État et la papauté.

De nos jours la loi de séparation, plus que centenaire, doit s'adapter au pluralisme des religions, conséquence du brassage des populations. Le paysage religieux est désormais marqué par l'émergence de confessions que la loi de 1905 ne pouvait connaître (islam, bouddhisme, évangélisme, etc.)

On doit avoir à l'esprit les dérogations aux principes de la laïcité. En Alsace et en Moselle le régime du Concordat est toujours effectif, car, lors du vote de la séparation en 1905, les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle étaient sous administration allemande (1870-1918). Les ministres des cultes « officiels » (prêtres, pasteurs, rabbins) ont un statut de fonctionnaire, leurs salaires sont indexés sur ceux des professeurs des écoles. Les religions qui ont émergé en France au cours du xx^e siècle, telles que l'islam, le bouddhisme ou le protestantisme évangélique, n'y sont donc pas reconnues au même titre.

Le cas de la Guyane constitue aussi une exception à la loi de 1905. Ce territoire d'outre-mer est régi par une ordonnance de Charles X datant de 1828, qui ne reconnaissait que la religion catholique. Les prêtres catholiques y sont rémunérés par le conseil général. Dans l'île de Mayotte, les juges musulmans sont rémunérés sur fonds publics. Dans les îles de Wallis-et-Futuna l'Église catholique est officiellement chargée de l'enseignement.

Ouverture (p. 40-41)

1. (Doc 1) Comment se définit le journal? Pour lui, qui est « l'ennemi » et comment le représente-t-il?

La Lanterne s'annonce comme un journal républicain et anticlérical. L'ennemi est un prêtre catholique représenté sous la forme d'une grande chauve-souris déployant son ombre menaçante sur la ville de Paris

2. (Doc 1) En une phrase, expliquez le sens de l'image.

L'influence de l'Église catholique empêche de recevoir la clarté du soleil et de la connaissance. Il faut lutter contre elle avec force.

3. (Doc 2) Comment sont placés les représentants des différentes religions? Quelle est la signification de cette cérémonie?

Les autorités religieuses des six grandes religions pratiquées en France forment un arc de cercle en face du président de la République et du ministre de l'Intérieur en charge des cultes. (Jusqu'en 2004, seuls

les représentants des quatre anciens cultes reconnus par la loi de 1905 étaient conviés.)

Cette cérémonie prouve que l'État ne reconnaît aucun culte particulier et traite toutes les confessions religieuses de façon égale.

4. (Doc 1 et 2) Quels sont les changements perceptibles entre les deux documents?

Le journal du début du xx^e siècle appelle à lutter, sur un ton violent, contre la puissance de l'Église catholique. Au xx^e siècle, les relations entre la République et l'Église sont apaisées, le catholicisme n'est que l'une des six religions pratiquées en France.

Situation 1 : Les lois laïques des années 1880 (p. 42-43)

1. (Doc 1) Relevez dans les articles 1^{er} et 4 les termes qui caractérisent l'enseignement primaire.

L'obligation scolaire pour les garçons et les filles de 6 à 13 ans, l'instruction morale et civique, l'étude de la France, sa langue, sa littérature, sa géographie, son histoire sont les principales caractéristiques de l'enseignement primaire voulues par Jules Ferry.

2. (Doc 1) Que devient l'enseignement religieux dans les lois Ferry?

Il est exclu de l'école laïque mais une journée sans école (le jeudi) permet aux parents d'envoyer leurs enfants suivre un enseignement religieux.

3. (Doc 2 et 1) Relevez les détails montrant que la loi est appliquée dans cette école.

Au-dessus et sur le tableau plusieurs maximes correspondent à l'instruction morale, sur le mur de droite, la carte sert à la géographie. La classe dirigée par une institutrice accueille des élèves, filles et garçons sont d'âges différents, de 6 à 13 ans. Tout cela montre l'application des articles 1^{er} et 4 de la loi.

4. (Doc 3) Quelles sont les fonctions exercées dans le bâtiment photographié?

Le bâtiment a deux fonctions, il abrite la mairie, lieu d'exercice de la démocratie et les écoles communales où l'on forme les futurs citoyens. Installer l'école dans le même bâtiment que la mairie, symbole de la République, montre le lien étroit qui les unit car l'école est au cœur des préoccupations républicaines.

5. (Doc 4) Qui sont les personnages représentés? Décrivez leur expression.

Deux personnages, à gauche une religieuse en noir, membre d'une congrégation, à droite, Marianne (la République) en rouge, ont un air menaçant et

tirent chacune de leur côté un enfant. Elles représentent les deux possibilités de scolarisation : d'une part l'enseignement privé donné par des religieux, d'autre part l'enseignement public donné par les instituteurs formés dans les écoles normales. Si la majorité des élèves (4 millions) fréquentent l'école publique, l'enseignement privé est dispensé à 1,4 million d'élèves. Les parents gardent donc une liberté de choix.

6. (Doc 1, 3 et 4) En quoi le terme de « guerre scolaire » employé à l'époque vous paraît-il justifié ?

L'attitude menaçante des deux personnages, prêts à en venir aux mains montre le côté passionnel du sujet. En effet la formation des élèves est une guerre d'influence au sein de la société entre les républicains et les catholiques.

Pour conclure

Montrez de quelle façon les lois laïques de Jules Ferry contribuent au projet républicain ?

Jules Ferry et les députés républicains majoritaires à l'Assemblée nationale votent les lois sur les libertés fondamentales et sur l'enseignement.

La loi de 1881 rend l'école primaire gratuite pour les enfants de 6 à 13 ans, tous peuvent aller en classe, quels que soient les revenus de leurs parents. De ce fait, en 1882, l'école devient obligatoire, (tous doivent aller en classe), et laïque. L'enseignement religieux disparaît, mais peut être reçu à l'extérieur de l'école le jour de la semaine libéré dans ce but. L'application des lois laïques nécessite de grands moyens. L'État fait construire des écoles partout. Dans les villages, elles sont souvent accolées à la mairie montrant le lien étroit entre l'école et la République.

L'Église, qui détenait jusqu'alors une place prépondérante dans l'enseignement et transmettait la foi chrétienne, entre en conflit avec l'école laïque dans une atmosphère de guerre scolaire. Son influence diminue mais 1/3 des élèves sont scolarisés dans l'enseignement privé confessionnel.

Grâce aux lois des années 1880, l'école gratuite, obligatoire et laïque est devenue un élément central de la République.

Situation 2 : Aristide Briand et la loi de séparation de l'Église et de l'État (p. 44-45)

1. (Doc 1) Comment la séparation est-elle envisagée par le dessinateur ?

L'Église et l'État, reliés comme les sœurs siamoises (allusion à Rosa et Josepha Blažek -1878 -1922 - sœurs pygopages, liées ensemble dans la région fessière), doivent être séparés à la hache de façon définitive.

2. (Doc 2 et 1) Quels sont les arguments développés par Aristide Briand ? À quel titre ? À quelles dates ?

Aristide Briand pense que la loi doit être acceptable par tous les catholiques, ne vexer personne afin de ne pas provoquer de réactions passionnelles. Il s'exprime en tant que député, « rapporteur » de la loi, c'est-à-dire responsable du projet de loi à l'Assemblée nationale. Le discours est prononcé le 3 juillet 1905 lors de l'une des 48 séances de discussion de la loi.

3. (Doc 3) Présentez les trois personnages. Quelle qualité d'Aristide Briand est mise en évidence ?

Le personnage central est Aristide Briand. Il tient par le bras Marianne (la République), il tend la main à un prêtre catholique. Aristide Briand est un médiateur, il écoute les différents avis et cherche un moyen de les concilier. Il voit la séparation de l'Église et de l'État comme un divorce où les deux parties restent en bons termes.

4. (Doc 3 et 1) Comparez les deux dessins.

Les deux dessins traitent du même sujet mais pour l'un (Le Grelot) la séparation de l'État et de l'Église doit être une rupture brutale, pour l'autre, les deux protagonistes doivent rester en bons termes après la séparation.

5. (Doc 4) Repérez les articles de la loi les plus importants. Pourquoi la révision de la loi de 1905 est-elle parfois évoquée ?

La loi de 1905 compte 44 articles répartis en 6 parties ou titres. Les deux premiers articles sont les plus connus car ils donnent de façon précise et, en peu de mots, le contenu de la loi. Tout le monde peut donc les retenir et comprendre ces dispositions fondamentales.

La loi, toujours en application, se trouve confrontée aux réaffirmations religieuses des années 1970-1990 qui poussent des croyants à afficher des signes

montrant leur appartenance à une religion. Elle reste donc dans l'actualité et certains évoquent la possibilité d'une modernisation de la loi.

6. (Doc 5 et 4) Quel principe de la loi est rappelé dans la charte ?

La charte rappelle que la République assure la liberté de conscience, et qu'elle est laïque.

Pour conclure

Montrez le rôle d'Aristide Briand dans l'élaboration d'une loi fondamentale de la République.

Au tournant du xx^e siècle, le conflit entre l'État et l'Église a pris une tournure conflictuelle accentuée par la politique anticléricale du gouvernement Combes. Une séparation et la fin du Concordat s'imposent.

Un projet de loi, déposé en 1903, ne prend forme qu'en 1905. Il donne lieu à de longs débats, au cours de 48 séances à l'Assemblée nationale. Des députés expriment les sentiments des fidèles, du clergé catholique, du pape, d'autres défendent l'idée d'une séparation totale. La longueur des discussions montre le vif intérêt des Français.

Le député Aristide Briand, nommé rapporteur de la loi à l'Assemblée, a la responsabilité d'écouter tous les arguments. Ses talents de médiateur évitent que la passion ne dégénère en affrontements dans le pays. La loi votée en décembre 1905 apparaît comme un texte de conciliation.

La loi de séparation des Églises et de l'État aujourd'hui plus que centenaire est toujours en vigueur. Elle doit faire face à une nouvelle donne religieuse et de nouveaux regards sur la laïcité doivent continuer à la faire vivre au xxi^e siècle.

Cours : La République et l'affirmation laïque depuis 1880 (p. 46-47)

Les républicains face au fait religieux

1. (Doc 1) Quels sont les appuis politiques de l'Église en 1871 ? En 1881 ?

En 1871, l'Église bénéficie de l'appui de la majorité des députés à l'Assemblée : 400 députés monarchistes et 30 bonapartistes sur 630. Dix plus tard, en 1881, les Français ont élu 462 députés républicains contre 60 députés monarchistes. L'Église n'a plus d'appui politique à l'Assemblée, des lois qui lui sont défavorables pourront donc être votées.

2. (Doc 2) Décrivez l'image et précisez quel est le point de vue exprimé.

L'Église apparaît sous les traits d'un monstre. Une effrayante pieuvre noire portant le chapeau plat des ecclésiastiques lance ses longs tentacules pour enserrer des gens. Le dessinateur est anticlérical, il souhaite l'anéantissement de la puissance de l'Église.

3. (Doc 2) Selon le dessinateur, dans quels domaines l'Église exerce-t-elle sa domination ?

Elle exerce sa domination sur les ouvriers dans les usines, sur les magistrats dans la justice, dans l'armée, dans les colonies, dans l'enseignement. D'après ce dessin, toutes les composantes de la société sont étouffées par l'Église.

La société laïcisée

4. (Doc 3 et 2) Relevez les secteurs de la société qui sont laïcisés. Sont-ils représentés sur le dessin ?

De 1880 à 1884, l'école est laïcisée par les lois de Jules Ferry, puis ce seront les hôpitaux, les cimetières, le Parlement, et en 1905 l'État. Sur le dessin daté de 1906, seul l'enseignement est dégagé de l'emprise religieuse.

5. (Doc 4) En quoi le divorce est-il révélateur de la laïcisation de la société ?

Le divorce met fin au mariage. Or il est indissoluble pour l'Église catholique. Accepter le divorce montre que la société se dégage de l'emprise de l'Église, qu'elle se laïcise.

Le fait religieux de nos jours

6. (Doc 5). Que démontre la construction de la « place des religions » ?

Cette place témoigne de la diversité des cultes pratiqués dans la ville qui résulte du brassage des populations.

7. (Doc 2, 3, 4, 5, 6). À partir de quelle date l'affirmation laïque est-elle effective ? Comment se manifeste-t-elle de nos jours ? Justifiez votre réponse.

L'affirmation laïque est effective lorsque la loi de séparation des Églises et de l'État est votée. À cette date, l'Église n'est plus présente dans l'école publique, ni dans les hôpitaux ni lors de la rentrée parlementaire.

De nos jours, elle se manifeste par la pluralité des religions pratiquées dans le pays, la construction des lieux de culte, ainsi que par le rappel des principes de laïcité par exemple, le vote de la loi de 2004, la fête du centenaire de la séparation en 1905, la charte de la laïcité affichée dans les écoles en 2013.

Cours : La laïcisation de l'État depuis 1905 (p. 48-49)

L'État et l'Église

1. (Doc 1) Qui sont les personnages représentés ? Comment est évoqué le Concordat ?

On voit à gauche, en rouge, le Pape coiffé de sa tiare, à droite, des députés (dont Aristide Briand à l'extrême droite) armés de pioche et de marteau en train de détruire un pont. De nombreuses personnes sont tombées à l'eau à la suite de la destruction du pont, des religieuses portant des cornettes, des moines vêtus de bure marron, des prêtres en chapeau noir. Le Concordat est évoqué par un pont qui reliait la papauté et la France.

2. (Doc1) Quelles sont les conséquences de sa destruction ?

Le Pape, chef de l'Église catholique et les députés, élus de la République, n'ont plus de contact puisque le pont (le Concordat) est détruit. Dans ces conditions, Les prêtres, moines, sœurs des congrégations sont en train de se noyer et vont disparaître.

L'État chez lui, l'Église chez elle

3. (Doc 2) Relevez les termes les plus importants de la loi.

La liberté de conscience et la liberté de culte sont garanties. La République ne reconnaît ni ne salarie aucun culte. Les biens seront gérés par des associations formées pour l'exercice du culte.

4. (Doc 3) Dans quelle partie de la France les députés votent-ils contre la loi de Séparation ?

Les députés des départements de l'ouest (une partie de la Normandie et de la Bretagne) ont voté contre la loi de séparation ainsi que dans trois autres départements plus dispersés (les Vosges, les Landes, la Seine-et-Oise).

5. (Doc 4) Quels sont les arguments employés par le Pape dans sa condamnation de la loi de 1905 ?

Le Pape condamne la loi de 1905 car elle rompt le traité signé entre la France et la papauté (Concordat). Elle ne reconnaît pas la propriété des biens de l'Église. Elle apparaît comme une offense envers le Pape et les catholiques français.

6. (Doc 1 et 3) Quels éléments du texte sont représentés sur le document 1 ?

On voit sur le dessin le Concordat et le Pape, cités dans le texte.

L'État, la laïcité, les religions

7. (Doc 5) Quels symboles sont utilisés pour écrire le mot « laïcité » ? Que veut-on montrer ?

Dans l'ordre, le mot laïcité utilise les symboles de 6 religions afin de montrer que tous les cultes peuvent être pratiqués à égalité car l'État, neutre, n'encourage ni ne rejette aucun culte.



Étoile de David
Judaïsme



Tajji (Ying et Yang)
Taoïsme



Croissant et étoile
Islam



Roue du Dharma
Bouddhisme



Croix
Christianisme



Om
Hindouïsme

8. (Doc 5, 2 et 6) La loi de 1905 est-elle immuable ? Justifiez votre réponse.

Votée en 1905, elle a marqué l'achèvement de la laïcisation commencée au XIX^e siècle. Plus de cent ans après, elle est toujours appliquée. Cependant, les modalités d'organisation des cultes prévues par la loi de 1905 peuvent être discutées (associations culturelles). Et il faut maintenant prendre en compte les religions non pratiquées en 1905.

L'Essentiel autrement et L'Essentiel en cartes (p. 50-51)

En vous aidant de l'organigramme, montrez les différentes étapes de la mise en place de la laïcité en France.

La laïcité se met en place progressivement en diminuant l'influence de l'Église, très importante au XIX^e siècle. En 1882, les lois sur l'école laïque, obligatoire et gratuite, l'effacement des signes religieux du quotidien sont la première étape. La politique anticléricale de 1904 interdisant d'enseigner aux congrégations religieuses non reconnues dans le concordat de 1801 est une autre étape qui aboutit à la loi de 1905 de séparation de l'État et des Églises. La laïcité est désormais inscrite dans la Constitution (en 1946 et en 1958).

Capacités : Étudier un discours (p. 52-53)

Appliquer

1. De quelle sorte de discours s'agit-il ?

Le texte est un discours officiel.

2. Qui le prononce ? À quelle date et dans quelles circonstances ?

Il a été prononcé en décembre 2003, à l'Élysée, lieu du pouvoir exécutif, par le président de la République Jacques Chirac.

3. À qui s'adresse-t-il ?

Il s'adresse à des responsables d'associations, aux autorités religieuses pour clore une longue période de débats.

4. Quel est le sujet du discours ?

Le discours évoque les difficultés de l'application de la laïcité dans la République, sujet qui a passionné les Français.

5. Précisez comment est définie la laïcité.

La laïcité est inscrite dans nos traditions. Elle garantit la liberté de conscience. Elle protège la liberté de croire ou ne pas croire, mais elle fait aujourd'hui débat.

6. Expliquez pourquoi il y a un débat autour de ce principe.

Des difficultés d'application sont apparues dans les écoles, les hôpitaux.

7. Quelle solution est proposée ?

Le port des signes religieux doit être proscrit dans les écoles.

8. Recherchez si le discours étudié a eu des conséquences.

En France, la laïcité est une valeur fondamentale de la République inscrite dans la Constitution de 1946 puis de 1958 (article 1^{er}). Elle a imprimé ses valeurs dans la société depuis les lois de 1880 et aucun signe religieux n'apparaît dans les hôpitaux, les tribunaux, la vie politique, les écoles publiques. L'État et les Églises sont séparés depuis 1905.

Cependant, les réaffirmations religieuses des années 1970-1990 ont amené certains à afficher leurs croyances par des signes ou des vêtements « de religion » à l'école, ce qui est contraire à la tradition et à la loi.

Après avoir examiné les arguments des partis politiques, des autorités religieuses, le Président de la

République estime nécessaire de réaffirmer le principe de laïcité par une nouvelle loi.

La loi votée par le Parlement (494 voix contre 36) en mars 2004, appliquée à partir de 2005, interdit le port des signes religieux à l'école. Actuellement, des discussions ont lieu pour savoir s'il faut étendre cette loi à tout l'espace public.

Entraînement

Exercice 1

1. Qui prononce ce discours ?

Le discours est prononcé par le vicomte Hippolyte-Louis de Lorgeril, un des 300 membres du Sénat.

2. Où et dans quelles circonstances ?

L'auteur prend la parole au Sénat lors d'une séance publique où toute personne qui le souhaite peut assister aux débats afin de mieux comprendre les décisions qui seront prises au nom de la Nation. La loi en discussion, proposée par Jules Ferry, porte sur l'obligation scolaire.

3. Relevez les reproches faits au projet de loi sur d'obligation scolaire.

Les opposants à l'obligation scolaire reprochent à la loi de retirer les enfants de leur famille pendant sept ans pour les confier à un maître d'école aux qualités contestables. Les enfants vont alors perdre le sens du travail et être confrontés à des idées différentes de celles de leurs parents

4. À quelle société l'auteur est-il favorable ?

L'auteur voudrait maintenir une société traditionnelle et rurale, fondée sur l'agriculture, la religion et l'obéissance à la famille et à l'ordre établi.

Exercice 2

1. Qui prononce ce discours ? À quelle date ? À qui s'adresse-t-il ?

Le discours est prononcé par le président du Conseil, Émile Combes, à ce poste depuis deux ans en 1904. Il mène à cette date une politique anticléricale, en particulier envers les congrégations religieuses. Il s'adresse aux citoyens d'Auxerre invités à un repas républicain organisé par la municipalité, mais son discours a une portée nationale.

2. Relevez la phrase qui donne le thème du discours.

La première phrase annonce que la République doit affranchir la France de toute dépendance à l'égard du pouvoir religieux.

3. À la date du discours, quelles sont les relations entre les parties liées par le Concordat ?

En 1904*, les relations entre la République et l'Église définies par le Concordat de 1801 se sont dégradées au cours des années (*les relations diplomatiques entre le Vatican et la France ont été rompues le 30 juillet 1904*).

E. Combes met en cause la mauvaise volonté des autorités religieuses.

4. Quelle solution propose Émile Combes ?

Il propose une sorte de divorce entre la République et l'Église après discussion et consentement mutuel.

5. Ce discours est qualifié « d'annonciateur ». Pourquoi ?

Le discours d'Auxerre enclenche le processus qui va aboutir à la loi de séparation de 1905.

Pour mieux rédiger (p. 54-55)

Exercice 1

Rédigez un paragraphe sur l'histoire de la laïcité avec des verbes conjugués au temps qui convient.

1 et 2. La laïcité, c'est le principe qui consiste à séparer la société civile et la religion. Pour les républicains majoritaires à l'Assemblée nationale en 1880, c'est un enjeu politique à réaliser progressivement.

Le vote des lois de 1880 marque la première étape de la laïcisation. Elles instaurent la gratuité et l'obligation scolaire (1881-1882) pour les enfants de 6 à 13 ans. Une morale civique fondée sur le respect des libertés fondamentales est enseignée à l'école. La laïcisation de la société est accentuée par le mariage civil et le divorce.

Mais la question scolaire reste centrale car les républicains imposent en 1904 la fermeture des écoles dirigées par des religieux pour soustraire la jeunesse à l'influence du clergé.

En 1905, la loi de séparation est un jalon important vers la laïcisation de l'espace public. Les Églises n'ont pas de pouvoir politique, l'État n'a pas de pouvoir religieux. La loi qui a été longuement discutée à l'Assemblée est un succès puisqu'elle est devenue un socle de la République.

De nos jours, la laïcité est inscrite dans la Constitution de 1946 et de 1958. La liberté de conscience est garantie, toute personne a donc le libre choix des valeurs qui guident son existence. La laïcité reste un enjeu toujours actuel afin de faire cohabiter les diverses croyances amenées par le brassage des populations.

Exercice 2

Analysez et commentez le tableau de chiffres ci-contre.

Étapes 1 à 4.

Avant 1905, 43 000 églises catholiques ont été construites, ce sont les lieux de culte les plus nombreux. En effet, le catholicisme profondément implanté en France, a été intimement lié à la monarchie française depuis l'avènement de Clovis jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Les temples protestants et les synagogues (3 000 et 280) sont minoritaires ce qui confirme la prépondérance de l'Église catholique.

Après 1905, les lieux de culte progressent de façon différente. Le nombre d'églises augmente de 2 000, les temples et synagogues restent stables.

Inexistantes auparavant en France, on note la construction de 2 150 mosquées, de 1 850 églises évangéliques et 150 pagodes.

On constate donc la diversification des lieux de culte qui correspond à l'installation en France de nombreuses personnes qui pratiquent l'islam, l'évangélisme, le bouddhisme etc. Ces religions n'étaient pas présentes en France en 1905.

Exercice 3

Étape 1. Rédigez, dans un premier temps, une description du lieu, des personnages, de leurs activités.

Dans la salle de classe vaste et lumineuse, les élèves et le professeur sont installés de façon inhabituelle. À droite, le professeur ne regarde pas les élèves, il se tient debout devant une machine qu'il alimente en insérant des livres. Un élève fait tourner le moteur de la machine et le savoir contenu dans les livres se transforme. Il passe dans des fils qui courent le long des murs jusqu'au plafond. À gauche de la salle, les élèves peu nombreux sont assis deux par table, les bras croisés, impassibles. Ils ont des écouteurs aux oreilles qui les relient aux fils. De cette façon, le savoir des livres entre dans la tête des élèves.

Étape 2. Rédigez un deuxième paragraphe comparant l'école de l'an 2000, imaginée en 1910, aux détails de la classe de 1910 (voir pages 42-43) qui ont inspiré ce dessin (matières enseignées, mobilier, etc.).

La classe de l'an 2000, imaginée en 1910 par le dessinateur Villemard a de multiples ressemblances avec celle qui existait alors. En effet, dans la salle de classe, les élèves peu nombreux sont deux par table, les cartes de géographie, les étagères de livres sont disposées de façon semblable. Ainsi, le cadre imaginé est fortement inspiré de la réalité de l'époque, tout comme la mode vestimentaire qui reste, en 2000, celle de la « Belle Époque ».

Étape 3. Pour terminer, employez une opposition : *cependant*; *mais*; *pourtant*; *toutefois*... pour évoquer les différences avec une classe d'aujourd'hui.

Mais la réalité d'une classe d'aujourd'hui est bien différente de celle que nos arrière-arrière-grands-parents imaginaient. Les élèves sont nombreux, vifs et actifs, le professeur utilise un tableau et anime la classe. Cependant, lorsque le contenu de l'ordinateur s'affiche sur le tableau blanc numérique, on peut penser à la machine qui digère les livres et les transforme en savoir!

Exercice 4

Rédigez l'ensemble du texte en insérant les phrases qui manquent dans la « Lettre aux instituteurs » de Jules Ferry.

La loi du 28 mars se caractérise par deux dispositions qui se complètent sans se contredire : d'une part, elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier, d'autre part, elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Église, l'instruction morale à l'école. Le législateur n'a donc pas entendu faire une œuvre purement négative. Sans doute il a eu pour premier objet de séparer l'école de l'Église, d'assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux domaines trop longtemps confondus : celui des croyances qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous de l'aveu de tous.

Évaluation (p. 56-57)

1. Le sujet d'étude

Exercice 1

1881-82 : Les lois laïques de Jules Ferry sur l'école.

1905 : La loi de séparation des Églises et de l'État

1946 et 1958 : La laïcité est inscrite dans la Constitution

2004-2005 : La loi sur le port des signes religieux à l'école

Exercice 2

Rendre indépendant vis-à-vis du clergé et de toute confession religieuse : laïcisation

Par exemple, le divorce (loi de 1884) permet de rompre les liens du mariage, alors que l'Église catholique les juge indissolubles.

Exercice 3

L'anticléricalisme, c'est :

une attitude hostile envers le clergé d'une Église et l'emprise qu'il exerce sur la société.

La loi de séparation des Églises et de l'État est : une loi de compromis

La laïcité, c'est :

le principe de séparation, dans l'État, de la société civile et de la société religieuse

La III^e République a une majorité républicaine : en 1881

Exercice 4

1. « L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Église, l'instruction morale à l'école. » : Jules Ferry

2. « Le port de tenue ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être pros crit. » : Jacques Chirac

3. « La République assure la liberté de conscience. Elle ne subventionne aucun culte. » : Aristide Briand

2. Les situations

Situation 1

1. Relevez et expliquez les détails qui montrent que l'école est laïque et républicaine.

Dans la salle de classe, le maître pointe du doigt le buste de Marianne, le symbole de la République. Sur le mur de droite, on voit sur une affiche un citoyen déposant un bulletin dans une urne, ce qui rappelle que le droit de vote est un acquis républicain. Il n'existe aucun signe religieux dans la classe. L'école laïque veut former l'esprit des élèves pour qu'ils soient capables de penser par eux-mêmes, de façon rationnelle. Elle veut aussi former les citoyens de la République.

2. Quelles sont les matières enseignées ? En application de quelle loi ?

L'instruction morale, ici la lutte contre l'alcoolisme (l'eau pure est le meilleur apéritif) et l'instruction civique (le suffrage universel, le droit de vote) sont enseignées conformément à la loi de Jules Ferry de 1882.

3. Précisez par quels moyens la République s'im plante en France à la fin du XIX^e siècle.

Par le suffrage universel, les députés républicains deviennent majoritaires à l'Assemblée en 1881. Ils consolident la République en votant un ensemble

de lois sur l'école, la laïcité, les libertés fondamentales (liberté de la presse, d'association).

Des fêtes et des symboles contribuent à l'enracinement de la République, le 14 juillet est proclamé fête nationale en 1880 tandis que «Marianne» prend place dans les mairies. La devise «liberté, égalité, fraternité» est réaffirmée et le drapeau tricolore orne tous les bâtiments officiels.

Situation 2

1. *Comment l'auteur voit-il le rôle de l'État ? De la religion ?*

L'État a en charge le bien-être des citoyens, la justice, la liberté mais il ne doit pas intervenir dans les affaires religieuses qui sont des croyances person-

nelles et individuelles. La religion de son côté ne doit pas avoir d'influence dans l'État.

2. *À quel titre s'exprime-t-il ?*

L'auteur, pasteur protestant, exprime un point de vue de l'Église réformée.

3. *Quelles sont les conséquences de la loi de 1905 pour les protestants ? Pour les autres Églises ?*

La loi de 1905 place sur le même plan les protestants et l'Église catholique. Aucun culte n'étant reconnu, tous les cultes sont sur un pied d'égalité. Les cultes deviennent des associations conformes à la loi de 1901 réglant le régime général des associations.

Les Églises, autres que catholique sont satisfaites de la loi de 1905, loi de liberté.

HISTOIRE – SUJET D'ÉTUDE 4

De l'État français à la IV^e République (1940-1946)

Problématique générale du chapitre

Le programme met l'accent sur les choix qui s'offrent aux Français dès le premier temps de la guerre entre la voie tracée par le maréchal Pétain et celle du général de Gaulle : entre l'acceptation de la défaite, l'armistice puis la collaboration, et la Résistance, qui s'effectue spontanément sur le territoire français dès le discours de Pétain du 17 juin. La situation 1 « la rafle du Vél d'Hiv » nécessite de présenter le régime de Vichy sous l'aspect de la Révolution nationale : un régime autoritaire et personnel mené par le maréchal Pétain qui met fin, non seulement à la III^e République accusée de la défaite, mais aux principes républicains eux-mêmes. Les valeurs nouvelles de la Révolution nationale aboutissent à la collaboration et à la participation au génocide organisé par les nazis.

La Résistance au contraire s'inscrit d'emblée dans la continuité des idées républicaines. L'unification de la Résistance par Jean moulin, que présente la situation 2, permet de mettre en accord toutes les tendances politiques de la société française sur les principes de la devise républicaine et du suffrage universel. Ils figurent en première partie du programme du Conseil national de la Résistance élaboré à la suite de l'unification pour préparer le retour à la paix et la reconstruction du pays.

Les Français et les Françaises choisissent alors une nouvelle constitution organisant la III^e République.

Ouverture (p.58-59)

1. *Repérez dans la chronologie et les légendes des documents, le contenu des discours du 17 et du 18 juin.*

Les deux discours se situent au moment de l'invasion allemande et de la débâcle de l'armée française face à l'ennemi. Le discours de Philippe Pétain date du 17 juin, il appelle à cesser le combat et accepte donc la défaite. L'appel de Charles de Gaulle, le jour suivant, semble lui répondre : à l'opposé du discours du maréchal Pétain, il appelle à continuer de combattre, par conséquent à désobéir au gouvernement en place.

2. *Quelle est la fonction de chacun de ces deux hommes ? Où se trouve le général de Gaulle en 1940 ?*

Philippe Pétain est maréchal, le plus haut grade de l'armée française, Charles de Gaulle est seulement général, c'est donc le subalterne de Pétain et il lui devrait obéissance. De Gaulle s'est réfugié en Angleterre. Pétain le considère comme déserteur.

3. *Pourquoi peut-on dire que, pour ces deux hommes, la radio est une arme ?*

Les deux hommes ont le même souci : faire connaître leur position et leur discours en utilisant les nouveaux moyens de communication que sont la radio (et même le cinéma). Ainsi de Gaulle va utiliser les antennes de la radio anglaise (la BBC) pendant quatre ans pour rassembler les Français dans la Résistance. Tous les deux ont compris l'intérêt essentiel de ce nouveau média qu'Hitler a si bien utilisé pour sa propagande entre les deux guerres.

Situation 1 : La rafle du Vél' d'Hiv (p. 60-61)

1. (Doc 1) Indiquez qui est l'auteur de ce texte ? À qui s'adresse-t-il ? De quelle mission s'agit-il ?

L'auteur de ce texte est le directeur de la police municipale de Paris, il s'adresse aux agents de la police française qui sont sous ses ordres, dont la mission est ici d'arrêter les Juifs de Paris.

2. (Doc 1, 2 et 3) Montrez que cet événement a été soigneusement préparé.

Ces documents révèlent qu'il s'agit d'une véritable organisation, pensée d'avance. Les consignes données aux agents sont strictes : pas de discussion, une vérification rigoureuse de l'identité de chacun (les Juifs avaient fait l'objet d'un recensement), il s'agit d'obéir aux ordres sans se poser de questions. L'ensemble de l'opération doit se faire en silence et rapidement. Au vélodrome l'organisation est également visible : des autocars ont été réquisitionnés et s'alignent devant l'entrée du Vél' d'Hiv de façon très ordonnée.

La petite Sarah confirme que l'action a été menée rapidement, dans le silence, par des policiers français au petit matin pour jouer la surprise. Hélène montre que l'organisation cependant manquait terriblement à l'intérieur du vélodrome : les autorités de Vichy ne s'étaient pas soucies du bien-être des individus, n'avaient rien pensé ni organisé pour les victimes de la rafle qui sont parquées comme des bêtes.

3. (Doc 4) Indiquez qui sont les victimes de la rafle.

Les victimes de la rafle sont des hommes et des femmes, quel que soit leur âge (enfants et vieillards) et leur État physique (invalides, malades ou paralytiques), tous sont considérés comme appartenant à des races inférieures : majoritairement des Juifs, mais aussi des Tziganes, des religieux, des homosexuels et des gens de couleur. Des familles complètes peuvent avoir été prises au cours de la rafle.

4. (Doc 4 et 5) Où sont-elles dirigées ? Dans quel but ?

Elles sont dirigées vers des camps d'internement. Des camps sont disséminés sur tout le territoire, et rendent compte d'une sélection. Certains camps sont destinés aux Juifs, d'autres aux Tziganes, ils sont presque tous dans la zone nord, occupée par les Allemands : à Drancy, Beaune la Rolande, Pithiviers pour les Juifs. Ceux du Vél' d'Hiv seront internés à Drancy. Certains camps peuvent être

mixtes, ils reçoivent des détenus de toute provenance, ils sont majoritairement en zone sud où il y a deux camps prévus pour la déportation (Nexon, Vénissieux). Cette carte reflète la xénophobie et le racisme du régime. Enfin, on observe deux camps de concentration allemands dans la zone annexée : à Struthof et Schirmeck.

5. (Doc 4) Comment le camp de Drancy est-il décrit par l'auteur ? Comparez avec les autres documents.

Le camp est immense et rassemble des hommes et des femmes de tous âges, y compris des enfants, des invalides et des handicapés. Cela confirme d'une part ce que rapporte le document 1 où il est dit de ne pas tenir compte de l'état de santé des gens et d'autre part ce qu'écrivent les enfants qui racontent avoir été arrêtés. Des gardes mobiles français (des gendarmes) gardent le camp, ce qui démontre la collaboration de l'État français avec les Allemands. Les conditions de l'internement sont rudes : tous dorment « à même le sol » dans la même salle. Enfin, S. Smulevic raconte le chargement des internés dans les wagons à bestiaux, dans des conditions inhumaines, à destination d'un camp d'extermination. L'auteur du texte fait partie des sept déportés du convoi des 169 000 qui sont revenus vivants, il porte témoignage, en 2008, de ce qu'il a vécu. Il signe son texte avec son nom et son numéro de matricule, numéro qui était tatoué sur le bras des déportés dans les camps de la mort où ils étaient marqués comme les animaux.

Pour conclure

À l'aide des documents et du cours, montrez comment l'État français collabore et participe au génocide des Juifs d'Europe.

L'État français participe de lui-même, sans la pression nazie, au génocide des Juifs d'Europe.

En premier lieu il collabore au recensement des Juifs dès septembre 1940 puis il éditte, quelques mois plus tard, le 3 octobre 1940, une loi sur le statut des Juifs. Celle-ci les exclut des professions de la fonction publique (gouvernement, ministère, préfectures, des professions de justice et d'enseignement...). Le 4 octobre, une autre loi permet de les interner et des camps spéciaux sont créés. Le deuxième statut des Juifs en juin 1941 renforce leur exclusion en étendant la liste des emplois interdits. La même année est créé un Commissariat général aux questions juives chargé de proposer des lois et de confisquer les biens des Juifs, bientôt, le mot « Juif » est apposé sur les cartes d'identité.

Dès 1940 de nombreux Juifs sont arrêtés, et les rafles vont faire rapidement partie du quotidien à partir de 1941, surtout après la conférence de Wannsee (20 janvier 1941) où les Allemands définissent les conditions concrètes du génocide des Juifs d'Europe. La rafle la plus importante (13 502 arrestations) est celle du Vél' d'Hiv à Paris (16, 17 juillet 1942). Ordonnée par les Allemands, elle est exécutée par les gendarmes français sous l'ordre de Vichy. Les Juifs sont ensuite conduits dans le camp d'internement de Drancy.

Ces camps d'internement sont sous l'autorité du gouvernement de Vichy et gardés par des policiers français. Les conditions de vie y sont difficiles, il n'y a pas d'hygiène possible et les maladies sont nombreuses. Certains, situés en zone nord, sont réservés aux Juifs d'où ils partent pour les camps d'extermination de l'Europe de l'est dans des wagons à bestiaux surchargés. Ces nombreux camps, situés dans les deux zones, pouvaient rassembler tout type de populations jugées inférieures par Vichy : les Tziganes, les homosexuels, des opposants au régime. Enfants, vieillards, femmes et hommes y étaient enfermés, sans considération de santé.

Par la mise en place d'une organisation allant de l'arrestation au transfert dans les camps d'extermination, le gouvernement de Vichy s'est largement impliqué dans le drame du génocide des Juifs d'Europe.

Situation 2 : Jean Moulin et l'unification de la Résistance (p.62-63)

1. (Doc 1 et 7) Indiquez qui est Jean Moulin ? Repérez son pseudonyme. Pourquoi le porte-t-il ? Jean Moulin était préfet mais il a été démis de ses fonctions par le régime de Vichy parce que ses idées ne concordaient pas avec lui. Il entre alors très rapidement en clandestinité et rejoint le Général de Gaulle à Londres. C'est pourquoi, depuis 1941, il porte le nom de Rex (dans le document 7) qui lui permet de se déplacer en France et jusqu'en Angleterre sans être reconnu. C'est son nom de combat dans la Résistance pour se protéger aussi d'éventuelles dénonciations.

2. (Doc 2) Expliquez quand et comment a commencé la Résistance ?

Elle se met en place dès que Pétain annonce l'armistice. Certaines fortes personnalités, encore très minoritaires à ce moment-là, refusent en bloc l'idée de défaite et le gouvernement de Vichy. Les initia-

tives de résistance sont alors spontanées, individuelles et sans organisation, les moyens employés sont élémentaires.

3. (Doc 3) Définissez la mission confiée à Jean Moulin.

Charles De Gaulle confie à Jean Moulin la mission de diriger le comité qui réunira les trois grands mouvements de Résistance que sont « Combat », « Franc-tireur » et « Libération » afin de créer une armée secrète sur le territoire. Il craint les petites organisations qui agiraient seules et pourraient gêner les manœuvres au moment décisif.

4. (Doc 4 et 5) Repérez où se situent les maquis de Bletterans. Expliquez le choix de cette localisation et nommez leurs activités.

On remarque sept zones de maquis indiquées par une croix de Lorraine, elles sont situées dans les forêts, là où des hommes peuvent vivre en se cachant de l'occupant qui réside en pleine ville à Lons-le-Saunier. Les résistants ont repéré trois zones d'atterrissage pour les avions proches de ces forêts (Courgette, Léontine, Orion). Les résistants peuvent ainsi être ravitaillés et fournis en armes pour le combat. On voit que des parachutages sont opérés dans le même but. Pour communiquer les résistants disposent d'émetteurs récepteurs sans lesquels les opérations de ravitaillement ou de collecte des produits parachutés ne seraient pas possibles. On remarque aussi que la répression des Allemands a été violente dans deux villages : ils ont été incendiés car ils aidaient probablement les résistants.

5. (Doc 6 et 7) Montrez comment Jean Moulin parvient à unifier la Résistance. Quelles ont été les difficultés ?

Il parvient à unifier la Résistance en prenant contact avec tous leurs représentants, toutes tendances confondues. Il fait allusion à la réunion organisée en plein Paris occupé comprenant les délégués de huit mouvements de Résistance mais aussi ceux des partis politiques et des syndicats.

Outre les difficultés matérielles pour réunir tous ces responsables, il évoque aussi les divergences fortes entre les mouvances politiques, la méfiance des résistants vis-à-vis des partis politiques, ainsi que ses difficultés à faire accepter un gouvernement provisoire par les communistes par exemple.

Pour conclure

Décrivez le rôle de Jean Moulin dans l'unification de la Résistance et expliquez en quoi elle était nécessaire. Cette unification était nécessaire car les différents réseaux existants n'avaient pas ou peu de contacts

entre eux ni avec la Résistance extérieure. Très nombreux pourtant, ils s'étaient rassemblés bien souvent par affinité politique. Isolée et soumise à la clandestinité, il était difficile à la Résistance de s'organiser et de trouver des armes sur le territoire même, occupé par les Allemands dans sa totalité fin 1942. Elle ne pouvait pas faire d'action coordonnée de grande envergure.

Le rôle de Jean Moulin dans l'unification de la Résistance a été primordial. Il a réussi à prendre contact avec les principaux mouvements de Résistance, autant dans la zone nord que dans la zone sud. Il contacte et invite les porte-parole des mouvements de Résistance, relevant des partis politiques ainsi que des syndicats et représentants les grands mouvements d'opinion présents en France. Lors d'une réunion clandestine en plein Paris, il propose un projet commun pour libérer la France : s'unir et accepter un chef en la personne du général de Gaulle. Il réalise comme cela l'union des résistants au sein du Conseil national de la Résistance (mai 1943) dont il devient président. La liaison entre la Résistance intérieure et la France libre est ainsi réalisée. Les maquis vont pouvoir recevoir de l'armement par parachutage et participer activement à la Libération car ils auront formé une armée secrète clandestine, unie à l'intérieur de la France elle-même, comme l'avait demandé de Gaulle. L'unification de la Résistance renforce alors la légitimité du général de Gaulle au sein des Alliés en tant que seul représentant de la France libre.

Pour réaliser la mission demandée par le général de Gaulle, Jean Moulin est entré dans la clandestinité au péril de sa vie : il meurt torturé par les Allemands sans avoir parlé. Il aura permis aux résistants de surmonter leurs divergences d'opinions politiques, et de se mettre d'accord aussi sur les conditions de l'après-guerre.

Cours : le gouvernement de Vichy (p. 64-65)

La fin de la III^e République

1. (Doc 1) Indiquez la fonction du maréchal Pétain lors de son discours. Énoncez le contenu de son message.

Le Maréchal Pétain est à « la direction du gouvernement de la France ». La défaite et la rapide conquête du territoire par les Allemands vers Paris (14 juin) font fuir le Gouvernement de la capitale. Le gouvernement, très divisé sur les décisions à prendre, nomme le maréchal Pétain, le « vainqueur de Verdun » vice-président du Conseil (18 mai 1940)

pour redonner confiance aux Français. Le Président de la République (Albert Lebrun) le nomme ensuite Président du Conseil, le 16 juin, pour former un nouveau gouvernement. Le lendemain, il appelle à cesser le combat et reconnaît ainsi la défaite de la France.

2. (Doc 1) Expliquez la vision du général de Gaulle.

Charles de Gaulle est également un militaire, mais il n'est que général. C'est donc un subalterne par rapport à Philippe Pétain. En revanche, il est convaincu que la guerre n'est pas perdue, que la bataille de France n'est qu'une bataille dans un conflit qui est mondial. Réfugié à Londres, il appelle tous les gens compétents (militaires, ingénieurs etc.) à le retrouver pour animer « la flamme de la Résistance » c'est-à-dire continuer le combat. Ce discours constitue une réponse au discours de Pétain, ouvertement critiqué car il s'est mis en relation avec l'ennemi.

3. (Doc 1 et 2) Exposez la conséquence du choix de Pétain.

Philippe Pétain va signer l'armistice le 22 juin et les conditions imposées par Hitler divisent le territoire en deux par une ligne de démarcation. Au Nord, la France est occupée et dirigée par les autorités allemandes. La zone libre se situe au sud de la ligne, elle est gouvernée par le maréchal Pétain. Le gouvernement s'installe à Vichy. La zone libre n'a plus accès à l'Atlantique, décrétée zone interdite. Aux frontières, le Reich annexe le nord de la France autour de Lille ainsi que l'Alsace et la Lorraine. L'Italie conquiert la zone frontalière jusqu'au lac Léman. À partir de 1942, les Allemands occuperont aussi la zone sud en réponse au débarquement allié en Afrique du Nord.

Le régime de Vichy

4. (Doc 3) Relevez les symboles propres au régime de vichy.

La devise « Travail – Famille – Patrie » figure sur le bas de la couverture avec la francisque. La devise remplace celle de la République qui est considérée comme responsable de la défaite. La francisque rappelle les ancêtres gaulois et les Francs, elle remplace Marianne sur les cachets administratifs. Les étoiles sur la manche du vêtement militaire, ainsi que la casquette rappellent le prestige militaire de Pétain « vainqueur de Verdun ».

5. (Doc 3) À travers cette image, décrivez la société souhaitée par Pétain.

Le titre commence par « il était une fois » propre au conte de fée. Cette présentation dote le maréchal Pétain du pouvoir magique de conduire la France

vers un avenir radieux. Il apparaît au premier plan, avec des enfants, symbole de l'avenir, en contrebass. Sa main est posée sur l'épaule du jeune garçon de façon rassurante : le maréchal se présente comme le sauveur de la France, l'homme de la situation auquel on peut accorder confiance. Cette première de couverture illustre le culte de la personnalité qui donne la tonalité autoritaire du régime. Il semble ainsi apporter la bonne parole pour une éducation nouvelle allant dans le sens de sa politique d'ordre moral. Il s'agit de former les esprits jeunes pour changer la société. À l'arrière-plan, à droite, figure un village avenant avec son église qui met en avant le retour à la terre, à l'artisanat, c'est-à-dire aux valeurs traditionnelles. À l'opposé, la ville industrielle moderne disparaît derrière la colline : elle est le symbole de la modernité et du mal, de l'industrialisation et de ses corollaires. La couleur du fond, bleu blanc et rouge se trouve en arrière-plan, mais aussi sur la francisque et sur le bouquet que tient la petite fille. La ville moderne est dans l'espace rouge des couleurs du drapeau français ce qui l'inscrit dans l'imaginaire de l'enfer où tout brûle. Le rouge est aussi la couleur de la Révolution, du communisme, en bref, ce qui a fait le malheur de la France. Il s'agit d'un ouvrage de propagande à la gloire du maréchal Pétain.

La collaboration d'État et l'antisémitisme

6. (Doc 4, 5 et 6) *Expliquez comment se traduit la collaboration avec l'ennemi.*

La collaboration avec l'ennemi se traduit tout d'abord par les lois contre les Juifs, les rafles faites par les gendarmes français puis l'internement dans les camps de transit avant la déportation vers les camps d'extermination. Il s'agit d'une politique antisémite qui soutient les nazis dans leur projet raciste et génocidaire. Les opposants, les Tziganes, les homosexuels, tous ceux jugés inférieurs, pouvaient être internés dans ces camps. Mais le régime de Vichy oblige aussi les jeunes à aller travailler en Allemagne pour contribuer à l'effort de guerre allemand en instituant le STO car le modèle de la « relève » n'avait pas fonctionné. Il crée aussi une milice, sorte de police destinée à surveiller les Français au plus près pour repérer les résistants.

7. (Doc 4, 5 et 6) *Rappelez quels sont les principes républicains qui sont bafoués.*

Ce sont les principes républicains énoncés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : la liberté de penser, l'égalité des hommes entre eux sans considération d'origine sociale ou ethnique, la fraternité dans tous les cas de figure.

Cours : « La flamme de la Résistance » et le combat pour la démocratie (p. 66-67)

Résister : l'alternative au régime de Vichy

1. (Doc 1) *Décrivez l'affiche et précisez son but.*
Il s'agit d'une affiche de propagande des Forces françaises libres constituées par de Gaulle à Londres. Cela se voit grâce à la croix de Lorraine épinglée sur le drapeau tricolore. L'objectif de cette affiche est de recruter de nouveaux effectifs, ici pour la marine, et plus généralement pour l'armée qui s'est constituée dès l'Appel du 18 juin 1940.

2. (Doc 2) *Observez et expliquez l'évolution du nombre de résistants dans le Jura.*

La Résistance dans le Jura ne représente que quelques individus au début de l'année 1943. Il y a une augmentation régulière du nombre de résistants jusqu'au 1^{er} juin 1944, leur nombre passe à un peu plus de 1 500. À partir de cette date, la courbe accuse une très forte progression et les résistants sont 6 500 au 1^{er} septembre 1944. Ces augmentations d'effectifs peuvent s'expliquer par différents facteurs. Les Français qui ont pu croire au « vainqueur de Verdun » comprennent petit à petit la nature du régime et, surtout, ils subissent les restrictions, le STO est instauré en 1943, la même année que la milice. Le pacte germano-soviétique est rompu en 1941 et les communistes entrent en résistance. Surtout le CNR organise les réseaux et donne en juin 1944 le signal de l'insurrection, les Français vont alors entrer de façon très importante dans la Résistance.

L'œuvre de la Résistance

3. (Doc 3) *Indiquez quelle instance est mise en place par les résistants et quel dirigeant est reconnu.*

Grâce à l'action de Jean Moulin, les différents mouvements de Résistance se sont unifiés, ils mettent en place le Conseil national de la Résistance (CNR) en 1943. De Gaulle est reconnu alors comme chef de la France libre, apte à former un gouvernement provisoire et à représenter la France.

4. (Doc 3) *Résumez son programme politique.*

Le programme politique du CNR est le rétablissement de la République et du suffrage universel qui en est le principe fondateur. Il évoque aussi la liberté de pensée et d'expression, l'égalité devant la loi qui sont les principes édictés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Il prévoit aussi de punir ceux qui ont collaboré pendant la guerre.

Vers une nouvelle République

5. (Doc 3) Définissez les domaines des réformes envisagées. Pour chacun, donnez un exemple.

Les réformes portent à la fois dans le domaine économique et dans le domaine social. Au plan économique, le CNR donne à l'État un pouvoir important en lui accordant de gérer l'économie par une planification et en l'autorisant à réaliser la nationalisation des moyens de production les plus importants, assurances, banques, sources d'énergie. Au plan social, le CNR reconnaît le droit au travail et aux congés payés, le droit d'avoir un salaire décent pour vivre, il préconise la création de la Sécurité sociale pour protéger la santé des citoyens et une retraite pour chacun. L'instruction devra être égalitaire. L'État aura donc pour charge de protéger ses citoyens dans toutes les étapes de sa vie en mettant en avant l'intérêt général.

6. (Doc 4) Décrivez la photo. De quel phénomène plus large est-elle le symbole ? Quelle tâche immédiate doit accomplir de Gaulle ?

La photo montre des femmes tondues : elles ont été punies pour avoir collaboré avec l'ennemi. Les gendarmes sont présents ainsi qu'un homme en arme que l'on peut supposer être un résistant. Cette photo symbolise la victoire sur la collaboration et le « châtiment des traîtres » prévu dans le programme du CNR. Ces femmes sont tondues par des tribunaux populaires illégaux. L'une des premières tâches du général de Gaulle sera de créer une Haute Cour de justice pour mettre fin à la justice expéditive de la Résistance.

7. (Doc 5) Qui vote sur cette photo ? Pourquoi ?

C'est une femme qui vote. En effet, le général de Gaulle qui a constitué, depuis Alger, le Comité français de libération nationale (CFLN), ébauche d'un gouvernement issu de la Résistance, a élargi par le décret du 21 avril 1944, le droit de vote aux femmes.

8. (Doc 5) Quelle est la réponse des Français à la question posée ? Expliquez ce que ce vote va entraîner.

Les Français vont répondre positivement à cette question qui entraîne la nécessité de créer une nouvelle Constitution et donc une nouvelle République, ce sera la IV^e République.

L'Essentiel autrement et L'Essentiel en cartes (p. 68-69)

À l'aide d'exemples précis, vous expliquerez comment la Résistance s'est constituée et le rôle qu'elle a joué dans la libération du territoire français.

L'Appel du 18-juin du général de Gaulle constitue le discours fondateur de la Résistance. Cependant peu de Français l'ont entendu et la Résistance s'est créée d'abord spontanément, à partir d'initiatives personnelles dès la reconnaissance de la défaite par le maréchal Pétain. Des réseaux importants se sont composés ensuite, c'est la Résistance intérieure. Elle publie des journaux clandestins et des tracts, organise des attentats et des sabotages. Elle sera renforcée par les jeunes qui fuient le STO à partir de 1943, toutes les tendances politiques sont représentées.

Réfugié en Angleterre, Charles de Gaulle s'adresse régulièrement aux Français grâce à la radio anglaise, la BBC. Il crée un réseau pour le renseignement, rassemble rapidement une petite armée : les Forces françaises libres (FFL). Elles combattent aux côtés des Britanniques qui reconnaissent de Gaulle comme le chef de la France libre. Il va charger Jean Moulin d'unifier la Résistance intérieure et extérieure. Il réussit à réunir les différentes tendances des partis politiques et des syndicats au sein du Comité national de la Résistance (CNR) en mai 1943 avant de mourir sous la torture de la Gestapo.

La Résistance va alors pouvoir jouer un rôle important dans la libération du territoire français. Les FFL sont engagées directement avec les Alliés dans le débarquement de Normandie en juin 1944 et dans celui de Provence en août 1944. Les forces françaises de l'intérieur (FFI) lancent en parallèle une série d'attentats pour faciliter le débarquement, en particulier contre les lignes de chemin de fer afin de désorganiser le transport des troupes allemandes et leur ravitaillement. Les FFI lancent aussi des insurrections dans les grandes villes comme Paris et Marseille. Les troupes des Forces françaises libres vont ainsi accompagner les Alliés dans la libération du territoire et aller jusqu'en Allemagne.

Capacités : Étudier une affiche de propagande (p. 70-71)

Appliquer

1. Repérez qui diffuse ce document et quand.

Ce document est diffusé par l'Institut d'étude des questions juives créé par le gouvernement de Vichy en 1941. Cet institut publie une revue *Les Cahiers jaunes*, elle a pour objectif de diffuser l'antisémitisme en France et elle est soutenue dans sa tâche par le bureau de propagande allemand.

2. Identifiez la nature du document.

Il s'agit d'une affiche de propagande.

3. Définissez le contexte dans lequel il est publié.

La France est alors divisée en deux, entre la zone nord, occupée par les Allemands et la zone sud gouvernée par le maréchal Pétain qui a établi, à partir de Vichy, un régime autoritaire et personnel. Il va collaborer rapidement avec les Allemands.

4. Précisez de combien de plans se compose l'affiche.

Elle se compose de deux grands plans.

5. Décrivez l'arrière-plan.

À l'arrière-plan se trouvent des hommes au nez crochu avec des chapeaux haut de forme. Ce sont des Juifs comme l'indiquent les prénoms et les étoiles de David dessinées sur leurs vêtements. Une inscription indique «le vrai visage de la France libre!».

6. Décrivez chaque élément du premier plan.

Au premier plan, le visage d'un homme aux grandes oreilles avec une casquette de l'armée se cache derrière un grand micro. Devant lui, une grande feuille relate son engagement pour redonner aux Juifs tous leurs droits après la guerre, elle est signée de Charles de Gaulle et adressée au grand rabbin de New York. Une plus grande inscription désigne l'homme sous le nom de «général micro» et le dénonce comme le «fourrier» des Juifs, c'est-à-dire celui qui prépare leur retour de manière illégale.

7. Identifiez les personnages.

Le général micro est le général de Gaulle. En effet, le général est réfugié à Londres d'où il émet ses discours à partir de la radio britannique BBC. On le reconnaît à la casquette militaire aux insignes de général et aux oreilles exagérément grandes. Le message indique que c'est bien lui.

Les Juifs à l'arrière-plan correspondent à l'image que se fait Vichy des Juifs : détenteurs de la puissance

financière du monde : le chapeau haut de forme symbolise la richesse de ces grands banquiers.

8. Mettez en relation les personnages avec les écrits de l'affiche. Qui est désigné en lettres rouges? Comment?

Selon le gouvernement de Vichy, le visage de la France libre est celui de de Gaulle qui soutient les Juifs et prépare leur retour. L'affiche se moque de la France «libre» qui serait plutôt dépendante d'un supposé pouvoir juif.

9. Dégagez l'objectif de l'affiche. Devqui traduit-elle le point de vue? Comment nomme-t-on cette démarche?

L'objectif de l'affiche est de dénoncer l'action du général de Gaulle et de ternir son image. C'est le point de vue du gouvernement de Vichy et des Allemands. Il s'agit d'une démarche de propagande fondée sur l'antisémitisme que l'on cherche à diffuser : en décembre 1941, 500 000 visiteurs iront à l'exposition allemande «Le juif et la France» organisée à Paris par les Allemands.

Entraînement

Exercice 1

1. *Présentez la source et la nature du document.* L'affiche est créée par le service technique de la propagande du ministère de l'Information. C'est une affiche anticommuniste de 1943.

2. *Décrivez le vêtement et l'attitude de l'homme en arrière-plan.*

À l'arrière-plan, un homme à grande moustache, revêtu d'un lourd manteau rouge foncé et d'une chapka ornée d'un insigne rouge vif tient le bras armé d'un homme placé devant lui et dessiné plus petit. L'homme à la chapka est dissimulé derrière un pli du drapeau français que son bras traverse.

3. *Décrivez l'homme au premier plan.*

L'homme du premier plan ne voit pas ce qui est derrière lui, ni qui tient sa main. Il porte un costume marron et un béret, il est dans le pli blanc du drapeau français.

4. *Identifiez les personnages et précisez qui est l'assassin et qui est sa victime.*

Le personnage à l'arrière est un bolchevique, le vêtement, le chapeau et son insigne qui laisse suggérer une faucille et un marteau l'indiquent. À l'avant, le béret indique un Français, il est poussé par les Russes à assassiner les siens. Le vrai assassin serait donc l'URSS, ses victimes sont les Français.

5. Présentez la cause défendue.

Il s'agit du point de vue du gouvernement de Vichy qui arrête et déporte les communistes, entrés en Résistance à partir de 1941. Ici, il s'agit de montrer que la Résistance est manipulée par l'URSS et le communisme.

Exercice 2

1. Présentez la nature de ce document.

Ce document est une affiche de la Résistance de 1943.

2. Décrivez les personnages et leurs attitudes.

Un soldat avec un casque désigne l'inscription de la devise de la République française. Un homme, une tenaille dans la main prend appui sur le bras du soldat, il regarde dans le sens indiqué par le soldat.

3. Localisez leur situation géographique.

Le soldat se situe en Angleterre et l'homme en France. Le tracé géographique est dessiné sur un fond bleu blanc rouge qui s'étend de la France à l'Angleterre.

4. Observez les couleurs de l'affiche. Mettez en relation les couleurs et les contours géographiques ainsi que les inscriptions pour identifier les personnages.

Le soldat représente les troupes du FFL formées sur le sol anglais. Le travailleur représente la Résistance française.

5. Expliquez la situation de la Résistance en 1943 et précisez l'objectif de cette affiche.

En mai 1943, Jean Moulin a créé le CNR et a réussi l'unification de la Résistance. Cette affiche a certainement été destinée à encourager les Français à s'unir dans un seul combat comme l'indique l'inscription en bas de l'affiche, sur laquelle est reproduite également une croix de Lorraine en bleu blanc rouge. Elle prône le retour aux valeurs républicaines bafouées par le régime de Vichy.

Pour mieux rédiger (p.72-73)

Exercice 1

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale, réunie à Vichy, accorde les pleins pouvoirs au maréchal Pétain afin de réviser la Constitution de la III^e République. La nouvelle Constitution devra garantir les droits de la famille, du travail et de la patrie pour construire une nouvelle France forte. Elle marque la fin de la III^e République et le début du régime de Vichy.

Exercice 2

Étape 2. Définir le contexte dans lequel se déroule l'événement.

– Invasion allemande exode – Les Allemands entrent à Paris : contexte de débâcle de l'armée française accompagnée de l'exode de la population

– Démission du président du Conseil E. Daladier – Fuite du gouvernement – Démission du Président du conseil P. Reynaud – Pétain est chargé de former le gouvernement : contexte de division du gouvernement

– Appel à cesser le combat – Armistice : contexte de reconnaissance de la défaite

Étape 3. Rédigez votre paragraphe en respectant l'ordre du tableau, et en reliant les faits et le contexte pour :

– exposer ce que les Français affrontent ;

– exposer le contexte de politique intérieure ;

– exposer les mesures prises.

Utilisez des **synonymes du mot « contexte »** pour éviter les répétitions : situation, conditions, conjoncture, atmosphère, cadre, climat...

Entre mars et juin 1940, les Français vont vivre une série d'événements qui vont bouleverser radicalement leur vie. La France connaît une situation de défaite militaire foudroyante, les soldats fuient face à l'avancée allemande. À cette débâcle s'ajoute l'exode de la population civile qui se lance sur les routes pour échapper à l'occupation. La défaite s'inscrit dans un contexte de division politique du gouvernement face aux décisions à prendre depuis le début de la guerre. L'instabilité politique en est la conséquence et le gouvernement est également obligé de fuir la capitale pour se réfugier à Vichy. Pétain, chargé de former le gouvernement appelle le 16 juin à cesser le combat et signe l'armistice quatre jours après : il installe la France dans les conditions d'acceptation de la défaite. L'ensemble de ces circonstances expliquent le vote des pleins pouvoirs à Pétain, « le vainqueur de Verdun » pour redresser la France et réviser la constitution.

Exercice 3

L'effondrement du régime de Vichy pose la question des institutions politiques. Les Français élisent alors, le 21 octobre 1945, une nouvelle Assemblée nationale au suffrage universel. Celui-ci comprendra cette fois les femmes car elles ont obtenu le droit de vote en 1944. En même temps que cette élection, il est demandé aux Français, par référendum, s'ils veulent que cette assemblée soit constituante. Si la réponse est positive, elle sera chargée de rédiger une nouvelle Constitution. 96 % des Français ont répondu par « oui », montrant ainsi qu'ils rejetaient la III^e République.

Évaluation (p.74-75)

1. Le sujet d'étude

Exercice 1

Les sigles qui se rapportent à Vichy sont :

- Le STO : Service du travail obligatoire
- La LVF : la Ligue des volontaires français

Les sigles qui se rapportent à la Résistance sont :

- Le CNR : Conseil national de la Résistance
- Le GPRF : Gouvernement provisoire de la République française
- Les FFL : Forces françaises de libération
- Les FFI : Forces françaises de l'intérieur.

Exercice 2

A : le maréchal Pétain, il dirige la France dans la zone libre.

B : Le général de Gaulle, il est le chef de la France libre

C : Jean Moulin : il unifie la Résistance et crée le CNR

Exercice 3

- L'État français, la création du STO, la rafle du Vél' d'Hiv, l'armistice sont associés à la personne du maréchal Pétain.

- L'Appel du 18 juin, le débarquement, le gouvernement provisoire sont associés à la personne du général de Gaulle

- Le Conseil national de la Résistance, l'unification de la Résistance sont associés à la personne de Jean Moulin.

Exercice 4

Voir la frise ci-dessous.

2. Les situations

Situation 1

1. Nommez l'auteur de cette circulaire. Contre qui est-elle dirigée ?

L'auteur de cette circulaire est Monsieur Hennequin, directeur de la police nationale française. Elle est

dirigée contre les Juifs étrangers quels que soit leur âge et leur sexe.

2. Indiquez qui organise ces arrestations.

Les autorités françaises organisent ces arrestations : ce sont les commissaires de police auxquels s'adresse M. Hennequin.

3. Exposez le sort des victimes.

Les victimes sont arrêtées et conduits dans le camp de Drancy s'ils ont des enfants de moins de 16 ans, les autres iront au vélodrome d'Hiver.

4. Expliquez ce que révèle cet événement sur les orientations du gouvernement de Vichy.

Cet événement est une rafle, elle confirme l'orientation antisémite du régime de Vichy et la collaboration avec le génocide mis en place par les nazis.

Situation 2

1. Présentez la nature du document et la date.

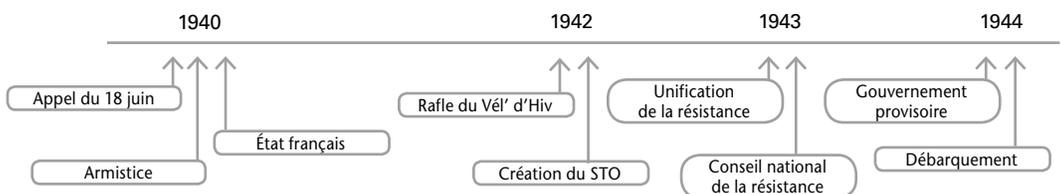
Il s'agit d'une affiche de propagande publiée en 1942 par le régime de Vichy

2. Rappeler le contexte de publication de cette affiche.

Le régime de Vichy avait institué la relève en juin 1942 : pour trois travailleurs français qui iraient travailler en Allemagne un prisonnier serait libéré. Les Français comprennent vite qu'il n'y a pas de libération et sont peu volontaires. Sous la pression allemande qui a besoin de main-d'œuvre pour son économie de guerre, Vichy instaure le STO : service du travail obligatoire qui touche les jeunes réquisitionnés par classes d'âges et est présenté comme un substitut au service militaire.

3. Décrivez le personnage : à qui s'adresse l'affiche ?

Le personnage est un beau jeune homme fort et musclé, en bonne santé, il est en train de percer du métal avec un outil électrique. Il semble fier de ce qu'il fait car une inscription affirme son choix en gros caractères « je travaille en Allemagne » et il incite, par l'inscription du bas de page, les jeunes



à l'imiter. L'affiche s'adresse donc aux travailleurs jeunes du secteur secondaire.

4. Relevez ce qui lui est proposé

Il lui est proposé de travailler pour la relève, c'est-à-dire pour libérer un prisonnier français. L'affiche indique aussi que travailler en Allemagne, c'est soutenir la France et sa famille.

5. Exposez la contradiction entre le message de l'affiche et la réalité des faits.

Dans la réalité, aucun prisonnier ne sera libéré et le jeune homme travaillera pour l'économie de guerre allemande, mais pas pour celle de la France. Les prisonniers du STO travailleront dans des conditions souvent très difficiles avec des heures de travail épouvantables pour un salaire misérable.

GÉOGRAPHIE – SUJET D'ÉTUDE 5

Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation

Ce chapitre est le premier sujet d'étude relatif à la mondialisation. Les instructions officielles demandent de définir la mondialisation comme l'intégration des économies, des hommes et des territoires dans un système planétaire. Il s'agit de montrer la multiplicité des flux (marchandises, capitaux, populations) qui traversent le monde, tissent des réseaux avec des pôles inégalement répartis. Il s'agit également de montrer la diversité des acteurs de la mondialisation.

Problématique générale du chapitre

La notion de mondialisation est complexe. Olivier Dollfus la définit comme un échange généralisé entre les différentes parties de la planète. L'espace mondial devient alors l'espace de transaction de l'humanité. La mondialisation revêt des thèmes aussi variés que les échanges de biens, de capitaux, de personnes. Des centres d'impulsion mondiale, souvent des métropoles, sont les nœuds des réseaux mondiaux, qui concentrent les flux. Les acteurs sont nombreux, des États et associations d'États (ONU, Union européenne) aux ONG, firmes transnationales et populations. Les logiques d'investissement de l'archipel mégalopolitain mondial, comme des réseaux de communication internationaux, sont de moins en moins d'ampleur nationale et de plus en plus d'ampleur mondiale. Les réseaux des pays émergents s'intègrent progressivement dans les réseaux des PID qui dominent l'économie mondiale.

Les pages d'ouverture présentent la diversité des acteurs, des flux et des réseaux à travers l'exemple de flux de capitaux (société de courtage en bourse) et de flux de marchandises (port de Gênes Voltri). Le choix de ce deuxième document est un rappel du programme de seconde : le port de Gênes est théoriquement le lieu de naissance de Christophe Colomb. Il est devenu une plate-forme multimodale ouverte sur la Méditerranée.

Une première situation se focalise sur les flux et réseaux de migrations internationales de population. Elle s'attache à déterminer les causes multiples de ces migrations (économiques, politiques, temporaires ou permanentes, liées à des catastrophes

naturelles ou technologiques) et leurs conséquences pour les États de départ et d'arrivée. La deuxième situation est consacrée à la circulation mondiale du diamant, produit de luxe : elle permet d'illustrer la division internationale du travail, la répartition des fonctions d'une firme transnationale sur différents continents. Elle montre la constitution de réseaux internationaux et l'implication de nombreux acteurs dans les PED et les PID pour passer de l'extraction au produit fini, au cœur de la joaillerie de luxe.

La première partie de cours s'attache à définir les différentes catégories de flux et de réseaux mondiaux. Elle montre à travers des documents variés les flux de marchandises (doc 1 et 4), de population (doc 3), de capitaux et d'information (doc 2). Elle souligne l'emploi de transports adaptés à la mondialisation (porte-conteneurs notamment de la CMA-CGM, avions-cargos). Elle définit la complexité des réseaux mondiaux et souligne leurs inégalités (le doc 1 et le doc 3 montrent deux types de maillage différents, deux formes de réseaux de communication qui ne disposent pas des mêmes moyens, entre les réseaux mondiaux quasi-permanents de la CMA-CGM et le carrefour pakistanais qui relie la Chine au Moyen-Orient).

La seconde partie du cours classe par catégories les nombreux acteurs de la mondialisation : les structures institutionnelles officielles d'abord (États, groupes d'États, organismes internationaux) et les acteurs non institutionnels (ONG, associations légales ou non, citoyens et entreprises incluant les firmes transnationales).

La page « L'essentiel autrement » est construite selon deux schémas : les flux croissants d'un côté (avec la description des parties les plus denses et les moins

bien desservies des réseaux de la mondialisation), les acteurs de la mondialisation de l'autre (distinguant les acteurs gouvernementaux des autres acteurs). La page « L'essentiel en carte » met en valeur, à partir de deux exemples concrets, l'inégalité de la répartition des flux et des réseaux à l'échelle de la planète, tant pour les marchandises que pour l'information (Internet). Les deux cartes peuvent être mises en relation avec la carte des réseaux de migrations internationales (p. 78, doc 1) qui désignent la troisième catégorie de flux étudiée.

Les pages de capacités et d'entraînement pour le BEP se focalisent sur des études de cartes de flux et de réseaux. L'étude centrale reprend la méthode d'analyse d'une carte en liaison avec le sujet d'étude. Elle concerne le Sahara. Le second exemple choisi est la mer Adriatique : son déploiement à travers le monde est original et permet de compléter l'exemple précédent.

Une double page « pour mieux rédiger » propose aux élèves des aides pour rédiger l'analyse d'un graphique relatif à l'évolution du commerce extérieur de l'Amérique latine entre 2000 et 2020, et pour transformer un schéma fléché en petit texte rédigé (ici, dans le cadre de la circulation mondiale d'un produit, le jus d'orange).

Une double page d'évaluation conclut le sujet d'étude en insistant sur les notions majeures (identifier des acteurs, flux et réseaux, retrouver du vocabulaire, analyser le rôle d'une plate-forme multimodale dans la mondialisation à partir de l'exemple de Roissy) et l'exploitation des connaissances acquises. Les situations sont évaluées par rapport au circuit mondial d'un autre produit : la lingerie de la firme transnationale Calzedonia, afin de trouver des points communs d'analyse dans le circuit mondial de différents produits. Un texte sur les migrations internationales invite l'élève à faire une synthèse sur les causes et les conséquences des migrations tant pour les pays de départ que pour les pays d'arrivée.

Ouverture (p 76-77)

1. (Doc 1) Relevez les moyens d'information et d'échange présentés sur ce document.

L'image présente la bourse de New York, comme le montrent les nombreux écrans d'ordinateur sur lesquels apparaissent des graphiques et des documents économiques variés, qui donnent des informations en temps réel sur la valeur des actions des entreprises. Un trader haute fréquence est un négociateur de produits financiers; il réalise des opérations boursières pour le compte de clients et utilise

pour cela des ordinateurs très rapides. Il s'agit ici de flux immatériels : les flux de capitaux et d'actions boursières d'une part, les flux d'informations d'autre part.

Les réseaux de communication sont liés aux médias : Internet (ADSL), téléphone, télévision (TNT). Les cours des principaux groupes financiers défilent en permanence et en temps réel sur les écrans d'ordinateur tandis que la chaîne télévisée commente l'actualité financière.

2. (Doc 2) Relevez les principaux moyens de transport présents sur la photographie. Expliquez quelle est leur utilité.

Le terminal de conteneurs de Gênes-Voltri est un espace d'échanges majeur en Méditerranée. Il voit circuler continuellement des portes conteneurs qui transportent nombre de marchandises sur des routes maritimes internationales. Il est relié à d'importants réseaux de communication terrestres : l'autoroute A10 (« Autoroute des fleurs »), la route du littoral (SS1), des voies ferrées, une gare de triage et des roades de distribution. La plupart des moyens de transport sont représentés pour dynamiser l'activité de la ZIP de Gênes; les flux de marchandises sont intenses (import / export), comme l'atteste la quantité impressionnante de conteneurs, prévus pour être distribués sur tous les supports de communication (camions, trains, avions). Les différents modes de transport forment un réseau de communications intermodal qui est à la base de la prospérité de la zone industrialo-portuaire et qui le relie aussi bien aux marchés locaux qu'au grand commerce international.

3. (Doc 1 et 2) Rappelez quelle est la portée des moyens de communication présentés.

Les flux et réseaux représentés ont une portée mondiale : la ZIP de Gênes a une portée internationale comme l'attestent les voies ferrées multiples et l'ouverture portuaire marquée par les porte-conteneurs. Les entreprises cotées en bourse sont souvent des firmes transnationales (Boeing, Bank America), les relevés de la bourse de New York concernent des entreprises internationales. Les deux documents déploient leurs flux et réseaux dans le cadre de la mondialisation des échanges, matériels et immatériels.

4. (Doc 1 et 2) À l'aide de la frise chronologique, expliquez quelle phase de la mondialisation est illustrée par ces documents. Justifiez votre réponse.

Ces documents sont récents, ils appartiennent à la troisième phase de la mondialisation. La ZIP de

Gènes ne peut fonctionner qu'avec des systèmes automatisés pour le transport des marchandises (grues) et de puissants porte-conteneurs; la bourse de New York s'inscrit dans les progrès des technologies de la communication et de l'information, que l'on peut consulter partout dans le monde par Internet.

Situation 1 : Les migrations internationales (p 78-79)

1. (Doc 1) Localisez les zones de départ et les zones d'accueil mondiales majeures.

Les zones majeures de départ des migrants sont l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique intertropicale (en particulier le golfe de Guinée), le Maghreb, le Proche-Orient, le sous-continent indien, l'Asie centrale et du Sud-Est. Il s'agit en majorité de pays en développement et de quelques pays émergents.

Les zones majeures d'accueil des migrants sont les pays d'immigration. Ils sont plutôt localisés dans les PID (Amérique du Nord, Union européenne, Australie, Japon) et dans de nombreux pays émergents (Argentine, Afrique du sud, États du Golfe,...).

2. (Doc 1, 2 et 3) Relevez les différentes raisons qui poussent les populations à migrer.

Les populations migrent principalement pour des raisons économiques : trouver de meilleures conditions de travail ou de retraite, avoir accès à plus de confort, de services, de loisirs. D'autres partent faire des études vers des pays plus avancés (*brain drain*). Ces flux peuvent se faire d'un PED à un pays émergent ou à un PID, ou d'un PID à un PID. D'autres encore migrent aussi pour des raisons politiques (fuir les conflits régionaux, partir vers des États de droit où existe une certaine liberté d'expression). Des raisons climatiques et sanitaires apparaissent également : fuir la sécheresse ou une épidémie, échapper à une catastrophe naturelle ou technologique. Toutes ces migrations peuvent impliquer d'autres flux, liés aux regroupements familiaux. Il existe également des migrations touristiques, mais ces derniers flux sont temporaires et voulus, alors que nombre de migrations pour raisons économiques, politiques ou climatiques sont contraintes et forcées.

3. (Doc 1 et 2) Expliquez pourquoi les migrants ne vont pas toujours des pays en développement (PED) vers les pays industrialisés et développés (PID).

Les migrations pour raisons économiques, politiques et climatiques tissent fréquemment des liens de PED à PID : aller vers des pays riches, développés, défenseurs des libertés et des droits de l'homme, solidaires avec les gens frappés par des situations difficiles, est la solution la plus évidente. Aujourd'hui, cependant, de nombreux migrants partent vers des espaces plus proches, d'un PED à un pays émergent, d'un PED à un PED voisin, plus proche, où les différences culturelles et linguistiques sont moins nombreuses, où l'adaptation et l'intégration seront plus simples. Les migrations interrégionales deviennent attractives, surtout depuis que de nombreux PID sont frappés par le chômage, l'endettement et la crise économique et financière mondiale. Ainsi les populations d'Afrique de l'Ouest sont-elles autant tentées par l'Europe, avec laquelle elle garde des liens historiques étroits, que par l'Afrique du Sud, pays émergent en pleine expansion. Une main-d'œuvre importante se dirige du Proche et Moyen-Orient vers les pays pétroliers. Des entreprises chinoises préfèrent s'implanter dans certaines métropoles africaines comme Addis-Abeba, pour y trouver et y former une main-d'œuvre en demande de qualification et d'emplois. Certains fuient une guerre, une catastrophe ou une situation économique désastreuse vers un pays limitrophe, avec la perspective de revenir un jour, avec de meilleurs revenus et peut-être une meilleure formation, dans le pays de départ. Enfin, de nombreuses mobilités se déploient de PID à PID : de nombreux étudiants et chercheurs poursuivent leurs études, au gré de leurs qualifications, vers différents pays industrialisés et développés, réputés pour leur enseignement; d'autres partent vers des PID au niveau de vie plus élevé pour toucher un salaire supérieur pour un travail équivalent.

4. (Doc 2, 3 et 4) Relevez les avantages et les inconvénients majeurs des migrations pour les pays de départ et les pays d'accueil.

Pour les pays de départ, les migrations sont une solution aux problèmes de chômage, de surpopulation, de manque de terres; les migrants envoient de l'argent aux familles restées au pays; en revanche, ces pays perdent souvent une population jeune et dynamique, et parfois qualifiée, ce qui freine alors leur propre développement.

Pour les pays d'accueil, les migrations fournissent une main-d'œuvre bon marché, manquante dans les emplois peu qualifiés, ou moins exigeante en terme de salaire dans les emplois qualifiés. La créativité culturelle s'en trouve renouvelée par les échanges. Les PID peuvent aussi y voir un moyen

de rajeunir leur population. Ces pays doivent équilibrer leur taux de chômage et la part d'immigrants présents sur leur sol, et ont tendance à renforcer la surveillance aux frontières. La question de l'intégration des migrants dans la société en place peut parfois être problématique. Accueillir des nombres importants de migrants en une seule fois pose aussi des questions économiques non négligeables (ex : la réflexion de l'Union européenne quant à l'accueil des réfugiés du Moyen-Orient depuis 2015).

5. (Doc 4) *À l'aide du texte, décrivez et expliquez le sens du dessin. À quels risques les migrants sont-ils confrontés en Méditerranée ?*

Le dessin et le texte traitent de la question de l'immigration clandestine en Méditerranée. Les migrants fuient en masse les pays du Proche et Moyen-Orient (persécutions religieuses, régimes de dictature, pauvreté) et certains pays d'Afrique du Nord (pour trouver de meilleures conditions de vie). Ils essaient de s'installer dans l'Union européenne, qu'ils rêvent proche, riche et accueillante de manière illimitée. Le dessin porte sur le cas des migrants africains. Leur situation, présentée sur le dessin, n'a pas vraiment de solution satisfaisante : de tous côtés, des dangers mortels les guettent; ils ne peuvent rester où ils sont, car leur terre ne les nourrit plus... Migrer clandestinement est illégal et dangereux, mais paraît parfois la solution ultime pour ceux qui veulent fuir leur pays d'origine et qui ne peuvent pas espérer rentrer légalement dans un pays d'accueil, soit parce que celui-ci a fermé ses frontières, soit parce que les conditions légales requises (qualification, niveau économique, garantie de trouver un emploi) ne peuvent pas être réunies.

Le dessin et le texte rappellent que les migrants sont confrontés à une traversée dangereuse en Méditerranée : ils peuvent se faire rançonner par les passeurs dont ils sont totalement dépendants, ils risquent la noyade lors d'une traversée sur des navires vétustes et surchargés (ex : Lampedusa), leur trajet passe par des zones d'insécurité (piraterie, persécution religieuse); une fois arrivés, ils peuvent se heurter à des réactions xénophobes de populations qui ne souhaitent pas les accueillir. Dans la grande majorité des cas, les migrants clandestins sont mus par l'énergie du désespoir et risquent leur vie pour franchir les interdits. Les migrations clandestines sont souvent à l'origine de drames, de problèmes d'intégration, de situations d'exploitation proches de l'esclavage.

6. (Doc 3 et 4) *Expliquez le rôle des États par rapport aux flux migratoires.*

Les États sont plus ou moins tolérants avec les illégaux arrêtés : soit ils les rapatrient (UE), soit ils les emprisonnent avant de les rapatrier, soit il arrive parfois que certains soient tués par les forces de police (Mexique). Certains États, comme les États-Unis, essaient de dissuader l'immigration clandestine par une surveillance étroite et une répression massive face aux clandestins.

Refusant d'accueillir sans limites des migrants demandeurs d'emplois, de soins, d'aide, les États fixent des barrières, des murs, des frontières, des règles (visas). La politique des États est déterminante pour limiter l'immigration clandestine : délivrance de visas, possibilité de circuler temporairement...

Parfois les États sollicitent les migrants pour certains emplois où ils manquent de main-d'œuvre, qualifiés ou non (ex. : l'Andalousie emploie souvent une main-d'œuvre marocaine saisonnière pour la gestion des cultures de fruits et légumes), et pour rajeunir leur population (Allemagne). Certains États peuvent être demandeurs en main-d'œuvre qualifiée – ce sont alors les pays de départ, qui perdent une main-d'œuvre jeune et dynamique qui doit stimuler leur développement, et qui essaient alors de limiter ces migrations.

Des États orientent parfois les flux migratoires, en délocalisant des entreprises dans certains pays, qui deviennent alors attractifs (ex. : la politique chinoise en Afrique favorise l'afflux de migrants vers les entreprises chinoises qui forment leur main-d'œuvre; cette main-d'œuvre touche un salaire convenable pour le pays d'Afrique qui accueille l'entreprise chinoise, et très bon marché selon les normes chinoises; les pays d'Afrique encouragent cette immigration qui crée de l'emploi sur leur sol). Certains États s'associent parfois pour essayer d'établir une politique globale des migrations, comme l'Union européenne avec les traités de Schengen (1995) et d'Amsterdam (1997), et la mise en place du plan de surveillance des frontières extérieures (Frontex).

7. (Doc 3 et 4) *Comparez le nombre des migrants en 2014 et 2015. Concluez.*

En 2014, l'immigration illégale en Méditerranée atteint 240 000 personnes et 3 200 morts en mer. En 2015, l'immigration atteint 380 000 personnes, et on compte 2 850 morts. Le nombre de migrants augmente au fil des années. En plus de la misère, entretenue par la crise mondiale, l'insécurité liée aux questions politiques et religieuses ne cesse de grandir et provoque des départs massifs. Les pays d'accueil, comme l'UE ou les États-Unis, sont eux aussi touchés par la crise mondiale et s'efforcent de

limiter le plus possible l'immigration illégale... qui cause chaque année de nombreux morts au cours des traversées. La question des migrations est une source de débats et d'inquiétudes à l'échelle mondiale...

Pour conclure

Expliquez pourquoi les migrants partent, quelles sont les conséquences de ces flux pour les migrants, les États de départ et les États d'accueil.

Les flux migratoires internationaux sont complexes. Les plus courants sont des flux dirigés depuis les PED (Afrique, Amérique du Sud, Asie) vers les PID (Amérique du Nord, Europe, Australie, Japon et quelques États d'Asie de l'Est). Mais il existe également de nombreux flux émanant des PED à destination des pays émergents, ou des PED à destination de PED voisins et plus avancés. Enfin, il existe également de nombreux flux internes aux PID (échanges entre étudiants, recherche d'un travail mieux payé ou effectué dans de meilleures conditions...).

Les migrants partent pour des causes multiples. Les causes économiques sont majoritaires : de nombreux migrants cherchent à trouver de meilleures conditions de vie (confort, services, retraite) et de travail (salaires plus élevés, horaires et droit du travail plus avantageux, cadre de vie plus agréable...). De nombreux migrants sont étudiants ou chercheurs, ils acquièrent une formation de qualité dans les centres les plus prestigieux; depuis les moins avancés, certains recherchent une formation qualifiée que leur pays d'origine ne peut leur proposer. D'autres partent pour des questions politiques (réfugiés demandant le droit d'asile, fuyant les guerres ou les persécutions religieuses...) ou environnementales (fuir les épidémies, les sécheresses, les inondations, les séismes, les risques technologiques...). Les flux touristiques, bien que temporaires, sont aussi importants; leur destination est principalement tournée vers les PID et les pays émergents (Brésil, Chine, Inde, Afrique du Sud...).

Les migrants courent des risques importants au cours de la traversée (risque de naufrage, de tomber entre les mains de passeurs qui vont les rançonner...) et une fois arrivés (exclusion, xénophobie, difficultés d'intégration...).

Les pays de départ peuvent parfois saluer l'émigration de chômeurs, d'une partie de leur population qu'ils ne savent pas « gérer » en raison d'une démographie mal maîtrisée et d'une misère endémique. Mais, en général, ils perdent aussi une main-d'œuvre dynamique qui doit stimuler, par son travail, leur développement économique.

Les États d'accueil adoptent une politique variée. L'immigration est souvent contrôlée et limitée, car si elle présente des avantages pour l'État (main-d'œuvre jeune, qualifiée, moins payée), elle présente aussi des inconvénients (problèmes d'intégration, chômage croissant en temps de crise qui les place en concurrence avec les autres citoyens...). Certains États les accueillent volontiers, comme de nombreux États d'Afrique de l'Est invitent des entreprises chinoises pour créer des emplois et former la population locale; ils y voient une aide au développement et une entrée d'investissements. D'autres ont parfois des politiques brutales pour repousser les immigrants (frontière mexicano-américaine), bâtissent des murs et des postes de surveillance aux frontières (flotte de contrôle et surveillance vidéo en Méditerranée entre l'Espagne et le Maroc au niveau du détroit de Gibraltar). Certaines mesures sont même prises en dépit de la déclaration universelle des droits de l'homme (Birmanie, Corée du Nord, qui refusent toute entrée étrangère sur leur sol sans motif valable approuvé par l'État et exercent des représailles violentes envers les clandestins). D'autres encore appliquent des quotas annuels d'entrée sur leur sol, et s'efforcent de se grouper pour mener une politique commune de gestion des frontières et de l'immigration (ex : le traité de Schengen entre de nombreux pays membres de l'Union européenne).

La question des migrations internationales est importante. Les migrations bouleversent la situation économique et démographique des pays d'accueil comme des pays de départ. L'enjeu majeur à venir repose sur la capacité à trouver un équilibre entre les migrations et les besoins et capacités d'accueil des États concernés. Des sommets mondiaux posent la question d'une gestion mondiale des migrations... (ex : forum mondial pour la migration et le développement à Istanbul en octobre 2015, journée annuelle des migrants et des réfugiés...).

Situation 2 : Le circuit mondial d'un produit : le diamant (p. 80-81)

1. (Doc 1 et 4) *Faites correspondre dans un tableau chacune des étapes du circuit du diamant avec les lieux correspondants.*

2. (Doc 1) *Montrez que De Beers pratique la division internationale du travail.*

De Beers s'implante dans différents pays qui ont une tâche précise et souvent distincte dans le circuit

Étapes du circuit du diamant	Lieux correspondants à l'étape considérée
Exploration	Canada, Angola, Botswana, Afrique du Sud, Inde et Namibie
Exploitation minière	Canada, Namibie, Afrique du Sud, Botswana
Taille et tri des diamants	Belgique (Anvers), Israël (Tel-Aviv), États-Unis (New York), Chine, Inde, Botswana, Namibie, Afrique du Sud
Intégration aux bijoux (traitement du diamant) et commercialisation	<p>26 en Asie : Bakou (Azerbaïdjan), Pékin (Chine), Dalian (Chine), 2 à Hong Kong, Nanjing (Chine), 2 à Shanghai, Tianjin (Chine), Aichi (Japon), Fukuoka (Japon), Kobé (Japon), Kyoto (Japon), 2 à Osaka (Japon), 3 à Tokyo (Japon), 3 en Corée du Sud (1 à Daegu, 2 à Seoul), 1 à Macao (Chine), 1 à Kuala Lumpur (Malaisie), 1 à Singapour, 2 à Taïpei (Taïwan).</p> <p>9 aux États-Unis : Bal Harbour (Floride), Naples (Floride), Costa Mesa (Californie), Las Vegas (Californie), San Francisco (Californie), Hawaii, Houston (Texas), New York, Washington.</p> <p>8 en Europe : 2 à Paris, 1 à Almaty (Kazakhstan), 1 à Moscou (Russie), 1 à Kiev (Ukraine), 3 à Londres (Royaume-Uni)</p> <p>3 au Moyen-Orient : 1 à Bahrein, 2 à Dubaï (Émirats arabes unis)</p>

du diamant. Ses employés sont donc répartis sur de nombreux États, recrutés selon des qualifications différentes pour travailler à diverses tâches selon leur localisation.

De Beers distingue les lieux de production (Afrique, Amérique du Nord), des lieux de transformation (PID et pays émergents : Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique et Afrique du Sud-Ouest) et des lieux de commercialisation (PID et pays émergents). En somme, les PED surtout et certains PID fournissent la matière première, les pays émergents et PID traitent les produits et les montent en bijoux, les PID et pays émergents les vendent ensuite à une clientèle fortunée et demandeuse (surtout aux États-Unis, et en Asie du Sud et Sud-Est). De Beers s'inscrit donc bien dans la division internationale du travail que pratiquent certaines firmes transnationales de grande envergure.

3. (Doc 1 et 4) Expliquez pourquoi toutes les étapes ne peuvent pas être réalisées en un même lieu.

Toutes les étapes ne peuvent pas être réalisées en un même lieu car la production est liée à la présence de gisements. Comme elle se fait dans des PED la plupart du temps, la main-d'œuvre présente sur place n'est pas toujours suffisamment qualifiée pour l'artisanat d'art qu'impliquent les étapes de finalisation du produit. La clientèle fortunée qui peut s'offrir des bijoux et des diamants De Beers se trouve dans les PID et les pays émergents d'Amérique du Nord, d'Europe, du Moyen Orient et d'Asie, loin des lieux de production. Les lieux de production, de transformation et de commercialisation se rejoignent donc rarement, à part en Amérique du Nord et en Afrique du Sud-Ouest. Le commerce du diamant implique

donc des flux d'échanges mondiaux, et ne peut se faire dans un seul pays. La firme transnationale recherche impérativement le site où les terrains et gisements sont moins chers, où la main-d'œuvre est qualifiée; elle sélectionne parmi les territoires qui possèdent ces atouts ceux qui sont les plus proches des marchés de consommation, pour une rentabilité optimale. Les sièges sociaux dirigent la politique d'ensemble de l'entreprise depuis l'Afrique du Sud (qui coordonne les actions du groupe sur le continent) et depuis le Luxembourg et le Royaume-Uni (des PID depuis lesquels le groupe s'efforce de trouver des investisseurs).

4. (Doc 2, 3 et 4) Relevez les conséquences économiques, sociales et environnementales de l'exploitation du diamant pour les États producteurs au niveau local.

L'exploitation du diamant a des conséquences économiques fortes pour les États producteurs : elle crée des emplois variés et souvent qualifiés, elle engendre des activités qui modernisent les pays concernés (haute technologie liée à la prospection et à l'extraction, puis au traitement). Elle implique la construction d'infrastructures qui permettent une meilleure liaison aux réseaux mondiaux. Les États concernés peuvent même obtenir une place majeure dans l'organisation de l'entreprise, ce qui est source d'investissements complémentaires en entreprises, en formation et en implantation de haute technologie (le Botswana obtient en 2013 la place majeure du tri des diamants pour le groupe De Beers). Ces États attirent des entreprises étrangères qui amènent des capitaux et des savoir-faire pour améliorer le développement économique des

pays, comme le font les entreprises indiennes au Botswana.

Les retombées sociales sont importantes : pour former une main-d'œuvre compétente et déployer des infrastructures nécessaires à son activité, la firme transnationale contribue à l'accélération du développement des États concernés par des programmes d'aide à la santé (lutte contre les épidémies, constructions d'hôpitaux), par des aides à l'enseignement pour les hommes comme pour les femmes (construction d'écoles). Ils aident souvent à lutter contre les discriminations et pour les droits de l'homme, pour le maintien d'une paix intérieure nécessaire à leur activité. L'entreprise offre des salaires élevés pour le pays, supérieurs à ceux normalement offerts dans les PED. Cependant, des conflits sociaux peuvent aussi opposer les entreprises aux populations locales dont elles bouleversent le mode de vie.

Les conséquences environnementales sont indéniables : une pollution intense liée aux activités d'extraction, une forte consommation d'eau pour les fortes densités de population et d'activités dans des espaces parfois touchés par la sécheresse. Des entreprises comme De Beers déploient, comme sur le site de Jwaneng (Botswana) des plans d'aide à la protection de la faune et de la flore, parfois endommagées par l'ouverture de mines et l'implantation d'infrastructures. Les États ont parfois du mal à imposer aux entreprises de tenir compte de l'environnement et du développement durable dans leurs activités.

5. (Doc 2 et 3) L'exploitation du diamant est-elle compatible avec le développement durable ?

De Beers fait des efforts en faveur du développement durable, investit des millions de dollars dans le développement économique et social des pays concernés, dans la protection environnementale. Son objectif est de développer les activités autres que minières et de former une large part de la population pour stimuler l'innovation et le développement et permettre aux populations concernées de se reconvertir dans le cas où les gisements s'épuisent. Cependant, les activités minières (extraction, industries, consommation d'eau, flux de transports) génèrent de la pollution et perturbent les environnements. Des projets sont à l'étude pour limiter l'impact environnemental de leurs actions, et un bilan annuel est établi pour voir la progression de la société à ce niveau. Il reste difficile d'associer rentabilité et développement durable, mais des entreprises comme De Beers s'y emploient.

Pour conclure

Montrez que le diamant est un produit intégré dans la mondialisation des échanges et du travail.

Le diamant est un produit intégré dans la mondialisation du travail. Son exploitation implique l'application de la division internationale du travail. Les firmes transnationales concernées distinguent les lieux de production et d'exploration (PED et PID, Afrique, Amérique du Nord, Asie), les lieux de traitement (pays émergents et PID) et les lieux de commercialisation (pays émergents et PID). Elles s'impliquent donc dans le monde entier, et font circuler le diamant des sites d'exploitation aux sites de transformation puis de commercialisation à travers de nombreux États. Le travail du diamant implique une main-d'œuvre qualifiée, répartie en des lieux stratégiques à travers le monde entier.

Le diamant est aussi un produit intégré dans la mondialisation des échanges. Sa commercialisation est massive, elle intéresse une clientèle mondiale, attirée par les produits de luxe. Si cette clientèle se trouve surtout dans les catégories aisées des PID, elle peut également exister dans les minorités aisées, urbaines et transnationales des pays émergents et des métropoles de certains PED. Pour transiter des lieux de production aux sites de transformation et de commercialisation, les diamants empruntent des flux de transport variés (porte-conteneurs, avions-cargos).

L'exploitation et le travail du diamant sont maintenant impliqués dans de grands enjeux mondiaux : ceux du développement, et du développement durable. Le diamant entraîne des retombées économiques et sociales fortes pour les États, impliqués dans le circuit mondial du diamant. Les firmes transnationales favorisent le développement économique, l'éducation, la santé, la défense des droits de l'homme et de la paix dans les États concernés ; la stabilité de ceux-ci est cruciale pour leurs affaires, le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé leur est nécessaire. Le processus de Kimberley, signé en 2007 par 81 États, impose que l'exploitation et le commerce du diamant ne se fassent pas au profit de pouvoirs politiques et militaires désireux de s'imposer par la guerre à leur population. L'initiative pour la transparence des entreprises extractives, issue du sommet de Johannesburg de 2002, demande que le développement durable soit respecté : l'exploitation du diamant doit se faire dans le respect de l'environnement, de la faune, de la flore, du cadre de vie et de la volonté des populations locales, l'eau employée doit être recyclée, les énergies utilisées doivent être renouvelables. Mais, dans de nombreux cas,

les plaintes se multiplient pour les nombreux bouleversements exercés quant aux modes de vie et cultures locales, et pour la pollution liée aux activités minières. Le diamant est donc aussi inséré dans les débats mondiaux sur le développement durable et l'avenir des États en développement.

Cours : Des flux croissants dessinent des réseaux mondiaux (p. 82-83)

Des flux variés qui relient les territoires

1. (Doc 1, 3 et 4) Relevez les moyens de transport qui relient les espaces mondiaux

Les espaces mondiaux sont reliés entre eux par de nombreux moyens de transport rapides et fiables. Le conteneur, modulable et transportable d'un mode à l'autre, permet une grande souplesse et rapidité d'échanges sur tous les axes de communication disponibles et notamment par le biais de nœuds de communication tels que les plates-formes multimodales. Les porte-conteneurs assurent près de 80 % des échanges mondiaux par voie maritime. L'avion-cargo est ensuite privilégié pour les transports urgents, mais reste plus coûteux. Viennent ensuite les transports par voie terrestre : les axes routiers et autoroutiers sont empruntés par les camions de transport; la voie ferrée est également appréciée par le commerce international, mais moins privilégiée que la route, car elle ne dessert que des espaces précis équipés de gares, alors que l'itinéraire routier est plus facile à moduler.

2. (Doc 2) Expliquez l'importance des flux d'information dans les sociétés actuelles.

Les flux d'information et les flux immatériels en général occupent un poids croissant voire même parfois envahissant dans nos sociétés actuelles. La classe moyenne transnationale possède des moyens financiers qui lui permettent de s'équiper en nouvelles technologies de communication. Elle peut acheter, vendre, se renseigner, s'informer, agir en bourse à l'échelle mondiale, presque instantanément grâce à Internet et aux sites de commerce internationaux. Dans le document 2, le vendeur a accès au profil et aux derniers achats de sa cliente, peut lui proposer des produits susceptibles de l'intéresser. Les flux immatériels se multiplient à toutes les échelles, transforment le commerce et permettent le commerce instantané dans le monde entier : le client peut voir, choisir, commander, acheter, payer, se faire livrer et éventuellement réclamer ou consulter le service après-vente par Internet. Ces

flux rendent un service précieux, un gain de temps énorme, mettent en relation vendeurs et clients au-delà des distances; ils entraînent cependant aussi une immense dépendance de la part de l'utilisateur, qui se trouve constamment sollicité, et a tendance à chercher toutes solutions à ses attentes sur les réseaux d'information. Le e-commerce prend une ampleur croissante dans les échanges mondiaux; les sociétés actuelles sont devenues très attachées aux médias, en particulier à Internet.

3. (Doc 3) Localisez le corridor pakistanais. Expliquez pourquoi la Chine investit dans cet axe et quels intérêts le Pakistan en retire.

Le corridor pakistanais relie trois métropoles chinoises (Pékin, Xian et Shanghai), dont deux ouvertes sur l'océan Pacifique, à la mer d'Oman et au Moyen-Orient par le Pakistan, en particulier par Islamabad et par le port de Gwadar. La ville chinoise de Kashgar, proche de la frontière pakistanaise, doit devenir un nœud de communication important. La Chine investit dans cet itinéraire car il peut devenir un axe commercial important de la mondialisation, entre le Pacifique et le Moyen-Orient. La Chine est prête à investir pour toucher un marché de consommateurs nouveau et étendu... Mais c'est un investissement à long terme.

Le Pakistan se trouve alors au cœur de l'axe : un tel investissement ne peut que stimuler son développement, notamment en matière d'infrastructures et d'axes de communication rapides (autoroutes, chemins de fer, pipelines). D'autre part, les villes situées sur l'axe vont bénéficier des devises et des produits véhiculés; les transporteurs doivent favoriser le développement économique de ces villes-étapes qui seront traversées de façon régulière (Sost, Attabad, Islamabad, Gwadar). Le port de Gwadar devrait prendre de l'ampleur pour distribuer les produits vers le Moyen-Orient : il pourrait devenir une plate-forme multimodale, un hub ou une zone industrialo-portuaire... La Chine va contribuer à financer l'amélioration et la modernisation des équipements existants, elle doit contribuer aussi à étendre les réseaux de gaz et d'électricité pour favoriser son activité, ce qui aura des retombées sur les territoires concernés et leur population (ex : rénovation de la route du Karakorum, construction de centrales électriques...). La Chine devrait ainsi contribuer à stimuler le développement du Pakistan, dont l'économie deviendra cependant étroitement dépendante de celle de la Chine (prêts et financements divers, accords commerciaux...).

Des réseaux mondiaux complexes

4. (Doc 1) Localisez les espaces les mieux desservis par les flux de la CMA-CGM.

Les espaces les mieux desservis par la CMA-CGM sont les territoires les plus urbanisés, les plus densément peuplés, les mieux desservis : les métropoles situées sur les façades maritimes dynamiques. Les détroits et les canaux sont aussi des axes privilégiés car ils facilitent la circulation. La CMA-CGM peut atteindre les métropoles de l'intérieur par le biais des hubs et des réseaux terrestres, bien reliés aux façades maritimes. La CMA-CGM dessert plutôt les PID et les pays émergents, où les marchés de consommation sont les plus importants, et en particulier les aires de puissance mondiale (mégapoles japonaise, européenne, américaine; grandes zones industrialo-portuaires...). L'Afrique, l'Océanie et l'Europe du Nord sont négligés par ces réseaux, au profit de l'Europe de l'Ouest, l'Amérique et l'Asie-Pacifique.

5. (Doc 3) Le corridor pakistanais a-t-il le potentiel pour devenir un axe important de la mondialisation ?

Cet axe en devenir est proposé pour établir une comparaison et un contraste par rapport aux axes majeurs de la mondialisation, déjà existants (doc 1). Il peut devenir un axe capable de relier l'Asie-Pacifique, une aire de puissance majeure de la mondialisation, au Moyen-Orient qui rassemble, en plus de ressources pétrolières importantes, des flux majeurs de distribution de marchandises. Le corridor pakistanais peut devenir un axe important de la mondialisation, s'il est suffisamment modernisé et équipé en réseaux de communication diversifiés. Des pipelines peuvent en faire un axe important de distribution des hydrocarbures du Moyen-Orient vers l'Asie-Pacifique. Le corridor peut représenter une alternative aux routes maritimes, plus longues. Cependant, elle traverse pour l'instant des territoires très pauvres, peu peuplés, à valoriser. Des investissements importants sont à réaliser, comme les 46 milliards de dollars investis par la Chine en 2015.

6. (Doc 4) Décrivez la notion de plate-forme multimodale en vous aidant des éléments principaux du site photographié. Quel est le rôle d'un tel site par rapport à l'arrière-pays ?

Une plate-forme multimodale est un espace moderne d'échanges proposant le passage rapide d'un mode de transport à un autre. Une telle infrastructure permet de transférer rapidement des volumes de marchandises considérables, trans-

portés par conteneurs d'un navire à un train, à un camion ou à un avion-cargo. La plate-forme multimodale est un carrefour de flux, un espace d'attraction et de concentration des flux de marchandises et de migrants, de capitaux. En somme, elle est un nœud majeur d'un réseau de communication inscrit dans la mondialisation.

La plate-forme multimodale de Newark mêle à la fois une zone industrialo-portuaire performante, un aéroport, une gare de transports rapides et un accès aux réseaux routiers et autoroutiers. Ses nombreux réseaux qui la relient à l'arrière-pays (ou *hinterland*) en font un *hub*, une plate-forme d'échanges entre les réseaux principaux de la mondialisation et les réseaux d'échanges plus régionaux qui lui permettent de relier à la mondialisation les métropoles et villes plus modestes de l'intérieur; ses ouvertures portuaires et aéroportuaires en font aussi l'un des pôles majeurs des réseaux de la mondialisation, par sa capacité à agir sur le commerce international.

Des inégalités dans les réseaux

7. (Doc 1) Montrez que la CMA-CGM ne dessert pas tous les espaces mondiaux.

La CMA-CGM dessert plutôt les PID et les pays émergents, où les marchés de consommation sont les plus importants. Elle est peu représentée en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie centrale et en Océanie. Ces territoires disposent de moins de voies de circulation, de moins de population; ce sont des États pauvres moins bien reliés aux échanges mondiaux; ils ne sont pas équipés de plates-formes multimodales, de zones industrialo-portuaires d'ampleur mondiale et leurs façades littorales sont mal reliées à leur arrière-pays. L'exemple de la CMA-CGM illustre les inégalités présentes dans les réseaux, qui ne desservent pas le monde entier.

8. (Doc 3) Décrivez la photographie. Choisissez trois adjectifs pour qualifier le réseau du « corridor pakistanais » actuel.

La carte montre que le « corridor pakistanais » traverse essentiellement des plateaux, donc des reliefs où la circulation est facile. Les territoires franchis appartiennent à des PED. Le réseau peut recevoir trois qualificatifs : il est isolé par rapport à la mondialisation à l'heure actuelle; il est incomplet et en construction; il est urbanisé car il relie des aires urbaines en développement ou en devenir. Le document montre les inégalités des réseaux de la mondialisation des échanges, entre la richesse des PID et pays émergents d'une part (doc 2), et la modestie des moyens des autres PED d'autre part (doc 3). En même temps, les flux et les réseaux ne

sont pas figés, ils évoluent au fil des besoins et des investissements.

Cours : Les acteurs de la mondialisation (p. 84-85)

Des États et groupes de puissance

1. (Doc 1) Expliquez l'objectif du FOCAC et les relations entre la Chine et l'Afrique.

Le FOCAC est un forum destiné à faciliter la collaboration de la Chine et de l'Afrique pour développer mutuellement leurs activités économiques et culturelles. En particulier, le forum favorise l'implantation d'entreprises chinoises en Afrique : celles-ci trouvent des terrains moins chers ainsi qu'une main-d'œuvre bon marché, qu'ils forment et qu'ils emploient pour produire à moindre coût ; à l'inverse, les États africains profitent de cette opportunité pour se moderniser, créer de l'emploi qualifié et de la formation avec l'aide de la Chine, emprunter à des taux avantageux : en somme, ils utilisent ce partenariat pour stimuler leur développement. Les entreprises chinoises s'efforcent au passage de créer un marché de futurs consommateurs en contribuant à hausser le niveau de vie local et en diffusant la culture chinoise (soft power), ainsi que l'envie d'acheter des produits chinois. Cet exemple illustre le rôle très actif des États dans la mondialisation (échanges commerciaux, aide au développement, partenariats).

2. (Doc 4) Nommez et localisez les principales organisations régionales et internationales mondiales en citant les États qui les composent. Expliquez leur utilité.

Les principales organisations régionales mondiales sont localisées dans les PID (UE, Alena) et autour des pays émergents (Mercosur, ASEAN...). Elles servent à favoriser le développement économique des pays partenaires qui commercent librement entre eux en limitant les barrières douanières. Elles favorisent le libre-échange commercial à l'intérieur des zones, en partenaires privilégiés. Elles forment aussi des groupes de puissance économique qui rivalisent les unes avec les autres pour acquérir des marchés mondiaux communs qu'individuellement chaque État n'aurait pas l'envergure de conquérir (c'est l'un des objectifs des États de l'Union européenne). Le principe s'étend désormais aussi à des PED qui se regroupent pour tenir une place significative dans l'économie mondiale, qu'ils ne pourraient pas jouer individuellement (ex : communauté andine, CEDEAO ou COMESA).

Les organisations internationales jouent un rôle économique et politique mondial et sont implantées surtout dans les PID. Le FMI et l'OMC aident à réglementer la concurrence internationale pour que les pays les plus faibles aient la possibilité de s'intégrer. L'ONU aide au développement et au maintien de la paix dans le monde. L'OPEP rassemble les pays pétroliers, elle a son siège au Moyen-Orient et représente un cas à part. Il existe également des sommets mondiaux comme le G8, qui réunit les huit États les plus riches du monde pour essayer d'harmoniser les décisions politiques internationales (diplomatie, santé, développement durable à l'échelle mondiale...) et les partenariats économiques à l'échelle mondiale (développement, échanges internationaux...). Quant au G20, il intègre de nombreux pays émergents, il intervient pour réduire la misère et favoriser le développement à l'échelle mondiale.

Les firmes transnationales

3. (Doc 2) À l'aide du lexique, montrez que le groupe Lafarge Holcim est une FTN.

Le groupe Lafarge Holcim est implanté dans de 90 États : son siège social est en Suisse, mais elle possède des fonctions administratives et des centres de recherche en France et en Suisse. Il dispose de filiales sur tous les continents. Il a diversifié ses activités dans divers matériaux de construction (ciment, béton, granulats, bitume...), s'adressant à une clientèle aussi variée que possible. Il emploie de nombreux salariés sur tous les continents. La carte affiche clairement le rayonnement mondial du groupe. Or, le lexique précise qu'une FTN est une entreprise à rayonnement mondial, implantée dans de nombreux États où elle agit par ses filiales. Donc Lafarge Holcim est bien une FTN.

4. (Doc 2) Pratique-t-il la division internationale du travail ?

Le groupe Lafarge Holcim pratique la division internationale du travail : ses lieux de décision se trouvent en Suisse et en France. Ses centres de recherche se trouvent dans les PID, particulièrement à Lyon. Le groupe possède plus de 2500 usines de production, localisées sur tous les continents, donc aussi bien dans les PED que dans les PID.

Des organisations légales et illégales

5. (Doc 3) Relevez l'activité majeure de la Salada. Comment l'Argentine réagit-elle face à une telle organisation ?

La Salada est un immense marché informel (donc non déclaré) argentin dont l'activité majeure est

la contrefaçon (CD, cassettes, DVD, produits électroniques...) et la vente de produits issus de trafics divers, plus ou moins légaux (l'entrepôt de la Ribera est ouvertement un marché de produits illicites). L'Argentine n'interdit pas ces activités car elles créent des emplois, à un moment où la crise et le chômage touchent fortement le pays ; elle ferme les yeux sur un trafic illégal qui permet aussi de diffuser les grandes marques de la mondialisation auprès de la population, qui, en situation normale, ne pourrait y avoir accès. Ce document montre une des limites de la mondialisation, de la publicité pour la société de consommation et pour les marques... Le système est illégal, mais il permet la formation d'une classe moyenne transnationale et de créer des emplois, l'Argentine ferme les yeux... et encourage même la diffusion du système vers d'autres PED (Angola, Vietnam).

6. (Doc 5) Expliquez quels sont les engagements de la fondation Bill Gates et quels sont ses moyens d'action.

La fondation Bill Gates est une organisation non gouvernementale engagée dans l'humanitaire, en particulier dans la recherche et le développement en faveur d'une amélioration de la santé à l'échelle mondiale. La fondation finance des laboratoires de recherche pour faire progresser la science en matière de vaccination, lutte contre les épidémies (sida, tuberculose...) et contre les maladies rares ou méconnues. Elle défend les droits de l'homme, encourage l'entraide internationale et la lutte contre la pauvreté.

La fondation dispose d'une part importante de la fortune du fondateur de Microsoft. Elle finance des campagnes de sensibilisation (conférences, affiches publicitaires, emploi d'Internet et des réseaux sociaux pour toucher davantage de personnes à travers la planète, soirées caritatives) et récolte des fonds pour agir sur place. Elle finance d'autres ONG humanitaires et soutient l'action de l'OMS. Elle oriente leurs actions sur le terrain par sa politique de subventions.

7. (Doc 1, 2, 3 et 5) Comparez les chiffres d'affaires évoqués. Qu'en concluez-vous ?

Si l'on compare les chiffres d'affaires du partenariat sino-africain (210 milliards de dollars), de la Salada (3 milliards de dollars), de la fondation Bill Gates (43,5 milliards de dollars) et du groupe Lafarge Holcim (30 milliards d'euros soit environ 34 milliards de dollars), nous constatons que les différents acteurs, États, FTN ou organisation non gouvernementale, voire illégale, brassent des quan-

tités énormes d'argent, alimentent les flux commerciaux chacun à leur niveau et contribuent donc, chacun à leur manière, à entretenir la mondialisation. Une telle comparaison montre la richesse et la variété des acteurs qui participent aux échanges mondiaux, la diversité de leurs objectifs également. Les États, les FTN et certaines ONG jouent un rôle majeur dans la mondialisation, loin devant les autres formes d'organisation.

L'Essentiel autrement et L'Essentiel en cartes (p. 86-87)

1. Dans quelles parties du monde les réseaux sont-ils les plus denses, en matière de flux commerciaux et de flux d'informations ? Quelles parties du monde sont les plus marginales ?

Les réseaux les plus denses en matière d'échanges de marchandises comme de flux d'information se trouvent en Europe occidentale, en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord. Ces pôles commercent essentiellement entre eux et à l'intérieur de chaque pôle régional.

L'Amérique du Sud, l'Afrique, les pays du golfe et la CEI paraissent marginaux (quelques pays émergents mis à part, tels que le Brésil) face aux flux commerciaux comme en terme de « data centers » qui contrôlent la distribution des flux d'informations.

Les espaces où se trouvent les mégapoles et métropoles majeures (Nord-Est des États-Unis, région de San Francisco-Los Angeles, espace étendu entre le bassin de Londres et le nord de l'Italie, mégapole japonaise, littoral brésilien.) ainsi que les façades maritimes de l'Atlantique Nord et du Pacifique, sont bien les pôles dominants des échanges mondiaux.

2. Concluez en quelques phrases sur les inégalités des réseaux de la mondialisation. Vous pouvez enrichir votre propos en comparant ces cartes à celles des flux migratoires (p. 78).

Les cartes illustrent les inégalités des réseaux de la mondialisation, vues en cours et rappelées dans les pages « L'essentiel ». On distingue des pôles mondiaux dominants (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord surtout, Asie-Pacifique), des pays émergents plus ou moins intégrés (Brésil pour les flux commerciaux et d'informations, quelques États du Moyen-Orient pour les flux commerciaux ; intégration forte de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Sud-Est pour les flux commerciaux et d'informations).

Les espaces marginalisés se trouvent nettement en Afrique (intérieur du continent surtout), dans certaines parties de l'Asie (Asie centrale et Asie du

Nord surtout), de l'Amérique du Sud (façade pacifique et territoires intérieurs moins bien desservis que la façade atlantique) et de l'Océanie. Les flux migratoires (p. 78 doc 1) tendent à dégager les mêmes pôles mondiaux dominants attractifs (PID et pays émergents insérés dans les échanges Sud-Nord, Nord-Nord et Sud-Sud) et les mêmes espaces répulsifs : les espaces marginalisés sont des espaces d'émigration, alors que les pôles mondiaux qui sont bien desservis en flux matériels et immatériels sont des espaces majeurs d'immigration.

Les réseaux sont donc inégaux et de densité variable; les mêmes inégalités se retrouvent pratiquement dans les mêmes espaces, quels que soient les flux. Des cartes régionales seraient nécessaires pour examiner la répartition des inégalités à l'intérieur de chaque continent. (ce qui est fait en partie avec les pages capacités p. 88-89).

Capacités : Étudier une carte de flux (p. 88-89)

Appliquer

1. Précisez la nature et l'échelle de la carte. Quels continents sont reliés par des flux au Sahara ?

Il s'agit d'une carte de flux, centrée sur le Sahara, un espace d'échanges, de tensions et de conflits. L'échelle régionale a été choisie. Les flux qui traversent le Sahara relient l'Europe et l'Afrique.

2. Indiquez le sujet principal de la carte.

Le but est de montrer la place du Sahara dans la mondialisation des échanges, à la tête d'un réseau de flux internationaux (hydrocarbures, migrants, commerces illicites...).

3. Décrivez les principaux flux de migrants qui traversent le Sahara. D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Montrez que ces flux sont internationaux.

Les principaux flux de migrants transsahariens sont illégaux. Ils viennent de l'Afrique tropicale et subsaharienne (Mauritanie, Mali, Niger, Soudan), du golfe de Guinée pour les plus éloignés (Liberia, Côte d'Ivoire) et de l'Afrique du Nord (Maghreb, Libye). Ils se déplacent du sud vers le nord, vers le littoral de l'Afrique du Nord ou vers la Méditerranée à destination de l'Europe. Ces flux traversent de nombreux États africains et impliquent l'Europe et une partie du Proche-Orient, ils sont donc bien internationaux.

4. Citez les causes des migrations humaines en vous aidant de la légende. Classez ces causes

en distinguant les causes naturelles et les causes humaines.

Les causes naturelles majeures sont les catastrophes climatiques qui touchent les productions agricoles (sécheresse ou inondations), les épidémies (ex : Ebola dans le golfe de Guinée) : les migrants cherchent de meilleures conditions de vie et de production de leurs moyens de subsistance. Les causes humaines majeures sont politiques et religieuses : certaines populations fuient la guerre civile et les conflits armés (Mali, Soudan...), la persécution religieuse (zone d'action d'AQMI au sud-ouest du Sahara, notamment au Mali, au Niger et en Mauritanie) et les régimes de dictature (Libye).

5. Identifiez les principales ressources du Sahara qui peuvent intéresser les marchés internationaux.

Le Sahara dispose d'hydrocarbures au nord (Algérie, Libye) et au sud (Sud-Soudan) de son territoire. Il est riche de nombreux gisements de minerais divers (Algérie, Mauritanie, Niger). Il possède des ressources en eau qui favorisent l'installation des populations et l'agriculture (Libye, Égypte).

6. Relevez les principaux flux de marchandises qui traversent le Sahara. D'où partent-ils ? Quelles sont leurs destinations ?

Les principaux flux d'hydrocarbures partent d'Algérie, de Tunisie et de Libye vers l'Europe; les flux du Soudan partent vers l'Arabie Saoudite. Les flux commerciaux illicites (armes, drogue, tabac) viennent de l'extérieur de l'Afrique par la Guinée et le Mali, montent au Maroc et au Niger vers la Libye et l'Égypte. Ces flux traversent le Sahara du sud-ouest vers le nord-est et s'arrêtent parfois dans les zones de conflit, notamment pour le trafic d'armes.

7. Énumérez les obstacles qui se dressent face aux flux illicites.

Les flux illicites sont interrompus par le « filtre maritime » de l'Europe, l'agence Frontex (organisme de coopération des États membres de l'espace Schengen pour la surveillance des frontières extérieures de l'Europe). La surveillance en Méditerranée est aussi assurée par l'OTAN qui s'efforce d'intercepter les trafics illicites.

8. Montrez que de nombreux flux variés font du Sahara un espace inscrit dans la mondialisation des échanges.

Le Sahara est un espace de tensions et de traversées. De nombreux migrants fuient la misère, les catastrophes climatiques, les persécutions religieuses ou politiques vers des États plus tolérants, et en parti-

culier vers l'Europe; ils viennent de nombreux États africains situés dans la zone saharienne.

Le Sahara est également un espace d'échanges, notamment d'hydrocarbures à destination de l'Europe et de l'Arabie saoudite. Il est aussi un lieu de passage de trafics illégaux (armes, drogue, tabac) à destination des zones de conflit ou des littoraux de l'Afrique du Nord; les marchandises viennent de l'extérieur du continent. L'Union européenne et l'OTAN doivent renforcer leur surveillance en Méditerranée pour éviter que les trafics illicites et les migrations clandestines et incontrôlées ne se diffusent sur leur territoire.

Le Sahara est donc au croisement de nombreux flux internationaux de marchandises et de personnes; il est une interface entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient et participe à son échelon régional à la mondialisation des échanges.

Entraînement

1. Indiquez la nature et l'échelle de la carte.

Il s'agit d'une carte de flux, centrée sur la mer Adriatique. L'échelle régionale a été choisie, comme dans l'exemple du Sahara.

2. Précisez le sujet principal de la carte et localisez-le

Le but est de montrer la place de la mer Adriatique dans la mondialisation des échanges, à la tête d'un réseau de flux commerciaux internationaux. La mer Adriatique borde l'Italie à l'ouest, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro à l'Est et se prolonge dans la mer Méditerranée.

3. Citez les moyens de transport employés dans les réseaux de la mer Adriatique

Les transports qui circulent dans la mer Adriatique sont principalement les bateaux, navires de croisière (tourisme) et porte-conteneurs (marchandises), les trains et transports routiers ainsi que les gazoducs et oléoducs pour les hydrocarbures.

4. Énumérez les ressources présentes dans la mer Adriatique et les principales activités économiques de cet espace.

La mer Adriatique dispose de gisements d'hydrocarbures (pétrole, gaz naturel) et de poissons. Les principales activités économiques sont la pêche (hors zone de protection écologique), le commerce des denrées agroalimentaires et des matériaux de construction, la distribution d'hydrocarbures, et le tourisme.

5. Relevez les États avec lesquels les ports de la mer Adriatique ont des liens commerciaux.

Les ports commerciaux de Bari, Brindisi, Venise, Trieste, Koper et Rijeka ont des liens entre eux, avec l'Italie, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie Herzégovine et le Monténégro. Ils sont également en liaison avec l'Europe de l'Ouest et notamment l'Espagne, la Pologne, la Hongrie et les pays baltes, par le biais des axes routiers et ferroviaires transeuropéens ainsi que des gazoducs et oléoducs. Ils sont en lien avec tous les ports de la Méditerranée par les routes principales et secondaires maritimes («autoroutes de la mer»), donc également avec les États d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.

6. Expliquez l'expression «corridor de développement» citée dans la légende.

L'expression «corridor de développement» est employée pour désigner un espace géographique dans lequel les régions sont bien interconnectées, ici par des axes routiers et ferroviaires transeuropéens et sans doute multimodaux. Il s'agit d'axes de communication reliant la mer Adriatique à l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. Le «corridor de développement» favorise l'essor économique des ports de l'Adriatique et des voies fluviales, maritimes et terrestres qui font partie de leur réseau, en stimulant les échanges dans le continent. Cette politique est activement soutenue par l'Union européenne, notamment par le biais de l'espace Schengen qui facilite la circulation et les échanges entre pays membres.

7. Montrez que la mer Adriatique est un espace maritime inscrit dans la mondialisation des échanges.

La mer Adriatique dispose de nombreuses ressources (hydrocarbures, poissons) et activités économiques (pêche, tourisme, commerce de biens agroalimentaires et de matériaux de construction...). Elle est bien mise en valeur par la présence de zones industrielo-portuaires et de plates-formes multimodales (Venise, Brindisi, Rijeka...). Elle est un carrefour de voies de communication routières, ferroviaires et maritimes ainsi que de gazoducs et oléoducs. Elle est à la tête d'un corridor de développement qui la relie avec toute l'Europe. Elle est également à la tête d'un réseau «d'autoroutes de la mer» qui la relie au Proche-Orient et à l'Afrique du Nord. Elle occupe une place importante dans les échanges méditerranéens. La mer Adriatique est à ce titre une interface entre l'Europe, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, elle participe donc à son niveau régional à la mondialisation des échanges.

Pour mieux rédiger (p. 90-91)

Exercice 1

Rédiger l'analyse d'un graphique

Étape 1.

Le document présenté est un graphique qui décrit le volume des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes vers ses principaux partenaires commerciaux (États-Unis, Chine, Europe) de 2000 à 2012 (données réelles) puis de 2012 à 2020 sous forme d'estimation.

Étape 2.

Tout d'abord, de 2000 à 2012, la part des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes vers les États-Unis décroît de 60 % à 35 % des échanges totaux de celles-ci. Il est estimé que, de 2012 à 2020, la baisse des exportations vers les États-Unis se poursuit jusqu'à atteindre 30 % des échanges totaux de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Ensuite, de 2000 à 2012, la part des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes vers l'Union européenne croît légèrement de 11 à 14 % des échanges totaux de celles-ci. Il est estimé que, de 2012 à 2020, la part des exportations vers l'Union européenne se stabilise à 14 % des échanges totaux de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Enfin, de 2000 à 2012, la part des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes vers la Chine croît fortement de 0 % à 11 % des échanges totaux de celles-ci. Il est estimé que, de 2012 à 2020, la part des exportations vers la Chine continue à croître de 11 % à 20 % des échanges totaux de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Étape 3.

Le graphique de la répartition des exportations de l'Amérique latine et des Caraïbes de 2000 à 2020 montre que la part de la Chine croît jusqu'à atteindre 20 % en 2020, tandis que celle des États-Unis décroît à 30 % d'ici 2020 et que celle de l'Union européenne se stabilise autour de 14 % d'ici 2020.

Exercice 2

Rédigez un texte montrant que la production et la distribution du jus d'orange illustrent la mondialisation des échanges. Utilisez les termes « réseaux », « flux », « acteurs ».

Le circuit mondial du jus d'orange illustre la mondialisation des échanges.

D'abord, le schéma montre que les réseaux de production et de distribution du jus d'orange se déploient à l'échelle mondiale. En effet, les oranges sont cueillies à Sao Paulo (Brésil), lavées, triées et

transformées en jus à Mata (Brésil), puis le jus est mis en bouteille en Belgique et commercialisé dans toute l'Europe, dont en France. Les flux commerciaux sont intenses entre l'Amérique du Sud (Sao Paulo, Mata) et l'Europe occidentale (Anvers, Gand) grâce à l'emploi de modes de transport variés (porte-conteneurs, camions).

Ensuite, les acteurs de la production et de la distribution du jus d'orange sont nombreux (ouvriers, entreprises agroalimentaires, entreprises de transport, consommateurs) et répartis sur plusieurs continents (Amérique, Europe).

La production et la distribution du jus d'orange Citrusuco illustrent donc bien la mondialisation des échanges, dans la mesure où ses acteurs et ses entreprises se trouvent intégrés à des réseaux d'échanges internationaux. Elle illustre également la division internationale du travail, dans la mesure où les lieux de décision, de production, de transformation et les marchés de consommation se trouvent sur des continents différents.

Évaluation (p. 92-93)

1. Le sujet d'étude

Exercice 1

1. Associez les termes suivants aux images proposées : biens immatériels en mouvement, organisation internationale, organisation régionale, firme transnationale, ONG, échanges boursiers, activités commerciales.

L'entreprise de vente aux enchères par internet ebay correspond à des biens immatériels en mouvement, à des activités commerciales et à une firme transnationale. L'Union européenne est une organisation régionale et internationale, dotée d'activités commerciales. L'association WWF est une ONG à but humanitaire. La bourse de Paris fait référence à des biens immatériels en mouvement et à des échanges boursiers. Le drapeau de L'ONU évoque une organisation internationale. Un porte-conteneurs fait référence à des firmes transnationales et à des activités commerciales.

2. Classez-les comme acteurs, flux ou réseaux de la mondialisation.

Plusieurs de ces éléments sont des acteurs de la mondialisation, gouvernementaux (Union européenne, ONU) ou non (ebay, WWF). La bourse de Paris est plus un marché qu'un acteur, elle est un nœud de convergence de flux boursiers et immatériels, elle est un pôle des réseaux financiers de la mondialisation. Le porte-conteneurs évoque des

flux commerciaux ; il est l'un des vecteurs majeurs qui permet de tisser les réseaux d'échanges mondiaux.

Exercice 2

1. Relevez les éléments de transport proposés à Roissy. Classez-les en fonction de leur rayonnement local, national et international.

L'aéroport de Roissy dispose de moyens de transport d'ampleur nationale et internationale (avions gérés par trois aéroports, TGV, accès à l'autoroute A1) et locale (transports en commun régionaux tels que le RER B et le CDGVAL, axes routiers et autoroutiers).

2. Décrivez les services proposés par le site.

L'aéroport de Roissy Charles de Gaulle propose de nombreux modes de transport pour relier sa clientèle à Paris, à de nombreux points d'ancrages régionaux et à de nombreuses destinations nationales et internationales. Il possède d'immenses parkings pour accueillir les véhicules particuliers et les cars, et de vastes zones de fret pour le stockage des marchandises en transit. Il propose pour les voyageurs des hôtels et des services de restauration.

3. Déduisez de la question précédente la nature des flux gérés par Roissy.

Roissy gère des flux commerciaux et des flux de voyageurs en grande partie (flux migratoires temporaires ou définitifs) ; il représente une escale majeure pour de nombreux touristes. Les flux commerciaux sont exprimés par la zone de fret, les parkings et les réseaux de communication ; les flux migratoires sont suggérés par ces mêmes réseaux de communication, les halls, les hôtels. Le nombre d'aéroports et de halls d'embarquement, de parkings et d'hôtels, ainsi que l'ampleur de la zone de fret indiquent que le volume des échanges géré à Roissy est important.

4. Montrez que Roissy est une plate-forme multimodale et un pôle européen majeur de la mondialisation.

Roissy est une plate-forme multimodale, dans la mesure où le site propose de passer facilement d'un mode de transport aérien, ferroviaire ou terrestre à un autre. Il est un espace moderne d'échanges, capable de transférer des volumes de marchandises considérables, un carrefour de flux de marchandises et de voyageurs. Roissy est un pôle européen majeur de la mondialisation : il reçoit des marchandises et des voyageurs venus du monde entier ; il est relié à de nombreuses métropoles européennes vers lesquelles il peut acheminer les flux commer-

ciaux et migratoires : Lille, Bruxelles, Londres, Paris, Marseille, Montpellier,... Il peut également concentrer les flux issus de ces métropoles.

Exercice 3

Situation 1

1. Décrivez le dessin : quels passagers occupent le navire ? À quels dangers sont-ils exposés ? Pourquoi migrent-ils ?

Le navire figuré sur le dessin est occupé par un nombre important, sans doute excessif pour le moyen de transport, de migrants venus d'Afrique. Ils sont exposés aux dangers de la traversée maritime sur un navire souvent vétuste et en mauvais état ; ils sont à la merci des tempêtes, d'une avarie du navire qui peut aboutir à des noyades... Le dessin ne traite pas des mauvais traitements, de la faim, de la soif, de la promiscuité et des dangers de confier son destin à des passeurs souvent sans scrupule et uniquement motivé par un profit immédiat. Ces migrants quittent leur pays d'origine pour trouver des raisons économiques (meilleures conditions de vie, emplois, santé, éducation...). Ils sont attirés depuis les PED soit par des emplois peu qualifiés (serveurs, cuisiniers, aide à domicile, nettoyage...) soit dans des emplois hautement qualifiés et mieux payés que dans les pays d'origine (haute technologie, santé, enseignement supérieur). Ils peuvent aussi migrer pour des raisons politiques ou culturelles (fuir des régimes autoritaires, des guerres, des persécutions religieuses...); ils peuvent fuir des catastrophes naturelles. Ils rêvent souvent d'un pays d'accueil paradisiaque, où leur vie serait plus agréable... et consacrent toutes leurs ressources à cet idéal.

2. Quels sont les avantages et les inconvénients de l'arrivée des migrants pour les pays d'accueil ?

Les effets positifs des migrations pour les pays d'arrivée sont la perspective d'une main-d'œuvre bon marché, qualifiée ou non, pour occuper des emplois où il y a un manque d'effectifs ; certains PID y voient aussi l'occasion de rajeunir leur population, particulièrement en Amérique du Nord et Europe occidentale. Cependant, la question de l'intégration des migrants peut créer des tensions, surtout dans les pays fortement frappés par la crise et le chômage (Grèce, Irlande, Italie, Royaume-Uni, États-Unis). Les tensions sont vives pour les migrants qui ne parlent pas la langue et découvrent totalement la culture du pays. Même si la présence de la population immigrée est nécessaire pour faire fonctionner tous les secteurs d'activités, les États réglementent l'entrée sur leur territoire en fonction de leur santé financière.

3. Expliquez le message que l'auteur du dessin veut transmettre.

L'auteur dénonce une situation indigne des droits de l'homme et de la dignité humaine en particulier. Les migrants d'Afrique doivent quitter leur pays, souvent contraints et forcés par la situation économique ou politique. Ils risquent leur vie dans une traversée où ils sont à la merci des passeurs. Ils naviguent dans des conditions épouvantables jusqu'en Italie, où ils espèrent que leur situation précaire entraînera une prise en charge humanitaire par l'Union européenne. S'ils atteignent leur objectif, trouver un travail en Angleterre, ils se trouvent exploités par le pays d'accueil, employés dans des filières « sans perspective » souvent boudées par les Européens. Il y a dans le dessin une sorte de désespoir et de fatalisme, une absence de solutions ou de débouchés satisfaisants pour ces migrants, qui ne voient pas d'issue à la misère qui les frappe. L'auteur essaie de sensibiliser l'opinion à cette question grave, pour essayer de réfléchir à des solutions plus humaines, plus légales aussi, qui évitent à ces gens de risquer leur vie pour un avenir hypothétique. « Les victimes de la Méditerranée sont avant tout des naufragés de la vie. Attendus nulle part, ils ne peuvent plus vivre où ils sont. [...] Le migrant n'est pas dupe. Il n'ignore ni les dangers de la route, ni la réalité sociale du Vieux Continent qui fera de lui une proie facile. [...] L'esclavage moderne les guette. [...] Pour ceux qui frappent aux portes de l'Europe, le refus de visas oblige à l'entremise du passeur. Face à cette situation, l'Union européenne est en mal de position commune. » écrit Maryline Baumard dans « La Méditerranée à l'heure des naufrages », *Le Monde*, 24-25 mai 2015.

Situation 2

4. Citez les différentes activités de l'entreprise Calzedonia.

L'entreprise Calzedonia est spécialisée dans la lingerie féminine : collants, chaussettes, sous-vêtements, vêtements de nuit, robes de mariée... Elle diversifie cependant ses activités dans de la dégustation de vin. Elle fusionne avec d'autres entreprises (Intimissimi, Tezenis, Falconeri, Atelier Eme, SignorVino...). Elle investit également dans la publicité et dans le développement durable, notamment avec la question du recyclage des tissus.

5. Localisez les espaces de conception, de production et de commercialisation de Calzedonia dans le monde. Expliquez pour quelles raisons toutes les activités ne sont pas regroupées dans un même espace.

La conception intervient surtout en Italie, en particulier à Vérone. La production est très délocalisée : en Asie (Sri Lanka), en Europe de l'Est (Croatie, Bulgarie, Serbie), en Afrique (Égypte), pour la fabrication des produits en grande série, par une main-d'œuvre à très bas coûts salariaux. La production délicate, nécessitant plus de savoir-faire, reste localisée en Italie (Avio, Mantoue...). La commercialisation se fait dans le monde entier, les 2/3 des boutiques se trouvant hors d'Italie.

L'entreprise préfère se déployer sur plusieurs continents pour aller chercher la main-d'œuvre la plus qualifiée payée aux salaires les plus compétitifs et les terrains les plus avantageux. Elle préfère, comme la plupart des firmes transnationales, ne pas miser sur un seul marché, un seul État, un seul continent et diversifier ses activités et ses implantations. Elle adopte une stratégie non pas nationale mais d'intégration à la mondialisation des échanges. D'autre part, selon les territoires, les espaces les plus avantageux pour la partie mécanique et assemblage ne sont pas forcément pour la partie conception et haute technologie ; les sites où la main-d'œuvre qualifiée sera meilleur marché ne sont pas forcément les espaces où se trouvent les marchés de consommation rentables... ce qui oblige à séparer les activités selon les territoires.

6. Relevez les deux étapes des produits Calzedonia illustrées par la photographie.

La photographie montre la publicité déployée par le groupe pour faire connaître ses produits et son implication dans le développement durable, par le biais de la campagne de recyclage des tissus.

7. Montrez que Calzedonia est une firme transnationale, un acteur de la mondialisation impliqué dans la division internationale du travail.

La société Calzedonia est une FTN car elle est implantée dans de nombreux États sur plusieurs continents (Asie, Europe, Afrique). Son siège social est en Italie, mais elle possède des filiales et emploie des salariés sur plusieurs continents. Elle a diversifié ses activités dans des domaines multiples, s'adressant à une clientèle aussi variée que possible. Les bureaux de commercialisation sont implantés surtout dans les PID et les pays émergents, là où se trouve une clientèle accessible. Calzedonia pratique la division internationale du travail : ses lieux de décision et de conception (Italie), de production (Asie, Europe, Afrique) et de commercialisation (PID et pays émergents) sont déployés sur plusieurs continents.

GÉOGRAPHIE – SUJET D'ÉTUDE 6

Mondialisation et diversité culturelle

Ce chapitre est le deuxième sujet d'étude relatif à la mondialisation. Les instructions officielles demandent de décrire l'émergence d'une culture mondiale métissée et dynamique, tout en soulignant qu'elle n'uniformise pas systématiquement la planète. En effet, des cultures singulières, riches et nombreuses, survivent et continuent à se développer et à s'enrichir.

Problématique générale du chapitre

La notion de culture mondiale est diverse : modes, alimentation, sport, musique, cinéma... Le chapitre explique les origines et les moyens de diffusion de ses valeurs à l'échelle planétaire (progrès des technologies, des transports et moyens de communication). Des formes de cultures croisées apparaissent, tandis que des valeurs universelles, liées à des préoccupations planétaires (développement durable, enjeux énergétiques, droits de l'homme...), s'imposent.

La survie de la diversité culturelle est ensuite abordée, parfois à contre-courant mais le plus souvent en juxtaposition avec la mondialisation culturelle. Les identités culturelles revendiquent leur existence et renouvellent constamment leurs moyens d'expression. La diversité peut s'adapter au métissage culturel, s'y intégrer ou le rejeter, parfois violemment.

Les pages d'ouverture posent la problématique du sujet d'étude en présentant la coexistence des deux tendances culturelles complémentaires : d'une part, l'uniformisation des valeurs à partir de l'exemple du « Star Wars Day », une fête célébrée dans de nombreux endroits de la planète par les fans de l'épopée ou de la Coupe du monde de football de 2014 ; d'autre part, la survie de cultures traditionnelles ouvertes à la modernité à partir des revendications des Indiens yawanawa d'Amazonie pour la défense de leurs droits lors de la même Coupe du monde. Le mouvement et le dynamisme caractérisent ces deux tendances culturelles contemporaines. L'objectif de ces pages est d'amener l'élève à prendre conscience de l'existence d'une culture mondialisée, uniformisée, à côté d'identités culturelles indéniables ; les deux formes de culture se croisent tellement dans

leur quotidien qu'elles en deviennent banales. Ces pages d'ouverture, en écho au sujet central du chapitre, doivent leur faire prendre conscience de la richesse de ce patrimoine et effleurer ainsi les débats que suscite la coexistence de ces différentes formes de culture.

Les pages de situation illustrent le dynamisme de la diffusion de valeurs mondiales et la nécessité de relativiser cette tendance à travers deux exemples significatifs. Le cinéma en Asie témoigne de la richesse et de la diversité artistique d'une industrie qui concurrence l'Occident en essayant de s'adapter au marché mondial ; il n'en faut pas moins souligner que, s'il enrichit la culture mondiale par des valeurs culturelles variées et novatrices, le cinéma asiatique n'uniformise pas la planète. La géographie des goûts alimentaires montre la diffusion de produits, de goûts et d'habitudes à l'échelle mondiale (hamburgers, sushis, pizzas...) mais montre là aussi les limites économiques et traditionnelles de cette mondialisation, qui se superpose aux pratiques anciennes, plus qu'elle ne les remplace. Cette deuxième situation donne un exemple concret de création et de renouveau, à travers de nouvelles formes culinaires issues de la rencontre entre plusieurs apports culturels.

Les premières pages de cours présentent d'abord l'émergence de la culture mondiale et ses moyens de diffusion, à travers des exemples culturels variés : la diffusion d'une culture urbaine universelle, la Corée du Sud et l'exposition universelle de Milan, un supermarché chez les Himbas, le téléphone portable intégré à la culture traditionnelle africaine, les séries comme *Game of thrones* qui font l'objet d'un engouement planétaire...).

Les deuxièmes pages de cours illustrent la richesse de la diversité culturelle et la vitalité des mouvements identitaires qui rivalisent de techniques

(internet, musique, littérature, fêtes traditionnelles, manifestations...) pour s'affirmer; elles introduisent aussi les différentes tendances de ces mouvements, ouverts ou en repli identitaire, pacifiques ou non.

La page «L'Essentiel autrement» présente sous forme de schéma le phénomène de mondialisation culturelle, ses moyens de diffusion et ses différentes conséquences (croisement et enrichissement des cultures, lutte des cultures anciennes, émergence de valeurs planétaires). Elle résume également le phénomène de survie de la diversité culturelle, les principaux moyens employés et les différentes formes qu'elle manifeste. La forme du schéma complète les paragraphes de cours pour faciliter la mémorisation des points essentiels par les élèves. Cette page peut aussi être considérée comme une forme de prise de notes à partir de laquelle les élèves peuvent bâtir leur propre synthèse. La page «L'Essentiel en carte» montre la variété du patrimoine culturel mondial à travers l'exemple des langues menacées dans le monde, et la nécessité d'assurer la sauvegarde de cette richesse. Les questions sur «L'essentiel en carte» amènent une réflexion complémentaire en appui sur «L'Essentiel autrement», qui peut permettre d'enrichir la synthèse de l'élève.

La page «Capacités» propose aux élèves d'étudier une affiche relative à un festival inventif des musiques du monde; elle s'appuie sur des capacités inscrites au programme, que les élèves doivent maîtriser en fin d'année : montrer l'intérêt d'un document par rapport au sujet d'étude, savoir analyser une affiche et en sélectionner les informations importantes. Le document montre à la fois la volonté des Musiques mélangées de souligner leur identité et d'évoluer en s'intégrant dans la mondialisation culturelle. L'analyse de deux autres affiches en liaison avec les grands thèmes du sujet d'étude prolonge la réflexion méthodologique : l'une vante la diversité culturelle de l'Asie et sa volonté d'être connue à l'échelle mondiale; la seconde montre une publicité pour la lessive Ariel, figurant une athlète britannique aux J.O. de Pékin, éloge de la richesse de la diversité, perçue comme une source de richesse dans un monde qui s'uniformise...

Une double page «Pour mieux rédiger» propose des pistes de méthode pour construire une définition simple puis complexe, décrire une photographie en liaison avec le sujet d'étude, et transformer quelques éléments de prise de notes en texte rédigé. Une double page d'évaluation conclut le sujet d'étude en insistant sur les notions majeures et l'exploitation des connaissances acquises.

Ouverture (p. 94-95)

1. (Doc 1) *Décrivez la façon dont les fans célèbrent Star Wars. Relevez les éléments d'une culture mondiale qui figurent sur ce document.*

Les fans célèbrent *Star Wars* en pratiquant le *cosplay*, c'est-à-dire le fait de participer à des manifestations communes, qui célèbrent un univers et leurs personnages, en venant en costume. Certains participants investissent beaucoup de temps et de moyens pour ressembler le plus possible à leur héros. La culture du film est appuyée par la présence d'une représentation d'un vaisseau spatial. La manifestation est organisée devant un des monuments les plus célèbres de Rome, le Colisée. Il s'agit d'un clin d'œil culturel : le Colisée est un symbole mondialement connu de l'Empire romain, *Star Wars* met en scène un empire strict et militarisé... Les fans arborent une devise qui fait référence à une «phrase culte» de l'épopée : «May the force be with you» (Que la force soit avec toi), transposée en jeux de sonorités avec la date de la manifestation (jeu de mots entre «force» et «fourth»). Cette phrase, comme les personnages de l'épopée, sont mondialement reconnus. Le concept même de la manifestation relève de la culture mondiale : des fêtes similaires à celle de Rome se tiennent en simultané dans de nombreuses métropoles à travers le monde. Les réseaux sociaux entretiennent des liens entre ces fêtes pour en faire une sorte de manifestation culturelle planétaire, abondamment célébrée et diffusée ensuite (vidéos, photos...).

2. (Doc 2) *Décrivez la scène. Distinguez les éléments relatifs à une culture mondiale de ceux qui illustrent la culture des Indiens d'Amazonie.*

La photographie représente Nixiwaka Yawanawa, un Indien du peuple yawanawa d'Amazonie, qui manifeste lors de la coupe du monde de football de 2014 pour la défense des droits des Indiens. La culture mondiale est présente dans l'organisation même de l'événement, sponsorisé par des firmes transnationales (Coca-Cola) et des organisations internationales (FIFA). N. Yawanawa porte des vêtements issus de l'uniformisation des cultures. La culture des Indiens d'Amazonie est symboliquement représentée par la coiffe de plumes multicolores qu'il tient dans les mains et met en évidence devant le photographe, ainsi que dans les peintures traditionnelles qu'il porte sur son visage : N. Yawanawa mélange dans sa tenue à la fois l'intégration pacifique à la mondialisation et la revendication de la survie de son identité culturelle autochtone.

3. (Doc 2) *Rappelez quelles sont les revendications de Nixiwaka Yawanawa.*

L'État brésilien souhaite implanter des industries sur le territoire des Yawanawa, sans leur accord ; or ceux-ci réclament le respect de leurs droits, en tant que minorité culturelle au Brésil. Nixiwaka Yawanawa utilise une manifestation mondiale pour sensibiliser l'opinion internationale à la défense des droits des minorités culturelles. Il fait appel à la déclaration universelle des droits de l'homme et à la déclaration des droits des peuples autochtones et des minorités nationales votée par l'ONU en 2007. La minorité revendique le droit de ne pas se voir imposer par l'État du Brésil l'implantation d'entreprises qui vont porter atteinte à leur mode de vie, à leur environnement et à leur diversité culturelle. N. Yawanawa demande à l'État du Brésil de cesser de détruire le mode de vie des Indiens : c'est le sens du message imprimé sur son T-shirt.

4. (Doc 1 et 2) *Précisez quels sont les objectifs respectifs de ces documents.*

Le document 1 fait l'éloge de la culture mondialisée, de modes de vie uniformisés en partie par la mode et par des pratiques bâties par des firmes transnationales mondialement déployées (ici l'industrie du cinéma et les médias).

Le document 2 est une manifestation pacifique en faveur de la défense de la diversité culturelle, de la préservation de droits traditionnellement reconnus. Il montre cependant que ces cultures sont minoritaires, et évoluent dans des espaces culturellement uniformisés. Elles ne souhaitent d'ailleurs pas la plupart du temps se couper du reste du monde, elles revendiquent leur droit à faire vivre leur identité au sein de la mondialisation culturelle. La défense de la culture yawanawa n'est pas incompatible avec l'émergence d'une culture mondiale. La double culture indienne et brésilienne est assumée comme une source d'enrichissement et d'échanges : N. Yawanawa n'a pas revêtu une tenue totalement traditionnelle, il revendique une coexistence pacifique et non un rejet de la culture mondialisée.

La comparaison entre les documents peut aboutir à cette conclusion, au centre du sujet d'étude : la double tendance à l'émergence d'une culture mondiale et à l'épanouissement des cultures traditionnelles n'est pas forcément synonyme d'incompatibilité et de conflit, mais peut aboutir à des revendications destinées à interpellier l'opinion sur la nécessité de préserver le patrimoine de l'humanité, de le transmettre et de l'enrichir.

Situation 1 : Le cinéma en Asie (p. 96-97)

1. (Doc 1) *Montrez que le cinéma asiatique est diversifié.*

Le document montre que la notion de « cinéma asiatique » est un concept occidental. Cette notion renferme en fait une réalité complexe : l'existence de nombreux courants artistiques cinématographiques venus d'Asie. Les frontières politiques changent souvent, la nationalité des cinéastes également ; un cinéaste indien réalisera des films différents selon la caste et l'ethnie à laquelle il appartient ; un cinéaste coréen du Sud et un cinéaste coréen du Nord après la partition de 1953 n'auront pas forcément un même message politique... Le cinéma d'Asie change souvent, ne s'adapte pas vraiment aux frontières nationales et recouvre de nombreux supports variés, y compris dans une même sphère géographique. Les cinémas d'Asie s'influencent de plus mutuellement. Ils sont nombreux à mélanger culture mondiale et culture traditionnelle pour étendre leur public et s'imposer sur le marché mondial. Le cinéma asiatique recouvre des genres spécifiques (arts martiaux, cinéma de Bollywood...), du cinéma d'art et d'essai (*A cappella*), du cinéma engagé (*Nagima* dénonce la misère dans le Kazakhstan et la condition féminine, *ugly* dénonce les tensions sociales dans la société de castes indienne), de l'animation (Studio Ghibli), des fresques historiques (*Mongol*)... La notion est donc complexe à établir et le cinéma asiatique est très varié.

2. (Doc 2) *Relevez les éléments de l'affiche du festival de Deauville qui évoquent l'Asie*

Le fond rouge évoque l'Asie (soleil levant japonais, drapeau chinois, soieries indiennes...). Le personnage central comme le visage d'une femme asiatique s'inspirent de l'art de la calligraphie chinoise et de l'estampe japonaise. Le chapeau traditionnel et le bâton du porteur d'eau, les oies, évoquent l'Asie en général.

3. (Doc 3) *Définissez les caractéristiques majeures du cinéma de Bollywood. Quels en sont les objectifs ? L'Inde ne produit-elle que ce cinéma ?*

L'affiche représente un film récent, typique du cinéma de Bollywood, très dynamique, très coloré et très vivant. Les films s'apparentent à de longues comédies musicales à valeur moralisante ; il mêle souvent romance et intrigue sociale. Bollywood s'efforce de s'ouvrir à l'Occident et de toucher un public mondial : les tenues mélangent modernité occidentale (l'acteur principal porte des jeans et

une coiffure qui rappelle Elvis Presley) et tradition indienne (la robe colorée et pleine de fantaisies de l'actrice principale) ; des acteurs travaillent aux États-Unis ; l'affiche est rédigée en anglais et non en hindi. Ce cinéma garde aussi des critères spécifiques, qui font son originalité : les danses traditionnelles et les chants « incontournables », la multitude d'acteurs et figurants, la longueur des films (souvent autour de trois heures) et leurs intrigues en liaison avec l'évolution de la société indienne (honneur familial, traditions). Le spectaculaire l'emporte souvent, parfois au détriment de la rigueur du scénario. L'objectif majeur est de se diffuser dans toute l'Asie, et si possible de s'inscrire dans le marché du cinéma mondialisé tout en vantant la richesse de l'identité culturelle indienne. Le cinéma de Bollywood est un des plus créatifs et des plus représentés en termes de quantité de production.

Cependant, si ce cinéma est le plus connu par son orientation mondiale, l'Inde renferme de nombreux autres genres cinématographiques, aussi divers que le nombre de ses langues et dialectes, allant du cinéma « hollywoodien » au cinéma engagé (sujets politiques et sociaux à Chennai, comme *Ugly*), d'art et d'essai (*Bengale*)...

4. (Doc 4) Expliquez ce qu'est un anime. Relevez les éléments du film qui appartiennent à la culture japonaise.

Un anime est un film d'animation, parfois inspiré de mangas (bandes dessinées japonaises) ; il peut s'adresser à des publics variés, des jeunes enfants aux adultes. Certains, comme ceux du studio Ghibli, sont conçus avec plusieurs grilles de lecture, pour séduire des publics de tous âges. Les anime ont un tel succès qu'ils font l'objet de conventions et de festivals internationaux. Le cinéma américain s'en inspire même parfois (Quentin Tarantino, *Kill Bill*) et organise des collaborations cinématographiques. I. Takahata reprend ici une graphie inspirée des mangas, et un festival de couleurs qui attire le regard, non sans rappeler les estampes japonaises et la peinture laquée. Les bambous apparaissent en arrière-plan, le film est situé dans les campagnes japonaises ; la princesse porte le costume d'apparat traditionnel. Le thème de la princesse Kaguya est un conte très populaire, qui remonte au Japon médiéval. Le thème, s'il peut être mondialement compris (avec une morale centrée sur la tolérance envers la différence), fait ici appel à des valeurs japonaises : structure politique du Japon impérial, importance de la cellule familiale, valorisation des activités traditionnelles (agriculture, artisanat), références à l'histoire du Japon...

5. (Doc 3 et 4) Montrez que le cinéma asiatique peut être vu et apprécié dans le monde entier.

Le cinéma asiatique n'est pas replié sur lui-même. Il vise souvent un public mondial, et cherche à s'ouvrir à des valeurs universelles, à une culture mondiale accessible à tous. Sous couvert de loisirs, de formes originales, le cinéma asiatique aborde des questions de société et des valeurs qui interpellent les sociétés du monde entier : pacifisme (films d'animation de H. Miyazaki tels que *Le vent se lève* ou *Nausicaa*), développement durable (*Snowpiercer*), la question des libertés face aux structures traditionnelles (Bollywood, cinéma engagé de Wang Kai en Chine qui dénonce les camps d'opposants dans *Le Fossé*...). Le cinéma asiatique essaie de s'ouvrir à d'autres continents : un film d'animation tel que *Le Château ambulante* de H. Miyazaki se place dans une Europe du XIX^e siècle difficile à localiser, certains films indiens se passent en partie dans le monde anglo-saxon (*Joue-la comme Beckham* de G. Chadha). Il met de plus en plus en valeur dans ses personnages une classe moyenne transnationale, qui parle plusieurs langues et s'ouvre à de nouvelles cultures. Des festivals de cinéma asiatique (Deauville, Los Angeles, Pusan...) se multiplient pour faire connaître à un public toujours plus large la culture et la créativité de l'Orient. De grandes manifestations ou expositions internationales annuelles telles que la *Japan Expo*, permettent au grand public de rencontrer leurs acteurs et réalisateurs favoris, d'acheter des produits dérivés du cinéma asiatique (affiches, jeux, costumes, accessoires...) et de découvrir de nouveaux talents. Le cinéma asiatique est de plus maintenant traduit et diffusé dans de nombreux pays, et accessible sur de nombreux supports (vod par internet, dvd...).

6. (Doc 5) À l'aide de l'affiche, expliquez ce qu'est la « Japan Expo » et quels en sont les objectifs.

La *Japan Expo* est une exposition annuelle à Paris, consacrée au cinéma asiatique, aux mangas, aux jeux vidéo, à la mode, à la musique, à la culture populaire et aux traditions asiatiques. Si la culture japonaise est mise en avant, des artistes coréens et chinois ajoutent leur spécificité. L'objectif de cette manifestation est d'ouvrir la culture et les loisirs asiatiques, japonais en particulier, aux Occidentaux. Il s'agit d'enrichir les connaissances de ceux qui sont versés dans le sujet, et de susciter la curiosité de ceux qui souhaitent en faire la découverte. La *Japan Expo* est aussi l'occasion de faire connaître des artistes asiatiques, des acteurs, des musiciens... et de vendre des produits de la culture japonaise, de

diffuser le cinéma asiatique, d'établir des contacts culturels entre l'Occident et l'Orient.

Pour conclure

Montrez que le cinéma d'Asie enrichit le patrimoine culturel mondial et s'ouvre à un public de plus en plus large. Employez les termes suivants : « diversité culturelle », « nouvelles sensibilités ».

Le cinéma asiatique enrichit la culture mondiale par son originalité et sa diversité. Les genres sont variés (comédies musicales, arts martiaux, épopées historiques, films d'animation, cinéma d'art et d'essai, œuvres à caractère sociologique...). Le cinéma d'Asie fait émerger de nouvelles sensibilités par la qualité et la finesse artistique des *anime*, rehaussées par le mélange entre les techniques traditionnelles et les progrès de l'informatique. Il offre un spectacle coloré et dynamique par les comédies musicales de Bollywood. Il contribue à soutenir la diversité culturelle, à faire connaître des valeurs nouvelles, des identités culturelles méconnues (les Sikhs).

Le cinéma asiatique s'ouvre à un public de plus en plus large. Bollywood représente à lui seul plus de 22 % des films produits dans le monde annuellement ; si l'on ajoute les autres cinémas asiatiques, l'exportation se compte en plusieurs dizaines de millions de dollars. Il emploie des moyens variés de diffusion : internet, publicité pour des acteurs (Aishwarya Ray, Toshiro Mifune) et réalisateurs internationaux (John Woo, Hayao Miyazaki, M. Hosoda...); multinationales du cinéma (studio Ghibli) ; festivals internationaux (Deauville et Los Angeles) ; doublages en langues occidentales ; mélanges entre costumes traditionnels et occidentaux. Il inspire d'autres formes de cinéma (Quentin Tarantino) et se distingue par ses grandes capacités à métisser des identités culturelles variées et à les intégrer dans un cadre mondialisé (*Les Enfants-loups*).

Le cinéma asiatique transmet de nouvelles valeurs à la culture mondiale par sa présence sur tous les continents. Il est engagé dans la défense de valeurs mondiales (respect de l'environnement et des droits de l'homme au Japon, tolérance et prise en compte de questions sociales en Inde...) ou d'idéologies à répercussion internationale (communisme chinois et nord-coréen, valeurs de l'Islam au Moyen-Orient...). La culture traditionnelle est également présente (danses indiennes, chants, mythologie japonaise, épopées chinoises, valeurs ancestrales liées au code de l'honneur ou à des questions de société...) : les deux se complètent pour donner un patrimoine culturel original qui favorise la réflexion et le débat. Cependant, ce

cinéma n'est pas libre sur tout le continent asiatique (censure en Inde, Chine, Corée du Nord) ; l'engagement politique de certains auteurs peut les mettre en danger par rapport à l'État dont ils dépendent.

Situation 2 : Géographie des goûts alimentaires (p. 98-99)

1. (Doc 1) Citez plusieurs produits alimentaires « mondialement » appréciés.

Le hamburger, la pizza, le cappuccino, le kebab ou le sushi sont des produits diffusés dans le monde entier. Ils sont particulièrement répandus dans les pays industrialisés et développés (Amérique du Nord, Europe, Europe de l'Est, Australie, Japon) ainsi que dans certains pays en développement (Afrique du Nord et du Sud, Proche et Moyen Orient, de la Méditerranée à l'Indus).

2. (Doc 1 et 2) Relevez les moyens de diffusion de ces produits

Ces produits sont vendus par de puissantes firmes transnationales (dont les filiales se trouvent sur plusieurs continents) : de nombreuses industries agro-alimentaires, des chaînes de grande distribution (McDonald's). Cette diffusion est rendue possible par les nombreux moyens de transport rapides (avions-cargos, porte-conteneurs, trains...) qui garantissent un acheminement rapide et donc la fraîcheur des produits. L'extension des marchés de consommateurs est facilitée par internet et par les médias, qui se chargent de faire la publicité des produits en plusieurs langues et alphabets. Les bassins touristiques et les grandes métropoles, dotés de centres commerciaux (*city halls*), sont les lieux de prédilection qui permettent de faire connaître ces produits à un large public.

3. (Doc 2) Expliquez quelle est la particularité du burger proposé par McDonald's.

McDonald's contribue à l'uniformisation des goûts en diffusant des produits de la cuisine américaine (hamburger, boissons pétillantes...) à travers le monde entier. Les espaces de restauration sont identiques, de même que la marque, l'emballage des produits, la tenue des serveurs... Ces produits, issus de l'agriculture intensive et des industries agro-alimentaires, sont vendus à bas prix et donc accessibles à une très large clientèle, car ils sont diffusés en très grande quantité dans le monde entier. Dans le document 2, le pain du burger de Singapour

est remplacé par du riz, l'une des productions agricoles locales majeures. Le « *McDo rice burger* » s'adapte aux goûts locaux. Le modèle « mondialisé » du burger peut s'adapter aux cultures locales pour gagner de nouveaux marchés... et revêtir une forme nouvelle. Il témoigne d'une volonté de créativité et d'innovation.

4. (Doc 3) Expliquez pourquoi le repas est reconnu par l'UNESCO comme une partie intégrante de l'identité culturelle française

Le repas gastronomique à la française fait partie de l'identité culturelle du pays, car l'UNESCO le voit comme un rituel et un vecteur de lien social, pas uniquement comme un mode d'alimentation. Le repas à la française est un moment de partage, d'échange et de convivialité. Il s'agit non de se nourrir mais d'apprécier la compagnie des autres et de partager avec un eux une expérience gustative enrichissante. La préparation (arts de la table, choix des vins qui accompagnent les plats) a beaucoup d'importance dans la réalisation de l'échange culturel. Il s'agit d'un moment de bien-être et de découverte de nouvelles saveurs : une tradition française pluriséculaire...

5. (Doc 2 et 3) Les critères de l'UNESCO sont-ils applicables aux produits McDonald's ? Justifiez votre réponse.

Le document 3 évoque la gastronomie française, préservée et inscrite au patrimoine universel immatériel de l'UNESCO. La photo montre un chef de cuisine, en train de transmettre son savoir-faire à son équipe et de lui donner ses instructions. La cuisine est artisanale, traditionnelle, soucieuse du goût et du détail. Les produits McDonald's relèvent de la cuisine industrielle; le souci du goût est présent, à l'écoute du consommateur. Cependant, les produits de base de la cuisine industrielle ne sont pas nécessairement issus de l'agriculture raisonnée ou biologique. Souvent saturés en graisses et en sucres, pour satisfaire la faim et la gourmandise des consommateurs, les produits du *fast food* sont rarement équilibrés, contrairement à la gastronomie française, établie à partir de produits frais. Enfin, l'UNESCO ajoute le critère de la convivialité dans la gastronomie française; or l'objectif majeur du *fast food* est de manger vite et pas cher, plus que d'apprécier un moment entre convives. Les produits McDonald's ne semblent donc pas correspondre aux exigences de l'UNESCO; ils représentent une nourriture mondialisée tandis que la gastronomie française s'inscrit dans la protection et la diffusion de la diversité culturelle.

6. (Doc 4) Décrivez la photographie et montrez que consommer local s'inscrit dans la modernité. Citez la phrase du texte que ce document illustre.

L'affiche montre une poule élevée en plein air et défend une alimentation de qualité, fondée sur la condamnation des mauvais traitements infligés aux animaux (gavages, injections de produits destinés à accélérer leur croissance, élevage en batterie dans des conditions d'hygiène et d'enfermement inacceptables...). L'affiche incite à consommer local, c'est-à-dire à accepter de dépenser un peu plus pour faire vivre l'agriculture de proximité qui, en échange, s'engage à appliquer des normes de qualité, à refuser l'usage d'OGM... Le constat réalisé par l'affiche est que de tels produits ne reviennent pas forcément plus chers, étant donné que les frais de transport sont inexistantes, et que leur bilan carbone est donc bien meilleur que celui des produits issus de l'économie productiviste mondialisée. L'affiche incite également à consommer des produits plus sains. Le texte complète le propos en soulignant l'importance de ne pas uniformiser les goûts à l'échelle mondiale, de conserver de la diversité, pour perpétuer la transmission d'une richesse culturelle et aussi pour des questions de santé : manger varié est meilleur pour l'organisme car il diversifie les apports dont le corps a besoin. Les populations du monde réclament de toute manière des mélanges et de nouveaux produits, et non une alimentation certes bon marché mais monotone. Consommer local s'inscrit dans la modernité des pratiques alimentaires mondiales, car les populations encouragent la diversité dans leur alimentation et la préservation de l'agriculture traditionnelle à côté de l'agriculture industrielle. De nombreuses associations, comme l'AMAP, militent en ce sens. La phrase du texte illustrée par ce document est la dernière : « l'envie de revenir à une certaine naturalité, dont témoigne le succès des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), de l'organisation internationale Slow Food... ».

7. (Doc 1, 3 et 4) Relevez et expliquez quels freins existent à la mondialisation du goût.

La pauvreté est un des nombreux freins à la mondialisation du goût qui existent : elle réduit la diffusion des produits standardisés, hors de portée de la majorité des populations des pays en développement. Le contraste entre les campagnes et les villes freine la diffusion de la mondialisation du goût, faute de moyens de communication ou de chaîne de distribution adaptés dans les espaces ruraux des pays les plus pauvres. De plus, de fortes civilisations culinaires (cultures africaines locales, riziculture en

Asie...) font obstacle aux produits standardisés, et obligent parfois certaines firmes transnationales à adapter leurs productions aux goûts locaux. Coca-Cola peine à vendre ses produits en Asie, où les boissons gazeuses sont peu appréciées; McDonald's et KFC doivent bannir le porc de leurs préparations destinées aux pays musulmans ou à Israël. Enfin, certains organismes militent pour la protection des traditions et de la diversité culturelle : l'UNESCO (patrimoine mondial), Slow Food (par opposition au fast food) ou les locavores qui revendiquent une alimentation saine, traditionnelle, équilibrée, non standardisée, appréciée par des consommateurs sensibilisés aux dérives de la mondialisation. Certaines catastrophes sanitaires (le scandale de la viande de cheval chez Findus en 2013) freinent aussi les excès d'une production industrielle mondialisée. Les populations du monde recherchent de la diversité dans leur alimentation, lorsqu'elles en ont les moyens, et la découverte de nouveaux produits et usages (doc 4).

Pour conclure

Montrez que, si des goûts alimentaires universels existent, ils ne sont pas incompatibles avec la survie et le renouvellement de la diversité des goûts. Utilisez les termes « standardisé », « métissage », « gastronomie ».

La mondialisation des goûts est indiscutable, stimulée par les médias (publicité notamment sur Internet), les firmes transnationales (McDo, KFC, Tang Frères, Chowking aux philippines et en Asie du Sud-Est qui concurrence les géants américains, plats préparés Picard, techniques de livraison à domicile pour faciliter l'alimentation des gens...), l'urbanisation (centres commerciaux, city halls) et les échanges accrus des populations du monde (facilités par la baisse du coût des transports et l'extension des zones touristiques). Des produits standardisés sont devenus universellement connus : on mange du kebab, des sushis, de la pizza aux quatre coins du monde. Les populations les plus touchées par la mondialisation sont celles des PID et des pays émergents, qui possèdent les médias nécessaires à la connaissance de ces produits, les infrastructures d'approvisionnement et de distribution, et le niveau de vie nécessaire.

La mondialisation est cependant freinée par les États marginalisés financièrement où les produits ne parviennent pas à toucher toutes les populations et les traditions culinaires locales, qui supposent parfois des interdits alimentaires. (ex : pas de porc chez les populations juives ou musulmanes pratiquantes). De plus, ce n'est pas parce que des produits sont diffusés mondialement, fabriqués industriellement,

que les populations du monde abandonnent pour autant leurs traditions alimentaires. On peut manger des pizzas en Asie et continuer à fabriquer de façon artisanale et familiale des nems, des soupes traditionnelles et du canard laqué... On peut apprécier le McDo occasionnellement et des repas gastronomiques en restaurant, au même titre que des repas plus exotiques dans des restaurants spécialisés (indiens, vietnamiens...). Les deux tendances ne sont pas incompatibles mais complémentaires. Leur coexistence et leur concurrence obligent même l'un et l'autre à se renouveler (emprunts aux cuisines exotiques de nouvelles épices, de nouveaux modes de cuisson comme le wok...) et même parfois à se mélanger, offrant des exemples novateurs de métissage des goûts (ex : le Burger Rice ou le Breizh Cola). Certaines initiatives de restaurateurs, comme Alain Ducasse avec les restaurants Spoon Food & Wine, font le constat que la mondialisation est inévitable, et qu'il vaut mieux l'utiliser en croisement avec les cultures traditionnelles; il aboutit à des cuisines originales, créatives, composites, où les goûts se mélangent et l'ordre des mets s'adapte aux envies de l'instant de la clientèle. Il propose ainsi un véritable renouvellement des saveurs, tout en prenant en compte la mondialisation des goûts.

Des projets sont soutenus par l'UNESCO pour faire vivre, transmettre et connaître les qualités des repas gastronomiques (produits frais, nourriture équilibrée, convivialité) et des goûts du terroir par opposition au *fast-food* (accusé d'être de la « malbouffe »). Des associations militantes comme les locavores ou Slow food renouvellent constamment leurs produits de base et leurs recettes, les échangent pour contribuer à se faire connaître et à toucher une gamme toujours plus accrue de population. Les diététiciens et les associations qui défendent une alimentation plus saine condamnent les excès de graisse et de sucre des produits industrialisés. De nombreuses associations (ex : AMAP) défendent les petits producteurs et leurs méthodes traditionnelles, plus saines, qui garantissent au consommateur une alimentation de meilleure qualité et de proximité.

Cours : Une culture mondiale émerge (p. 100-101)

Des cultures mondialement diffusées

1. (Doc 1) Citez les nouvelles pratiques culturelles qui s'imposent mondialement.

Le développement des sociétés entraîne l'apparition d'une culture urbaine mondialisée, fondée sur de

nouvelles pratiques picturales, musicales et de loisirs (parcs), et sur l'établissement d'une culture artistique internationale (expositions itinérantes, spectacles compréhensibles par toutes les cultures...).

2. (Doc 4) Identifiez les éléments qui font de la série un succès planétaire.

La série *Game of thrones* fait allusion à des univers culturels médiévaux et imaginaires variés, qui peuvent interpeller de nombreuses populations aux identités culturelles diverses. Beaucoup peuvent se retrouver dans l'un des clans et des univers mis en image. Les valeurs véhiculées par la série sont universelles et peuvent toucher toutes les sociétés : trahison, cynisme, machinations politiques, fidélité, honneur, respect des traditions, protection des humbles, lutte contre la corruption, influences religieuses, parcours initiatiques, anti-héros...

Le document 4 évoque le poids croissant d'Internet et des réseaux sociaux (facebook), qui permettent de former une opinion publique mondiale, à l'affût de tout événement, vécu quasiment en direct dans le monde entier : les échanges sont réguliers et abondants autour d'une telle série qui s'adresse à un public universel. Internet offre à la série un cadre publicitaire vivant et permanent.

Des firmes transnationales spécialisées dans le commerce et le loisir profitent de l'engouement de la série, en fabriquant des jeux de société, des figurines, des pièces d'équipement (*cosplay*) et en organisant des voyages organisés sur les sites de tournage. L'exploitation de la série est pleinement affirmée et assumée : destinée à un public universel, elle propose à celui-ci tous les moyens et accessoires nécessaires à une immersion dans l'univers fantastique de G. R. R. Martin.

3. (Doc 1 à 5) Relevez les moyens modernes de diffusion d'une culture mondiale.

Les documents 1, 2 et 4 évoquent des moyens de communication rapides à instantanés : les téléphones portables, les médias (Internet, télévision, radio...). Le document 3 fait allusion aux firmes transnationales qui diffusent massivement des objets de consommation en s'aidant de la publicité (Pepsi, Coca-cola, chaînes de télévisées qui retransmettent en direct les Jeux olympiques...) et aux supermarchés qui se généralisent même dans les espaces les plus reculés. Le document 5 montre l'exemple d'une manifestation internationale (Exposition universelle); on pourrait évoquer d'autres sommets (G7, festivals internationaux, mondial de football ou de rugby, jeux olympiques...). Le document 1 évoque également des spectacles (Cirque du Soleil)

et des expositions (Impressionnisme) à portée internationale. Les progrès de transports, de plus en plus variés et rapides, à grande capacité (porte-conteneurs, avions-cargos...), les progrès de la communication et de l'information ainsi que la mondialisation des échanges favorisent la diffusion d'une culture mondiale et de ses produits dérivés.

Vers des sociétés uniformisées et métissées

4. (Doc 2) Décrivez la scène : expliquez en quoi elle peut sembler étonnante.

Les guerriers Samburu du Kenya sont en tenue traditionnelle, ancestrale, multicolore; ils portent des sagaies, des bijoux et des tissus précieux. Le contraste majeur que la scène présente, et qui suscite quelques sourires en arrière-plan, est qu'un des guerriers prend en photographie avec son téléphone portable d'autres individus en tenue traditionnelle. Le contraste entre modernité et tradition est inattendu, et souligne le fait que la mondialisation des cultures touche même les territoires les plus reculés.

5. (Doc 2 et 3) Relevez les éléments de culture traditionnels puis les éléments mondialisés

Le document 2 oppose aux éléments traditionnels (paysage d'Afrique équatoriale, tenue, bijoux, armes...) des éléments mondialisés : le téléphone portable et la liaison internet qui permet de diffuser la photographie sur les réseaux sociaux. Le document 3 oppose aux éléments traditionnels (la tenue des femmes Himbas) un supermarché rudimentaire, mais témoin de la diffusion de l'influence des firmes transnationales même dans les lieux les plus éloignés de la mondialisation (ici, un village de Namibie). Le mode de vie des populations locales se transforme, intègre des éléments de culture mondiale; les tenues à l'occidentale des employés du magasin et les produits issus de firmes transnationales contrastent avec la vie traditionnelle simple des Himbas.

6. (Doc 1 à 4) Identifiez les critères qui définissent une classe moyenne transnationale à l'échelle mondiale

La classe moyenne transnationale qui se développe à l'échelle mondiale mène un mode de vie qui s'uniformise de plus en plus, partage des valeurs communes, souvent attachées à un mode de vie urbain ou en cours d'urbanisation. Elle porte des tenues à l'occidentale, s'initie à des goûts alimentaires communs et standardisés (influence de la diffusion des supermarchés), s'ouvre à des phénomènes culturels mondiaux (Cirque du Soleil, séries comme *Game of*

thrones), s'informe et se passionne pour des sujets communs par les médias, réels ou fictifs (doc 4). Elle fréquente les centres commerciaux tels que le City Stars du Caire ou le shopping Mall de Dubaï, où se multiplient les filiales de grandes firmes transnationales. Elle se dote de technologies de plus en plus efficaces pour communiquer à l'échelle planétaire le plus rapidement possible : portables, webcams, Internet... (doc 2).

Quelle culture mondiale ?

7. (Doc 3, 4 et 5) Montrez que des influences culturelles variées contribuent à l'élaboration d'une culture mondiale.

Les influences occidentale et américaine sont encore très présentes (tenues vestimentaires du doc 2, moyens déployés par des firmes transnationales telles que le réseau Facebook ou Coca-Cola, engouement pour les Starbucks Coffee). Mais de nouveaux modèles culturels s'imposent et prennent le pas sur les traditions ; elles sont issues des pays émergents (ex. : telenovelas brésiliennes à Dakar). La situation 1 fait allusion à une diffusion croissante de modèles culturels asiatiques (« asiato-manie »). Un modèle composite, métissé se forme pour une culture mondiale ; il ne se limite plus au seul modèle occidental même si celui-ci garde une forte influence. De grandes manifestations internationales impliquant de nombreuses nationalités, comme l'Exposition universelle, sont l'occasion de rencontres, d'échanges et d'enrichissements culturels.

8. (Doc 5) Expliquez ce qu'est une « exposition universelle » et citez des valeurs mondiales communes qu'elle contribue à engendrer.

Une « exposition universelle » est une grande manifestation réunissant de nombreux États, de nombreuses firmes transnationales autour de la réalisation de grands projets à vocation planétaire. Ces expositions ont souvent servi à échanger entre les États leurs nouvelles découvertes scientifiques, culturelles, technologiques et artistiques. Les Expositions actuelles sollicitent des engagements autour de valeurs à but universel, telles que le développement durable. L'Exposition de 2012 à Yeosu est orientée autour de la gestion des ressources maritimes et de la protection des littoraux, tout en se souciant de leur valorisation économique ; l'Exposition de Milan en 2015 est orientée autour du projet de réduire la famine dans le monde ; celle de 2017 devrait traiter de la gestion des énergies renouvelable. Le souci de la défense des droits de l'homme est sous-jacent derrière la notion de déve-

loppement durable. Ce genre d'exposition, qui rassemble de nombreux États, illustre la volonté de l'opinion publique mondiale d'établir progressivement une prise de conscience collective pour établir des principes communs de gestion raisonnée des ressources et de respect de l'environnement, applicables à l'échelle planétaire.

Cours : Une diversité culturelle vivante et dynamique (p. 102-103)

La diversité : une richesse et un avenir

1. (Doc 1) Montrez que la culture yali enrichit le patrimoine de l'humanité.

Les Yalis de Papouasie font partie des cultures indigènes protégées par l'UNESCO et par de nombreuses ONG pour l'originalité de leur identité culturelle et pour leur savoir. Ils possèdent une connaissance empirique et encyclopédique de la faune et de la flore qui les entourent, savoir largement méconnu du reste de l'humanité. Leurs connaissances représentent un précieux apport pour les sciences et la connaissance de notre environnement ; elles doivent être préservées et diffusées. En cela, la culture yalie, dans ses particularités, est un complément précieux au patrimoine mondial. Le document montre que des cultures spécifiques peuvent enrichir la culture mondiale, à contre-courant de l'uniformisation.

2. (Doc 2) Expliquez comment les Mapuche réussissent à conserver leur identité.

Les Mapuche illustrent les identités culturelles minoritaires qui s'adaptent au contact d'une culture nationale plus large, ici la culture chilienne. Ils acceptent le métissage, tout en préservant leurs particularités. Les Mapuche continuent à développer, avec l'aide de l'État et des institutions urbaines, des écoles qui perpétuent la transmission de leur héritage culturel ; ils gardent le droit de pratiquer leurs cérémonies et fêtes religieuses. Mais, en même temps, leur culture n'est pas figée : elle s'enrichit d'une part de la culture chilienne (noms de quartier, de famille) qu'elle superpose à la leur. Les Mapuche travaillent dans des emplois attachés à la culture nationale, se reconnaissent comme Chiliens, et n'en gardent pas moins un profond attachement envers leurs propres traditions. Ils illustrent un exemple de culture métissée et préservée à la fois, toujours vivante, dans un environnement multiculturel tolérant qui encourage la juxtaposition des cultures et leur enrichissement mutuel.

3. (Doc4) Décrivez la couverture de ce programme. Précisez l'intérêt de ces festivités par rapport au sujet d'étude

Les Gayants de Douai (ou « Géants ») sont des statues géantes de personnages historiques ou fictifs attachés au passé et aux légendes de la ville de Douai; de nombreuses villes du Nord et de Belgique possèdent leurs propres statues et festivités. Il s'agit de convier les habitants, les curieux et les passionnés à participer à un moment festif qui célèbre leur passé. L'UNESCO crée une liste de sites et pratiques culturels ou naturels, matériels ou immatériels, importants pour la préservation de l'héritage commun de l'humanité. Les « Gayants » essaient de survivre à la modernité et à l'uniformisation des cultures par cette inscription au patrimoine mondial qui garantit leur protection contre l'oubli. L'UNESCO met à leur disposition des aides financières et surtout une diffusion à l'échelle mondiale qui dynamise et valorise leur existence. Les « géants » accèdent ainsi à un programme de défense et de diffusion de leur culture qui la fait connaître à l'échelle mondiale. Elle contribue à l'entretien d'une mémoire orale, de récits immémoriaux et de statues et costumes traditionnels qui font l'identité de ces villes du Nord de la France. La tradition des Gayants utilise les médias pour donner une ampleur internationale à leur manifestation, elle s'ajoute à d'autres traditions similaires (les géants processionnels de Belgique, la Tarasque à Tarascon, les dragons chinois...). La richesse de la diversité culturelle est célébrée comme un enrichissement du patrimoine mondial.

4. (Doc 5) Décrivez l'affiche et expliquez le message qu'elle diffuse.

L'UNESCO est un organisme issu de l'ONU chargé de promouvoir l'éducation, la science et la culture à travers le monde; le maintien de la paix entre les sociétés passe par l'éducation, le dialogue et la tolérance avec les autres cultures, l'acceptation des différences. L'UNESCO a instauré une journée de la diversité culturelle, le 21 mai. Cette affiche de 2005 célèbre symboliquement les soixante ans de l'organisme en représentant la diversité culturelle par le biais de soixante visages de femmes de cultures et d'origines variées. La diversité des couleurs, des âges et des portraits met le multiculturalisme à l'honneur. L'affiche transmet un message de paix, de tolérance, de refus des discriminations et en particulier du sexisme. Ces valeurs à portée universelle font écho à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Cette représentation montre que l'on peut à la fois vouloir agir pour une culture mondiale de la paix et de la tolérance, et préserver

la richesse des patrimoines locaux. Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO écrit en introduction de son *Message sur la Journée mondiale de la diversité culturelle 2013* : « Reconnaître et soutenir la diversité culturelle peut contribuer à lutter contre la pauvreté au plan économique comme à celui des droits de l'homme et permettre d'apporter des solutions créatives et transversales à des problèmes complexes – de la santé et l'environnement à la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'éducation pour tous » (www.unesco.org).

La diversité : un patrimoine à protéger

5. (Doc 1 à 5) Relevez les différents acteurs qui protègent la diversité culturelle.

Les documents montrent des acteurs internationaux gouvernementaux (l'UNESCO est une branche de l'ONU, pour les doc 4 et 5) ou non gouvernementaux (Survival International dans le document 1, les ONG de défense des Dongria Kondh telles qu'Amnesty International dans le doc 3...). Ils soulignent le rôle des États et des collectivités (l'État chilien et les organisations urbaines des quartiers de Santiago dans le doc 2; l'État indien sous la pression des ONG dans le doc 4). Parmi les acteurs de la protection de la diversité culturelle, les professionnels de la culture et du tourisme, les associations locales et surtout les citoyens jouent un rôle déterminant (doc 3, 4 et 5), ainsi que les entreprises qui font preuve de mécénat.

6. (Doc 1 à 5) Citez les moyens employés pour perpétuer cette diversité.

Plusieurs moyens sont présentés dans les documents : la publication de documents et ouvrages destinés au grand public (le site internet Survival International dans le doc 1, la presse dans le doc 3, l'affiche du doc 4), l'organisation de manifestations qui associent les citoyens à la protection de la diversité culturelle et les y sensibilisent (doc 3, 4 et 5), la création d'institutions permanentes telles que des écoles qui diffusent la langue, la culture et les traditions (doc 2). La journée du 21 mai, instituée en 2002 par l'UNESCO, est une forme de sensibilisation mondiale à la défense de la diversité culturelle, comme un moyen de tolérance, d'échange et d'échange entre les peuples; elle est présentée comme un outil de développement.

La diversité : une source de conflits

7. (Doc 3) Expliquez quelles sont les origines du conflit. Montrez la détermination des Dongria Kondh.

Le conflit oppose la société anglo-indienne Vedanta Resources à la minorité indienne des Dongria Kondh.

Vedanta souhaite exploiter le gisement de bauxite de la montagne sacrée des Dongria Kondh, qui y voient un sacrilège; pour eux, la montagne est sacrée, elle appartient à leur dieu protecteur. Le conflit oppose l'intérêt économique d'une firme transnationale à la protection des croyances religieuses et de l'identité culturelle d'une minorité nationale. La photographie montre la détermination des Dongria Kondh : les individus se rassemblent depuis leurs villages pour interdire l'accès à la montagne aux employés de l'entreprise; ils sont prêts à agir avec violence pour protéger leur culture qui est primordiale pour eux. La photographie montre l'importance numérique des Dongria Kondh, certains sont armés de lances; la banderole traduit leur détermination, qu'ils ont pris la peine d'exprimer en anglais, dans la langue de leur adversaire. Le message est simple et clair : « Nous sommes les Dongria Kondh. Vedanta ne peut pas prendre notre montagne ». L'emploi de la tournure « can not » plutôt que la contraction « can't » souligne l'insistance contenue dans la formule. La photo, prise par l'ONG Survival, est de plus destinée à sensibiliser l'opinion mondiale aux problèmes des Dongria Kondh, afin de faire pression sur les décisions judiciaires qui doivent être prises.

Pour aller plus loin

L'histoire des Dongria Kondh ressemble à s'y méprendre au scénario d'*Avatar*, le film réalisé par l'américain James Cameron. En février 2010, l'ONG Survival International a publié dans *Variety*, un magazine américain consacré à l'industrie du spectacle, un appel à James Cameron pour venir en aide à la petite tribu de l'est de l'Inde. « *Avatar est une fiction. bien réelle. En Inde, la tribu des Dongria Kondh lutte pour défendre sa terre. [...] Nous avons vu votre film. Maintenant, visionnez le nôtre* », lui demande l'ONG. (Julien Bouissou, *Le Monde*, 10 février 2010)

8. (Doc 3) Commentez la décision de l'État indien par rapport au sujet d'étude. Pourquoi peut-on dire que l'affaire a pris une dimension internationale ?

En 2013, l'État indien a organisé des référendums dans les villages des Dongria Kondh; les villages ont résisté à l'intimidation et ont voté contre l'implantation de Vedanta. En janvier 2014, le ministère de l'environnement, et donc l'État indien, annule totalement le projet et interdit à Vedanta de continuer à persévérer dans ce sens. La réponse de l'État indien suit les multiples textes législatifs internationaux qui entendent assurer la protection de la diversité culturelle (déclaration universelle sur la diversité culturelle en 2001, déclaration des peuples autochtones en

2007...). L'État indien est également tenu de respecter l'environnement et les politiques de développement durable qui l'engagent à l'échelle internationale.

La réponse est courageuse, car l'Inde risque de perdre l'apport économique de Vedanta à un moment où elle cherche à attirer des investisseurs étrangers et à créer des emplois qualifiés. Cette décision montre cependant que les besoins économiques du développement indien ne doivent pas passer au détriment de la préservation du riche patrimoine culturel diversifié de sa population.

L'affaire a pris une dimension internationale, qui a soulevé l'opinion publique mondiale, en particulier grâce à la publicité que les ONG (Amnesty International, Survival international) et les médias ont donnée à la situation (la comparaison avec la situation dénoncée dans le blockbuster mondial *Avatar* a joué en leur faveur, au détriment de Vedanta). La pression médiatique qui pesait sur l'État indien, grâce aux ONG, a joué un rôle dans leur décision finale, après de longs débats.

Le document illustre bien que la défense de la diversité culturelle est reconnue par la plupart des États du monde, qui défendent les droits de l'homme, mais qu'elle passe parfois par des conflits d'usage ou d'intérêt... et par des solutions qui ne sont pas toujours pacifiques.

L'Essentiel Autrement et L'Essentiel en cartes (p. 104-105)

1. Relevez les continents et les États dans lesquels plus de cent langues sont en danger.

De nombreuses langues locales et régionales sont en danger sur tous les continents. Les plus exposés sont l'Amérique (États-Unis, Mexique, Brésil), l'Asie (Russie, Chine, Inde, Indonésie) et l'Océanie (Australie, Papouasie, Nouvelle-Guinée...).

2. Montrez que cette carte illustre le sujet d'étude « mondialisation et diversité culturelle ».

La mondialisation des cultures aboutit à généraliser la pratique de langues officielles internationales (parmi lesquelles figurent le chinois, l'anglais, l'espagnol...). La métropolisation, l'essor d'internet, la croissance des échanges favorisent l'émergence de langues dominantes, tandis que les langues locales et régionales se perdent de génération en génération, faute de moyens de diffusion, ou à cause de la concurrence des modèles culturels mondiaux. Le métissage et l'uniformisation des sociétés font

reculer les identités culturelles dont les moyens sont plus limités, particulièrement dans les sociétés où la culture est à dominante orale. Les États où l'uniformisation s'impose face aux langues et traditions locales sont souvent les plus riches, les plus impliqués dans la mondialisation (PID, pays émergents). Les États qui manquent de moyens et qui voient partir leurs forces vives (Océanie) courent aussi le risque de voir disparaître leurs traditions.

Un État comme l'Inde compte plus de 200 langues ; mais l'hindi et l'anglais s'imposent pour faciliter les échanges à l'international et entre les régions du pays, au détriment des langues locales ; la Chine impose le mandarin et décourage la persistance de minorités culturelles qui s'opposent parfois au pouvoir en place (Ouhighours, Tibétains).

Les langues locales doivent donc être protégées par des organismes tels que l'UNESCO qui sensibilise l'opinion mondiale. La menace de disparition de plus de 2000 langues locales et régionales illustre certains effets de la mondialisation (l'influence croissante de quelques langues dominantes pour faciliter les échanges) et témoigne de la richesse de la diversité culturelle à travers le monde, un patrimoine à protéger, à faire vivre et à transmettre (même en Europe et en France, où certaines langues, dialectes et patois sont en voie de disparition).

Capacités : Étudier une affiche – Un festival inventif de musiques du monde (p. 106-107)

Appliquer

1. Précisez le sujet principal de l'affiche

Le sujet principal de l'affiche est de faire de la publicité pour le 40^e festival de Musiques métisses, une grande manifestation destinée à célébrer les musiques du monde, à diffuser leur créativité et à favoriser des échanges entre elles pour faire émerger de nouveaux rythmes composites. Le festival s'accompagne également de conférences et d'échanges littéraires.

2. Indiquez dans quel État et à l'intention de qui cette affiche a été élaborée

Cette affiche a été élaborée en France, par la ville d'Angoulême qui accueille le festival les 22-24 mai 2015, avec l'aide du département et de la région, de l'État et de nombreux médias qui entendent diffuser l'événement (France 6, France 3, France bleu, Télérama...).

3. Rappelez la définition du métissage culturel. Donnez-en un exemple en vous aidant du document.

Le métissage culturel désigne le fait de croiser plusieurs influences culturelles différentes pour donner naissance à des œuvres novatrices et multiculturelles. Le métissage encourage l'échange et le dialogue entre les cultures ; il contribue à enrichir et renouveler la culture mondiale. Par exemple, le bluesman malien Boubacar Traoré crée des œuvres musicales qui mélangent les influences du Mali, du blues et du jazz américain ; le guitariste chante l'indépendance malienne et se spécialise dans des chansons engagées en faveur du progrès et de la démocratie.

4. Expliquez le slogan « Festival musiques métisses à Angoulême, spéciale 40^e. Musique – Littérature – Nuit blanche – Surprises ».

Le slogan souligne l'ancienneté et la durabilité de ce festival ; il célèbre quarante ans d'existence. Il insiste sur la diversité du programme culturel qu'il propose : littérature et musiques sont au rendez-vous. Il entend attirer les passionnés comme les simples curieux en proposant des concerts, des festivités prolongées (nuit blanche) et des surprises (il s'agit en général d'invités prestigieux, qui sont des légendes vivantes du métissage culturel). En l'occurrence, la surprise porte sur la célébration du fondateur du festival : de nombreux invités viennent pour le remercier d'avoir contribué à donner à leurs créations une diffusion internationale.

5. Décrivez le globe : à quoi est-il comparé ? Quelle partie du monde est représentée ? Pourquoi ?

Le globe est représenté comme une boule à facettes, telle que celles qui accompagnaient les soirées « disco » des années 1970 : il souligne le côté musical festif de la manifestation. Le globe est centré sur le continent africain et présente l'hémisphère sud, en référence aux nombreux invités issus du continent africain et de l'océan Indien. Le festival s'est d'abord focalisé sur ces musiques exotiques avant de s'étendre aux musiques du monde : il s'agit d'une référence aux premières musiques métissées diffusées sur la scène internationale par le festival.

6. Relevez les éléments qui figurent autour du globe terrestre. Justifiez leur rapport avec le festival.

Autour du globe terrestre se trouvent des références à la diffusion du son et de l'information : un cosmonaute joue de la guitare, un satellite, une fusée spatiale d'où sort un micro... Le registre de la conquête

de l'espace fait écho au souhait de toucher un public universel et diversifié, comme le festival Musiques métisses.

7. Montrez que le document a été réalisé dans un esprit de protection de la diversité culturelle autant que d'ouverture à la mondialisation

L'affiche encourage la diversité culturelle, dans la mesure où elle diffuse et fait connaître des musiciens et des genres musicaux nouveaux, souvent inspirés d'abord par des cultures locales (Afrique, océan indien, Amérique du Sud...).

Mais le festival célèbre aussi l'ouverture à la mondialisation, car ces mêmes artistes ont dépassé leurs origines culturelles pour les mêler à d'autres influences artistiques issues du monde entier. Ils créent des genres musicaux nouveaux, destinés à un public mondial. Le festival est un appel à l'ouverture culturelle, à la tolérance et au respect des autres pratiques. Le message de l'affiche et du festival est que préserver l'identité traditionnelle et favoriser l'ouverture culturelle au monde élargi ne sont pas des principes incompatibles.

Entraînement

Exercice 1

1. Présentez l'affiche : commanditaire, date, sujet principal.

Le document est une affiche publicitaire pour le 21^e festival international des cinémas d'Asie de Vesoul, en 2015. Le commanditaire majeur est une association, l'AFICA (Association du festival international des cinémas d'Asie), qui bénéficie du soutien de la communauté d'agglomération de Vesoul, du département de la Haute-Saône et de la région Franche-Comté. Son objectif est de diffuser et faire connaître les cinémas asiatiques dans leur diversité.

2. Relevez les principaux éléments qui évoquent le rêve et le voyage.

Les personnages apparaissent sur le dos d'un dragon en mouvement, évocation du voyage vers le lointain, de l'exploration... Plusieurs éléments sur l'affiche évoquent le rêve : le dragon (animal fabuleux ailé), la statue bouddhiste...

3. Expliquez ce que représente le dragon sur l'affiche.

Un immense dragon domine l'affiche; son influence s'étend sur le monde entier, des personnages figurant l'Asie prennent place autour de lui. Le dragon est une chimère, doté d'un corps serpentin et d'une gueule barbue : il évoque un animal fabuleux chinois, symbole de force, de puissance, de sagesse.

Il représente les forces de la nature et n'est pas une créature maléfique contrairement au dragon européen. Le dragon représentait en Chine l'empereur ou le pouvoir; le dragon céleste pouvait aussi représenter l'élévation vers un état supérieur, une allégorie de la culture asiatique. Il incite au rêve et au voyage.

4. Citez les différents éléments qui représentent les cultures asiatiques. Mentionnez pour chaque élément à quel État il est fait allusion.

L'affiche présente habilement plusieurs éléments de la culture asiatique : le dragon chinois, la statue bouddhiste évoque l'Asie du Sud-Est ou l'Inde, une actrice de Bollywood (Inde) ou d'un cinéma policier oriental (elle porte une arme...), un personnage vêtu à l'ancienne mode chinoise... Plusieurs allusions à la diversité des cultures et à l'étendue des civilisations asiatiques sont donc apparentes.

5. À l'aide des réponses aux questions précédentes, expliquez pourquoi le titre « Cinémas d'Asie » est au pluriel.

Le titre « Cinémas d'Asie » est au pluriel, pour refléter la diversité des genres, des sujets, des techniques cinématographiques, des règles et des codifications des multiples formes du cinéma asiatique. Le cinéma indien de Bollywood ne suit pas la même logique que le cinéma du Moyen-Orient ou le cinéma chinois.

6. Expliquez pourquoi un tel événement se passe en France.

Le festival de Vesoul est le plus ancien festival de cinéma asiatique en France. La France s'ouvre à la mondialisation des cultures et au marché asiatique; l'Asie essaie d'établir des contacts avec d'autres continents pour faciliter son intégration à la mondialisation des échanges. La France est réputée pour ses festivals cinématographiques internationaux (festival de Cannes, festival de Deauville, d'Avoriaz...).

7. Montrez que le document a été réalisé dans un esprit de valorisation de la diversité culturelle, autant que d'ouverture à la mondialisation.

L'affiche est une invitation au voyage, à l'exotisme, à la découverte de nouvelles cultures, à travers des figures asiatiques traditionnelles et reconnaissables. Le festival célèbre la créativité artistique des auteurs asiatiques, dans leur diversité. Il s'agit à la fois de diffuser en Occident les valeurs de cultures orientales, et de s'ouvrir à la mondialisation par le biais d'échanges culturels entre Occident et Orient. L'existence de tels festivals depuis de nombreuses

années implique qu'il y a en France un public pour ces œuvres et cette culture. Le cinéma français s'exporte en Asie, le cinéma asiatique (chinois, indien, indonésien...) s'exporte en France par le biais de festivals spécialisés (Deauville, Vesoul...). L'affiche invite à la curiosité et à la tolérance envers la richesse et la diversité des cultures de l'Asie.

Exercice 2

1. *Présentez l'affiche : commanditaire, date, sujet principal.*

Le document est une affiche publicitaire établie pour le compte de la firme transnationale Ariel, marque mondialement connue de lessive. Il est publié en 2012, et il représente l'arrivée de la championne olympique J. Kwakye. Les couleurs de la tenue et du drapeau sont éclatantes, la jeune femme arbore un visage rayonnant. Ariel joue sur l'image pour vanter sa capacité à laver et à « raviver » les couleurs du linge avec autant de succès et d'éclat que l'athlète lorsqu'elle remporte sa médaille olympique.

2. *Décrivez le personnage : sa tenue, son attitude.*

J. Kwakye est une athlète britannique, comme l'atteste la mention sur sa tenue et le drapeau qu'elle porte. Elle vient de remporter la médaille d'argent aux J.O. de Pékin, son attitude est triomphale; elle lève haut les couleurs du Royaume-Uni. La photo met en valeur son sourire, son visage rayonnant, rehaussé par les couleurs du drapeau et le blanc éclatant de sa tenue.

3. *Expliquez le sens du slogan*

« Le rouge, le blanc et le bleu, ce sont mes médailles d'or ». Jeannette Kwakye, d'origine britannique, souligne par le slogan qu'avec elle, c'est aussi le Royaume-Uni qui remporte la victoire. Elle célèbre par là le pays dont elle porte la nationalité et dont elle représente la culture au sein d'une compétition mondialement jouée et retransmise. Les couleurs éclatantes du Royaume-Uni servent à illustrer la publicité pour la lessive Ariel, qui « ravive » les couleurs. En bas de l'affiche, Ariel ajoute le slogan : « Quand les couleurs ont une telle valeur, vous ne pouvez faire confiance pour elles qu'en Ariel, gardien, et fier de l'être, des couleurs de la Grande-Bretagne ».

4. *Quel public le document essaie-t-il d'intéresser ?*

Le document cherche à attirer autour d'un produit ménager de notoriété mondiale un public jeune, dynamique, intéressé par les Jeux olympiques et les exploits sportifs des Britanniques : il entend se

faire reconnaître à l'échelle mondiale comme l'une des entreprises investies dans les Jeux olympiques. Il s'adresse à la classe moyenne transnationale, qui se reconnaît dans les valeurs sportives véhiculées par l'affiche. En s'associant à cette victoire, le document devient un symbole d'ouverture culturelle sur le monde. La société Ariel appelle au respect du métissage culturel, représenté par la diversité des couleurs.

5. *Expliquez quel est l'objectif de l'affiche par rapport à la mondialisation culturelle.*

L'objectif de l'affiche est d'utiliser un événement à portée mondiale pour vanter les mérites d'un produit d'usage quotidien que la firme transnationale entend vendre dans le monde entier. L'athlète est une femme de couleur, associée à un drapeau multicolore : Ariel s'inscrit dans une culture mondiale, revendique des valeurs mondiales, telles que celles qui accompagnent les sports connus du monde entier et pratiqués lors des Jeux olympiques : fiabilité, vigueur, endurance, ténacité, persévérance, efficacité. Ariel s'associe à des références culturelles planétaires et à des événements susceptibles de toucher un marché mondial de consommateurs : les Jeux olympiques, une star sportive mondiale.

Pour mieux rédiger (p. 108-109)

Exercice 1

En suivant l'exemple proposé en rouge, reliez chacun des termes à définir à deux éléments qui lui correspondent, puis rédigez la définition.

- Le métissage culturel désigne un mélange de traditions qui s'influencent mutuellement pour créer des cultures nouvelles.
- L'uniformisation des cultures exprime un mode de vie identique qui conduit des individus à consommer les mêmes produits et à posséder les mêmes valeurs culturelles à travers le monde.
- Le multiculturalisme est un terme qui signifie la coexistence de plusieurs cultures dans un territoire donné : il implique de vivre ensemble avec d'autres cultures tout en gardant son identité propre.

Exercice 2

Reprenez votre travail précédent et illustrez chaque définition par un exemple précis qui l'illustre et l'enrichit.

- Le métissage culturel désigne un mélange de traditions qui s'influencent mutuellement pour créer des cultures nouvelles. *Ainsi, l'album Mozart l'Égypte*

tien illustre-t-il le mélange des cultures, car il associe de la musique classique et de la musique arabomusulmane.

– L'uniformisation des cultures exprime un mode de vie identique qui conduit des individus à consommer les mêmes produits et à posséder les mêmes valeurs culturelles à travers le monde. *De fait*, le Coca-cola est une boisson consommée sur tous les continents, un produit mondialement vendu à des gens qui partagent, au-delà des distances, des goûts communs.

– Le multiculturalisme est un terme qui signifie la coexistence de plusieurs cultures dans un territoire donné : il implique de vivre ensemble avec d'autres cultures tout en gardant son identité propre. *Par exemple*, la Suisse compte quatre langues officielles (le français, l'allemand, l'italien et le romanche), preuve que quatre communautés culturelles différentes peuvent vivre en harmonie et de façon complémentaire dans un État.

Exercice 3

Étape 1. Présentez le document

La photographie illustre la vie des Indiens surui, au cœur de la forêt amazonienne, dans le Rondônia (Brésil).

Étape 2. Rédigez la description

D'abord, au premier plan, apparaissent deux Indiens surui en tenue traditionnelle : des coiffes ornées de plume, des tatouages, des colliers. De plus, les Indiens vivent torse nu. En arrière-plan apparaît un paysage de forêt équatoriale, l'Amazonie.

La culture surui est à la fois un exemple de préservation d'identité culturelle et d'ouverture à la mondialisation. En effet, sur les genoux des Indiens apparaissent des ordinateurs portables, reliés à Internet par Wi-Fi. De plus, ils portent des pantalons et sandales issus de la grande distribution.

Exercice 4

Transformer un tableau de prise de notes en texte rédigé.

Une culture mondiale émerge, car les médias sont devenus assez puissants pour diffuser des valeurs communes à l'échelle planétaire, notamment par le biais de chaînes d'information ou encore par la retransmission de grands événements comme les Jeux olympiques. De plus, les échanges de biens et de populations sont croissants, ce qui favorise la naissance de goûts communs à l'échelle mondiale ; ainsi, Coca-cola représente-t-il un produit standardisé à l'échelle planétaire, issu de la mondialisation des échanges et consommé sur tous les continents.

Cependant, la diversité culturelle survit. En effet, il s'agit d'un patrimoine mondial commun qu'il convient de faire vivre et transmettre pour qu'il ne tombe pas dans l'oubli, comme le font les organisateurs des Gayants de Douai, ou l'UNESCO qui protège le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité. De plus, la diversité culturelle est une richesse dynamique, qui cherche à se renouveler et à évoluer en liaison avec d'autres cultures, comme l'atteste l'intégration des Mapuche dans la culture chilienne, suffisamment tolérante pour leur permettre d'intégrer de nouveaux éléments de culture tout en préservant leurs traditions.

Évaluation (p 110-111)

1. Le sujet d'étude

Exercice 1

Ces images illustrent-elles l'uniformisation des cultures ou la diversité culturelle ? Rédigez pour chaque exemple une courte justification.

L'image *a* évoque l'uniformisation des cultures : les Jeux Olympiques évoqués par leur symbole sont un grand événement mondial, multiculturel, qui rassemble des cultures variées autour de valeurs communes, notamment sportives. L'image *c* évoque la même tendance avec l'illustration d'un produit uniformisé, les vêtements de sport, mondialement vendus par la firme transnationale Quiksilver à une classe moyenne mondiale. Enfin, l'image *e* désigne une chaîne française de produits tournés vers la nature, reflet de valeurs à ambition universelle de développement durable et respect de l'environnement.

À l'inverse, le djembé du document *b* fait allusion à la culture africaine, les sushis à la gastronomie japonaise (*d*) et le sari à une tradition vestimentaire indienne (*f*) : ces trois documents évoquent la survie de la diversité culturelle, en même temps que sa richesse.

Exercice 2

Parmi les propositions suivantes, corrigez les affirmations erronées.

a. La réponse est correcte. La diffusion de l'information de manière instantanée par le biais des médias contribue à diffuser des valeurs mondiales et à former une opinion publique planétaire. Ainsi la diffusion de publicités par internet pour des manifestations culturelles telles que les Jeux olympiques, pour le cinéma ou la consommation de produits

uniformisés encourage-t-elle la mondialisation des cultures.

b. La réponse est fausse. Les défenseurs de la diversité culturelle emploient également internet comme un moyen d'expression : de nombreuses diasporas communiquent par les réseaux sociaux. Plusieurs cultures minoritaires, comme les Inuits, possèdent leurs sites internet et leurs portails de créativité.

c. La réponse est fausse. La culture américaine reste l'une des identités les plus diffusées dans le monde, mais l'Asie émerge et s'impose (*Bollywood, Japan Expo...*), la culture sud-américaine se diffuse en Afrique par le biais des *telenovelas*. De nombreuses cultures apportent leur contribution à l'élaboration d'une culture mondiale.

d. La réponse est fausse. Au contraire, l'UNESCO milite pour la protection et la reconnaissance de la diversité culturelle, des traditions écrites et orales (ex : fête des Gayants de Douai). Il les considère comme des parties intégrantes du patrimoine de l'humanité et déploie de nombreux moyens pour assurer leur survie et leur diffusion (programmes scolaires, expositions, journée de la diversité culturelle le 21 mai...) L'UNESCO est à l'origine de plusieurs déclarations en 2001 et 2007 de protection des droits des peuples autochtones et des identités culturelles spécifiques.

Exercice 3

1. *Relevez les éléments qui font référence à la mondialisation des cultures.*

La mondialisation des cultures est présente dans la nature même du centre commercial, un *shopping mall* comme il en existe dans les grandes métropoles mondiales, avec des magasins, hôtels, restaurants, salles de spectacles, bureaux, appartements. Des rues commerçantes idéalisées sont réalisées dans un espace clos, sur plusieurs étages, desservis par de grands escalators, symboles de confort et de modernité. L'architecture globale est internationale et postmoderne. Le café *Starbuck* est l'une des multiples firmes transnationales présentes dans ce genre de centre commercial.

2. *Montrez que des éléments de diversité culturelle subsistent.*

Ces centres commerciaux ajoutent une touche locale à leur architecture, notamment dans le décor végétal. Ici, la diversité culturelle est surtout présente dans la tenue des clients et dans la traduction des panneaux publicitaires en arabe, deux évocations du monde musulman.

3. *Expliquez pourquoi ce document montre à la fois la mondialisation et la diversité des cultures.*

Ce document montre à la fois la mondialisation et la diversité des cultures. Par sa nature, le centre commercial est à la fois un reflet, un produit et un facteur de la mondialisation : il s'agit d'un espace urbanisé dédié à la consommation et aux loisirs. En même temps, ce centre arbore des éléments culturels régionaux pour mettre à l'aise une clientèle appartenant à la classe moyenne transnationale. Le centre sait se montrer attractif en mélangeant des éléments de culture uniformisée et d'autres éléments issus des cultures locales, comme le symbolise le panneau publicitaire du café *Starbuck* : les inscriptions sont en arabe et en anglais, l'ombre de la glace « américaine » s'inscrit dans un arc polylobé qui reprend l'architecture arabo-musulmane.

2. Les situations

Situation 1

1. *Relevez les éléments qui font que ce film est représentatif du cinéma asiatique moderne.*

Ce film est représentatif du cinéma asiatique moderne par la nationalité de son réalisateur (sud-coréen), par sa présence majeure au festival de Hong Kong (l'un des plus importants du cinéma asiatique), par son casting international incluant des stars du cinéma coréen (mentionnées sur l'affiche), par son affiche rédigée en coréen.

2. *Relevez, à l'aide de l'affiche, le choix des comédiens et les langues de tournage. Rappelez à l'aide du commentaire les sources d'inspiration.*

Les acteurs ont été choisis dans plusieurs nationalités puisque le monde futuriste représenté est censé transporter les survivants de l'humanité. Les acteurs sont coréens, français, américains, entre autres, comme le montre le document. Le tournage est réalisé en coréen et en anglais (affiche). Les sources d'information sont une bande dessinée française réalisée par Jacques Lob et Jean-Marc Rochette.

3. *Montrez que ce film illustre la volonté du cinéma asiatique de contribuer à l'enrichissement d'une culture mondiale et de s'ouvrir à un public international.*

Ce film s'adresse à un public mondial, dans la mesure où son réalisateur choisit un casting international. Le but de ce choix est de faire connaître des acteurs asiatiques au public occidental, et des acteurs occidentaux au public asiatique, ce qui justifie le tournage simultané en anglais et en coréen

pour une distribution mondiale. Le film est tourné en Europe de l'Est pour des questions budgétaires, preuve supplémentaire de l'ouverture internationale de la production. Enfin, il sort en même temps dans la plupart des grands pays du monde, et il apparaît en clôture de deux festivals du cinéma asiatique, l'un occidental, l'autre localisé en Asie. Le thème principal du film vise lui aussi un public mondial, qui puisse se sentir concerné : le train emmène des survivants multinationaux de toute l'humanité. Le sujet grave et apocalyptique est celui des dangers du dérèglement climatique et de l'importance du développement durable, thèmes chers à l'opinion publique mondiale. Il contribue ainsi à enrichir la culture mondiale en abordant un thème qui concerne toutes les sociétés actuelles.

Le cinéaste coréen reprend les pratiques mondialisées du cinéma américain, au bénéfice du cinéma asiatique, dans sa façon de diffuser le film et de rechercher une coopération internationale. L'originalité du propos, presque onirique, s'inscrit dans la sensibilité du cinéma asiatique moderne qui cherche à s'ouvrir à des sujets capables de toucher un public mondial, et de concurrencer le cinéma occidental. Le film s'inscrit à la fois dans un cinéma engagé et de divertissement, il illustre donc bien la volonté de s'ouvrir à un public mondial.

Situation 2

1. *Classez en trois thèmes majeurs les objectifs de la semaine du goût.*

Le premier objectif de la semaine du goût est de faire découvrir et redécouvrir d'autres modes d'alimentation au grand public, afin de leur faire prendre conscience de la richesse et de la diversité du patrimoine culinaire mondial. Le but est d'inciter le public à protéger et transmettre cette richesse culinaire. Le second objectif de ces pratiques est d'inciter le public à être curieux, à rechercher de nouvelles saveurs et à enrichir le patrimoine culinaire mondial en tentant de réaliser de nouvelles expériences culinaires. Le troisième objectif est de

sensibiliser le public au développement durable, aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée. La semaine du goût entend intéresser le grand public à l'origine des produits et à leur mode de production. Elle informe également sur les métiers en rapport avec l'alimentation.

2. *Décrivez l'affiche : comment l'image reflète-t-elle le premier objectif de l'événement ?*

La diversité des goûts et la richesse culinaire sont représentés par des couverts multicolores, qui convergent vers le sujet central. L'ensemble forme une sorte de soleil, symbole de rayonnement, de chaleur et de bien-être. L'image illustre bien le slogan qui l'accompagne : « célébrer et réapprendre le goût partout en France ».

3. *Rappelez quels sont les principaux acteurs qui soutiennent une telle action.*

Les principaux acteurs qui soutiennent cette action ont fait apparaître leurs logos au bas de l'affiche. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est l'organisme initiateur de l'événement : il s'agit d'éduquer les enfants comme les adultes au goût, à la curiosité, à l'ouverture culturelle, à la tolérance vis-à-vis de la diversité culturelle et à une alimentation équilibrée et durable. La semaine du goût s'inscrit donc dans les objectifs pédagogiques du ministère. Les autres acteurs présents en bas de l'affiche sont des associations et des ONG : le CNIEL (Centre national interprofessionnel de l'économie laitière, regroupant de nombreux producteurs et entreprises agroalimentaires de la filière), le sucre, interfel (l'association interprofessionnelle nationale agricole des fruits et légumes frais, qui rassemble l'ensemble des professions de la filière, de la production à la distribution). Ces associations sont toutes inscrites dans la défense de la diversité culturelle et d'une alimentation saine, équilibrée, durable, respectueuse des traditions culinaires et de l'environnement, farouches partisans de l'agriculture raisonnée et protecteur des métiers qui sont associés à ces produits.

GÉOGRAPHIE – SUJET D'ÉTUDE 7

Pôles et aires de puissance

Problématique générale du chapitre

Le sujet d'étude intitulé « pôles et aires de puissances » a pour objectif central de présenter les manifestations spatiales de la puissance dans le monde : les aires de puissance et les villes mondiales constituent des centres d'impulsion majeurs de la mondialisation (notion transversale de l'ensemble du programme de première). Ces lieux très attractifs captent les principaux flux de personnes, de capitaux et de produits ; ils sont aussi des lieux de pouvoir, de commandement qui influencent l'ensemble de la planète sur les plans économique et politique. À l'échelle locale, la puissance se concentre dans les grandes métropoles du monde : les villes mondiales et plus particulièrement dans les quatre plus importantes : les villes globales. À l'échelle régionale, le monde est principalement dominé par trois grandes aires de puissances, organisées en réseau, dont la suprématie est de plus en plus remise en question par les pays émergents.

Ce sujet d'étude montre une géographie dynamique, en perpétuel changement évoluant parallèlement aux grandes modifications que connaît l'économie mondiale (comme par exemple la montée en puissance de la Chine).

Ouverture (p. 112-113)

1. (Doc 1 et 2) Précisez la localisation de ces deux photographies.

Ces deux photographies ont été réalisées sur deux continents différents. La première est une photographie aérienne prise à Shanghai en Chine, la seconde en Europe de l'Ouest, principalement sur le territoire de l'Union européenne.

2. (Doc 1) Décrivez les éléments du paysage urbain de Shanghai.

Les éléments du paysage urbain présents sur cette photographie sont les suivants :

- le quartier d'affaires de Pudong avec les gratte-ciels, les buildings c'est-à-dire l'omniprésence de la verticalité symbole de la puissance des grandes métropoles du monde. On reconnaît la tour TV « perle de l'orient », dessinée par l'architecte Jia Huan Cheng dont la construction débuta en 1991. Elle fut inaugurée en mai 1995, constituant alors l'une des premières réalisations prestigieuses du district.

Mesurant 468 m de hauteur, elle figure parmi les plus hautes tours du monde. Souvent comparée à un bilboquet géant, elle comprend trois sphères principales de tailles différentes. Deux d'entre elles ont un diamètre de plus de 45 et 50 mètres tandis que la plus élevée n'a un diamètre que de 14 mètres. La tour dispose de terrasses d'observation à 263 et 350 m d'altitude ainsi que d'un restaurant panoramique rotatif situé à 267 m. L'édifice se termine par une antenne de télévision.

La tour reçoit 3 millions de visiteurs chaque année.

- le maillage très serré des rues, conséquence d'une densité très importante une ville qui s'étend à perte de vue.

- les chantiers qui montrent le dynamisme de cette ville. Ces chantiers s'étalent le long du fleuve dont on peut remarquer l'intensité du trafic.

3. (Doc 2) Présentez la répartition de la population en Europe de l'Ouest.

La population est inégalement répartie : cette photographie fait figurer de très fortes densités entre Londres et Milan, la mégapole européenne (« Dorsale européenne »). Ce tissu urbain s'étire peu à peu à partir de ce centre (modèle centre / périphérie), les métropoles importantes apparaissent alors plus isolées (Madrid par exemple).

4. (Doc 1 et 2) Définissez l'étendue spatiale de ces deux lieux majeurs de l'économie mondiale.

Ces deux lieux majeurs de l'économie mondiale présentent des phénomènes urbains à deux échelles différentes : le premier document à l'échelle locale c'est-à-dire celle des pôles de puissance, le second à l'échelle régionale, celle des aires de puissances.

Situation 1 : la Chine littorale (p. 114-115)

1. (Doc 1) *Présentez l'inégal développement des régions chinoises.*

La Chine connaît, actuellement, un développement économique parmi les plus rapides du monde (croissance économique de 7,7 % en 2013). Cette croissance est inégale spatialement. On distingue «trois Chine». Les régions littorales de l'Est sont celles qui se développent le plus, concentrant les fortes densités, l'urbanisation la plus importante et les activités économiques. Les régions intérieures, en cours de développement, sont quant à elles, un réservoir de main-d'œuvre pour la Chine littorale et alimentent les flux migratoires. Enfin, les régions extérieures, les plus occidentales, ne connaissent que très peu les effets du miracle économique chinois.

2. (Doc 1) *Nommez et situez les pôles de la puissance économique de la Chine littorale.*

On distingue sur cette carte trois pôles de puissance en Chine tous situés à proximité des côtes de la Mer Jaune et de la Mer de Chine qui s'ouvrent sur le Pacifique :

- Beijing (Pékin) et Tianjin, au nord;
- Shanghai et Nanjing près de l'embouchure du Yangzi Jiang, à l'est de la Chine;
- Hongkong, Shenzhen et Guangzhou (Canton) sur les rives de la «Rivière des perles».

3. (Doc 1) *Exposez les facteurs expliquant le développement de la Chine littorale par rapport au reste du pays.*

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le développement de la Chine :

- les grandes villes;
- les façades maritimes et la puissance des ports;
- la création de ZES (Zone économique spéciale) par le gouvernement chinois afin de favoriser et centraliser le développement et les investissements. Ces territoires offrent des conditions très avantageuses pour les firmes multinationales (droits de douane, libre rapatriement des investissements et des bénéficiaires, pas d'impôts pendant plusieurs années puis impôts très bas, statut d'extra-territorialité pour les cadres qui viennent travailler), mais

les obligent à laisser leurs technologies en cas de délocalisation des usines. Ces zones occupent maintenant presque tout le littoral chinois;

– les échanges économiques avec les grandes zones de richesses de la planète : Asie, États-Unis, Union européenne.

4. (Doc 2) *Décrivez l'évolution des IDE chinois à l'étranger depuis 2004.*

Les IDE (Investissements directs à l'étranger) chinois ont explosé depuis 2004 : ceux-ci sont ainsi passés de 50 milliards de dollars à un peu plus de 305 milliards de dollars en 2010.

5. (doc 2) *Identifiez les évolutions et les principaux destinataires des investissements chinois.*

Les premiers destinataires des IDE sont les États-Unis et l'Australie.

Le fort excédent commercial provoqué par les exportations industrielles a permis au pays de se constituer des réserves de change qui atteignaient officiellement environ 2450 milliards de dollars en juin 2010. Ces réserves donnent au pays une puissance financière considérable et donc permet le développement des IDE.

L'objectif de la Chine est de devenir la première puissance économique mondiale en 2021, année du centenaire de la fondation du Parti communiste chinois.

6. (Doc 3) *Montrez comment cette photographie illustre l'expression : «la Chine : atelier du monde».*

Cette photographie prise dans une usine Foxconn, sous-traitant d'Apple, montre un couloir très long, avec de chaque côté des ouvrières assises face à leur travail qui consiste à installer des composants servant à la fabrication des iPhone de la firme Apple. On peut parler d'«atelier du monde» car la main-d'œuvre y est nombreuse (venue des provinces rurales de l'intérieur) et peu chère; les infrastructures sont de qualité notamment les zones industrielles-portuaires. Ainsi, la Chine est devenue incontournable dans la production mondiale de produits de différents types : jouets, appareils photos, photocopieurs, ordinateurs...

7. (doc 4) *Définissez les intentions de la Chine dans la lutte contre la pollution.*

La Chine dans sa politique de lutte contre la pollution souhaite mettre en place un programme national qui sera lancé en 2017 visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre, à réduire les émissions provenant des combustibles fossiles, notamment le charbon

8. (doc 4) Listez les raisons qui conduisent le gouvernement à de telles mesures.

Le gouvernement chinois a été amené à mettre en place ces mesures suite à des pressions internes au pays et externes, en particulier l'opinion publique lassée par la pollution qui enveloppe Pékin et d'autres villes.

9. (Doc 3 et 4) Indiquez le risque écologique que présente l'activité de l'usine Foxconn.

Cette usine Foxconn utilise des composants toxiques qui sont rejetés sans traitement dans la nature et dans les cours d'eau. Ce fabricant a été accusé en 2013 de dépasser gravement les normes d'émission de matières polluantes. Cette entreprise déverserait des substances toxiques et cancérigènes qui s'infiltreraient dans les nappes phréatiques.

Pour conclure

Exposez les éléments de la puissance de la Chine littorale puis montrez l'impact écologique de son développement.

La Chine littorale est l'une des régions majeures de la géographie économique mondiale. Elle s'étend sur plus de 2000 km de long. Elle est structurée par d'immenses agglomérations proches du littoral où se situe l'essentiel des activités économiques et industrielles chinoises. Cette puissance, très inégalement répartie, est fondée sur son ouverture sur l'extérieur grâce à ses ports, sur ses IDE, sur sa main-d'œuvre bon marché et nombreuse venue des provinces rurales. Ces activités industrielles font de la Chine le plus grand « atelier du monde » et ont, malheureusement, un impact écologique important, notamment sur les cours d'eau et les littoraux de la façade orientale.

Situation 2 : la Californie (p.116-117)

1. (Doc 1) Précisez les atouts et les handicaps de la géographie californienne.

Située au sud-ouest des États-Unis, la Californie présente différents atouts : le littoral qui permet une ouverture sur l'océan Pacifique, les fleuves, les montagnes et les forêts dont sont extraites des matières premières (minerais, bois), le soleil enfin.

Par contre, cette région connaît aussi des éléments qui sont un frein à son développement économique : elle est traversée par la faille de San Andrés, l'eau y est parfois rare (présence de désert), l'omniprésence des reliefs montagneux.

2. (Doc 1) Nommez et situez les principaux pôles urbains de la Californie.

Les deux principaux pôles urbains californiens que sont San Francisco et Los Angeles concentrent l'essentiel des activités économiques de la région. Les deux villes ont développé une puissante industrie dont les produits sont envoyés par porte-conteneurs ou par voie terrestre. Los Angeles se distingue par son pôle audiovisuel à Hollywood et par la production des hydrocarbures, les industries lourdes et l'importance du complexe militaro-industriel. La région de San Francisco se spécialise dans la haute technologie avec la *Silicon Valley*.

3. (Doc 2) Relevez les éléments qui expliquent la puissance économique de la Californie.

7^e puissance mondiale, la réussite économique de la Californie repose sur des industries de pointe (« la Mecque des hautes technologies »), une agriculture performante, une population nombreuse et en croissance continue. La Californie est aussi tournée vers l'extérieur. Proche de la frontière mexicaine, elle profite d'une main-d'œuvre peu coûteuse.

4. (doc 2) Identifiez le principal défi actuel de la Californie, les risques et les mesures mises en place.

La Californie a connu différents problèmes tels que violents incendies de forêt, un chômage important (12,1 % de chômeurs et 16,3 % de californiens qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2011), des problèmes politiques, certains ont pu penser que cette puissance allait décliner inéluctablement. Le principal défi actuel est la sécheresse (pas de pluie entre 2011 et 2015) le gouverneur Jerry Brown a pris des mesures drastiques afin de conserver l'eau qui est rationnée depuis mai 2015 afin de « sauver » la puissante agriculture californienne.

5. (Doc 3) Décrivez cette photographie.

Sur cette photographie, on peut distinguer deux types de paysages : au premier plan, un champ agricole dont les plantations rectilignes s'étendent à perte de vue. Au second plan et à l'arrière-plan, des prairies, un espace montagnard couvert principalement de forêts.

6. (Doc 3) Définissez le type d'agriculture pratiquée.

L'agriculture californienne est une agriculture intégrée à l'agrobusiness ; elle est moderne, productiviste, mécanisée et irriguée. Elle occupe la première place des 50 États américains : l'État est le premier producteur de fruits, de légumes, de produits horticoles et laitiers de l'agriculture américaine.

Seulement 10 % du territoire sont effectivement cultivés (38 302 km²) ce qui révèle son caractère intensif.

7. (Doc 1, 2 et 3) Montrez que l'espace californien est maîtrisé et aménagé par les hommes. L'État californien, malgré des handicaps naturels au développement, réussit cependant à maîtriser l'espace; ainsi, par exemple, le manque d'eau n'est pas un frein à la puissance agricole grâce à un système moderne et performant d'irrigation, grâce aussi à la technologie des outils agricoles (mécanisation, engrais...).

8. (Doc 4) Précisez la composition ethnique de la population californienne.

La Californie est l'État le plus peuplé des États-Unis, avec plus de 37 millions d'habitants, soit 12,5 % de la population américaine. *Melting* ethnique, la démographie de la Californie est marquée par l'immigration. C'est le troisième État des États-Unis (après Hawaï et le Nouveau-Mexique) où les Blancs non hispaniques représentent moins de 50 % de la population : les Blancs : 39 %, les Hispaniques : 39 % et les Asiatiques : 12 %. Ces trois groupes ethniques représentent 90 % de la population. Les 10 % restants se partagent entre les Noirs, les Indiens américains, des populations insulaires du Pacifique et des populations d'origine diverse.

9. (Doc 4) Présentez les conséquences de cette composition.

Cette composition a pour conséquence une mixité ethnique très importante, des richesses et des influences culturelles très différentes. Elle a aussi des conséquences politiques : ainsi les *Latinos* ont un rôle de plus en plus important dans la vie politique. Par exemple, Antonio Villaraigosa (né dans le barrio, quartier hispanique, d'East-Los Angeles de parents immigrés mexicains) a été élu maire de Los Angeles en 2005.

On estime que plus de la moitié des entreprises de la *Silicon Valley* est détenue par des entrepreneurs d'origine étrangère. Sergei Brin, le cofondateur d'origine russe de Google, en est une icône.

Pour conclure

Exposez les éléments de la puissance économique de la Californie.

7^e puissance économique mondiale, située sur la façade occidentale des États-Unis, la Californie est l'État le plus peuplé des États-Unis avec plus de 37 millions d'habitants ce qui représente un américain sur huit. Son économie est dynamique et puissante. C'est le premier État des États-Unis en

termes de produit intérieur brut (PIB), grâce à son agriculture, son industrie de pointe et ses activités tertiaires et culturelles (Hollywood). L'innovation, notamment dans la Silicon Valley est l'atout majeur californien et se traduit par la présence de très grands centres de recherche, d'universités prestigieuses (Berkeley) et de pôles de technologies de pointes.

C'est un territoire attractif, à la fois sur le plan migratoire et sur le plan touristique. Par ses métropoles et ses ports, la Californie est reliée au monde entier.

Cours : Les villes mondiales : centres d'impulsion de la planète (p. 118-119)

Les pôles d'impulsion mondiaux

1. (Doc 1) Localisez et présentez le poids économique des villes qui dominent le réseau urbain mondial.

Le réseau urbain mondial est dominé par les quatre villes globales : Londres, Paris, Tokyo et New York, elles ont un PIB, produit urbain brut supérieur aux autres métropoles ce qui indique que celles-ci centralisent les richesses. Cette puissance économique se concentre au sein des CBD (*Central Business District*), centres d'affaires de ces villes, comme le quartier de la City à Londres ou La Défense à Paris.

Le réseau des villes mondiales

2. (Doc 1) Définissez, à l'aide de la carte, le terme de mégalopole, puis donnez des exemples. Une mégalopole est un vaste ensemble urbanisé, une conurbation, constituée de plusieurs métropoles et centrée sur, au moins, une ville globale. Dans le monde, il existe trois mégalopoles : la Mégalopole japonaise centrée sur Tokyo qui concentre 85 % de la population japonaise, la Mégalopolis du nord-est des États-Unis dominée par New York, premier centre financier et politique mondial, ou encore la Mégalopole européenne qui concentre 42 % du PIB de l'Union Européenne.

3. (Doc 1) Expliquez les notions d'archipel mégalopolitain et d'îles de l'archipel.

Ces deux notions peuvent être considérées comme des métaphores géographiques; elles représentent l'organisation du système urbain mondial dans lequel les villes sont connectées entre elles par un réseau dense de communications et de très puissants liens économiques. Tel un archipel et ses îles, les villes de rang mondial sont dispersées sur l'en-

semble de la planète et entretiennent des liens très forts avec les quatre villes globales.

4. (Doc 1 et 2) Justifiez l'expression : « Londres est un aimant pour les entreprises et les employés ».

Londres est l'une des quatre villes globales du monde. Sa puissance est fondée sur :

- ses activités financières au sein de la City (banques d'affaires et d'investissement, sociétés de gestion et fonds spéculatifs);

- son poids démographique (30 % de la population nationale);

- son poids économique (36 % du PIB national) : la région londonienne est la capitale économique incontestée de l'Europe. Ainsi 40 % des multinationales dont le siège social est en Europe ont choisi Londres.

Elle est aussi la capitale du monde pour les emplois les plus qualifiés : cela représente 1.5 millions d'employés (contre 1.2 à New York).

5. (Doc 3) Analysez les évolutions du classement des aéroports mondiaux entre 2000 et 2014.

Entre 2000 et 2010, auparavant essentiellement centré sur les trois grandes aires de puissance (USA, Japon et UE), le classement des 20 premiers aéroports mondiaux a été modifié. Atlanta, aux États-Unis, avec 89,3 millions de passagers reste le premier de la hiérarchie. Par contre, on peut noter que les aéroports des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud), les pays émergents, ne cessent de progresser comme Pékin qui n'apparaissait pas dans ce classement en 2000 et qui, dix années plus tard, se place en deuxième position. Il en va de même pour Hong-Kong, Jakarta, Bangkok ou encore Shanghai.

6. (Doc 1 et 3) Montrez que ces évolutions révèlent les tendances présentées par la carte.

Ces deux documents montrent bien la remise en question actuelle de la suprématie mondiale avec la montée en puissance des pays émergents qui se traduit par une attractivité grandissante et des aéroports dont le trafic ne cesse de croître.

Des métropoles en concurrence

7. (Doc 1, 2 et 4) Situez Singapour puis montrez que c'est une future grande puissance de l'économie mondiale.

Singapour est une cité-État d'Asie du Sud-Est. Sa superficie est de 719 km² (Paris : 105,4 km²) Elle comprend 64 îles, dont la principale est Pulau Ujong (584,8 km²). Sa densité est la plus élevée d'Asie (2^e rang mondial). Comme le révèle l'entrée

de son aéroport dans le classement des 20 premiers aéroports mondiaux en 2010 et sa place de 16^e en 2016. Cette ville est en pleine croissance et est un des pôles financiers majeurs de l'aire de puissance asiatique.

Cours : les aires majeures de l'économie mondiale (p. 120-121)

Une puissance concentrée

1. (Doc 1) Identifiez et nommez les pays concernés par cette aire de puissance.

Les pays concernés par cette aire de puissance asiatique sont les suivants : le Japon («centre» de cette aire), la Corée du sud, Taiwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit d'une aire multipolaire.

Les caractéristiques des aires de puissance

2. (Doc 1) Relevez les éléments de la puissance économique de cette région.

La puissance de cette région repose tout d'abord, et même si cela n'apparaît pas sur le document, sur son poids démographique. Ainsi, 2 milliards d'habitants se concentrent ici, soit un tiers de l'humanité pour 12 % des terres émergées. Ici se trouvent aussi, parmi les plus grandes métropoles de la planète, des conurbations ou encore la mégalopole japonaise centrée sur Tokyo (ville globale).

La puissance de cet ensemble est aussi fondée :

- sur des territoires économiquement dynamiques : Japon, NPIA, Chine littorale.

- des façades maritimes très actives.

3. (Doc 1) Expliquez l'expression de la légende de la carte : « une aire structurée par des flux intenses ».

Jalonné de façades portuaires très actives, cet espace est au centre de flux divers et intenses. En effet, cette aire de puissance attire les IDE, les importations de matières premières qui sont ensuite transformées en produits manufacturés eux-mêmes vendus ensuite sur l'ensemble de la planète.

4. (Doc 2) Repérez les régions concernées par ce classement.

Ce classement représente les dix premières puissances mondiales. Il fait apparaître que la puissance est cristallisée par trois espaces : l'Amérique du Nord (USA, Canada), l'Europe de l'Ouest (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie), et l'Asie

orientale (Chine et Japon). On nomme cet ensemble l'oligopole mondial.

La remise en cause actuelle de la hiérarchie

5. (Doc 2) Montrez que ce classement a évolué dans le temps.

Ce classement était jusqu'aux années 2000 dominé par ce que l'on appelait la Triade qui désigne l'ensemble des trois régions qui dominaient l'économie mondiale et la conduite de la politique internationale : l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada), l'Europe occidentale (Union européenne + Norvège + Suisse) et l'Asie-Pacifique (Japon et Corée du Sud). Cette hiérarchie a, depuis, été remise en cause par la montée en puissance des BRICS, pays émergents à la croissance économique explosive comme la Chine, le Brésil, la Russie. On assiste ainsi à l'heure actuelle à une multi-polarisation de la géographie économique mondiale.

6. (Doc 2 et 3) Démontrez que l'Inde est une puissance en devenir, mais encore fragile.

On en parle rarement mais l'Inde, qui est la plus grande démocratie du monde, est devenue la 9^e puissance économique mondiale au niveau du PIB. En Asie, elle se hisse à la 3^e place derrière la Chine et le Japon. Son économie est dynamique et sa croissance est forte. Les efforts du gouvernement pour réduire l'inflation, relancer la croissance et s'attaquer au déficit courant, portent leurs fruits. Mais une grande partie de la population indienne reste très pauvre et le pays souffre de l'insuffisance et de la mauvaise qualité de ses infrastructures.

7. (Doc 4) Décrivez ce dessin de presse et précisez le message transmis.

Ce dessin de presse est un extrait de la une du journal hebdomadaire le *Courrier International* daté du 4 décembre 2014. Il est intitulé : « La Chine à la conquête du monde », on y voit un bol de bouillon représentant le monde sur lequel repose deux baguettes. Le message transmis est que le monde va être « mangé » par la Chine.

8. (Doc 2 et 4) Justifiez le message du dessin à l'aide du tableau.

Ce message est corroboré par les données statistiques du tableau. Ainsi on note l'avancée progressive de la Chine passant du 11^e rang de l'économie mondiale au 2^e rang actuellement. Le taux de croissance annuel de la Chine flirte avec les 10 % quand celui des États-Unis atteint difficilement les 3 %.

L'Essentiel autrement et L'Essentiel en cartes (p.122-123)

1. Définissez les éléments caractéristiques de la puissance.

La puissance, c'est-à-dire en géographie la quantité de pouvoir d'un espace, est caractérisée par l'addition de quatre éléments :

- les lieux qui doivent être favorables au développement et à l'intégration au système monde (littoral, espaces transfrontaliers) ;
- les richesses économiques (places boursières, sièges sociaux de firmes multinationales, économies modernes) ;
- la population (poids, densité, importance de l'urbanisation) ;
- le rayonnement, qu'il soit culturel ou politique grâce aux moyens de communications modernes.

2. Montrez, à l'aide du schéma et de la carte ci-contre, que la puissance est un phénomène qui se situe à différentes échelles.

La puissance est un phénomène qui se situe à différentes échelles. En effet, elle se concentre soit sur les pôles de puissance comme les mégalopoles, les villes globales (Paris, Londres, New York, Tokyo), des régions comme la Californie; soit sur des espaces plus vastes transfrontaliers comme l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord ou l'Asie Orientale, c'est-à-dire l'oligopole mondial.

Capacités : réaliser un croquis géographique (p. 124-125)

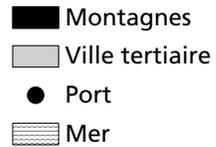
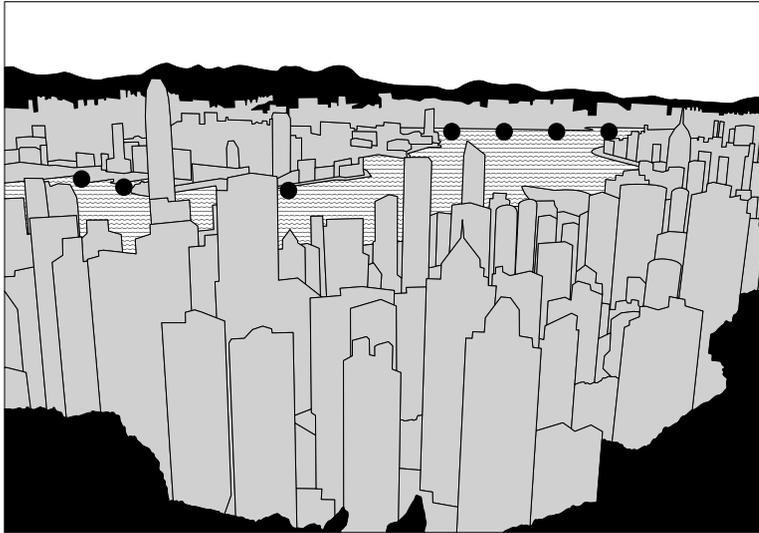
Appliquer

1. Localisez Hong-Kong.

Hong-Kong est une ville de 7 millions d'habitants située sur la côte sud de la Chine; sur la rive orientale de la Rivière des Perles, elle est baignée par la mer de Chine méridionale.

2. Décrivez, méthodiquement, cette photographie (premier plan, deuxième plan...).

Sur cette photographie prise d'un sommet surplombant la ville, on peut distinguer au premier plan des immeubles et des buildings. Cet espace densément peuplé et construit, est marqué par la verticalité du bâti. Au second plan, on note la présence centrale de l'eau du port, de l'activité maritime et nautique. En arrière-plan, on retrouve des constructions immobilières semblables à celles évoquées précédemment et un relief.



3. Montrez que les éléments naturels ont provoqué un développement urbain particulier.

Les collines et les montagnes à proximité du port et des berges du delta de la Rivière des perles ont obligé cette ville à penser son urbanisation en verticalité. Le point culminant de ce territoire se situe à 958 mètres.

4. Déterminez l'activité économique centrale de cet espace.

L'activité économique centrale de cet espace est fondée sur les échanges et sur l'activité maritime. Hong-Kong possède l'un des plus grands ports de commerce de la planète. C'est le 4^e port mondial pour le trafic des conteneurs en 2013.

5. Croquis (1).

Croquis 1. Hong-Kong, voir page 82.

Exercice 1

1. Localisez Los Angeles.

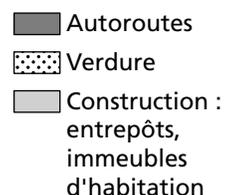
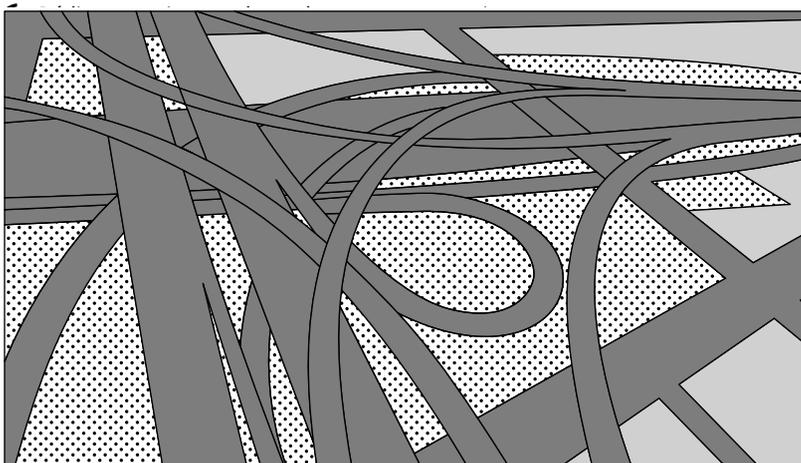
Los Angeles est une agglomération de 18,5 millions d'habitants située en Californie, au sud-ouest des États-Unis d'Amérique.

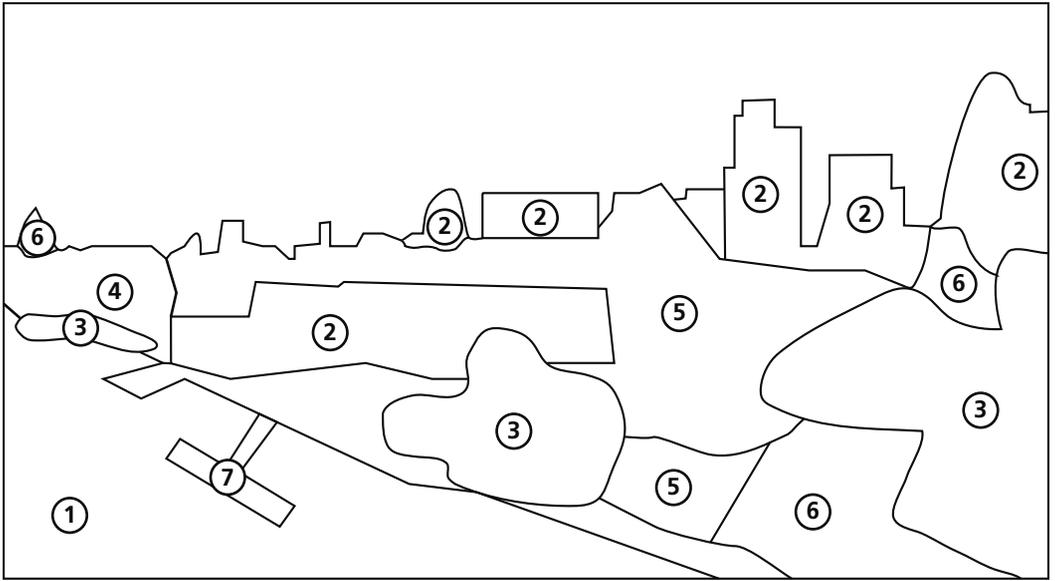
2. Recopiez puis remplissez le tableau ci-dessous.

Premier plan : autoroutes gigantesques, échangeurs monstrueux, passage de ces axes de communications les uns au-dessus des autres, impression d'enchèvement. On note aussi la présence de grands entrepôts et de végétation dans les rares espaces laissés libres par l'autoroute. Deuxième plan : autoroutes et croisements. Arrière-plan : des immeubles d'habitation entrecoupés de verdure.

3. Croquis (2).

Croquis 2. Axes de communication-Los Angeles.





- | | | |
|-------------------------|--------------------------|----------------------------|
| ① Le fleuve (la Tamise) | ④ Buildings | ⑦ Installation touristique |
| ② CBD (La City) | ⑤ Immeubles d'habitation | |
| ③ Verdures | ⑥ Bâtiments historiques | |

2. Décrivez cette photographie, en 5 ou 6 lignes, à l'aide des mots suivants : CBD (la City), fleuve (la Tamise), verdure, buildings, immeubles d'habitation.

Cette photographie est une vue aérienne de Londres; elle est centrée sur le fleuve (la Tamise) au bord duquel on reconnaît les buildings du CBD (la City). Elle nous présente aussi un paysage urbain mixte dans lequel se mélangent des immeubles d'habitation, des gratte-ciel et de la verdure.

3. Croquis (3).
Croquis 3. Londres.

4. Rédigez un titre.
Le titre peut-être le suivant : Londres, ville globale entre tradition et modernité.

Pour mieux rédiger (p. 126-127)

Exercice 1

Étape 1. Choisissez pour chaque terme à définir (colonne de gauche du tableau) les mots à utiliser correspondants.

Aire de puissance : vaste espace, centre économique, Europe Occidentale, Amérique du Nord, Asie orientale,

pouvoir de commandement, plusieurs régions, pays, rôle majeur dans la géographie mondiale, oligopole mondial.

Mégalopole : très grande conurbation, centre économique, pouvoir de commandement, rôle majeur dans la géographie économique mondiale, Archipel mégapolitain mondial, CBD, nord-est des États-Unis, Japon, axe rhénan.

Étape 2. Complétez la définition du terme « aire de puissance ».

Une aire de puissance, c'est un vaste espace. Elle s'étend sur plusieurs régions, pays comme l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord ou l'Asie orientale; elle exerce un pouvoir de commandement et joue un rôle majeur dans l'économie mondiale. L'ensemble des aires de puissance constitue l'oligopole mondial.

Étape 3. Rédigez ensuite la définition du terme « mégalopole ». Vous utiliserez deux verbes parmi les suivants : constituer, exercer, jouer, être.

Une mégalopole est une vaste conurbation au nord-est des États-Unis, du Japon ou de l'axe rhénan en Europe. Grâce notamment aux CBD de ses métropoles, elle constitue un centre économique et exerce un fort pouvoir de commandement sur son espace environnant. Pôle majeur de la géographie mon-

diale, elle participe à l'Archipel mégapolitain mondial.

Exercice 2

À partir des affirmations de la première colonne, rédigez en quelques lignes la définition d'une ville mondiale.

Étape 1.

Une ville mondiale est constituée d'une forte concentration de population.

Étape 2.

Une ville mondiale est constituée d'une forte concentration de population; ainsi, Tokyo compte 37,5 millions d'habitants.

Étape 3.

Une ville mondiale est constituée d'une forte concentration de population ainsi Tokyo compte 37,5 millions d'habitants, New York : 22,2 millions. De plus, ces villes centralisent des richesses telles que les grandes places boursières, des revenus moyens par habitant élevés comme à Paris où le revenu moyen annuel par habitant est de 56900 dollars. Localisée à proximité des littoraux, ces métropoles font, en outre, preuve d'une bonne intégration aux réseaux de transport et de communication modernes comme leurs connexions internet très denses ou encore des aéroports gigantesques et performants (Londres 40,2 millions de passagers par an). Enfin, la localisation des sièges des grandes organisations internationales (ONU, UNESCO...) confère à ces villes un rayonnement politique international.

Exercice 3

Étape 1. Choisissez, dans la liste ci-dessous, les termes qui vous paraissent les plus pertinents pour caractériser la Californie.

Les élèves peuvent utiliser l'ensemble des propositions ou sélectionner les termes suivants : littoral ouest américain, puissance agricole, Los Angeles, lieu d'innovation technique, population multiethnique.

Étape 2. Hiérarchisez les éléments que vous avez sélectionnés.

On peut hiérarchiser ces termes en fonction des caractéristiques économiques : puissance agricole, lieu d'innovation, en fonction des caractéristiques géographiques : Los Angeles, littoral ouest-américain, population multiethnique.

Étape 3. Rédigez en quelques lignes un paragraphe présentant les caractéristiques de la puissance californienne.

La Californie est une grande puissance économique. Située sur le littoral ouest-américain, elle bénéficie d'une ouverture sur l'Asie. La Silicon Valley près de San Francisco, haut-lieu de la technologie et

Hollywood, énorme centre de production cinématographique, sont les emblèmes de cette puissance économique. C'est en outre une puissance agricole de premier plan. Cette région se caractérise par ailleurs par sa population multiethnique.

Exercice 4

Étapes 1 et 2.

Premier plan : conteneurs, grues, quais.

Second plan : porte-conteneurs, navires gigantesques, mer / embouchure.

Arrière-plan : ville moderne, gratte-ciel, architecture des grandes métropoles.

Étape 3. Rédigez, en quelques lignes, la description de cette photographie.

Sur cette photographie, au premier plan, nous pouvons observer des conteneurs, des grues qui remplissent l'espace des quais, puis au second plan, on peut identifier les navires gigantesques que sont les porte-conteneurs qui naviguent sur la mer à l'embouchure du delta de la rivière des Perles. Enfin en arrière-plan, on aperçoit la ville moderne de Hong Kong avec son architecture de grandes métropoles caractérisée par les gratte-ciels.

Évaluation (p.128-129)

1. Le sujet d'étude

Exercice 1

Pour chaque mot, trouvez et recopiez la définition qui lui correspond.

Aire de puissance : espaces transfrontaliers qui s'étendent sur des millions de km² marqués par leur dynamisme économique.

Métropole : grande ville millionnaire aux forts pouvoirs économiques, politiques et de commandement.

Mégalopole : conurbation de plusieurs millions d'habitants rassemblant des métropoles.

Exercice 2

Présentez les caractéristiques d'une ville mondiale.

Une ville mondiale c'est : une ville qui exerce des fonctions stratégiques à l'échelle mondiale, elle est un centre qui organise des flux et s'inscrit dans des réseaux, un pôle de commandement dans la mondialisation.

Exercice 3

1. Nommez et situez les régions qui concentrent le plus de richesses dans le monde en 2012.

Les régions qui concentrent le plus de richesses dans le monde en 2013 sont situées en Amérique du nord, en Europe de l'ouest et en Asie orientale. Ces trois régions concentrent en effet environ 80 % de la capitalisation boursière mondiale.

2. Présentez les pays émergents (les BRICS).

Actuellement se développent des pays émergents : les BRICS, acronyme anglais pour désigner un groupe de cinq pays qui se réunissent en sommet annuel : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Les cinq pays composant les BRICS sont pour la plupart considérés comme des grandes puissances émergentes, ils sont respectivement les 6^e, 9^e, 10^e, 2^e et 29^e puissance économique mondiale. Ils comptent 40 % de la population mondiale et, en 2015, ils devraient assurer 61 % de la croissance mondiale selon le FMI.

3. Définissez, à l'aide de vos connaissances et de cette carte, la notion d'oligopole mondial.

L'oligopole mondial est une expression qui désigne la domination des grands centres mondiaux de puissance sur l'ensemble de la planète. Elle se manifeste sur cette carte par la concentration de la capitalisation boursière sur trois grands espaces : Amérique du nord, Europe de l'ouest et Asie orientale.

2. Les situations

Situation 1

1. Nommez et situez les provinces les plus touchées par la pollution.

Les régions les plus touchées par la pollution sont la zone du delta du Yangzi (Shanghai-Suzhou), celle du delta de la rivière des Perles (Canton-Shenzhen), et enfin celle de Pékin-Tianjin.

2. Identifiez et expliquez les causes de cette pollution.

La pollution se manifeste, ici, dans l'air avec la pollution aux particules, les plus nocives pour la santé. Cette pollution est liée à l'utilisation massive du charbon. Avec l'hyper-croissance et les besoins en électricité, la consommation de charbon a explosé ces dernières années.

3. Précisez les mesures mises en place pour lutter contre ce problème écologique.

Un plan constitué de dix mesures a été mis en place afin de lutter contre ce problème écologique. L'une de ces mesures vise à « réduire la consommation de

100 mégatonnes en cinq ans dans cette province ». Une autre s'attaque aux surcapacités dans certaines industries lourdes. Dans ce cadre, le gouvernement chinois favorise le développement d'industries propres.

4. Montrez que la Chine littorale est un espace en pleine expansion économique, mais fragile.

La Chine littorale est le cœur économique de la puissance économique chinoise. Cet espace constitué de trois pôles : Pékin-Tianjin, Shanghai et Hong-Kong-Guangzhou connaît actuellement une croissance économique très importante basée sur l'industrie, les exportations et les investissements à l'étranger. Cette croissance difficilement contrôlable entraîne des problèmes de pollution liés au développement industriel. Face à ces attaques environnementales, le gouvernement met en place des mesures pour lutter contre ces problèmes écologiques.

Situation 2

5. Situez la Californie.

La Californie est l'un des cinquante États américains, située à l'ouest du territoire fédéral.

6. Présentez les caractéristiques de la population californienne.

Premier État par sa population, la Californie compte 38 800 000 habitants soit 12,2 % de la population nationale. Cette population est une population multiethnique composée principalement de populations hispaniques ou asiatiques. Ces deux communautés issues de l'immigration représentent 63,6 % de la population californienne.

7. Identifiez les forces et les faiblesses de cet État.

Cet État connaît de forts contrastes. En effet, certains éléments qui le constituent sont des atouts, des forces comme sa superficie : 423 970 km², sa population très importante, sa population multiethnique ou encore son économie florissante qui affiche parmi les meilleurs résultats du pays ; son industrie et son agriculture sont des moteurs pour l'économie américaine. Il n'en demeure pas moins des difficultés comme le chômage, la pauvreté. On peut par exemple noter que la richesse ne profite pas à tout le monde : ainsi le PIB est en tête du classement des États américains avec 1 959 milliards de dollars en 2014 ; en revanche, le revenu moyen par habitant place la Californie au 7^e rang des États-Unis, ce qui révèle de très fortes disparités socio-économiques.

GÉOGRAPHIE – SUJET D'ÉTUDE 8

Les dynamiques des périphéries

Problématique générale du chapitre

Dans le sujet d'étude précédent, on a constaté que les différents territoires s'intégraient dans un système planétaire dominé par les pôles et les aires de puissance. Ce nouveau sujet d'étude est destiné à montrer que la mondialisation intègre les économies et les territoires dans un système planétaire qui crée une culture mondiale mais qui n'uniformise pas la planète. Le monde n'est pas nivelé et il existe des périphéries en particulier au plan économique, si bien que le monde devient de plus en plus multipolaire.

On est amené à s'interroger sur plusieurs problématiques :

- qu'est-ce qu'une périphérie? En quoi se distingue-t-elle d'une aire de puissance sur le plan économique et social?
- quels sont les différents types de périphéries?

On individualise les États émergents et parmi eux les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud) auxquels on peut ajouter bien d'autres États comme le Mexique, la Turquie, les États pétroliers, les NPI d'Asie, les « Pumas » d'Amérique du sud. Le poids de ces nouvelles puissances s'affirme dans le monde d'autant que leur croissance économique, leur développement social l'emporte aujourd'hui largement sur ceux des pôles et aires de puissance. Mais certains États restent largement en marge des dynamiques de développement de la mondialisation, ce sont les pays les moins avancés (PMA). Selon la définition qu'en donne l'ONU, ils sont caractérisés par un faible PIB / habitant, une insuffisance des ressources humaines et une forte vulnérabilité économique.

Entre ces États émergents et ces PMA, il existe de très nombreux États qu'il est impossible de classer, les limites entre ces différentes périphéries restant extrêmement floues.

– Quel rôle jouent actuellement ces périphéries dans le monde? Les pôles et aires de puissance continuent à jouer un rôle directeur essentiel, mais les périphéries participent de plus en plus au jeu mondial, ne serait-ce que par la place qu'elles occupent dans la division internationale du travail et dans le commerce mondial.

– Quelles sont les dynamiques de ces périphéries? Le terme de dynamique étant l'un des deux termes de l'intitulé du sujet d'étude, il faut s'interroger sur les différentes stratégies mises en place par ces pays du Sud pour accéder à un plus grand développement. Les voies suivies ont, certes, des points communs (par exemple la volonté d'ouverture), mais elles présentent aussi de nombreuses différences. Ces différentes dynamiques ne profitent pas également à toutes les régions d'un État, ce qui mène à constater que certaines régions sont privilégiées (par exemple, les régions urbaines, les littorales), alors que d'autres s'enfoncent dans les difficultés.

Ouverture (pages 130–131)

Les photographies de ces pages permettent de visualiser la différence qui existe entre les différentes périphéries au plan des activités, des méthodes et des techniques, de l'insertion au monde. Elles permettent également d'approcher la définition d'une périphérie.

La photographie du Brésil a été prise en 2012 à Tangara da Serra, dans le Mato Grosso. Celle du Népal, en 2012 également, dans la région de Kathmandu.

1. Montrez ce qui différencie ces deux exploitations agricoles et leurs techniques.

Au Brésil, on a affaire à d'immenses exploitations résultant de défrichements à blanc (on voit la forêt au fond de la photographie) puisqu'aucun arbre n'est resté de façon à ne pas entraver l'extrême mécanisation (16 moissonneuses batteuses décalées les unes par rapport aux autres, travaillant par

bandes). On cultive du soja. Il s'agit d'une monoculture à forte productivité.

Au Népal, il s'agit de petites exploitations qui pratiquent la riziculture. Tout l'espace n'est pas cultivé de la même façon, puisqu'à l'arrière-plan, il semble qu'il y ait des cultures légumières. Le paysage agricole est assez hétérogène (diverses cultures, riz à divers stades de maturation, arbres...). On est donc devant un espace de polyculture. Le riz a sans doute été cultivé à sec, du moins au premier plan, sans irrigation. Le travail se fait à la main (coupe du riz, mise en bottes, séchage) grâce à une très nombreuse main-d'œuvre, essentiellement féminine. On ne voit aucune machine. La productivité doit, de ce fait, être faible.

2. Recherchez quelle est la destination de chacune de ces productions agricoles.

Au Brésil, le soja, utilisé surtout pour la nourriture du bétail, est destiné à la vente et même à l'exportation. C'est donc une culture commerciale, spéculative qui place le Brésil sous la dépendance d'États étrangers, en particulier des États-Unis qui non seulement achètent, mais encore fixent les cours.

Au Népal, le riz n'est pas destiné à la vente, mais à la nourriture locale. C'est une culture vivrière d'auto-production.

3. Dites quel État vous semble être un État émergent; un pays moins avancé (PMA). Expliquez pourquoi.

Le Brésil est un État émergent dans la mesure où ses techniques d'exploitation sont performantes (défrichements préalables; mécanisation des opérations agricoles), où son économie est diversifiée (il n'y a que 17 % d'agriculteurs) et où il s'intègre à l'économie mondiale (exportations).

Le Népal est un PMA car ses techniques sont rudimentaires (pas de mécanisation), son économie est peu diversifiée et n'est pas encore postindustrielle (la population agricole atteint 70 %) et le Népal est encore peu intégré au monde.

4. On parle de « périphéries » à propos des États émergents et des PMA. Quel sens pouvez-vous donner à ce terme?

Une périphérie est ce qui est autour, donc autour des pays riches ou centres. Une périphérie est dépendante du centre (capitiaux, techniques, flux commerciaux). Il existe des périphéries intégrées comme le Brésil et des périphéries dominées où l'emportent les blocages économiques comme le Népal.

Situation 1 : Un pays émergent : l'Inde (p. 132–133)

1. (Doc. 1) Précisez quelle est l'évolution de la population depuis 1950 et quelles peuvent être les conséquences de cette évolution.

Jusqu'à vers 1950, la population indienne stagne ou augmente faiblement. Au lendemain de l'indépendance (1947), il y a environ 380 millions d'Indiens. Cette évolution est due à une très forte mortalité liée au mauvais état sanitaire et à la fréquence des famines. Depuis l'indépendance, et surtout depuis 1970, on constate une forte croissance de la population puisqu'en 2014, la population indienne atteint presque 1,252 milliard d'habitants.

En 2015, le taux de croissance de cette population est de 1,19 % par an alors qu'il était de 2,5 % dans les années 1960. Ceci est le résultat d'une politique précoce de contrôle des naissances (la fécondité est aujourd'hui de 2,42 enfants par femme en âge de procréer) et aussi de politiques éducatives et sanitaires (diminution de la mortalité infantile).

La population augmente donc encore fortement mais moins rapidement et selon un phénomène de vitesse acquise. Néanmoins, cette forte croissance rend urgentes des solutions aux problèmes posés par l'éducation, la santé, l'emploi, la nourriture de cette masse de jeunes (28,4 % de la population a moins de 14 ans).

2. (Doc. 1) Déterminez quels sont actuellement le pourcentage et le nombre de pauvres en Inde.

La pauvreté se définit selon un seuil, variable d'ailleurs en fonction de l'organisme qui le calcule. Pour la Banque mondiale, est pauvre celui qui dispose de moins de 1,25 dollar par jour; pour d'autres, c'est 2 dollars.

En 2012, il y a 25 % de pauvres; en 1981, ils représentaient 60 % de la population totale. Il y a donc une forte diminution de la pauvreté évaluée en pourcentage de la population totale.

Mais si on rapporte ces pourcentages à la population de 2012 et de 1981, l'analyse n'est plus la même. En 2012, il y a environ 1,2 milliard d'Indiens et donc 25 % de pauvres dans la population équivaut à 300 millions de pauvres alors qu'en 1981, la population pauvre s'établissait à 360 millions (60 % de 600 millions). Autrement dit, le nombre de pauvres a certes diminué mais de façon moins significative que le pourcentage, ce qui signifie que la population augmente plus vite que l'enrichissement.

3. (Doc 1 et 2) Recherchez quel lien peut exister entre pauvreté et croissance de la population.

La carte du document 2 permet de constater que les États indiens qui ont une forte croissance de la population sont ceux qui ont un PIB inférieur à la moyenne nationale. Ainsi en est-il de presque toute la partie septentrionale de l'Inde. *A contrario*, le PIB par habitant est très au-dessus de la moyenne nationale dans les États du Pendjab, de l'Himachal Pradesh, du Maharashtra, du Kerala, du Tamil Nadu qui sont des États qui n'ont pas une croissance démographique particulièrement forte.

Mais d'une façon générale, partout en Inde, la croissance de la population reste importante et la croissance du PIB (6,4 % en 2015) peine à améliorer la situation des populations supplémentaires. Ainsi en 2015, la population indienne augmente à peu près de 15 millions de personnes alors que bon nombre d'États où se produit cette croissance démographique conservent un PIB/hab. très en dessous de la moyenne nationale.

Une croissance démographique qui est supérieure à la croissance de la richesse ne peut que contribuer à augmenter le nombre de pauvres.

4. (Doc 2 et 3) Énumérez les progrès agricoles accomplis et précisez en quoi ces progrès sont insuffisants.

Depuis les années 1960, l'Inde a accompli une révolution agricole ou «révolution verte». Grâce à l'emploi de semences à hauts rendements (variétés hybrides), à l'utilisation d'engrais, de pesticides, au recours à l'irrigation et, quand la taille des exploitations le permettait et quand la pression démographique n'était pas trop forte, à l'utilisation de machines (on voit ici une moissonneuse batteuse), les rendements, en particulier en céréales ont augmenté. L'État du Punjab (ou Pendjab) a été une région phare de cette révolution verte (on voit ici la moisson mécanisée dans un champ de blé aux tiges relativement drues qui témoignent de rendements honorables).

L'augmentation des rendements (il n'y a pas de défrichements possibles en Inde) a entraîné une augmentation de la production agricole. C'est ainsi que l'Union indienne est devenue le 2^e producteur mondial de denrées agricoles (c'est aussi le 2^e État mondial par l'importance de sa population!). C'est ainsi également que des États qui ont un PIB très au-dessus de la moyenne nationale correspondent à des régions ayant de forts rendements céréaliers. Cependant, ces progrès semblent insuffisants puisque l'agriculture emploie encore 58 % de la population active agricole, preuve qu'elle n'est pas

suffisamment productive. La production est, par ailleurs, souvent aléatoire, sous la contrainte de la mousson. La malnutrition touche encore 214 millions de personnes (souvent des femmes et des enfants). Cette malnutrition doit, bien sûr, être liée aux disponibilités alimentaires, mais elle doit également être mise en rapport avec le pouvoir d'achat des Indiens : le problème n'est pas tant la nourriture que l'accès à la nourriture.

5. (Doc 3 et 4) Précisez vers quelles activités nouvelles s'est orientée l'Inde.

L'Inde s'oriente vers des activités nouvelles. Celles-ci sont liées aux hautes technologies de l'information et de la communication (NTIC), à la finance et au tourisme (hôtel de luxe du doc 4). Mais la carte du doc 2 nous indique que ces activités nouvelles sont limitées dans l'espace : elles concernent seulement les plus grandes villes de l'Inde : Delhi, Bombay, Madras, Bangalore, Hyderabad.

L'Inde s'est spécialisée dans les sociétés de services en ingénierie informatique pour les entreprises occidentales. Elle s'est orientée également vers des activités de pointe (conception et fabrication) telles que l'électronique, l'informatique, l'aéronautique, le spatial et plus récemment la pharmacie (fabrication de médicaments génériques).

6. (Doc 4 et 1) Déterminez quels contrastes apparaissent sur cette photo et en quoi ils reflètent le visage de la société indienne d'aujourd'hui.

Le premier plan de la photographie (le cliché date de 2012) nous montre un bidonville ou «slum». Ces bidonvilles sont des habitats précaires souvent autoconstruits avec des matériaux de récupération. Ce bidonville se caractérise par son désordre et sa saleté (dans la rue et surtout sur le toit). Il contraste avec les nouveaux immeubles d'habitation au fond à droite et l'hôtel international de luxe Leela.

Ce cliché nous montre les contrastes sociaux qui existent en Inde entre les très pauvres, qui pratiquent des activités traditionnelles ou précaires ou qui sont sans emplois ou bien qui sont récemment arrivés des campagnes, et les très riches dont la richesse est liée aux activités nouvelles de l'Inde et à l'international. Ces contrastes existent dans tous les États émergents.

Il nous montre également, grâce à l'opération immobilière que l'on voit au fond de la photo, la pression foncière et la densification de l'habitat.

Il nous montre enfin que les contrastes existent également à l'intérieur d'un quartier : dans la misère du bidonville d'Annawadi, on constate deux marqueurs

de progrès et d'ouverture : la moto, l'antenne parabolique.

Ce petit bidonville de 3000 personnes, situé près de l'aéroport international, a été construit en 1991 par des migrants tamouls amenés pour réparer les pistes de l'aéroport. La plupart de ses résidents vivent de la récupération et de la revente des déchets.

En 2013, a été publié chez Buchet Chastel un livre témoignage d'une journaliste américaine, Katherine Boo, *Vie, mort et espoir dans un bidonville de Mumbai*. Cet ouvrage est devenu un bestseller.

7. (Doc 5) Analysez l'évolution actuelle de la situation économique de l'Inde (en particulier celle de l'industrie) et les raisons de cette évolution.

Ce texte présente la situation de l'industrie indienne au printemps 2014. Certes, il existe de grands groupes industriels dans la sidérurgie (on connaît Tata), la chimie, mais aussi dans des industries plus modernes comme l'industrie des médicaments (chimie fine) ou les SSII (sociétés de services en ingénierie informatique).

Mais la production industrielle est plate ce qui signifie qu'elle est extrêmement faible voire même qu'elle stagne. L'origine de ces difficultés n'est pas à rechercher à l'aval, c'est-à-dire dans la demande puisque la population continue d'augmenter et qu'elle aspire à consommer, mais à l'amont où l'industrie indienne connaît des blocages :

- carences des infrastructures, en particulier au niveau des moyens de transports (routes en mauvais état, insuffisance des voies ferrées, saturation de tout ce qui existe), des réseaux électriques, ce qui conduit à de nombreuses coupures dans la journée et au recours à des distributeurs privés ou à la mise en place de générateurs individuels et des adductions d'eau;
- insuffisance des investissements de l'État (déficits publics) ou d'investissements étrangers rebutés par les pesanteurs évoquées plus haut;
- manque de main-d'œuvre qualifiée.

Cependant ce texte paraît sévère dans la mesure où dans les années 2000 le pays a multiplié ses infrastructures de transports, où il existe en Inde une main-d'œuvre nombreuse, minutieuse et parfois formée techniquement et où l'Inde brille sur certains créneaux (médicaments, sidérurgie, automobile...).

Pour conclure

Expliquez en quoi l'Inde est aujourd'hui un pays émergent mais n'est pas encore une aire de puissance.

L'Inde est un pays émergent dans la mesure où elle a en partie résolu deux défis majeurs de base :

l'explosion démographique, l'insuffisance de la production alimentaire. Elle s'est engagée, grâce à certains atouts, dans la voie de la modernisation (transformations de l'agriculture dans certaines régions) et de l'innovation (services, industries de pointe). Enfin, elle participe, grâce à l'existence de flux divers à la mondialisation. Ainsi est née, dans les villes surtout, une classe moyenne qui consomme et qui investit.

Mais l'Inde n'est pas pour autant une aire de puissance : elle est dépendante de l'extérieur (fournisseurs et clients). Son territoire n'est pas maîtrisé puisque la modernisation et l'innovation ne concernent que quelques pôles et quelques secteurs. Surtout, la pauvreté n'est pas résorbée puisque presque 25 % des Indiens vivent avec moins de 1,25 dollar par jour et ont difficilement accès à la nourriture, à l'éducation et aux soins. L'insuffisance de la législation sociale laisse beaucoup d'Indiens dans la précarité.

Situation 2 : Un PMA : le Mali (p. 134-135)

1. (Doc. 1) Énumérez les handicaps géographiques et humains du Mali et leurs conséquences.

Le Mali est un immense État de l'Afrique subsaharienne, grand comme deux fois et demie la France. Il doit surmonter de nombreux handicaps :

- géographiques. Le Mali n'a pas d'accès à la mer. Il est enclavé entre la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Niger, l'Algérie. Par ailleurs, la plus grande partie de son territoire appartient à la zone désertique ou sahélienne si bien que la surface cultivable est réduite (2 % du territoire). Avec les changements climatiques actuels, les problèmes d'aridité se multiplient;
- humains. La population est peu nombreuse (16,5 millions d'habitants), mal répartie sur le territoire, mais cette population augmente rapidement du fait d'une importante fécondité (le nombre de jeunes évoqué par le document 3 nous le prouve). Cette population, du fait de sa pauvreté, est dans un état sanitaire médiocre et doit avoir recours à l'aide alimentaire d'urgence. Elle manque par ailleurs d'homogénéité (Touaregs, Maures, ethnies noires...). À cela s'ajoutent des difficultés politiques depuis qu'en 2012-2013 un coup d'État et une guerre civile aient déstabilisé le pays et entraîné un grand nombre de réfugiés Aujourd'hui encore des

attentats perpétrés par les Djihadistes alimentent l'insécurité dans le pays.

2. (Doc. 1 et 2) Expliquez pourquoi le Mali semble coupé en deux.

On peut opposer le nord et le sud du Mali.

Le nord du Mali appartient à la zone saharienne ou sahélienne et est, de ce fait, caractérisé par l'aridité. Il ne concentre que 10 % de la population malienne sur une immense superficie. Culturellement, il se rattache à l'Afrique blanche et est peuplé de Touaregs, Maures, Arabes. Ses activités économiques sont liées au nomadisme pastoral. Il est enclavé car il ne possède pas de routes (des pistes seulement), pas de liens avec l'extérieur.

Le sud du Mali correspond au Mali humide ou Mali vert. Sa population est plus nombreuse puisqu'elle rassemble 90 % de la population malienne. Culturellement, il se rattache à l'Afrique noire. Les activités économiques sont plus variées et plus productives : ce sont des activités de sédentaires, liées souvent à l'agriculture. Mais souvent les villageois quittent les campagnes pour se rendre à la ville (Mopti, Ségou, Kayes, Bamako) ou migrer à l'étranger. Le sud du Mali est beaucoup plus ouvert sur l'extérieur (il y a d'ailleurs des aéroports internationaux à Mopti-Sévaré et à Bamako).

Mais il existe aussi une autre opposition, entre les vallées des fleuves Niger et Sénégal et le reste du Mali. Les vallées des fleuves Niger et Sénégal correspondent au Mali vert, c'est-à-dire aux zones où on peut disposer d'eau, pour l'irrigation par exemple (à la saison des pluies, hivernage, les débordements des fleuves permettent de pratiquer la riziculture inondée). C'est dans ces vallées que se concentrent les populations et que se situent les villes. Ces vallées sont en outre des zones de circulation (navigation sur le fleuve, route) et sont ouvertes sur l'extérieur (aéroports, routes) c'est-à-dire sur le Sénégal (Dakar), la Côte d'Ivoire (Abidjan), la Guinée (Conakry) et des pays bien plus lointains.

Le reste du Mali est, démographiquement et économiquement, beaucoup moins actif. Il est consacré à l'élevage pastoral ou à la prospection minière.

3. (Doc 1 et 2) Énumérez les productions agricoles du Mali. Expliquez pourquoi elles n'assurent pas les besoins de la population.

Les productions agricoles maliennes sont le riz, le maïs, le mil et le sorgho, mais aussi l'arachide, le thé, le coton et les produits de l'élevage (lait). Les cultures sont le plus souvent des cultures vivrières (à l'exception du coton) ; ce sont des cultures de subsistance à l'exception de l'arachide, du sucre, du

thé qui sont des productions vivrières marchandes ou du coton qui a connu un véritable engouement (« or blanc »). Toutes ces productions sont fragiles car sous la dépendance des disponibilités en eau.

Ces productions sont très localisées dans l'espace (vallée du Niger). Par ailleurs, elles ne sont pas valorisées (ex. coton) sur place et le Mali ne peut ainsi profiter de la plus-value que cette transformation de la matière première pourrait engendrer. Il se prive ainsi de la possibilité d'investissements qui pourraient contribuer à augmenter la productivité agricole.

4. (Doc 2, 3 et 5) Montrez que l'alphabétisation constitue un réel défi.

Le nombre de jeunes à scolariser est énorme (48 % de la population a moins de 15 ans) et l'alphabétisation de ces enfants est contrariée par un certain nombre de difficultés :

- la pauvreté de la population (79 % de la population vit avec moins de 2 euros par jour) et de ce fait, les parents ne peuvent assurer les frais des études ;
- l'insuffisance de infrastructures (bâtiments, matériel, personnel d'éducation) et qui sont parfois fort éloignés des lieux de vie (problème des nomades) ;
- le manque de disponibilité des enfants qui sont obligés d'aider leurs parents dans les tâches agricoles : 50 % des enfants seulement fréquentent l'école. A cela s'ajoute la question de l'alphabétisation des femmes. Souvent, actuellement, les organisations internationales financent des programmes d'éducation pour aider les femmes qui se lancent dans le micro-crédit dans le but d'assurer des activités telles que l'emboûche, la fabrication de savons, le maraîchage et la vente de légumes au marché.
- le maigre investissement de L'État qui ne consacre qu'une faible part de son budget à l'éducation (5,8 % du PIB).

Pour améliorer la situation matériellement (construction d'écoles) et psychologiquement (incitations à la fréquentation), interviennent les États étrangers ou des associations extérieures (ici, l'Association de solidarité internationale CARE, financée par le ministère du travail américain). CARE est une ONG qui comprend des États européens et le Canada, basée à Genève et qui s'occupe de santé, d'éducation, d'eau, d'alimentation et de développement économique.

5. (Doc 4 et 5) Relevez les différents progrès économiques du Mali et déterminez quels en sont les acteurs.

Les progrès économiques du Mali concernent d'abord l'agriculture et en premier lieu la riziculture,

mais celle-ci reste limitée aux régions dans lesquelles il y a de l'eau (zone inondable), c'est-à-dire dans le sud-ouest et le delta intérieur du Niger. Par ailleurs, le maraîchage ou culture légumière (en particulier celle des oignons) est étendu. Il s'agit d'une culture intensive nécessitant une forte implication humaine puisque tout le travail est fait à la main : apport de terre sur la rocaïlle, construction de murets et de diguettes pour maintenir l'eau, arrosage à la calèche. La culture des oignons permet le désenclavement puisqu'elle alimente un commerce avec les pays voisins (le transport se fait par camion).

Mais ces progrès concernent aussi la mise en place d'autres activités. Il y a eu, par exemple, le développement de l'activité touristique, en particulier, à l'est de Mopti, dans le pays Dogon, mais aussi dans le nord, dans les régions sahélienne et saharienne.

Ces progrès s'accompagnent d'une amélioration des infrastructures (centres de santé, maternités, adductions d'eau (château d'eau), coopératives agricoles mises en place dans le but de commercialiser les productions, fournir éventuellement des conseils, des semences, des engrais. L'amélioration de ces infrastructures est rendue possible par des soutiens extérieurs (ONG, associations d'émigrés).

Le Mali pourrait valoriser d'autres atouts : Il pourrait exploiter les richesses énergétiques et minérales : pétrole, gaz, uranium, or. Ces ressources, cependant, sont situées dans le nord du pays, difficile d'accès, instable politiquement et elles sont aux mains de grandes compagnies internationales qui les prospectent. Il pourrait également valoriser la filière coton qui est cultivé sur place, et grâce à la main-d'œuvre malienne, abondante et peu onéreuse, il pourrait transformer la matière première sur les lieux de production (traitement, filature et tissage).

6. (Doc 3 et 5) Précisez l'impact des progrès économiques sur le quotidien des Maliens.

Les progrès économiques, même s'ils marquent le pas aujourd'hui (guerre, crise alimentaire, réfugiés) ont été significatifs. Le quotidien des Maliens a, par conséquent, été amélioré.

– La condition des enfants : l'alphabétisation a progressé grâce à diverses campagnes pour l'éducation. De ce fait, le travail des enfants a peut-être diminué.

– La condition des femmes : elles apprennent souvent à lire, à écrire et à compter ; elles gèrent de petites activités économiques. Elles deviennent plus indépendantes ; elles se libèrent de corvées éprouvantes telles que le transport de l'eau (mise en place de points d'eau courante).

– La santé : la construction de maternités, de centres de santé, des programmes d'adduction d'eau ont contribué à une baisse de la mortalité infantile et à une baisse de la mortalité générale.

– L'augmentation du PIB (5 % en 2015) a entraîné une augmentation du PIB / hab et une augmentation des disponibilités financières des ménages.

Pour conclure

Retrouvez les critères qui permettent d'affirmer que le Mali reste largement en marge des dynamiques de développement.

Le Mali, mal desservi par la nature, s'insère difficilement dans la mondialisation. Il est enclavé, sans débouché sur la mer, entouré de voisins en difficulté. Sa population, mal répartie dans le pays, en forte croissance, peine à sortir de l'analphabétisme et de la routine. Les moyens de transports sont insuffisants. Il est politiquement en proie à des divisions internes. Les activités restent traditionnelles et tournées vers le marché intérieur ou alors, lorsqu'il s'agit de cultures de rente (canne à sucre, arachides) vers les anciennes puissances coloniales. On note toutefois, des progrès. De nouveaux produits d'exportation (oignons) s'ajoutent aux exportations de coton et d'or. Des capitaux s'investissent dans la prospection minière. Le quotidien des Maliens devient moins difficile. La diaspora malienne, les ONG, l'aide internationale participent largement à ces progrès.

Cours : Les périphéries émergentes (p. 136-137)

La diversité des puissances émergentes

1. (Doc 1 et 2) Montrez ce qui fait la diversité des puissances émergentes.

Les puissances émergentes se répartissent sur tous les continents. Elles diffèrent par :

– leur superficie. Certains États sont très vastes comme la Russie, la Chine, l'Inde, le Brésil ; d'autres États sont moins étendus comme le Maroc, la Tunisie, la Thaïlande, la Malaisie ;

– leur richesse, donnée ici par le PIB / habitant. On peut comparer les 5500 dollars / habitant du Maroc aux 102100 dollars / habitant du Qatar. On peut remarquer que les BRICS ne sont pas obligatoirement plus riches que les autres pays émergents. Les États les plus riches sont les États émergents du Moyen-Orient qui sont des États pétroliers (Arabie Saoudite : 31 900 dollars / habitant ; Qatar : 102100) ;

– leur croissance économique. Seuls, les BRICS sont représentés sur ces courbes. Toutes ces périphéries émergentes ont une croissance économique (PIB) supérieure à celle des pays de l'OCDE à revenus élevés (États-Unis, Canada, Europe occidentale, Australie, Nouvelle Zélande, Japon). Mais cette croissance économique est différente. C'est la Chine qui enregistre la croissance la plus élevée, suivie de l'Inde, de l'Afrique du Sud, du Brésil et enfin de la Russie. Toutes ces périphéries émergentes connaissent des fluctuations dans leur croissance. En 2009, la crise a été particulièrement accusée en Russie (recul de la croissance à - 8 %) alors que la Chine et l'Inde avaient une croissance qui tournait encore autour de 10 %. En 2014, tous ces États connaissent encore un recul de leur croissance, mais ce recul est particulièrement brutal en Inde alors que la croissance chinoise conserve des scores élevés.

– leurs ressources. La croissance économique est en partie la conséquence des ressources. On sait que les BRICS ont un fort potentiel par leurs ressources humaines (population importante disposant d'un important savoir-faire) ou matérielles (ressources en terres, matières premières, aptitudes touristiques, infrastructures diverses mises en place).

2. (Doc 1 et 2) Déterminez la croissance économique des puissances émergentes depuis 2010.

Depuis 2010, la croissance économique des puissances émergentes est irrégulière et inégale. Après la récession de 2009, très marquée pour la Russie, moins marquée pour le Brésil et l'Afrique du Sud, inexistante pour la Chine et l'Inde, se produit un nouveau fléchissement économique très marqué cette fois pour l'Inde et perceptible pour la Chine. En 2014, dans toutes ces périphéries, la croissance économique est nettement moins importante qu'elle ne l'a été. Sauf en Chine où elle est de 7,4 %, elle tourne autour de 4 % ce qui est tout de même supérieur aux scores des États riches.

Les choix des puissances émergentes

3. (Doc 3) Expliquez comment la position géographique de Tanger peut favoriser son développement.

En construisant les ports de Tanger Med 1 et de Tanger Med 2, le Maroc valorise la position géographique de Tanger :

- interface entre l'Europe et l'Afrique ;
- passage obligé entre la Méditerranée et l'Atlantique par le détroit de Gibraltar, véritable autoroute maritime fréquentée par 100 000 navires par an. Ce

détroit permet de relier le Moyen-Orient et l'Asie à l'Amérique.

On voit ici le port de Tanger Med1, on distingue un terre-plein de déchargement, un porte conteneur, des portiques de déchargement et une aire de stockage.

La présence de conteneurs à quai et l'aire de stockage nous montrent que ces ports de Tanger Med sont des ports de transbordement. Les marchandises conteneurisées peuvent ensuite être acheminées vers des ports moins importants. Les marchandises venant d'Asie ou du Moyen-Orient (textiles pièces aéronautiques, automobiles) peuvent éventuellement être transformées localement en profitant des faibles coûts de main-d'œuvre et des avantages inhérents aux zones franches pour être ensuite réexpédiées vers l'Europe ou l'Amérique. Tanger est donc un port qui met en relation quatre continents : Asie, Afrique, Europe, Amérique. Tanger joue de sa proximité avec l'Europe pour déjouer la concurrence asiatique.

4. (Doc 3 et 4) Montrez que le succès des puissances émergentes est lié à leur ouverture sur le monde.

Le Maroc qui est une puissance émergente cherche à conforter ses positions en s'ouvrant davantage sur le monde, en accueillant des marchandises diverses conteneurisées et en les redistribuant soit telles qu'elles sont arrivées soit après une transformation.

Tous les États émergents présentés dans le document 5 sont remarquables par la progression de leurs exportations de marchandises entre 2005 et 2013 (celles de l'Inde, par exemple, ont triplé). Cette explosion des exportations sous-tend une augmentation des productions, agricoles ou industrielles, mais sous-tend également une progression des flux de capitaux et d'investissements.

5. (Doc 2, 3 et 5) Déterminez comment se manifeste le succès d'une puissance émergente telle que la Chine.

La croissance économique de la Chine depuis le début des années 2000 se situe aux alentours de 10 % avec un pic de 14 % en 2008, mais en 2014, la croissance est en recul : 7,4 %. C'est la croissance économique la plus élevée du monde.

La Chine a connu une explosion de ses exportations qui sont passées de 762 milliards de dollars en 2005 à 2 210 milliards en 2013. C'est une conséquence de l'augmentation de sa production industrielle. Mais la Chine ne se contente plus d'être l'atelier du monde, ses productions industrielles sont montées

en gamme et ne sont plus des productions à faible valeur ajoutée.

Les investissements chinois à l'étranger ont également augmenté. Ces investissements vont vers les pays pauvres (Afrique) dans le but de sécuriser les approvisionnements en énergie et en matières premières. Ils se dirigent également vers les pays riches (Australie, Europe) dans le but de prendre des participations dans des industries étrangères de façon à s'assurer des technologies nouvelles et à accaparer une clientèle.

Les limites des puissances émergentes

6. (Doc 1, 5 et 6) Recherche quels retards économiques et sociaux persistent dans les pays émergents.

Les États émergents ont accompli d'énormes progrès économiques et sociaux. Mais ils conservent des retards par rapport aux aires de puissance.

Leur PIB reste moins important que celui des aires de puissance et leur PIB / habitant accuse le même retard. Ils sont dépendants des pôles et aires de puissance dans leurs technologies, dans leurs capitaux, dans leur clientèle et ils subissent par conséquent facilement le contrecoup des difficultés mondiales. Ils accusent également des difficultés sociales : globalement, on constate chez eux un faible revenu par habitant, des insuffisances au niveau de la santé et de l'éducation qui se traduisent par la faiblesse de leur IDH. Enfin, la société de ces émergents est extrêmement inégalitaire, la croissance économique laissant de côté les pauvres et profitant aux plus aisés.

Cours : Les pays les moins avancés (PMA) (p. 138-139)

Des retards persistants

1. (Doc. 1) Précisez la localisation de la plupart des PMA. Citez-en une dizaine.

La plupart des PMA sont localisés en Afrique subsaharienne, sahélienne et équatoriale (ex. Mali, Niger, Éthiopie, République démocratique du Congo, Angola, Botswana, Madagascar...). En Amérique latine, seul Haïti est identifié par l'ONU comme PMA. En Asie, les PMA apparaissent assez dispersés (Myanmar, Népal, Cambodge, Afghanistan...). Il existe des PMA éparés dans l'Océan indien et dans l'Océan Pacifique : Comores, Maldives, Salomon, Kiribati... La plupart de ces 48 PMA sont situés dans la zone intertropicale.

Au total, il existe 33 PMA en Afrique, 9 en Asie, 5 dans le Pacifique, 1 en Amérique.

2. (Doc. 1, tableau de chiffres) Définissez les retards démographiques, économiques et sociaux des PMA.

Les chiffres donnés sont des chiffres de 2013. Pour définir les retards des PMA, on pourrait comparer avec les chiffres d'un État du Nord, par exemple la France pour la même date (2013).

Accroissement naturel (%)	0,4
Indice de fécondité	2
Mortalité infantile (‰)	3,3
Espérance de vie F / H (ans)	85/79
Moins de 15 ans (%)	19
PIB (milliards \$)	2737
Part du PIB dans le :	
– primaire (%)	1,8
– secondaire (%)	19,1
– tertiaire (%)	79,2
Taux d'urbanisation (%)	78
PIB/hab (\$)	43 000
IDH et rang mondial	0,893 (20 ^e)
Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté (%)	7,8

Sources : *Images économiques du monde 2015*

Les PMA n'ont pas maîtrisé leur démographie. La fécondité reste forte (ex. Éthiopie : 4,8) du fait de l'absence de contrôle des naissances, de même que la mortalité (forte mortalité infantile et faible espérance de vie) ce qui traduit des déficiences au niveau de l'alimentation, de l'état sanitaire, de l'hygiène. Les PMA sont en outre caractérisés, conséquence de ce qui précède, par la jeunesse de leur population (qu'il faut éduquer et à qui il faut trouver un emploi) : par exemple, 44 % des Éthiopiens ont moins de 15 ans.

Les PMA accusent également des retards économiques qui se traduisent par la faiblesse de leur PIB (même si, pour le calcul de celui-ci, l'économie souterraine et l'autosubsistance ne sont pas prises en compte). L'agriculture reste le secteur économique le plus important (par ex., en Éthiopie, elle représente presque 50 % du PIB). L'industrie est souvent artisanale ou extractive. Le tertiaire se limite à l'administration, au petit commerce et il est peu productif.

Sur le plan social, la population est essentiellement rurale, pauvre, caractérisée par un faible développement humain (santé, niveau d'éducation). La situation est particulièrement délicate en Haïti où plus de 3 Haïtiens sur 4 vivent sous le seuil de pauvreté (à la pauvreté endémique s'ajoute les effets du séisme de 2010).

3. (Doc 3) Expliquez les retards des PMA.

Éric Orsenna, l'auteur de ce texte, est un romancier français (il a été élu à l'Académie française en 1998 ; il a été conseiller culturel à l'Élysée) et c'est en même temps un spécialiste de l'économie (il est aujourd'hui conseiller d'État honoraire). C'est aussi un très grand voyageur.

Pour Éric Orsenna, les retards des PMA ne sont pas une fatalité dans la mesure où ces pays ne sont pas plus dépourvus en ressources que d'autres (ainsi, le Niger qui dispose de bonnes terres, de soleil, d'eau). Ces retards proviendraient de mauvais choix économiques et sociaux et d'une mauvaise gouvernance. Ces retards proviendraient de mauvais choix économiques qui ne prendraient pas assez en compte l'activité agricole qui reste l'activité principale. Les investissements ont manqué dans ce secteur en particulier au niveau des infrastructures. L'absence de routes ou leur mauvais entretien, par exemple, conduit à des blocages qui se répercutent sur tous les secteurs de l'économie. L'absence d'installations de stockage pour les récoltes entraîne des pertes et diminue la disponibilité des ressources alimentaires. C'est là un problème que nous avons déjà rencontré en Inde.

Les mauvais choix sont également sociaux dans la mesure où les gouvernements ne consacrent qu'une faible part du budget à l'éducation et privent ainsi les jeunes d'un accès à une activité valorisante. Ils négligent de la même manière la santé, ce qui entraîne par exemple une énorme mortalité infantile et partant, pour « compenser » la perte de ces bébés, une énorme fécondité. La condition féminine n'est pas davantage prise en compte par les autorités qui ne se préoccupent pas du droit des femmes.

Tous ces problèmes sont aggravés par la spéculation économique et la corruption. Pour Eric Orsenna, la cause principale des difficultés des PMA est à rechercher dans l'absence d'autorité de l'État.

Des activités traditionnelles

4. (Doc 1 à 3) Précisez quelles sont les principales activités des PMA et pourquoi on peut parler d'activités traditionnelles.

Les activités des PMA sont surtout des activités agricoles (culture et élevage) dans la mesure où la population est essentiellement rurale, en particulier en Éthiopie et au Cambodge. Ces activités agricoles sont peu productives : ainsi, en Éthiopie, 83 % de la population assure presque 49 % du PIB. Ces activités de subsistance alimentent un petit commerce local (foires, marchés). De là l'importance du secteur tertiaire dans ces États.

Ces activités sont dites traditionnelles car ce sont les mêmes activités que celles d'autrefois et elles ne connaissent pas d'évolution dans leurs méthodes. Leurs productions ne s'adaptent pas à la demande mondiale et la situation alimentaire locale reste précaire.

5. (Doc 2) Déterminez ce que cherche à montrer ce peintre (sujet, occupation de la toile, couleurs.) La peinture naïve et les décorations murales sont une spécificité culturelle d'Haïti dont les origines remontent au XVII^e siècle. Cette peinture a été réalisée après que le séisme de janvier 2010 a détruit les musées et les centres culturels haïtiens et interrompu une partie de cette activité. Ce séisme a fait 250 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abris.

Cette peinture représente un marché de la capitale Port-au-Prince (950 000 habitants et 2,4 millions pour l'aire urbaine) avant le séisme. Des paysans apportent dans des paniers les productions qu'ils vont vendre. La peinture emploie un style figuratif que valorisent la fermeté du trait et l'intensité de la couleur. Elle exprime :

- l'activité intense de ce marché d'avant le séisme : il n'y a pas d'espace en réserve et pas un coin de la toile n'est perdu ;
- l'aisance qui existait alors à Port-au-Prince et qui était donnée par l'activité économique : importance des productions agricoles (bananes ; oranges ; courges ; viande...) et des productions industrielles (textiles) ;
- la joie des habitants exprimée par l'emploi de couleurs vives, saturées.

Cette peinture se veut être un marqueur identitaire de cette société bouleversée. Elle traduit une nostalgie et en même temps le rêve d'une reconstruction.

De timides progrès

6. (Doc 4) Expliquez les raisons pour lesquelles les Indiens créent ces serres.

Cette serre horticole est implantée à proximité d'Addis-Abeba sur les hauts plateaux éthiopiens au climat favorable à la culture des roses. C'est un exemple de culture industrielle qui résulte d'investissements étrangers, européens mais surtout indiens qui se dirigent également vers le Kenya voisin. Les investisseurs cherchent à répondre à la demande des pays riches (Europe, pays arabes, Asie) mais aussi à celle des classes émergentes d'États moins favorisés (Afrique par exemple).

Les investisseurs trouvent dans ces États de l'est de l'Afrique des conditions favorables dans la mesure où les gouvernements locaux leur concèdent des terres à bon compte, où ils peuvent employer une

main-d'œuvre locale, nombreuse et bon marché d'autant que ce sont surtout des femmes et des enfants qu'ils sollicitent. Les entreprises horticolas étrangères s'assurent ainsi d'une forte rentabilité.

7. (Doc 4) Précisez quelles retombées peut avoir ce type de culture sur l'économie et sur la société éthiopiennes.

L'introduction de la culture des roses dans la région d'Addis-Abeba a des effets contradictoires. Résultat d'une politique volontariste des autorités, elle a, d'une part, des effets positifs dans la mesure où elle procure du travail et des revenus à la main-d'œuvre des hauts plateaux et la maintient sur place, freinant ainsi l'exode rural (Addis-Abeba, presque 4 millions d'habitants). Elle contribue à doper la croissance éthiopienne (+6,5 % en 2013, une des meilleures d'Afrique) et à faire entrer des devises dans le pays. Elle permet par l'accueil de capitaux étrangers et les exportations d'intégrer l'Éthiopie au monde.

Mais, par ailleurs, elle soustrait des terres à l'utilisation paysanne. En effet, les agriculteurs pauvres trouvaient dans ces terres qui n'étaient pas mises en culture de façon systématique, pâturages et réserves de bois. Dans un État où l'agriculture emploie presque un Éthiopien sur deux, où les 2/3 de la population vivent sous le seuil de pauvreté et où l'insécurité alimentaire persiste, cet apport n'était pas négligeable. D'autre part, la disparition des forêts peut contribuer à l'activation de l'érosion. Enfin, cette culture industrielle que dénoncerait certainement Eric Orsenna contribue, tout en créant des liens de dépendance entre pays pauvres et pays riches, à maintenir des salaires bas et à renforcer le travail illégal des enfants.

L'Essentiel autrement et L'Essentiel en cartes (p. 140-141)

1. Déterminez 5 critères qui différencient les PMA et les pays émergents.

PMA et pays émergents se différencient :

- par leur accroissement naturel. Celui-ci reste très important dans les PMA qui n'ont pas encore maîtrisé leur fécondité. Les Pays émergents, quant à eux, ont adopté des pratiques de contrôle des naissances et, de ce fait, leur fécondité est moins élevée, ce qui entraîne une moindre croissance démographique;
- par la place des différentes activités économiques. Dans les PMA, l'agriculture occupe une grande partie de la population; mais c'est le plus souvent

une agriculture de subsistance peu productive. De là les difficultés alimentaires que connaissent les PMA. Les Pays émergents se tournent davantage vers des cultures d'exportation qui sont très productives (mécanisation, engrais...) et qui, de ce fait, emploient peu de personnes. Les PMA pratiquent essentiellement l'artisanat et le petit commerce, et les activités de haut niveau (high tech) sont absentes, contrairement aux pays émergents qui diversifient davantage leur économie;

- par la croissance de leur PIB (ou de leur PNB). Dans les PMA, la croissance atteint difficilement 5 % par an alors que dans les pays émergents, même s'il y a actuellement un ralentissement, elle est bien supérieure et elle a pu atteindre 10 %;
- par leur insertion dans le monde. Par les flux de capitaux, de produits fabriqués, de personnes mais aussi les flux culturels, les pays émergents sont beaucoup plus insérés dans le monde que les PMA qui restent souvent enclavés;
- par leur niveau de vie. Alors que le PIB / habitant des pays émergents augmente, ce qui traduit une augmentation du niveau de vie, et que leur IDH atteint des chiffres respectables ce qui traduit une amélioration des conditions d'éducation et de santé, le PIB / hab et l'IDH des PMA restent faibles.

2. Expliquez la forte croissance économique des pays émergents et déterminez-en les conséquences sociales.

Les pays émergents, outre le fait qu'ils sont parfois dotés de ressources importantes (ce sont, par leur superficie, souvent de grands États) disposent d'une population nombreuse, jeune et surtout éduquée et qui peut, de ce fait, entreprendre des activités nouvelles, plus technologiques. Les gouvernements, dans les États émergents, adoptent des politiques économiques favorisant les investissements étrangers, l'arrivée de technologies nouvelles et, d'une façon plus générale, l'ouverture sur le monde. Pour cela ils procèdent à l'amélioration des infrastructures, ils mettent en place des politiques fiscales incitatives, créent des zones franches, facilitent les exportations...). La forte croissance économique a des retombées sur les individus dont le pouvoir d'achat, du moins pour certains d'entre eux, augmente. La croissance économique peut ainsi s'accompagner de développement.

3. Même question pour la faible croissance des PMA.

Les PMA peuvent avoir une position géographique enclavée; ils ne disposent pas toujours des ressources (terres, énergie, minerais...) qui pourraient

constituer pour eux un atout économique. Par ailleurs, ils doivent faire face à une énorme croissance démographique et ils peinent à assurer l'éducation et la formation de cette masse de jeunes. Les préoccupations des gouvernements se dirigent peu vers le développement économique et, au mépris de la démocratie, souvent ces gouvernements sont tout absorbés par leur maintien au pouvoir. Pour cela, les dépenses militaires l'emportent sur les dépenses liées à la santé et à l'éducation et le clientélisme et la corruption règnent en maîtres. En l'absence de progrès économiques notables, les revenus par habitant restent faibles et le développement social n'est pas assuré.

Capacités : Lire une carte thématique (p. 142-143)

Appliquer

1. Expliquez pourquoi on a choisi l'Afrique pour illustrer les difficultés des PMA.

L'Afrique est le continent qui concentre le plus de PMA. À l'exception du nord de l'Afrique (Maghreb), et de l'Afrique du Sud, pratiquement tous les États africains sont des PMA.

2. Précisez quelle est la difficulté propre aux PMA, montrée par cette carte.

Cette carte cherche à montrer l'État sanitaire de l'Afrique. Elle fait le lien entre la multiplicité des maladies, les infrastructures médicales, les conflits et l'insécurité, l'urbanisation galopante qui sous-entend des déracinements. On aurait pu voir le lien avec la possibilité d'accès aux soins (PIB / hab).

3. Déterminez les maladies qui affectent l'Afrique subsaharienne.

L'Afrique apparaît comme un continent à risques par le nombre de ses maladies.

– Maladies tropicales, souvent liées au manque d'hygiène, à l'insalubrité de l'eau (la multiplication des barrages favorise le paludisme). Grâce à des politiques adéquates, le paludisme a disparu du sud de l'Europe et du nord de l'Afrique.

– Maladies liées à la guerre et à l'insécurité (infections à la suite de blessures; maladies contagieuses liées à la promiscuité dans les camps de réfugiés et dans les bidonvilles comme les méningites ou la terrible maladie d'Ebola).

– Maladies dites de civilisation liées à la modernité, aux genres de vie urbains. Ce sont des maladies universelles : cancers, diabète, souvent la consé-

quence d'une mauvaise alimentation, du stress, de pratiques à risques (alcool, tabac) et de l'absence de prévention dans le cas du SIDA. L'Afrique équatoriale est particulièrement affectée par ces maladies.

4. Précisez les origines de ces maladies

Ces maladies sont liées à la guerre, à l'urbanisation galopante, à la pauvreté des États qui ne mettent pas en place des infrastructures nécessaires (accès à l'eau, à l'assainissement), au manque d'information des gens.

5. Montrez comment se présente l'environnement sanitaire de l'Afrique subsaharienne.

L'environnement sanitaire est donné par le nombre de médecins pour 100 000 habitants. Peu d'États africains ont plus de 30 médecins pour 100 000 habitants (en France, 340 médecins pour 100 000 habitants) : Côte d'Ivoire, Centrafrique, Afrique orientale, Afrique du Sud, Angola, Zambie.

L'essentiel de l'Afrique compte moins de 30 médecins pour 100 000 habitants pour soigner des patients qui, du fait de la structure de l'habitat, résident souvent dans des lieux fort éloignés les uns des autres.

On aurait pu choisir d'autres critères pour illustrer les défaillances de l'environnement sanitaire : infrastructures médicales (hôpitaux, dispensaires, postes de santé), accès aux médicaments. Par ailleurs, l'accès aux soins passe par le pouvoir d'achat des populations. L'Afrique souffre d'un véritable apartheid sanitaire; seule, la frange aisée des habitants bénéficie d'un accès correct aux soins et aux médicaments, les autres devant avoir recours aux pratiques de soins traditionnelles.

6. Expliquez pourquoi l'espérance de vie est particulièrement faible en Afrique subsaharienne.

L'espérance de vie est de 68 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes à Madagascar, 52 / 48 ans en Somalie, 52 / 50 ans au Mali. Cette faible espérance de vie est à relier à :

– l'importance du nombre de maladies qui affectent l'Afrique;

– l'insuffisance des infrastructures sanitaires et de l'encadrement médical;

– la pauvreté (mauvaise alimentation; mauvaise hygiène);

– les carences de l'éducation et de la prévention.

7. Expliquez comment pourrait être augmentée cette espérance de vie.

L'espérance de vie pourrait être augmentée par :

– l'amélioration de l'encadrement médical;

- la mise en place de politiques sanitaires (accès gratuit aux soins; dépistages systématiques; distribution de préservatifs, de moustiquaires imprégnées...);
- l'augmentation du niveau de vie;
- l'amélioration de l'éducation.

Entraînement

Exercice

1. Déterminez de quel État il est question ici (localisation géographique, type d'État).

Cette carte est une carte du Mexique. Celui-ci est situé en Amérique centrale, entre les États-Unis au nord et au sud, des États d'Amérique latine : le Guatemala et le Belize. Il est bordé par l'océan Pacifique à l'ouest et par l'océan Atlantique, à l'est. Le Mexique est un État émergent avec un PIB / habitant de 11 180 \$ en 2013.

Le Mexique est en outre un grand État de 2 millions de km² avec 118 millions d'habitants.

2. Précisez quelle relation cherche à établir cette carte.

C'est la légende de la carte qui nous permet de répondre à cette question. La carte cherche à établir le rapport entre la richesse (PIB / hab donné ici en pesos) et les différentes activités (traditionnelles, nouvelles, illégales ou informelles).

1 peso mexicain : 0,051 euros en 2016.

3. Localisez les régions qui ont le plus fort PIB / hab. puis celles qui ont le plus faible PIB / hab.

Les régions qui ont le plus fort PIB / hab sont situées dans la presqu'île du Yucatan, longée par l'océan Atlantique et dans la région de Monterrey. Plus secondairement, les États frontaliers avec les États-Unis et la presqu'île de Basse Californie ont également un PIB supérieur à la moyenne nationale.

Les plus faibles PIB s'observent dans les États du centre et du sud, c'est-à-dire dans les hauts plateaux, les montagnes et les régions enclavées.

4. Énumérez les activités modernes du Mexique.

Les activités modernes du Mexique sont celles qui sont liées à l'agriculture de plantation et aux cultures commerciales (cane à sucre, café, tabac, cultures maraîchères), à l'exploitation d'hydrocarbures, aux industries manufacturières et surtout aux activités de haute technologie (électronique, informatique, aéronautique) et enfin au secteur tertiaire. Ce dernier est représenté par les services financiers, les administrations d'entreprises et par le tourisme.

5. Déterminez quelles sont les activités informelles.

Les activités informelles peuvent être liées aux petits métiers urbains qui ne sont pas représentés ici. Elles sont surtout liées à la production et au trafic de la drogue. Cette économie parallèle est à l'origine du banditisme et de l'insécurité très développés dans les villes mexicaines.

Le Mexique est un producteur de cannabis (matière première de la marijuana) et de plus en plus de pavot à opium qui est la matière de base de l'héroïne. Le Mexique est ainsi le 3^e producteur mondial d'héroïne. Ce sont les paysans appauvris par la non-rentabilité de la culture du maïs dans les montagnes reculées et difficiles d'accès de la Sierra Madre occidentale, souvent forcés par les trafiquants qui s'adonnent à cette culture. Les laboratoires de fabrication d'héroïne sont situés à proximité immédiate des champs de pavot.

Par ailleurs, le Mexique situé entre les États andins (Colombie par exemple) et les États-Unis contrôle le trafic de la cocaïne dont les États-Unis sont un gros consommateur. Culture du cannabis, du pavot et trafic de la cocaïne sont tenus par des organisations mafieuses, les cartels qui se livrent une lutte sans merci, ce qui explique la violence (guerre des gangs, assassinats) constatée dans un certain nombre de villes situées près des lieux de production ou sur les voies de passage de la drogue.

6. Localisez ces différentes activités par rapport à des faits géographiques tels que situation géographique, urbanisation.

Les plantations et cultures commerciales sont localisées sur les côtes qui correspondent à des plaines au climat tropical. L'exploitation des hydrocarbures, souvent off-shore, se développe le long du golfe du Mexique. Les industries manufacturières se concentrent dans les grandes villes (Mexico, Monterrey et dans les villes situées à la frontière des États-Unis (Tijuana, Mexicali, Nogales, Ciudad Juarez, Reynosa, Matamoros). Les industries high tech sont situées sur les hauts plateaux, dans un corridor technologique (sorte de Silicon Valey) au nord-ouest de Mexico. Les activités tertiaires sont situées dans les grandes villes et le tourisme dans la région de Mexico et du Yucatan (découvertes précolombiennes) mais aussi en basse Californie, sur la côte Pacifique (Acapulco) et sur la côte du Yucatan (Cancun) : il s'agit alors d'un tourisme balnéaire.

7. Établissez le rapport qui existe entre ces activités et le PIB / hab.

1 peso : 0,051 euros.

Les régions de plantations n'ont jamais un fort PIB / habitant. Les régions les plus riches sont les régions d'industries manufacturières, Monterrey et les régions situées à proximité de la frontière avec les États-Unis, c'est-à-dire les régions où sont implantées les *maquiladoras* (usines de montage de pièces détachées en provenance des États-Unis). La région du sud du Yucatan située sur le golfe du Mexique doit sa richesse à l'extraction des hydrocarbures (pétrole du golfe de Campêche). Ce sont donc les régions tournées vers l'extérieur, vers l'international qui sont les plus riches.

8. Déterminez s'il existe un lien entre les activités informelles et le PIB / hab.

Il n'y a pas de lien direct entre les activités informelles et le PIB / hab d'une région, ce qui prouve que ces activités sont très dispersées et qu'elles sont liées à des agriculteurs ou à des passeurs très pauvres. Les activités informelles enrichissent quelques barons et cartels mais n'ont pas de retombées sur les régions mexicaines.

9. Concluez en deux phrases dans lesquelles vous citez les deux régions les plus riches du Mexique et les activités qui leur sont liées.

Les deux régions les plus riches sont la région de Monterrey et le Yucatan. Elles ont des activités ouvertes sur l'extérieur (arrivée de capitaux et de technologies américaines; arrivée de touristes; exportations de pétrole).

Pour mieux rédiger (p. 144-145)

Exercice 1

Rédiger un paragraphe cohérent à partir de phrases proposées dans le désordre

1. Déterminez les deux visions de l'Afrique évoquées par ces phrases.

- Les progrès de l'Afrique : vers l'émergence.
- Les retards persistants de l'Afrique : un ensemble de PMA

2 et 3. Classez ces différentes phrases dans un tableau à deux colonnes, chacune de ces colonnes correspondant à une des visions de l'Afrique que vous avez déterminée. Classez le contenu de chaque colonne en distinguant la population, l'économie, la société. La phrase en gras peut servir de phrase introductive.

Les progrès de l'Afrique	Les retards de l'Afrique
<p>- Ce n'est pas un continent maudit.</p> <p>- On enregistre en 2012 une croissance de 5 % en Afrique, résultat bien meilleur qu'en Europe.</p> <p>- Il n'y a plus de famines en Afrique sauf pour des raisons politiques (insécurité et guerres).</p> <p>- L'agriculture vivrière fait des progrès importants.</p> <p>- On compte une trentaine de villes millionnaires et ces villes sont les lieux d'entrée de la modernité.</p> <p>- On assiste à une émergence d'une classe d'entrepreneurs et c'est sur eux que repose l'avenir de l'Afrique.</p>	<p>- L'Afrique est le continent des guerres et des famines.</p> <p>- L'IDH montre que les pays africains sont en bas de l'échelle : 23 parmi les 25 derniers du classement</p> <p>- Il existe de graves lacunes en matière d'éducation et de santé.</p> <p>- Le défi démographique reste fondamental.</p>

4. Utilisez ces phrases pour rédiger un paragraphe en deux parties répondant à la problématique du sujet : le temps de l'Afrique est-il venu ?

L'Afrique n'est pas un continent maudit. En effet, l'Afrique est un continent qui bouge. L'agriculture vivrière fait des progrès importants, si bien qu'il n'y a plus de famines en Afrique sauf pour des raisons politiques (insécurité et guerres).

Par ailleurs, on compte une trentaine de villes millionnaires et ces villes sont les lieux d'entrée de la modernité. De plus, on enregistre en 2012 une croissance de 5 % en Afrique, résultat bien meilleur qu'en Europe. Enfin, on assiste à une émergence d'une classe d'entrepreneurs et c'est sur eux que repose l'avenir de l'Afrique.

Cependant l'Afrique reste un continent en retard de développement puisque l'Afrique est le continent des guerres et des famines et le défi démographique reste fondamental. Par ailleurs, l'IDH montre que les pays africains sont en bas de l'échelle : 23 parmi les 25 derniers du classement. Il existe donc de graves lacunes en matière d'éducation et de santé.

Exercice 2

Rédiger un commentaire sur une étude de graphique en barre.

1. Dans la liste ci-dessus trouvez les expressions qui permettent de définir le sujet, c'est-à-dire celles qui permettent de répondre aux 3 questions : Quoi? Qui? Quand?

Quoi : croissance moyenne du PIB, c'est-à-dire de la richesse.

Qui : BRICS. Quelques pays émergents.

Quand : année 2010 et année 2013.

2. *Trouvez les expressions qui définissent l'allure générale des courbes aux deux dates proposées et leur évolution.*

Partout croissance économique positive. Partout la croissance diminue. La croissance reste positive. Crise économique.

3. *Trouvez celles qui marquent une comparaison entre ces États.*

Effondrement de la croissance au Brésil. Croissance particulièrement forte en Chine. Croissance moins marquée au Brésil qu'en Chine.

4. *Rédigez, à partir de vos réponses, un commentaire du graphique en trois points :*

Ces courbes concernent la croissance moyenne de la richesse pour 4 BRICS, c'est-à-dire quelques pays émergents.

Ces États ont tous en 2010 une croissance économique supérieure à 4 %. Mais en 2013, du fait de la crise économique, cette croissance économique diminue, tout en restant positive.

Cependant, on note de très fortes inégalités dans l'évolution de la croissance de ces différents BRICS : la croissance a été moins marquée au Brésil qu'en Chine où elle est particulièrement forte. En 2013, cette croissance s'est effondrée au Brésil alors qu'elle est restée très forte en Chine.

Exercice 3

1. *Localisez cette photographie.*

Cette photographie représente une rue animée (New Market) du quartier central de Dacca, capitale du Bangladesh. Dacca compte, dans son agglomération 15 millions d'habitants. C'est une des agglomérations les plus importantes du sous-continent indien.

2. *Observez les espaces (numérotés 1, 2, 3) de cette photographie. Décrivez ces espaces en attribuant à chacun d'eux les termes ou expressions suivants : foule dense; immeubles anciens et vétustes; moyens de transports très diversifiés; immeubles d'habitation; artisanat; très nombreuses boutiques; activité fébrile; population modeste; immeubles mal entretenus; atelier textile; logements; nombreuses publicités; encombrements.*

1. La rue (New Market) : foule dense. Moyens de transports très diversifiés. Activité fébrile. Encombrements.

2. Les immeubles : immeubles anciens et vétustes. Immeubles d'habitation. Immeubles mal entretenus. Logements.

3. Les activités : nombreuses publicités. Artisanat. Très nombreuses boutiques. Atelier textile.

3. *Rédigez, à l'aide de votre préparation, un paragraphe structuré de quelques lignes décrivant ce quartier central. Employez le présent de l'indicatif et utilisez des connecteurs spatiaux (à droite, à gauche, en haut, en bas, au centre).*

Cette photographie représente New Market, la rue la plus animée du centre de Dacca, capitale du Bangladesh.

Nous pouvons observer au centre l'activité fébrile de la rue où se mêlent, dans de vastes encombrements, une foule dense et des moyens de transports très diversifiés.

Les immeubles qui bordent cette rue et que l'on voit à gauche, sont des immeubles anciens et vétustes, mal entretenus. Il s'agit d'immeubles d'habitation, c'est-à-dire de logements pour une population modeste.

Les activités de ce quartier sont commerciales, puisque la rue est bordée de très nombreuses boutiques et que de nombreuses publicités cherchent à inciter les badauds à acheter. Mais à droite de la photo on voit un atelier textile qui nous montre que ce quartier est aussi un quartier d'artisanat.

Exercice 4

Résumez un texte géographique en un court paragraphe.

1. *Relevez dans un tableau à trois colonnes les phrases qui expliquent les raisons du programme agricole du Rwanda; celles qui définissent les méthodes employées; celles qui montrent les résultats obtenus en 2010.*

Évaluation (p. 146-147)

1. Le sujet d'étude

Exercice 1

Cocher les bonnes cases

	PMA	Pays émergents
Démographie non maîtrisée	✓	
Alphabétisation très en retard	✓	
Démocratie souvent non respectée	✓	
Agriculture souvent très modernisée		✓
Agriculture de subsistance prédominante	✓	
Artisanat presque exclusif	✓	
Investissements étrangers très nombreux		✓
Recours très fréquent à l'aide internationale	✓	

Exercice 2

Identifier le type de pays correspondant à la description suivante. Citer les États concernés.

Il s'agit d'un ensemble de pays («alliance»), très peuplés, riches, à forte croissance économique qui cherchent à participer davantage aux affaires du monde en entrant par exemple dans les grandes institutions internationales. Il s'agit donc des BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud.

Exercice 3

1. Localisez chaque État cité dans le document.

La République démocratique du Congo est un État de l'Afrique équatoriale. Le Brésil est un État d'Amérique du sud.

2. Indiquez quelles différences démographiques vous pouvez relever entre ces deux États.

Le Congo n'a pas maîtrisé sa fécondité ce qui a pour conséquence une forte croissance de la population et une très importante proportion de moins de 15 ans. Le Brésil a au contraire une fécondité qui est en dessous du taux de renouvellement des générations. La mortalité est au Congo extrêmement forte, qu'elle soit infantile ou générale et de ce fait, l'espérance de vie est courte et le pourcentage de personnes âgées extrêmement faible. L'espérance de vie est beaucoup plus longue au Brésil, mais la

Pourquoi un programme agricole?	Quelles méthodes?	Quels résultats en 2010?
<p>– Le Rwanda garde une croissance démographique de 2,8 %.</p> <p>– Il se prépare à nourrir 3 millions de bouches supplémentaires d'ici à 2020 (il compte 10,7 millions d'habitants en 2011).</p>	<p>– Le pays a mis en place un programme d'intensification des cultures. Des ingénieurs agronomes sont envoyés aux quatre coins du pays à commencer par les zones céréalières (riz, maïs, blé.) dans le but de former les paysans à bien préparer leurs terres, à utiliser les semences qu'on leur fournit et les engrais qu'on a subventionnés.</p> <p>– Les pistes d'intensification ne manquent pas.</p> <p>– Le gouvernement se lance dans la mécanisation, veut encourager l'agriculture en terrasses et augmenter les surfaces irriguées jusque sur les collines.</p>	<p>– La production vivrière a augmenté de 5 % en 2010, année où le pays est parvenu à l'autosuffisance alimentaire pour la première fois tandis que les productions à l'exportation croissaient de 14 %.</p>

2. Rédigez, en employant le présent de l'indicatif, un paragraphe de trois phrases courtes résumant le contenu des colonnes du tableau précédent.

Le Rwanda doit se préparer à nourrir 3 millions de bouches supplémentaires d'ici à 2020. C'est pourquoi, il cherche à intensifier les cultures en particulier céréalières (bonnes semences, engrais, mécanisation) et à étendre la superficie cultivée dans les collines. De ce fait, aujourd'hui, le Rwanda est parvenu à l'autosuffisance alimentaire et peut même exporter.

proportion de plus de 65 ans reste peu importante, preuve que l'amélioration de la situation sanitaire est récente.

3. Indiquez quelles différences économiques apparaissent entre ces deux États.

Au Congo, l'agriculture est l'activité principale puisqu'elle représente presque la moitié du PIB. Le Brésil a, quant à lui, diversifié ses activités et les activités industrielles et tertiaires fournissent l'essentiel du PIB. Ceci est à relier à l'importance de l'urbanisation au Brésil.

4. Indiquez quelles différences sociales vous pouvez relever entre ces deux États.

Le revenu individuel est beaucoup plus élevé au Brésil que dans la République démocratique du Congo de même que le développement (santé, éducation). Au Congo, l'immense majorité de la population vit sous le seuil de pauvreté alors que le Brésil, même si les inégalités sociales y sont énormes, a en partie éradiqué l'extrême pauvreté.

5. Précisez, en justifiant votre réponse, de quel type de périphérie relèvent l'un et l'autre de ces États.

La République démocratique du Congo, qui n'a pas maîtrisé sa croissance démographique, qui n'a pas diversifié son économie, qui n'a pas assuré son développement social, est un PMA. Le Brésil est au contraire, un Pays émergent.

6. Concluez en expliquant brièvement quelles sont les caractéristiques de chacun de ces types de périphéries.

Les PMA conservent une croissance démographique extrêmement importante du fait de leur très forte fécondité. Leur économie est peu diversifiée, tournant essentiellement autour de l'agriculture qui peine à assurer la sécurité alimentaire. Leur insertion dans la mondialisation, malgré des progrès certains, est encore peu marquée. Leur développement social est en retard (extrême pauvreté, déficiences de santé, analphabétisme).

Les pays émergents ont, quant à eux, réduit leur croissance démographique. Ils ont diversifié leur économie et des activités nouvelles se sont ajoutées aux activités traditionnelles qui sont devenues plus productives. Leur croissance économique a battu des records. Leur insertion dans la mondialisation est aujourd'hui très marquée. Leur développement social, du fait de cette croissance démographique maîtrisée et de cette forte croissance économique, a remarquablement progressé.

2. Les situations

Situation 1

1. Déterminez quelle est, depuis 2012, l'évolution de la situation économique indienne.

L'économie indienne qui était prospère jusqu'en 2012 a, à cette date, connu un ralentissement dans sa croissance. Celui-ci est à lier à la conjoncture internationale, preuve que l'Inde est ouverte sur l'extérieur, mais aussi à des blocages internes, le pouvoir d'achat des 1,3 milliard d'Indiens n'étant pas suffisant pour permettre à l'Inde d'être un véritable marché de consommation. Toutefois, en 2014, on note un redressement, la croissance économique étant repartie à la hausse. L'Inde poursuit donc son ascension vers l'émergence.

2. Citez les atouts qui permettent à l'Inde d'envisager de devenir la 4^e puissance économique mondiale.

Le texte fait essentiellement allusion à des atouts humains :

- l'importance de la population qui peut constituer un immense marché de consommation et un potentiel de main-d'œuvre remarquable d'autant qu'une partie de cette population est très qualifiée (en particulier dans le domaine technique)
- des possibilités d'investissements de la part de la diaspora indienne (on pense à la diaspora des États-Unis, du Moyen-Orient, du Royaume-Uni, de France) mais aussi de la nouvelle bourgeoisie indienne, les nouveaux riches, née du décollage économique récent. Ces Indiens constituent des réseaux qui peuvent par leurs investissements, leur savoir-faire, impulser l'économie indienne.
- le tissu industriel diversifié. Le texte fait allusion aux grandes entreprises indiennes (ex. Tata, Arcelor Mittal...)

3. Précisez quels sont les secteurs économiques les plus performants.

Les secteurs économiques les plus performants sont en Inde les services, en particulier les services informatiques. Mais le secteur manufacturier enregistre également de belles réussites que ce soit la construction automobile, aéronautique, la fabrication de médicaments génériques, l'électronique, la cosmétique, la joaillerie et la construction. Tous ces secteurs nouveaux sont à l'origine d'une nouvelle bourgeoisie.

4. Énumérez les raisons pour lesquelles l'Inde n'a pas été classée parmi les pays développés

Ces réussites restent très localisées spatialement (Delhi, Bombay, Bangalore, Madras, Hyderabad) et la majorité des Indiens est constituée de ruraux qui restent des agriculteurs, des artisans ou commerçants très traditionnels. Par ailleurs, socialement la réussite est mal partagée : le PIB/hab est faible, la pauvreté importante (25 % des Indiens vit sous le seuil de pauvreté), l'éducation et la santé restent à améliorer.

5. Grâce à vos différentes réponses, expliquez en quelques phrases ce qu'est un État émergent.

Un pays émergent est un pays qui sort du mal développement. Il est aidé en cela par la volonté de l'État, par les qualités de sa population (nombreuse, peu disante, formée), par des investissements extérieurs et internes. Il modernise son économie (ex. agriculture), la diversifie tout en se spécialisant dans des créneaux porteurs (ex. : médicaments génériques, services informatiques). Il met en place de nouvelles infrastructures (ex. : transports, réseaux électriques...). Il enregistre ainsi une croissance économique importante.

Toutefois, ces transformations restent spatialement concentrées et les transformations sociales (niveau de vie, éducation, santé) longues à se manifester.

Situation 2

1. Localisez le Mali.

Le Mali est un État d'Afrique subsaharienne. Il est traversé par le tropique du Cancer et en grande partie situé dans la zone désertique et sahélienne. Il est enclavé dans les terres et n'a pas de débouché sur la mer.

2. Expliquez pourquoi le Mali est considéré comme un PMA.

C'est un PMA de par son PIB / habitant et son IDH qui sont faibles et de par son absence d'intégration au reste du monde.

3. Déterminez à quoi correspondent les zones 1, 2, 3, et 4. (Choisir entre fleuve Niger, périmètre d'irrigation, zone inondable, agriculture traditionnelle).

1. Agriculture traditionnelle
2. Fleuve Niger
3. Zone inondable
4. Périmètre d'irrigation.

4. Décrivez la zone 4.

Il s'agit d'un paysage géométrique, organisé par des routes et des canaux d'irrigation. Les parcelles sont vastes et elles semblent bien cultivées. Ce sont de bonnes terres consacrées à la riziculture.

5. Expliquez quelles peuvent être les conséquences des achats de terre par les investisseurs pour le Mali, pour la Chine.

Les Chinois achètent des terres fertiles, facilement irrigables et cultivent du riz. Les agriculteurs maliens quittent les campagnes pour s'installer à la ville où ils grossissent les quartiers d'habitats précaires, ou pour émigrer. Le riz produit sur ces terres est exporté vers la Chine, ce qui se traduit par une détérioration de la situation alimentaire du Mali.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE – THÈME 1

Exercer sa citoyenneté dans la République française et dans l'Union européenne

En classe de première, «l'enseignement moral et civique a pour objectif de permettre aux élèves de saisir les enjeux moraux et civiques de l'appartenance à une société démocratique contemporaine.»(BO 21/06/2015). Il s'agit de permettre aux élèves de connaître leurs droits, d'approfondir l'exercice de la citoyenneté. Les droits ne peuvent pas être seulement l'objet de connaissance, les élèves doivent être en mesure de savoir comment les mettre en action. Les droits s'inscrivent dans un ensemble de valeurs, dans un idéal commun et partagé qu'il s'agit de vouloir et faire valoir.

Problématique générale

La double page d'ouverture permet d'aborder la citoyenneté comme une question qui transcende la question des origines, de la religion, des goûts... Cette citoyenneté est double par l'adhésion de la France à l'Union européenne.

Le premier sujet, intitulé «exercer sa citoyenneté européenne», approfondit la question en interrogeant le sentiment d'appartenance à la communauté nationale et à la communauté européenne, à partir des valeurs communes et des droits attachés aux citoyens européens. Cette question peut être complétée par un débat sur l'élargissement de la citoyenneté aux citoyens non communautaires.

Le sujet 2 interroge la question du droit de vote, droit qui à certaines élections n'est pas utilisé par les citoyens. L'abstention est une question vive compte tenu de ses conséquences et de la difficulté d'en saisir les raisons. En effet, on peut élargir le sujet sur la question du vote blanc, de la légitimité du politique quand parfois moins de 50 % des électeurs se déplacent aux urnes.

Le sujet 3 interroge la question de l'impôt et de la solidarité nationale. Il s'agit d'un enjeu important concernant l'intérêt général et la question des services publics.

Le sujet 4 aborde la question de l'engagement, la mise en action à partir des valeurs et permet aux élèves de réfléchir à la fois aux différentes formes de participation de la vie collective et à ce que l'engagement peut leur apporter à titre personnel.

Le sujet 5 porte sur le service national. la loi du 27 octobre 1997 fait obligation à l'Éducation natio-

nale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée défense et citoyenneté). Il peut être intéressant d'inscrire cette séance dans le cadre de la découverte des métiers de la Défense, mais aussi d'interroger le rôle de l'armée dans le cadre de la défense nationale et des opérations extérieures.

Ouverture (page 149)

Que signifie être citoyen dans la République française et dans l'Union européenne?

Pour réagir

1. (Doc 1) Expliquez pourquoi selon vous «je suis citoyenne» est écrit en gros caractères. Quel sens donnez-vous au mot «citoyen» ?

«Je suis citoyenne» est écrit en gros caractères pour mettre en évidence que l'on peut être citoyenne quels que soient sa religion, ses habitudes alimentaires, ses goûts musicaux et son statut social. On est citoyen car on a des droits. Ils nous sont attachés dès notre naissance conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

2. (Doc 2) Décrivez l'image. Quel droit est ici énoncé pour les citoyens européens ?

Sur l'image, un jeune homme, probablement un étudiant, pense à des projets sans doute à l'étranger. Il regarde vers le ciel et rêve de pouvoir voyager en avion, sûrement, dans les grandes villes européennes.

Le droit énoncé ici est la liberté de circulation pour tous les Européens, notamment pour les étudiants dans le cadre des projets européens.

3. Êtes-vous, vous-même, citoyen-ne dans la République française et dans l'Union européenne? Pourquoi?

On attend des élèves qu'ils s'expriment sur la notion de citoyenneté française et européenne. Le chapeau introductif peut les aider à comprendre que les droits européens ne se substituent pas aux droits des citoyens français mais les complètent. De plus, le professeur peut les amener à formuler leur ressenti sur l'exercice ou pas de leur appartenance à la République française et à l'Union européenne à l'aide d'exemples de leur choix. Ils peuvent également formuler des hypothèses ou un questionnement.

1. Exercer sa citoyenneté européenne (p. 150-151)

Je réagis

1. (Situation 1 et 2) Classez les différents points de vue que les jeunes Européens expriment sur la citoyenneté européenne. À votre avis, pour quelle raison les jeunes Polonais brandissent-ils le drapeau européen?

Trois points de vue différents sont exprimés par les trois jeunes européens qui témoignent :

– Vaidotas de Lituanie : un sentiment d'appartenance à la communauté lituanienne et en même temps une adhésion d'idées à l'UE, à ses valeurs démocratiques mais sans avoir le sentiment d'une appartenance concrète.

– Olga des Pays-Bas se sent avant tout hollandaise et pas du tout européenne.

– Louise, française, se sent européenne car pour elle il s'agit d'une chance pour découvrir les autres, ne pas rester repliée sur soi, en ayant peur de l'autre.

Les jeunes Polonais protestent contre une loi qui vise à censurer les médias dans leur pays, à leur retirer leur indépendance. Ils brandissent le drapeau européen pour signifier que la Pologne appartient à l'Union européenne qui garantit l'indépendance des médias dans les pays membres et la liberté d'expression. Leur pays ayant adhéré à l'UE se doit de respecter la charte européenne des droits.

2. Et vous, vous sentez-vous citoyen-ne européen? Pourquoi?

Démarche : Les élèves expriment leur point de vue, ils tentent d'argumenter à partir de leur expérience personnelle et des témoignages étudiés.

Je m'informe

3. (Doc 1) Qui est citoyen européen? Quels droits la citoyenneté européenne accorde-t-elle?

Est citoyen européen tout membre d'un pays qui a adhéré à l'Union européenne.

La citoyenneté européenne accorde les droits suivants :

- droit de vote et d'éligibilité au parlement européen
- droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales du pays où il réside
- droit de circulation et de séjour
- droit de s'adresser aux institutions européennes
- droit de consulter les documents de la commission, du conseil et du parlement européen
- droit de pétition
- droit d'initiative

4. (Doc 1, 2 et 3) Précisez quel droit européen est mis en œuvre dans le cadre du programme Erasmus. Quels en sont les objectifs?

Il s'agit du droit de circuler et de séjourner librement dans un État membre de l'UE.

Les trois objectifs sont les suivants : organiser les mobilités, coopérer entre États membres au sein de partenariats stratégiques, soutenir les réformes pour la jeunesse dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle.

5. (Doc 4) Selon l'auteur de l'article, pourquoi les Français se désintéressent-ils de la politique de l'Union européenne? Quelles en sont les conséquences?

La démocratie reste lointaine et abstraite : l'Europe est perçue comme complexe, omnipotente, technocratique. Malgré une utilisation croissante d'internet et des réseaux sociaux, les Français sont peu sensibilisés aux questions communautaires. Il n'existe pas d'espace public pour s'informer.

Les médias ne jouent pas totalement leur rôle d'informateur, le public français ne répond pas non plus présent lors d'événements européens. Les médias doivent jouer leur rôle d'intermédiaires.

Je construis mon point de vue

6. Écrivez à un média de votre choix pour exprimer votre souhait d'avoir plus d'informations sur l'Europe. Argumentez.

Les élèves peuvent reprendre des arguments du document 4 pour enrichir leur texte.

2. Voter : citoyenneté et droit de vote (p. 152-153)

Je réagis

1. (Situation) *Présentez les messages de ces témoignages. Qu'en pensez-vous ?*

Ces deux messages présentent des opinions contradictoires sur le fait de voter, le premier témoignage fait part du choix d'une personne de ne pas voter car elle ne voit pas l'intérêt de participer au système actuel. Quant au second, la personne interrogée exprime son plaisir, à sa majorité, de voter pour la première fois et présente le fait de voter comme un devoir.

La seconde question amène les élèves à se positionner et à donner leur avis sur le vote.

2. (Situation) *Expliquez la phrase « ce n'est pas seulement un droit mais aussi un devoir ». Est-il obligatoire de voter ?*

Le second témoignage présente le droit de vote comme un droit mais aussi un devoir. En effet, en France, le droit de vote est un droit et n'est pas, juridiquement, une obligation. En revanche, le droit de vote est moralement un devoir pour les citoyens, comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales : « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ».

La question d'une éventuelle obligation du vote a souvent été débattue. Elle existe d'ailleurs dans certains pays tels que la Belgique, la Suisse ou la Grèce. Cependant, en France le vote n'est pas juridiquement un devoir en effet, on peut, comme tout autre droit (ex : liberté de réunion ou d'association), ne pas l'exercer.

Le rendre obligatoire poserait deux problèmes dans la pratique :

- vérifier que cette règle sera suivie. En clair, il faudrait mettre en œuvre une sanction pénale efficace, à savoir une amende sévère. Faute de quoi l'obligation posée pourrait demeurer lettre morte ;
- forcer les citoyens à utiliser leur droit de vote peut avoir des effets déstabilisateurs sur les résultats : augmentation des votes blancs, nuls ou extrémistes, qui pourraient signifier l'opposition des citoyens à une telle procédure.

Je m'informe

3. (Doc 2) *Déterminez les conditions nécessaires pour voter en France.*

Selon l'article 3 de la Constitution, « sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques ».

Dès lors, les conditions pour voter sont les suivantes :

- disposer de la nationalité française : le droit de vote demeure lié, en France, à la nationalité. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne résidant en France ont toutefois droit de vote pour les élections municipales et européennes ;
- être majeur : âge fixé à 18 ans depuis 1974 ;
- jouir de ses droits civils et politiques : depuis la loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs, cela peut exclure, selon la décision du juge, certains majeurs sous tutelle. Par ailleurs, les personnes condamnées par la justice peuvent être privées de leur droit de vote de façon temporaire, pour une durée fixée par le jugement de condamnation ;
- être inscrit sur la liste électorale : cette liste est tenue à jour dans chaque mairie. Y sont inscrites, à leur demande, les personnes domiciliées dans la commune ou qui y résident depuis six mois, celles qui sont inscrites au rôle des contributions directes (ex : impôts locaux) depuis cinq ans, les fonctionnaires qui sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune.

4. (Doc 2) *Identifiez la manière dont ont voté les 18-25 ans aux élections régionales et montrez en les conséquences*

Lors du 1^{er} tour des élections régionales du 6 décembre 2015, sur 100 jeunes électeurs (de 18 à 25 ans), 65 se sont abstenus. Sur les 35 votants restants, 12 ont voté FN, 12 ont voté à gauche et 10 à droite. Cette étude prouve que l'abstentionnisme a été l'une des causes majeures de la montée des extrêmes en France lors de ces élections. En effet, en s'abstenant, les jeunes laissent d'autres jeunes s'exprimer à leur place.

5. (Doc 3) *Relevez la proposition de Claude Bartolone, puis présentez les arguments qui la justifient.*

Claude Bartolone propose de rendre le vote obligatoire en France pour tous les scrutins. Ceci augmenterait le taux de participation aux élections ; en effet, celui-ci dépasse les 70 % dans tous les pays qui l'ont instauré, qu'il y ait sanction financière ou pas.

Pour information, lors des élections régionales de 2015, la participation lors du second tour des élections régionales, dimanche 13 décembre, a atteint 58,53 %, contre 49 % au premier tour le dimanche précédent.

6. (Doc 4) *Déterminez les élections dont il est question, puis nommez les pays qui votent le plus, ceux qui votent le moins.*

Donnez des raisons qui peuvent expliquer l'abstention (voir pages 150-151).

Les élections dont il est question sont les élections européennes de 2014, elles ont eu lieu du 22 au 25 mai 2014 afin d'élire les 751 députés européens représentant les 28 États membres de l'Union européenne au sein du Parlement européen pour un mandat de 5 ans. Les pays qui votent le plus : Belgique et Luxembourg.

Les pays qui votent le moins : les pays de l'ex-URSS ; La moyenne de l'abstention dans l'Union européenne à 28 s'établit à 57,46 %.

Les raisons de cette abstention ont été relevées dans la question 5 page 151.

Je construis mon point de vue

7. Répondez à quelqu'un qui vous dit qu'il ne veut pas voter. Argumentez votre point de vue.

Pour répondre les élèves peuvent utiliser les réponses aux questions de la situation 2 et du document 1. Ils devront insister sur les notions de droit mais aussi de devoir.

3. Payer l'impôt (p. 154.155)

Je réagis

1. (Situation) Décrivez ce dessin de presse. Quel point de vue est exprimé ? Qu'en pensez-vous ?

Ce dessin de presse montre un couple dans son salon assis sur son canapé qui vient de recevoir sa feuille d'impôt. La dame s'exprime en disant : « j'ai l'impression qu'elle prend de plus en plus de place ». Le point de vue exprimé à travers ce dessin et l'expression montrent que la feuille d'impôt et le paiement qui en découle prennent de plus en plus de place dans le budget des gens. La vision de l'impôt est donc négative.

Démarche : Laisser les élèves donner leur avis et s'exprimer à ce sujet.

Je m'informe

2. (Doc 1) Nommez le texte fondateur dont il est question et précisez son contenu. Quels grands principes sont mis en avant ?

Le texte dont il est question est la Déclaration de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Il établit la mise en place d'une contribution commune, c'est-à-dire l'impôt.

Les grands principes qui sont mis en avant sont : le principe de répartition de l'impôt entre les citoyens en fonction de leurs revenus et le principe de solidarité, ceci pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses de l'administration.

3. (Doc 2) Identifiez les grands types d'impôts.

Impôts directs payés par les contribuables	Impôts indirects
Entreprises : impôt sur les sociétés (IS) : 58,1 Mds € (15,3%) Les foyers : impôt sur le revenu (IR) : 75,3 Mds € (19,9%), taxe d'habitation, taxe foncière	Les consommateurs : – taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : 193,3 Mds €, soit plus de la moitié des recettes fiscales de l'État (51,1%) – La TIPP : 14 Mds € (3,7%) – Taxes sur les tabacs et alcools. – TGAP (taxe générale sur les activités polluantes)

4. (Doc 2) Déterminez quelles sont les sources des impôts en France.

Les sources des impôts sont les consommateurs (51,1 % des recettes de l'État), les foyers et les entreprises.

5. (Doc 3) Présentez les missions principales de l'impôt en France. Justifiez votre réponse en calculant la part des trois premières missions dans le budget de l'État.

L'impôt sert à l'État français pour assumer financièrement différentes missions. Celles qui représentent l'effort financier le plus important sont celles dévolues à : l'éducation, la défense et la solidarité.

Ainsi les trois premières missions dans le budget de l'État représentent : 138.86 milliards d'euros soit 33 % de la loi de finances pour 2016.

6. (Doc 4) Expliquez la proposition de l'auteur.

L'auteur imagine ici un nouveau système d'imposition. Ce système propose d'abandonner le paramètre financier et de mettre en place une contribution basée sur la solidarité et l'engagement dès le plus jeune âge, chacun contribuant à la bonne marche de l'État en fonction de ses désirs, de ses compétences.

Je construis mon point de vue

7. Pensez-vous que payer l'impôt est nécessaire, juste et participe à la solidarité nationale ? Argumentez votre réponse.

L'élève est ici amené à exprimer son point de vue en s'appuyant sur les connaissances et les pistes de réflexion lancées par les documents étudiés.

4. À quoi sert de s'engager, de militer? (p. 156-157)

Je réagis

1. (Situations) *Présentez l'engagement de Jessica et celui de Clément (type d'engagement, intérêts et limites, points communs et différences).*

Jessica est bénévole dans une association d'aide aux personnes sans abri. Elle agit de temps en temps sans être vraiment adhérente. Elle est heureuse car elle participe à une action collective avec d'autres personnes tout en étant solidaire avec celles qui vivent dehors.

Clément est un militant, il adhère à une association politique, il cherche à convaincre du bien fondé de ses idées. Il donne beaucoup de son temps pour distribuer des tracts, faire signer des pétitions, mobiliser les gens. Il est pleinement engagé dans son association et respecte les décisions collectives de son parti.

2. (Situations) *De qui vous sentez-vous le plus proche?*

Chaque élève a le droit d'apporter la réponse de son choix et également de se sentir proche d'aucune des deux personnes.

Je m'informe

3. (Doc 1 et 2) *Expliquez comment l'article 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme est mis en œuvre pour les jeunes.*

S'engager ou pas dans une association est un droit inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce droit peut être exercé en France dès l'âge de 16 ans, on peut s'engager dans l'association de son choix et y prendre des responsabilités avec l'accord de ses parents.

4. (Doc 3 et 4) *Où s'engagent majoritairement les jeunes?*

Les jeunes s'engagent majoritairement dans les associations culturelles et sportives et dans les associations humanitaires mais très peu sont attirés par les associations politiques et syndicales.

5. (Doc 4) *Quelle forme d'engagement privilégient les jeunes?*

Les jeunes s'engagent en signant des pétitions ou en participant à des manifestations.

6. (Doc 5) *Selon vous, pourquoi F. Mitterrand dit-il que dans la République « aucun volontaire n'est de trop »?*

Pour F. Mitterrand qui vient d'être réélu Président de la République en 1988, la défense de l'idéal républi-

cain « liberté, égalité, fraternité » doit être défendu par chacun d'entre nous. Nous appartenons à la même communauté nationale et nous devons défendre nos valeurs inscrites dans la constitution :

- égalité,
- liberté,
- solidarité,
- tolérance,
- laïcité,
- esprit de justice,
- respect et l'absence de toute forme de discrimination.

Je construis mon point de vue

7. Êtes-vous engagé-e dans une activité bénévole? Sinon, seriez-vous prêt-e à vous engager pour une cause, à militer dans une organisation? Expliquez les raisons de votre position.

Les élèves expriment leur point de vue personnel, sachant qu'ils ont le droit de défendre le fait de ne pas s'engager; ils doivent dans tous les cas argumenter leur opinion.

5. Défendre : organisation et enjeux de la défense nationale (p. 158-159)

Dernier sujet inscrit au programme du thème 1, « Défendre : organisation et enjeu, (trafic de drogues, piraterie, prolifération nucléaire et chimique), former une armée désormais professionnelle (fin du service militaire obligatoire en 1997) et participer à la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) décidée lors du traité de Maastricht (1992), devenue lors du traité de Lisbonne (2009) la PSDC (politique de sécurité et de défense commune). »

Je réagis

1. (Situation) *À votre avis, pourquoi le ministère de la Défense a-t-il réalisé ce sondage?*

Chaque année, avant la fête nationale du 14-Juillet, le ministère de la Défense fait réaliser un sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1005 Français âgés de 15 ans et plus par la DICO (Délégation à l'information et à la communication de la Défense). Ce sondage vise à mesurer la popularité des forces armées auprès des Français. Exceptionnellement les détails – notamment les questions posées – sont rendus publics : le ministère ne rend compte que des grandes lignes.

2. (Situation) Partagez-vous les points de vue exprimés par les Français dans le sondage ?

À la lecture des résultats de ce sondage, peuvent être dégagées les tendances suivantes : une très bonne perception des forces armées par la population française, un lien armée – nation renforcé après les attentats de Paris en janvier et novembre 2015 et la confiance accordée à l'armée française pour lutter contre le terrorisme.

Je m'informe

3. (Doc 1, 2 et 4) Montrez en quoi le citoyen est concerné par la Défense nationale.

Le citoyen français est concerné par la Défense nationale : participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), participation à la Défense nationale si service national rétabli (doc 1), engagement pour une carrière professionnelle dans l'armée (doc 2), engagement des forces armées dans le monde et sur le territoire national (doc 4).

4. (Doc 2 et 4) Indiquez dans quelles parties du monde les forces françaises sont déployées. Quel est leur rôle ?

Plusieurs théâtres d'opérations de l'armée française sont recensés dans le monde en 2016. Les forces armées françaises sont essentiellement déployées en Afrique (opérations Sangaris en Centrafrique et Barkhane au Mali). Elles sont également présentes au Proche-Orient (Liban) et au Moyen-Orient (Irak), ainsi que dans l'océan Indien. La France contribue ainsi à la sécurité internationale par l'engagement de ses forces armées. Elles interviennent sous mandat de l'ONU, dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) mise en place par l'Union européenne ou aux côtés des forces alliés de l'OTAN.

Il est à noter que, outre les militaires français présents à Djibouti, l'armée française maintient des forces au Sénégal, au Gabon et aux Émirats arabes unis (défense des intérêts français et soutien militaire apporté à ces pays). Enfin, en tant que forces de souveraineté, chargées de défendre les territoires français d'outre-mer, l'armée française maintient des militaires notamment en Guyane, aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie.

5. (Doc 3) Pourquoi cette question se pose-t-elle en janvier 2015 ? Quels sont les arguments pour et contre ?

La question du rétablissement du service militaire est revenue sur la scène politique après les attentats de janvier 2015 à Paris, notamment contre *Charlie Hebdo*. Parmi les arguments favorables, on peut

relever : renforcer les liens républicains, recréer du lien entre les citoyens, service militaire perçu comme un ferment de la citoyenneté et du sentiment d'appartenance à la nation ; les arguments contre sont : question du budget pour l'organisation du service militaire, service militaire jugé inadapté face au terrorisme, question des moyens et des infrastructures pour rétablir le service national.

Je construis mon point de vue

6. Expliquez pourquoi et comment vous êtes sensibilisé-e à la Défense nationale.

Être sensibilisé-e à la Défense nationale, c'est être sensibilisé-e à l'actualité, participer à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) et éventuellement s'engager. L'appel sous les drapeaux a été suspendu : il peut donc être rétabli à tout moment en cas de nécessité. Il a été remplacé par un parcours de citoyenneté obligatoire pour les filles et les garçons. L'élève est invité-e à faire part de son expérience personnelle.

S'engager dans un projet
(p. 160-161)

Préparer le projet

1. (Doc 1) Présentez le bilan de la vie lycéenne paru dans le Bulletin officiel du 29 août 2013.

Cette circulaire présente un bilan mitigé, elle insiste sur le fait que des actions doivent être menées afin d'encourager les élèves à participer à la vie de la communauté éducative.

Le bilan est négatif et dresse le constat de la faible participation des élèves aux instances lycéennes et au vote.

2. (Doc 1) Définissez les mesures préconisées.

Dans le dernier paragraphe, cette circulaire propose des mesures afin de dynamiser la vie lycéenne comme la mise en œuvre effective des droits des élèves, ce qui passe d'abord par une information plus importante sur les possibilités de participation.

3. (Doc 2) Identifiez la composition du CVL et les modalités d'élection.

Membres du CVL :

10 lycéens élus pour deux ans, par l'ensemble des élèves de l'établissement, et renouvelés par moitié tous les ans

- 5 enseignants ou personnels d'éducation (CPE, surveillants)
- 3 personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (ATOSS)
- 2 représentants des parents d'élèves

Le chef d'établissement préside cette instance. Les adultes ont un rôle consultatif : ils ne participent pas aux votes.

À l'initiative de la moitié des représentants lycéens ou du chef d'établissement, des personnes extérieures peuvent participer à une séance du CVL.

Vice-présidence lycéenne du CVL.

Chaque année, les représentants lycéens du CVL élisent parmi eux un représentant titulaire et un suppléant au conseil d'administration de l'établissement.

4. (Doc 3) Qualifiez et justifiez la place du CVL dans un lycée.

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) se réunit plusieurs fois par an et travaille sur un ordre du jour précis pour formuler avis et propositions.

Avant chaque séance du conseil d'administration du lycée, le CVL se réunit sur convocation du chef d'établissement. Il peut aussi se réunir en séance extraordinaire, si la moitié des représentants lycéens le demande.

C'est le chef d'établissement qui fixe l'ordre du jour. Il y inscrit tous les points demandés par au moins la moitié des membres du conseil et qui relèvent de ses attributions.

À chaque séance, le CVL émet des avis et fait des propositions. Il prépare aussi un compte rendu de séance. L'ensemble est porté à la connaissance du conseil d'administration et peut être affiché dans le lycée.

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) est obligatoirement consulté sur un certain nombre de questions liées à la vie de l'établissement comme par exemple :

- les principes généraux de l'organisation des études et du temps scolaire, l'élaboration et la modification du projet d'établissement et du règlement intérieur,
- les questions de restauration et d'internat,
- les modalités générales d'organisation du travail personnel, de l'accompagnement personnalisé,
- les dispositifs d'accompagnement des changements d'orientation,
- le soutien et l'aide aux élèves,
- les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement européens et étrangers,
- l'information liée à l'orientation, aux études scolaires et universitaires et aux carrières professionnelles,
- la santé, l'hygiène et la sécurité,
- l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne,

- l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires.

5. (Doc 4) Décrivez l'affiche. Pourquoi est-elle séduisante ?

Cette affiche est constituée d'une photographie et d'un slogan. La photographie montre une jeune fille dont le regard fixe le lecteur qui est interpellé directement par l'utilisation du pronom personnel « tu », il s'adresse directement à quelqu'un de plus âgé. La jeune fille exprime le fait qu'elle est trop jeune pour voter et questionne le lecteur sur la raison qui l'amène à s'abstenir.

Mettre en œuvre le projet

La réalisation finale doit amener l'élève à réaliser une affiche engageante.

Évaluation 1 : payer ses impôts (p 162)

Comprendre les valeurs et les principes en jeu dans la situation

1. Expliquez sur quels principes et valeurs repose l'impôt.

Les principes généraux du droit fiscal relèvent des grands principes de la Révolution française : abolition des privilèges, égalité des citoyens devant la loi, valeurs de justice et de fraternité.

2. Précisez les domaines concernés par l'impôt.

Les domaines concernés par l'impôt sont :

- le commerce,
- le revenu,
- le tabac,
- l'environnement et l'écologie,
- l'audiovisuel.

Mobiliser ses connaissances

3. Définissez ce qu'est l'impôt. Pourquoi paye-t-on des impôts ?

L'impôt est un devoir fiscal qui a été établi sur les principes de justice, d'égalité et de solidarité. Il peut être direct ou indirect et a pour finalité première de financer les dépenses publiques et en premier lieu celles qui concernent l'éducation, la défense et la sécurité intérieure ou encore les missions relatives à la réduction des inégalités sociales.

Défendre un point de vue

4. Pensez-vous que payer l'impôt soit juste ? Justifiez votre réponse.

Les élèves doivent exprimer leur point de vue personnel, sachant qu'ils ont le droit d'exprimer le fait que l'impôt est injuste. Ils doivent dans tous les cas argumenter leur point de vue

Évaluation 2 : le droit de vote (p 163)

Comprendre les valeurs et les principes en jeu dans la situation

1. (Doc 1 et 2) *Que représente le vote pour le fonctionnement de la démocratie ?*

Le droit de vote est le pivot essentiel et fondamental de la démocratie. Le combat pour l'acquérir fut long, mais celui pour l'étendre au plus grand nombre fut encore plus difficile. Voter est alors aussi une forme de reconnaissance du combat qui fut mené pour acquérir ce droit.

Ce droit est également une chance que près de la moitié de la planète peut nous envier. Le moment du vote est aussi un temps où tous les citoyens sont placés sous un point de vue strictement égalitaire où 1 citoyen = 1 voix, où chacun peut exprimer pleinement ses libertés individuelles.

2. (Doc 1 et 2) *Quel droit est mis en débat par ces deux documents ?*

Ces deux documents mettent en débat le droit de vote à 16 ans.

3. (Doc 1 et 2) *Précisez quelle opinion est exprimée dans chacun des documents. Quels sont les arguments avancés ?*

Document 1	
Opinion favorable	Opinion défavorable
Arguments : – donner un nouveau souffle à la vie lycéenne – faire valoir des revendications quotidiennes méconnues des adultes – obliger les politiques à s'adresser à eux – le fait que plus tôt une personne vote, moins elle sera abstentionniste puisque des habitudes se créent, le vote dès 16 ans est donc vu comme un moyen de lutter contre l'abstention.	Arguments : – à 16 ans un jeune n'est pas prêt psychiquement à prendre place dans la vie publique – donner un droit supplémentaire doit amener la création de devoirs, or ici on ne fait que donner un droit – le rôle de la famille est déterminant dans la construction d'un individu, donner le droit de vote à 16 ans enlèverait aux parents le « droit à l'éducation ».

Mobiliser ses connaissances

4. Rappelez quelles sont les conditions actuelles pour voter en France.

Selon l'article 3 de la Constitution, « sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques ».

Les conditions pour voter sont les suivantes :

- disposer de la nationalité française : le droit de vote demeure lié, en France, à la nationalité. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne résidant en France ont toutefois droit de vote pour les élections municipales et européennes;
- être majeur : âge fixé à 18 ans depuis 1974;
- jouir de ses droits civils et politiques : depuis la loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs, cela peut exclure, selon la décision du juge, certains majeurs sous tutelle. Par ailleurs, les personnes condamnées par la justice peuvent être privées de leur droit de vote de façon temporaire, pour une durée fixée par le jugement de condamnation;
- être inscrit sur la liste électorale : cette liste est tenue à jour dans chaque mairie. Y sont inscrites, à leur demande, les personnes domiciliées dans la commune ou qui y résident depuis six mois, celles qui sont inscrites au rôle des contributions directes (ex : impôts locaux) depuis cinq ans, les fonctionnaires qui sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune.

Défendre un point de vue

5. (Doc 1 et 2) *Présentez en quelques lignes votre avis sur la question. Argumentez votre réponse.*

L'élève est ici amené à exprimer son point de vue en s'appuyant sur les connaissances et les pistes de réflexion lancées par les documents étudiés.

THÈME 2

Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information

Ce chapitre est le deuxième thème d'étude d'enseignement moral et civique. La réflexion porte sur l'appartenance à une société démocratique contemporaine, qui repose sur de nombreux moyens d'information. Les instructions officielles demandent spécifiquement de réfléchir aux enjeux moraux et civiques de cette société nouvelle dans laquelle les médias jouent un rôle majeur.

Problématique générale

La société de l'information est née des progrès techniques du xx^e siècle : à la presse qui existe depuis le xvii^e siècle s'ajoutent la radio dans les années 1930, la télévision dans les années 1950 et l'usage fréquent d'Internet à la fin des années 1990. La fin du xx^e siècle et surtout le xxi^e siècle ont facilité le rapport des citoyens à l'information, en multipliant les supports d'accès : téléphones portables avec accès à Internet, tablettes connectées, ordinateurs portables... L'information est présente partout autour de nous ; en quelques secondes de manipulation, il est possible d'avoir accès à un savoir encyclopédique, et surtout, de manière quasiment instantanée, à l'actualité du monde entier. Internet permet, de plus, d'agir sur l'actualité, en créant des blogs, en participant à des forums, en commentant en direct des informations... Cette capacité nouvelle oblige la société à poser des règles et des limites ; il ne suffit plus de s'informer, mais de discerner quelle information est fiable et laquelle relève de la rumeur pour que la société de l'information reste un outil de compréhension du monde, et non un moyen de manipuler les masses par le mensonge et la désinformation... Le chapitre s'efforce de montrer à la fois les formidables possibilités de cette société de l'information, et de mettre en garde sur les dérives possibles de celle-ci. Des règles d'éthique s'imposent pour que la société de l'information devienne un outil au service du citoyen, et non une source de complications pour sa vie professionnelle et personnelle.

Les pages d'ouverture amorcent l'étude par une première représentation imagée de la société de

l'information, à travers l'affiche de la journée d'information sur les usages numériques de Blois en 2015, et par une mise en garde contre la cyberdépendance, cette addiction aux nouvelles technologies qui peut aboutir à la rupture du lien social conventionnel par l'isolement et le repli sur soi. La société de l'information est présentée d'entrée comme un merveilleux moyen de comprendre le monde, et aussi comme un outil dont il faut vite maîtriser les limites et les usages.

Trois situations sont ensuite proposées pour illustrer le thème : elles commencent toujours par définir un aspect de la société de l'information, rappellent la loi en vigueur sur l'usage de cet aspect et dénoncent les dérives possibles de celui-ci pour amener l'élève à réagir sur l'information et à comprendre la nécessité de poser des règles d'éthique dans ces nouveaux usages. L'identité numérique s'annonce comme une extension inévitable de la société contemporaine ; la double page montre les avantages que présente cette nouvelle identité qui se superpose à la définition classique, et avertit également de la nécessité de maîtriser l'image que l'on donne de soi sur Internet pour ne pas se trouver pénalisé dans sa vie personnelle comme dans sa vie professionnelle. L'éthique numérique est ensuite évoquée à travers l'exemple du droit d'auteur et des téléchargements illégaux : la situation rappelle que les avantages de la société de l'information doivent respecter des lois précises qui permettent aux auteurs de vivre de leur travail ; la liberté d'usage d'Internet, comme toute autre liberté, a également ses limites ; la notion de responsabilité individuelle et collective dans l'usage d'Internet est approfondie. Une dernière situation concerne la spécificité et le rôle des différents médias : à tra-

vers le traitement de la marche contre le terrorisme du 11 janvier 2015, les avantages et limitations de chaque média apparaissent clairement; la double page aboutit à une réflexion sur le rôle des médias, sur la construction de l'information et sur la charte de Munich, afin de souligner l'importance, pour le citoyen, de toujours vérifier la véracité de l'information qui lui est communiquée. Chaque situation est accompagnée d'une rubrique «à retenir» qui rappelle les grandes lignes de chaque réflexion.

Une double page «s'engager dans un débat» permet d'approfondir avec une approche différente la question éthique majeure des limites de l'usage individuel et collectif du numérique, à travers l'analyse de l'application de partage sur mobile «Gossip» et une réflexion sur le cyber harcèlement. Ces pages répondent à une attente des instructions officielles : organiser un débat portant sur les atteintes réelles ou possibles à la liberté et à la dignité de la personne par certains types d'usage du numérique, en privilégiant la question des réseaux sociaux.

Une double page d'évaluation conclut le thème : le premier sujet reprend la question de l'identité numérique à travers le profil d'une journée d'un citoyen ordinaire, marquée par l'omniprésence de la société de l'information. Le deuxième sujet traite de la spécificité et des rôles des différents médias et de l'information : il aborde la question des réactions que les médias suscitent dans la communication entre les individus.

Ouverture (p. 164-165)

1. (Doc 1) Relevez les principaux éléments qui font référence aux moyens d'information. Expliquez le titre «Les usages numériques, un atout d'égalité pour les quartiers».

Les références à internet sont nombreuses sur cette affiche. On reconnaît des supports comme un ordinateur, une tablette et un téléphone portable mais aussi des sigles, ceux de Instagram, twitter ou Facebook et encore «EPN» pour espace public de travail, également @ pour l'envoi des courriels. Ces usages du numérique sont un atout pour les quartiers car ils facilitent la communication entre les citoyens (réseaux sociaux, courriels, téléphones portables, etc.) et entre les citoyens et leur ville, qui propose un «open data» c'est-à-dire des données numériques en libre accès, ainsi qu'un EPN, c'est-à-dire un centre de ressource pour le développement du numérique à chacun. En développant le numérique, en le rendant accessible à tous, la ville de Blois permet l'égalité entre les citoyens car même

les plus défavorisés peuvent apprendre à utiliser le numérique et il existe des lieux d'accès gratuits. Le développement du numérique permet de créer du lien social entre les individus, ainsi que des emplois et des activités nouvelles. Il s'agit d'un des objectifs de la politique d'aménagement des territoires, répondant au principe de l'équité territoriale (mieux répartir les populations et les activités pour rééquilibrer les territoires et les rendre attractifs dans leur totalité). Le numérique est présenté comme un atout pour dynamiser la périphérie de Blois.

2. (Doc 2) Décrivez l'affiche. Quel nouveau modèle de relation humaine est en pratique ici ?

L'affiche rend compte en effet d'un nouveau modèle de relation humaine : celui créé par les réseaux sociaux via le numérique. Ici il s'agit de textos échangés par deux jeunes filles grâce au téléphone portable. Chloé et Lola se donnent rendez-vous en soirée sur «FB», facebook, pour communiquer à plusieurs car elles espèrent que Marc soit aussi connecté. Il s'agit donc d'une rencontre «virtuelle».

3. (Doc 2) Expliquez la notion de cyberdépendance et relevez les éléments de dépendance visibles sur le document.

La cyberdépendance est une utilisation excessive du numérique qui engendre des difficultés à vivre au quotidien, dans la vie réelle. Elle est assimilée à une addiction qui isole l'individu dans un monde virtuel et l'éloigne de la réalité; elle est un danger à terme pour sa santé et pour sa vie sociale (d'où le message : «réveille-toi, tes amis sont dans la vraie vie!!»). Le téléphone portable de Chloé affiche 46 messages envoyés et 1 024 037 messages reçus, ce qui est exorbitant : Chloé passe sa vie sur son portable!

4. (Doc 1 et 2) Selon vous, quelles réflexions est-il nécessaire de mener vis-à-vis de la société de l'information ?

Il est effectivement nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique au quotidien. Il est à craindre, comme l'indique l'affiche, qu'il devienne difficile, par un usage sans limite, de rencontrer les amis «pour de vrai» jusqu'à l'isolement. On peut s'imaginer ainsi avoir beaucoup d'amis alors que ces rencontres ne sont que virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne se concrétiseront jamais. Si la société de l'information peut rendre la communication plus facile et en temps réel, il ne faut pas se laisser asservir par elle et faire des choix dans l'infinité de ce qu'elle propose. Une réflexion est donc nécessaire sur les abus de l'usage individuel et collectif du numérique, et sur les limites, notamment éthiques, qui doivent s'y appliquer.

1. L'identité numérique (p. 166-167)

Je réagis

1. (Situation) *Vous reconnaissez-vous dans l'utilisation du numérique faite par Clément ?*

Le professeur recueille la parole des élèves, sans jugement, et en fait une synthèse. Il est probable que la majorité d'entre eux sera concerné par un usage important du téléphone portable comme outil d'information, mode de communication privilégié et comme moyen de regarder des documents multimédias.

Il est particulièrement important de souligner la traçabilité de toutes ces actions jugées « banales », par des sites publicitaires et, virtuellement, par de nombreux sites non identifiables... C'est ce qui devra émerger de l'analyse des documents.

2. (Situation) *Définissez le terme d'identité numérique et le lien avec la vie privée.*

L'identité numérique est **l'ensemble des informations que l'on peut trouver sur Internet me concernant**. Ce sont les traces qui sont laissées et enregistrées à chaque fois que l'on se sert d'internet : sur les réseaux sociaux, lors d'un achat etc., et que le moteur de recherche va croiser pour créer une nouvelle identité à partir de mon comportement, mes centres d'intérêts, mes relations, mes activités et mes points de vue. Tous ces domaines touchent à la vie privée des utilisateurs qui s'exposent de façon indélébile sur « la toile » et de façon accessible à tous si on n'y prend garde.

Je m'informe

3. (Doc 1) *Expliquez ce que dit la loi sur l'identité numérique.*

La loi sur l'identité numérique stipule que les données à caractère personnel ne peuvent pas être exploitées n'importe comment. Leur utilisation ne doit pas porter atteinte « à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques ». On ne peut les utiliser sans son consentement et on doit pouvoir les modifier si nécessaire. Chacun doit avoir accès à ses données et doit pouvoir en garder la maîtrise.

4. (Doc 1 et 2) *Classez en trois catégories les conseils donnés par la CNIL. Expliquez le rôle de cette commission face à l'identité numérique.*

Dans une première catégorie on peut classer tout ce qui concerne la protection : sécuriser son compte, utiliser un pseudonyme, créer plusieurs adresses e-mails.

Dans une seconde catégorie il faut réfléchir avant de publier, ne pas tout dire de soi et respecter les autres, ne pas mettre de vidéos ou de photos compromettantes.

Enfin, de temps en temps, il faut vérifier ses traces, faire le ménage dans ses historiques et changer ses mots de passe.

La CNIL est la commission nationale de l'informatique et des libertés; elle est un organisme public fondé en 1978 pour assurer la protection des données personnelles des individus par le biais de l'informatique et pour protéger les droits du citoyen, en particulier le droit d'expression et le droit au respect de la vie privée. Elle s'efforce d'accompagner le citoyen dans la protection et la maîtrise de son identité numérique.

Je construis mon point de vue

5. (Doc 3) *Expliquez le danger évoqué par le dessin. Proposez d'autres situations où les données numériques menacent la vie privée.*

Des éléments de l'identité numérique peuvent être accessibles à tout le monde. Ici, c'est un employeur qui a retrouvé une image peu flatteuse du jeune homme qu'il reçoit en entretien pour un emploi. Cela ne l'engage pas à le choisir. Le dessin avertit les internautes de l'importance de réfléchir avant de diffuser des données personnelles sur Internet; elles peuvent être vues par d'autres personnes dans des contextes différents, et peuvent les pénaliser. D'autres situations peuvent se présenter, dans lesquelles les données numériques menacent la vie privée : transmettre les codes confidentiels de sa carte de crédit sur des sites non protégés peut aboutir à un détournement de ces codes pour faire des achats à votre insu, transmettre son identifiant et son mot de passe correspondant à des boîtes aux lettres ou sites professionnels sur internet car des gens mal intentionnés peuvent se saisir de votre identité pour diffuser des idées et documents qui ne vous correspondent pas...

6. (Doc 2) *Expliquez l'opinion de l'auteur sur l'utilisation de la Toile par rapport à l'identité numérique.*

L'auteur pense que les internautes sont conscients du phénomène et qu'ils maîtrisent leur identité numérique. Ils mettent en scène leur vie publique mais pas leur vie privée, ils savent faire des choix qui les mettent à leur avantage. L'emploi de la Toile permet alors de se mettre en valeur : elle devient un outil de communication et de publicité... Mais cela suppose de garder une maîtrise constante sur les données diffusées, et sur les commentaires que les

internauts peuvent faire sur votre façon d'exposer vos données sur la Toile...

7. *Et vous, pensez-vous qu'il soit important de protéger votre identité numérique? Quels moyens utilisez-vous ou pourriez-vous envisager d'utiliser pour assurer cette protection?*

Les élèves doivent ici argumenter leur opinion. Les arguments majeurs en faveur de l'importance de protéger son identité numérique sont : protection de la vie privée, respect de soi-même et des autres, éviter d'être marqué de façon indélébile et de perdre le contrôle sur l'image que l'on véhicule de soi sur Internet. Les arguments contraires sont : protéger son identité numérique est inutile car les informations s'inscrivent sur le net malgré tout à notre insu, sans que l'on soit capable de les intercepter toutes; de plus, les gens n'y attachent pas tant d'attention... Pour assurer cette protection, les moyens les plus simples sont de bien réfléchir, avant d'insérer des données personnelles sur internet, à l'usage négatif que l'on pourrait en faire; vérifier la fiabilité des sites sur lesquels les documents sont déposés et sous quelles conditions on peut les enlever; utiliser des applications qui permettent d'effacer les traces laissées sur Internet, toujours passer par des sites impliquant des codes confidentiels, utiliser des mots de passe complexes mélangeant plusieurs sortes de caractères pour qu'ils soient plus difficiles à copier...

2. Éthique et numérique (p. 168-169)

Je réagis

1. (Situation) *Décrivez la situation proposée par le dessin.*

Le dessin rappelle qu'à chaque technologie nouvelle qui apparaît on a crié à la mort de l'ancienne : la radio a été accusée de faire disparaître le disque vinyle, la télévision de faire mourir le cinéma etc. Aujourd'hui l'industrie liée au divertissement craint que, à cause d'internet et des ordinateurs, les gens n'aient plus besoin de sortir de chez eux pour se divertir et que cela tue tous les spectacles organisés par eux. L'industriel du spectacle rappelle que cette famille est en train de commettre un vol en regardant un film par exemple sur internet car ils outrepassent le droit de diffusion.

2. (Situation) *Selon vous, la famille représentée est-elle en train de commettre un vol?*

On recueille d'abord la parole de l'élève, avant d'amener ce que dit la loi.

L'industrie du divertissement assimile à un vol le fait de regarder une œuvre sans avoir payé d'une façon ou d'une autre des droits d'auteur. Si la famille regarde une œuvre à partir d'un DVD, ou d'une chaîne payante, il s'agit d'une transaction commerciale légale. Si la famille regarde une œuvre diffusée sur une chaîne publique, ce n'est pas un vol, elle paie la redevance télévisuelle aux impôts en échange du droit de visionner des films transmis par les chaînes. Si elle regarde une œuvre téléchargée illégalement, donc obtenue gratuitement, sans payer de droits d'auteur, il s'agit d'un vol au regard de la loi, d'un vol vis-à-vis des auteurs et de l'industrie du divertissement...

Je m'informe

3. (Doc 1) *Rappelez comment les auteurs et les artistes sont rémunérés.*

Les auteurs et les artistes sont rémunérés pour leur création par une partie du montant des entrées de cinéma si c'est un film, des entrées du théâtre si c'est un spectacle ou un concert, un pourcentage sur la vente d'un livre, etc. Ils touchent ce que l'on appelle des droits d'auteur en échange de leur travail.

4. (Doc 1 et 2) *Expliquez ce que dit la loi sur le droit d'auteur. Rappelez, en une phrase, les missions de la loi Hadopi.*

Les auteurs sont considérés comme propriétaires de leur œuvre et décident du lieu et des conditions de diffusion. Hadopi a pour unique but de protéger les œuvres des artistes et leur diffusion afin qu'elles ne soient pas volées aux auteurs ni détournées de leur sens. Hadopi se charge de développer la mise à disposition légale de l'œuvre.

5. (Doc 2) *Décrivez le fonctionnement de la loi Hadopi. Pourquoi parle-t-on d'une réponse graduée face au piratage?*

Hadopi vérifie d'abord s'il y a vraiment une illégalité puis elle envoie une première recommandation par mail. Si le délit continue, il y a une deuxième recommandation cette fois contre signature. Si cela continue, elle avertit par lettre recommandée qu'il y a risque de poursuite et après délibération elle fait passer le dossier en justice. L'auteur du délit peut être obligé de payer une amende comme cela a été le cas pour les 32 condamnations avec des amendes prononcées par la justice. La réponse est graduée car le passage en justice se fait après plusieurs avertissements, et donc plusieurs récidives de la part du responsable; la peine n'est établie qu'après de multiples infractions et un refus manifeste de la part du contrevenant d'observer la loi.

Je construis mon point de vue

6. (Doc 2) *La loi Hadopi est-elle dissuasive, selon vous ? Justifiez votre réponse.*

La loi Hadopi est dissuasive dans la mesure où elle a le mérite d'exister et de protéger les droits d'auteurs. Ces derniers n'ont pas de recours face aux technologies nouvelles de diffusion ; celles-ci sont si étendues qu'il leur est difficile de maîtriser la diffusion de leurs œuvres, notamment à partir des sites de téléchargements illégaux.

Mais la loi Hadopi n'est pas assez dissuasive parce qu'elle procède avec lenteur : presque deux années peuvent s'écouler avant qu'un délit soit transmis en justice. Le document 2 montre qu'il n'y a eu entre 2009 (création de la loi Hadopi) et septembre 2015 que 32 condamnations à des amendes sur plus de trois millions de premières recommandations (donc d'infractions constatées) ; plus de 70 000 infractions sont signalées par jour, et en dépit de cela, seules 32 personnes ont été condamnées en six ans... Peu de personnes arrivent donc devant les tribunaux, en dépit de la masse quotidienne de téléchargements illégaux qui existent. De plus, les amendes ne sont pas très fortes et ne découragent pas suffisamment.

7. (Doc 3 et 4) *Décrivez les deux photographies. Qu'expriment-elles ?*

Dans la première photographie, trois très jeunes auteurs expliquent qu'ils ne pourront pas constituer un groupe ni vivre de leur musique s'ils n'ont pas le salaire constitué par la vente de leurs œuvres.

Dans la seconde photographie, les manifestants sont d'accords pour protéger les artistes et lutter contre le piratage mais ils ne veulent pas que cela soit au détriment de leurs droits et libertés. En effet chacun a le droit à la culture qu'internet rend accessible à tous. Les auteurs du document 3 défendent la position des auteurs et encouragent plus de fermeté dans l'application de la loi Hadopi. Les auteurs des documents 4 et 5, tout en soulignant que les artistes doivent pouvoir vivre de leurs œuvres, souhaiteraient également une égalité de tous dans l'accès à la culture, que tous les citoyens ne peuvent pas forcément s'offrir. Ils souhaiteraient des alternatives à la question des droits d'auteur pour rémunérer la création...

8. (Doc 4 et 5) *Expliquez pourquoi certains internautes critiquent l'existence d'Hadopi.*

Certains internautes critiquent l'existence d'Hadopi parce qu'ils désirent avoir accès gratuitement à tout ce qui est possible car la culture est souhaitable pour tous ; elle est un droit inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme et dans la constitution française. L'eurodéputée allemande

souhaiterait changer la nature du droit d'auteur : elle voudrait instaurer un droit d'auteur unique pour toute l'Europe, éventuellement payé par tous les citoyens sur les impôts en échange du droit d'avoir un accès libre aux œuvres. Elle souhaite une ouverture d'accès libre de droits pour les bibliothèques, les handicapés, les étudiants, etc., qui n'ont pas forcément les moyens financiers de payer des droits d'auteur mais qui ont besoin de consulter les œuvres pour leur travail. Le paiement d'un tel droit permettrait en échange de supprimer le téléchargement illégal, et de proposer des plates-formes de chargement légal... La critique majeure d'Hadopi se résume finalement au souhait de donner un accès égal à tous les citoyens à la culture...

9. *Pensez-vous que la loi Hadopi est nécessaire ? Justifiez votre point de vue.*

La loi Hadopi est nécessaire pour interdire le piratage et avoir la possibilité de poursuivre les contrevenants, pour permettre aux auteurs de vivre en recevant une rémunération et pour ne pas tuer la création artistique. Toute une industrie du divertissement vit de la création, de la diffusion et de la commercialisation d'œuvres ; elle représente beaucoup d'emplois techniques, de direction, de réalisation... qu'il faut préserver. A l'heure actuelle, la loi Hadopi doit interdire le piratage pour encourager l'achat légal des œuvres, qui contribue à créer des emplois.

MAIS il faut également prendre en compte le droit à la culture pour tous les citoyens et les possibilités gigantesques offertes par les technologies nouvelles. Peut-être faut-il s'adapter au lieu d'interdire, et trouver d'autres moyens de rémunérer l'industrie du divertissement sans réserver la culture à ceux qui ont les moyens d'y avoir accès. Certains adversaires d'Hadopi évoquent le concept d'un droit d'auteur unique payé par tous les usagers, d'autres proposent des exemptions pour les bibliothèques, les étudiants et les catégories modestes... et dans le cas d'usages privés à buts non lucratifs.

En conclusion, c'est aussi le rôle de l'État de développer une offre légale par l'écoute des points de vue des uns et des autres.

3. Spécificité et rôle des différents médias (p. 170-171)

Je réagis

1. (Situation) *Citez les médias présents dans cette page. Quelle est la spécificité de chacun d'eux ?*

Cette page présente une grande diversité de médias : le journal *Le Monde*, le journal télévisé de TF1, le bulletin radio de France-info, et le site internet de *L'Obs*. Ils présentent tous un support particulier : le papier, les écrans, le son, pour une même information. La presse offre une information réfléchie, en léger décalage avec l'événement : les articles sont souvent détaillés, précis, leurs sources sont vérifiées. La radio et la télévision ont un côté plus instantané, l'information arrive parfois en direct. Internet permet de retrouver la totalité de ces supports, et, en plus, donne la possibilité de réagir immédiatement sur l'information, par les réseaux sociaux. Internet permet à chacun de diffuser son avis et de faire réagir les autres citoyens en temps réel. Des non-professionnels peuvent alors créer l'information...

2. (Situation) *Quel média utilisez-vous le plus ? Pourquoi ? À quel média accordez-vous la plus confiance ? Justifiez votre réponse.*

Faire une synthèse des réponses des élèves. Internet et la télévision seront sans doute les grands favoris des réponses ; les élèves souhaitent l'information dans l'immédiat, de préférence avec une image qui leur permette de diriger leur attention. Le média le plus fiable est sans doute la presse, car il s'agit du seul média qui est publié après la vérification des sources. La rédaction des articles est confiée à des professionnels. Il contient plus de recul sur l'information, va davantage à l'essentiel.

Je m'informe

3. (Doc 1) *Que représente l'information dans un État de droit ? Relevez les principales obligations des journalistes et des gens qui diffusent les informations.*

L'État de droit se caractérise par la liberté d'expression et d'opinion qu'il a le droit d'exprimer et de diffuser sans risque. Selon la charte de déontologie de Munich de 1971, le journaliste doit défendre la liberté de l'information. Il ne doit pas mentir, il doit vérifier ses sources. Il ne peut pas modifier les documents, il doit respecter la vie privée (pas de calomnie, de diffamation), possède le droit du secret professionnel. Il ne doit pas accepter la pression d'un individu ou d'un groupe. Il a le devoir de rectifier toute fausse information.

4. (Doc 2) *À partir de quel média se crée ici l'information ?*

L'information a commencé à se faire connaître à partir du tweet d'un passager suivi d'un tweet d'Allemagne averti de coups de feu dans le TGV par un autre passager. C'est-à-dire des non-professionnels.

5. (Doc 2) *Comment se développe-t-elle ensuite ? Quel est le rôle de chacun des médias ?*

Cette information est reprise ensuite par les professionnels de l'information, le journal *La Voix du Nord* et par les instances officielles concernées (SNCF, ministère de l'Intérieur). Suivent les commentaires de chacun, simples individus ou commentaires des hommes politiques. Les médias vont vérifier les informations, les préciser et les expliquer.

Je construis mon point de vue

6. *La diversité des médias a-t-elle un impact positif ou négatif pour le citoyen et la société ?*

La diversité des médias a un effet positif. Elle permet une information en temps réel, une information complète qui couvre tous les sujets et tous les lieux du monde. Elle permet par sa richesse de vérifier les informations en croisant les sources, de comparer et de rechercher rapidement des informations.

Cependant, les médias qui nous entourent ne sont pas parfaits : il faut faire attention aux informations fausses, à la propagande (Daech, illuminatis, théories du complot...). Il est difficile de faire face au flot d'informations permanent, il faut apprendre à trier l'essentiel de ce qu'il faut retenir.

En conclusion, il faut savoir trier l'information, comparer et diversifier ses sources d'information pour garder le contrôle sur l'information.

4. S'engager dans un débat (p. 172-173)

Préparer le débat

1. (Doc 1) *Décrivez l'affiche du ministère et son objectif. Relevez les propositions utiles contre le harcèlement.*

L'affiche du ministère explique ce qu'il faut faire en cas de harcèlement dans un établissement scolaire. Son objectif est de montrer qu'il y a une structure qui permet de faire cesser le harcèlement. L'élève en difficulté peut en parler à ses parents qui peuvent aller le signaler à un adulte de l'établissement. Les parents ont également la possibilité d'appeler un numéro vert. Dans les deux cas, le lien sera établi avec le chef d'établissement qui recevra la victime, ses parents, les témoins et l'auteur présumé du harcèlement afin de faire cesser les actes répréhensibles. Le chef d'établissement peut prononcer des sanctions et des mesures de réparation. Les professionnels de l'éducation sont là aussi pour écouter et conseiller les élèves en difficulté.

2. (Doc 3) *Décrivez l'application Gossip : à quoi sert-elle ? À qui s'adresse-t-elle ?*

L'application Gossip sert à colporter des ragots de façon anonyme sur les gens de son entourage. Elle s'adresse principalement aux adolescents. L'application avait été conçue initialement pour permettre des échanges et du dialogue entre élèves («au début, c'était très bon enfant»). Puis l'usage de Gossip se dégrade : ainsi les élèves peuvent-ils communiquer très rapidement des méchancetés, des photos privées, à des dizaines de camarades.

3. (Doc 3) Énumérez les problèmes posés par son utilisation.

Au final, il est impossible de savoir qui fait tourner les informations et il n'est pas possible de répondre ni de se défendre. La victime se retrouve isolée dans l'insulte ou l'indiscrétion qui lui est faite.

4. (Doc 2) Relevez les principales libertés énoncées par le document et leurs limites. Définissez les termes : diffamation, injure.

La déclaration des droits de l'homme affirme la liberté d'expression mais prévoit de punir les abus, les atteintes aux libertés et à la dignité des autres. Ce qui vaut pour la liberté de la presse, vaut pour l'ensemble des citoyens : la diffamation, l'injure sont interdits. La diffamation consiste à tenir des propos portant atteinte à l'honneur ou la dignité d'une personne. L'injure est une parole ou un geste destiné à offenser une personne.

5. (Doc 2 et 3) Pourquoi l'application Gossip pourrait-elle être punie par la loi ?

L'application Gossip pourrait être punie par la loi à plusieurs titres. D'abord parce cela permet de proférer des injures ou de pratiquer la diffamation à grande échelle, deux atteintes à la personne punies par la loi. Ensuite la justice peut intervenir parce que l'application constitue une façon de harceler les gens.

6. (Doc 3) Quelles réactions opposent le ministère et la créatrice de l'application ? Expliquez pourquoi.

Les réactions du ministère sont claires : il pense à une poursuite en justice et invite le personnel de l'Éducation nationale à être vigilant. Les réactions de la créatrice de l'application semblent simplement un peu naïves, elle ne semble pas avoir prévu les conséquences négatives de son application mais condamne sa mauvaise utilisation. Il est permis de se demander s'il pouvait y en avoir une autre... La réaction de la créatrice peut aussi être faussement naïve, pour essayer d'atténuer son degré de responsabilité dans les dérives de son application : les auteurs de l'article s'interrogent...

Évaluation 1 (p. 174)

Comprendre la situation

1. Énumérez les informations relevées par informatique dans la journée d'un citoyen ordinaire.

Les informations relevées dans une journée peuvent être regroupées en plusieurs catégories. Il y a celles liées à l'utilisation d'un matériel multimédia, tel que le téléphone portable ou l'ordinateur et l'utilisation d'internet. D'autres informations peuvent être collectées à partir des différentes cartes et badges que l'on possède : cartes de transport, de paiement, carte médicale, badge d'entrée dans son entreprise, aux péages d'autoroute, etc. même les codes-barres peuvent donner la trace d'un individu. Il existe aussi des relevés d'information plus officiels pour l'avion par exemple, avec le PNR (passenger name record) qui conserve les données des voyageurs pendant 6 mois.

2. Classez ces informations en distinguant celles qui relèvent de la vie privée, celles qui concernent la vie professionnelle et celles qui concernent les deux en même temps.

- Celles qui concernent la vie privée : la carte vitale, la carte de transport, le code-barres, le téléphone portable, le PNR, internet, la carte de péage.
- Celles qui concernent la vie publique : le badge d'entreprise
- Celles qui concernent les deux en même temps : la carte de transport, le badge d'entreprise, le PNR, le téléphone portable et internet

Mobiliser ses connaissances

3. Définissez ce qu'est l'identité personnelle et l'identité numérique d'un citoyen.

Mon identité personnelle est donnée à la naissance avec un nom, un prénom, un état civil et une filiation, un lieu de naissance. Elle s'enrichit ensuite par une identité sociale et culturelle.

L'identité numérique comprend mon identité connectée : pseudo, alias, courriels, identifiants, profils, avatars, des traces volontaires (mon blog, mon CV est en ligne peut-être...), des traces involontaires (mon nom figure dans la liste des membres de mon équipe de sport publiée sur Internet). Enfin, il y a aussi des traces héritées : mon ami (ou mon ennemi...) parle de moi dans son blog...

Défendre un point de vue

4. Traitez l'une des questions ci-dessous.

- Quels sont les droits du citoyen remis en question par l'utilisation quotidienne des nouvelles technolo-

gies? Illustrez votre réponse en utilisant des exemples précis.

Les droits principaux remis en question par l'utilisation quotidienne des nouvelles technologies relèvent du droit à la vie privée (confidentialité des données, droit à l'image...). L'usage du multimédia ne permet pas de garder un contrôle absolu sur les sites consultés par Internet, de même que l'usage du téléphone portable peut être tracé par l'opérateur. Il est donc nécessaire de protéger ses données par des moyens appropriés (pseudo, mots de passe...)

– Pensez-vous que les nouvelles technologies offrent plus d'avantages ou d'inconvénients à notre vie quotidienne? Nuancez votre réponse et illustrez-la avec des exemples précis.

La question peut être orientée dans les deux sens selon la position de l'élève. Celui-ci peut trouver que les nouvelles technologies facilitent considérablement la vie, la communication entre des individus qui sont séparés par des distances importantes, l'information et l'acquisition de savoir; certaines renforcent même notre sécurité (PNR) ou facilitent nos démarches (badge de péage, carte de sécurité sociale...). À l'inverse, l'élève peut aussi estimer que les nouvelles technologies portent atteinte à la vie privée, qu'une partie de l'usage de nos données nous échappe, qu'elles gênent la communication directe entre êtres humains en monopolisant l'attention au point d'atteindre parfois la cyberdépendance, qu'elles mobilisent une trop grande partie de notre existence...

– Pensez-vous qu'il soit nécessaire de protéger le citoyen des effets produits par les nouvelles technologies? Si oui, dites pourquoi et par quels moyens, si non, expliquez pourquoi.

Les citoyens doivent être protégés des dérives des nouvelles technologies : l'élève peut citer le cas de données mal maîtrisées (situation 1) ou de cyber harcèlement (débat). La protection des droits de l'individu est primordiale, les atteintes à la vie privée ou à la dignité de l'individu sont interdites par la loi. Les moyens majeurs de protéger les citoyens consistent à diffuser des documents de prévention pour les informer des risques encourus et de la nécessité de se protéger (mots de passe, limiter les données personnelles inscrites sur Internet...); la loi peut également être saisie, de même que certains organismes (CNIL) ou ONG qui peuvent aider les victimes à faire respecter leurs droits.

Évaluation 2

Comprendre la situation

1. (Doc 1) Expliquez le dialogue entre les personnages. Pourquoi sont-ils dos à dos?

Les personnages sont dos à dos car ils ne sont pas dans le même type d'apprentissage ni de communication, leurs méthodes s'opposent. L'une lit et a besoin de silence et de concentration, elle semble favoriser une vie intérieure et personnelle, loin de tout écran et de toute technologie. L'autre a vu une adaptation du film par internet et pense que c'est suffisant. Elle vit davantage à travers des jeux qui lui confèrent autant de vies virtuelles qu'elle désire. Les deux personnages représentent deux formes de culture et d'acquisitions de savoir, l'une traditionnelle, l'autre moderne et numérique; les deux ne sont pas toujours incompatibles, d'ailleurs...

2. (Doc 2) Relevez les différentes sources d'information et de communication évoquées, en distinguant les médias classiques et les médias récents. Expliquez les phrases soulignées.

Les médias classiques sont la radio, la télévision, la presse et les livres. Les médias récents sont tous liés à internet : blogs, forums, chaînes musicales, podcast, réseaux sociaux qui sont des formes détournées des médias traditionnels : par exemple, la télévision est utilisée mais davantage à partir des téléphones portables, des tablettes des ordinateurs.

La première phrase signifie que notre société est dominée par la technologie et sa commercialisation, nous sommes dans une société marchande où la valeur n'est pas la richesse intérieure de l'individu ou son épanouissement personnel, mais ce qu'il possède et ce qu'il acquiert.

La deuxième phrase explique que les nouvelles technologies donnent de l'information à profusion et qu'il est nécessaire de trier ce qui nous intéresse sous peine d'être noyés dans l'information et de ne plus rien y comprendre.

Mobiliser ses connaissances

3. Quel principe universel autorise la multiplication des médias? Dans quel texte apparaît-il?

Le principe universel qui autorise la multiplication des médias est la liberté d'expression. Il apparaît pendant la Révolution française dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789.

Argumenter

4. (Doc 1 et 2) Traitez l'une des questions ci-dessous.

– *Selon vous, la diversité des médias permet-elle d'être mieux informé?*

L'élève doit insister sur l'apport considérable et presque immédiat d'informations que les technologies nouvelles permettent d'obtenir; il est possible aujourd'hui d'obtenir rapidement des informations sur tout ce qui se passe dans le monde... Mais l'information n'est pas qu'une question de quantité; pour être mieux informé, le citoyen doit avoir l'esprit critique, vérifier les sources, confronter les informations, se garder des opinions partiales ou péremptives, et se former sa propre opinion par ses recherches. Il faut être conscient que la désinformation circule aussi sur Internet...

– *Pensez-vous que les nouveaux médias puissent remplacer complètement les anciens? Précisez la spécificité de chacun pour appuyer votre argumentation.*

L'élève doit là aussi argumenter sa réponse. S'il pense que les nouveaux médias peuvent rempla-

cer totalement les anciens, il faut qu'il souligne les avantages des médias récents : rapidité de consultation, interactivité, possibilité de les consulter où et quand on veut... Il peut nuancer son propos en rappelant que tout le monde n'est pas à l'aise avec les nouveaux médias ou ne souhaite pas se priver des médias anciens. La presse écrite, le fait d'avoir le livre entre les mains et de le feuilleter, sont aussi un plaisir de lecteur qu'une tablette ne peut pas forcément remplacer... La radio peut permettre d'écouter de l'information en gardant les mains libres... La télévision propose un écran plus vaste et une qualité d'image différente de celle proposée par l'ordinateur, la tablette ou le téléphone : l'usage n'est simplement pas le même, les deux médias peuvent coexister...